Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14608 – 6 F

MERCREDI 15 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Dénonçant le coup de force mais prônant la prudence

Le FIS demande aux Algériens de se préparer à « toutes les éventualités »

Pour la première fois, le Front islamique du salut (FIS) a réagi à l'ensemble des mesures prises à la suite du coup de force dirigé contre lui. Dans un communiqué diffusé dans la soirée du lundi 13 janvier, il déclare : « La situation est gravissime ; il faut que nous nous préparions à toutes les éventualités pour sauver le pays », et ajoute que les Algériens doivent « faire front ensemble contre la junte au service de l'étranger ». Mais ce texte souligne aussi qu'il convient de « s'armer de vigilance et de prudence ». De fait, les rues d'Alger étaient mardi matin toujours aussi calmes que la veille, les dirigeants du FIS demandant aux militants islamistes de garder leur sang-froid, dans le souci évident de ne pas prêter le flanc à la répression.



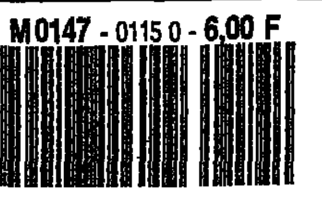
Ambiguïtés françaises

LA classe politique française, comme une grande partie de l'opinion, entretient à l'égard de l'Algérie des sentiments mêlés, nourris des souvenirs d'une guerre qui l'a déchirée et des réalités d'une immigration qui la divise. Dans les réactions que suscite le coup de force de l'armée algérienne entre donc toute une part d'irrationnel faite de nostalgies, de rancœurs ou de remords. Ces émotions témoignent des liens particuliers qui continuent d'unir la France à son ancienne colonie et expliquent l'embarras de la plupart de ses dirigeants face à l'interruption du processus démocratique de l'autre côté de la Méditerranée.

Cet embarras s'est manifesté, dès le lendemain des événements, par le refus quasi unanime des milieux politiques français de condamner la décision des militaires algériens. Forcés de choisir entre le déni de la démocratie que représente la prise du pouvoir par l'armée et les menaces sur la démocratie que font peser les intégristes du FIS, ils ont fini par considérer que la mise entre parenthèses des libertés politiques était préférable à leur étouffement durable par un régime islamique.

OUTRE M. Le Pen, le seul qui ait manifesté nettement sa réprobation est M. Giscard d'Estaing. Au-delà des péripéties de politique intérieure, qui le conduisent à prendre le contrepied systématique des positions défendues par les socialistes pour apparaître comme l'opposant le plus résolu, l'ancien président de la République se pose en défenseur du principe démocratique et considère que l'islamisme est une expression authentique des aspirations populaires en Algérie. M. Le Pen va plus loin en suggérant qu'une victoire du FIS pourrait non seulement ralentir, voire interrompre, l'immigration en donnant aux Algériens des raisons de rester chez eux, mais aussi – il l'a dit explicitement – provoquer un mouvement de retour des Algériens de France dans leur pays. En même temps, l'extrême droite pourrait plus facilement jouer des peurs que ne manquerait pas d'inspirer une Algérie durablement ancrée dans la sphère intégriste.

CEUX qui, à l'inverse, manifestant plus de compréhension à l'égard des militaires algériens en se gardant de condamner leur action ne désespèrent pas de voir triompher, en Algérie, le modèle démocratique occidental. Ceux-là incitent le Maghreb à se concevoir comme le flanc sud de l'Europe, et non comme la pointe avancée de l'Islam conquérant. C'est évident pour les socialistes français, qui soutiennent M. Aït Ahmed après avoir entretenu pendant longtemps de bonnes relations avec le FLN. Ce l'est moins, apparemment, pour M. Chirac, qui affirmait il y a deux ans, à l'occasion d'un voyage en Côte-d'Ivoire, qu'il ne fallait pas juger la démocratie à l'aune des institutions occidentales ; mais le président du RPR, revenu de ses idées d'antan, pense désormais que l'Algérie peut devenir « une grande démocratie moderne ». L'Algérie n'est décidément pas un pays comme un autre pour les Français. Au-delà des relations officielles entre les deux Etats, les imbrications entre les deux sociétés donnent aux événements qui ont lieu dans l'une un retentissement immédiat dans l'autre.


M0147 - 0115 0 - 6,00 F

Le trouble des démocrates

ALGER

de notre envoyé spécial

Ces deux paysagistes en herbe n'ont pas pu suivre, contrairement à beaucoup d'Algérois, la retransmission sur le petit écran du match de football qui opposait au Sénégal les Verts algériens aux Eléphants ivoiriens pour la dix-huitième Coupe d'Afrique des nations. Ils étaient, lundi après-midi 13 janvier, de permanence au siège de l'UGTA, l'ex-syndicat unique, pour accueillir les *« étudiants patriotes »* qui, comme eux, refusent de succomber au chant des sirènes islamistes.

Le Comité national de sauvegarde de l'Algérie (CNSA), qui s'est créé en toute hâte au lendemain du raz-de-marée intégriste au premier tour des élections législatives, ne vient-il pas d'inciter ses adhérents – étudiants, intellectuels, femmes, entrepreneurs, syndicalistes, etc. – à ne pas baisser la garde, à *« demeurer mobilisés autour des valeurs républicaines »*, même si les élections législatives et présidentielle ont été renvoyées aux calendes grecques ? Cette *« Algérie utile »*, celle *« qui fait marcher le pays »*, n'est pas au bout de ses peurs, ni de ses revendications : elle exige aussi la dissolution du Front islamique du salut (FIS).

La grande famille des démocrates ne s'est pas retrouvée tout entière au sein du CNSA qui, au reste, s'est divisé sur l'opportunité d'engager la bataille du second tour, perdue d'avance au profit du FIS. Ces divergences de tactique trahissent une crise de confiance entre les états-majors politiques et leurs troupes.

« Ne m'appelez pas démocrate mais républicain », demande cet universitaire, qui tient ainsi à prendre ses distances à l'égard des partis démocrates, dont le premier tour des élections législatives a révélé l'état de décomposition. *« Ils n'ont pas su saisir l'opportunité qui s'offrait à eux*, explique-t-il. *Ils ont abandonné au FIS le terrain des luttes sociales et passé le plus clair de leur temps à s'entre-déchirer »*.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 3

Lire aussi

Un entretien avec M. Jovanovic

La Serbie critique sévèrement la CEE

Dans un entretien accordé au *Monde* à Belgrade, le ministre serbe des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, critique sévèrement le comportement de la Communauté européenne dans la crise yougoslave. A ses yeux, la CEE a notamment privilégié les thèses des Républiques « sécessionnistes » par rapport à celles des Républiques qui, comme la Serbie, souhaitent le maintien d'un Etat commun fédéral. Alors que les Douze doivent se prononcer aux alentours du 15 janvier sur la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine, M. Jovanovic regrette la politique hésitante de la France depuis le début du conflit.

page 5

POINT

Les demandeurs d'asile

L'accélération des procédures n'a pas réglé le sort des nombreux étrangers auxquels est refusé le statut de réfugié

page 8

Le gouvernement et l'assurance-vieillesse

L'impôt pourrait aider à financer les retraites

Le gouvernement envisage de créer en 1992 un « fonds social » fiscalisé qui assurera une partie du financement des retraites du régime général de la Sécurité sociale. Cette clarification des comptes, préconisée par la mission présidée par M. Robert Cottave dans le rapport qu'elle a remis mardi 14 janvier, ne permettrait pas d'assurer l'avenir des régimes d'assurance-vieillesse.

par Jean-Michel Normand

La forme en attendant le fond. Plutôt que s'attaquer directement aux difficultés des régimes de retraite, le gouvernement va d'abord s'efforcer d'en clarifier les comptes en fiscalisant progressivement une partie du financement des prestations. Les choix décisifs attendront. Une fois de plus.

Du rapport qui vient de leur être remis par la mission de M. Robert Cottave, les pouvoirs publics retiennent une proposition essentielle : opérer une distinction entre ce qui relève de la logique d'assurance (les prestations directement liées au versement de cotisations) et de la logique de solidarité (validation des périodes de service militaire, de maternité, d'invalidité, compensation des aléas de carrière, majoration des pensions en fonction du nombre d'enfants).

En pratique, le gouvernement a l'intention de constituer dès 1992 un *« fonds social »* fiscalisé permettant aux retraites de la sécurité sociale de disposer d'une double source de financement.

Lire la suite page 19

Le choix américain de Bull

L'entreprise publique d'informatique achève ses négociations avec IBM et Hewlett Packard

par Pierrre-Angel Gay et Caroline Monnot

Le PDG de Bull, M. Francis Lorentz, a annoncé, lundi 13 janvier, que les négociations engagées par son groupe l'été dernier avec IBM et Hewlett Packard *« sont entrées dans la dernière ligne droite »*. L'entreprise publique devra soumettre son choix à l'Etat, son principal actionnaire, avant qu'une alliance, véritablement stratégique, entre le fabricant français d'ordinateurs et l'un ou l'autre des deux constructeurs américains ne soit définitivement scellée.

« Une chance historique », dit un protagoniste. Une chance, comme il s'en produit peu dans l'histoire des entreprises. Une chance qui permet à une société en difficulté de devenir l'objet de toutes les attentions et de toutes les sollicitudes... Qui aurait pu prévoir que Bull, avec ses 6,8 milliards de francs de pertes en 1990, deviendrait en ce début d'année la société la plus courtisée de l'industrie informatique ? Le groupe public est pourtant loin d'un redressement véritable, puisque son PDG avoue une *« légère décroissance de son chiffre d'affaires »* en 1991 et des résultats opérationnels toujours dans le rouge, même si ces pertes devraient être réduites *« de près de la moitié »*. *« Nous avions prévu mieux que cela »*, reconnaît M. Lorentz en rappelant l'effort de restructuration industrielle entrepris par sa société : la réduction de 13 à 5 du nombre de ses sites industriels majeurs, la suppression de 9 000 emplois (20 % des effectifs) depuis novembre 1990. Mais Bull a particulièrement souffert l'an dernier des hésitations de Matignon sur ses relations avec NEC – les ventes des « très grands systèmes » GCos 8 que lui fournit le groupe japonais ont chuté de 20 %.

Lire la suite page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Europe

Faut-il avoir peur de l'Allemagne ?

par Gilles Martinet

LA France n'a jamais cessé de se comparer à l'Allemagne. Sans doute la voit-elle avec d'autres yeux que jadis. Elle la sait résolument pacifique et acquise à un système démocratique qui a fait ses preuves. Mais elle souffre de l'écart qui s'est creusé entre les deux économies. Pourquoi avec des salaires plus élevés, une durée du travail un peu moins longue et un système de protection sociale aussi étendu, l'Allemagne enregistre-t-elle, en règle générale, de meilleures performances que la France ?

Le sentiment de puissance que donne l'Allemagne s'est naturellement accru depuis la chute du mur de Berlin, la réunification, et l'effondrement de l'empire soviétique. Certes, l'absorption, car il s'agit bien de cela, de l'ex-RDA ne se fera pas sans mal. Mais elle se fera et s'achèvera vraisemblablement dans un moment où l'élargissement de la Communauté européenne commencera à se poser en termes réalistes.

Or cet élargissement risque de coïncider avec une forte extension de la zone d'influence germanique. Sans doute les responsables politiques tchèques et hongrois répètent-ils qu'ils ne souhaitent pas que leurs pays deviennent des « colonies allemandes » et nul ne peut douter de leur sincérité. Mais les chiffres sont tout de même impressionnants. Sur les 950 sociétés mixtes constituées en Tchécoslovaquie au début de l'année 1991, 279 l'étaient avec des capitaux autrichiens, 267 avec des capitaux allemands et 23 avec des capitaux français.

Est-il besoin d'ajouter qu'une Slovénie et qu'une Croatie indépendantes regarderont inévitablement vers l'Allemagne et l'Autriche ? Il existe des pesanteurs géographiques, historiques et culturelles que nul n'ignore, mais dont on a cru pouvoir retarder les effets en refusant aussi longtemps que possible de reconnaître l'éclatement de la Yougoslavie.

Donc une Allemagne de plus en plus forte et pesant d'un poids de plus en plus lourd au sein de la Communauté. C'est cette perspective qui entretient les peurs de ceux qui n'oublient pas que le XX[e] siècle a bien failli être un siècle allemand comme le XVIII[e] siècle avait été français et le XIX[e] britannique. La force de l'industrie et le rayonnement de la culture le laissaient prévoir. Il a fallu l'opposition de la France, de l'Angleterre et de la Russie, l'avénement de la puissance américaine et cet acharnement de Guillaume II et de Hitler à vouloir régler le problème par les armes pour que l'Allemagne soit détournée de ce destin. Celui-ci va-t-il s'accomplir dans les toutes dernières années de ce siècle et, cette fois, d'une manière pacifique et indolore ? C'est ce que redoutent les adversaires de l'intégration européenne sans, pour autant, parvenir à définir le deuxième terme d'une alternative. Un repli sur l'Hexagone serait, en effet, non seulement préjudiciable à notre économie mais favoriserait en Allemagne les courants – aujourd'hui minoritaires – qui préféreraient voir leur pays occuper, aux côtés des Etats-Unis et du Japon, le rang de « troisième puissance » du monde capitaliste plutôt que de s'intégrer dans une union politique et monétaire.

Pendant de longues années, la France et l'Allemagne se sont attribué un rôle privilégié dans la construction européenne, mettant plus d'une fois leurs partenaires devant le fait accompli de leurs ententes préalables. Cela n'était sans doute pas conforme au principe d'égalité qui est à la base de l'entreprise communautaire. Mais enfin, il s'agissait de deux et non d'une seule nation et chacun sait que la Communauté aurait été inconcevable sans le rapprochement franco-allemand. Aussi faut-il toujours chercher le maximun de convergences entre les deux pays. C'est ce qui a été fait à Maastricht par François Mitterrand et Helmut Kohl. Cela dit, les conditions de la réunification allemande, l'affaire yougoslave aussi bien que la récente hausse des taux d'intérêt montrent que si l'axe Paris-Bonn (demain Paris-Berlin) continuera d'exister, il ne fonctionnera jamais plus comme avant.

Un nouvel équilibre continental

Que cela plaise ou non, la France ne peut plus tenir le même langage qu'au temps où la puissance soviétique équilibrait la puissance américaine, où l'Allemagne demeurait divisée, donc politiquement à moitié infirme, et où la rivalité des deux Grands en Afrique donnait une très grande importance aux positions que nous y occupons encore. Ce qui ne signifie pas que la France ne dispose plus de marge de manœuvre et de capacité d'initiative. Mais rien de positif ne peut être entrepris si l'on ne commence pas par reconnaître la nouvelle situation internationale pour ce qu'elle est. Le pire serait de pratiquer la politique de l'apparence et de se comporter comme si rien n'avait changé.

Il faut maintenant regarder loin en avant : vers l'élargissement et la démocratisation de la Communauté, vers la constitution d'une confédération, vers la création d'un pôle méditerranéen, autrement dit, vers l'établissement d'un nouvel équilibre continental.

L'élargissement concernera tout d'abord les pays de l'Association européenne de libre-échange. L'adhésion de l'Autriche et de la Suède peut intervenir dans les deux ou trois années qui viennent. Celle des pays « post-communistes » de l'Europe centrale demandera beaucoup plus de temps. Il est souhaitable qu'elle se produise avant la fin du siècle et qu'à cette occasion la Pologne, élément important de l'équilibre, ne soit pas laissée en arrière. Quant aux pays de l'Europe balkanique, ils ne seront pas en mesure de présenter leurs candidatures avant de très nombreuses années.

Le pôle méditerranéen

On doit donc compter avec une période ou le fossé qui existe entre les deux Europe ne sera que partiellement comblé par des aides d'urgence, des accords de coopération et des investissements occidentaux. Or les nations de l'ancien glacis soviétique voudraient être déjà politiquement parties prenantes au sein de la nouvelle Europe. C'est à quoi répondait le projet mitterrandien de la confédération européenne.

Dans sa première version – celle qui était destinée aux assises de Prague – ce projet a échoué. La partie française ne voulait pas écarter les Soviétiques et, de leur côté, les pays de l'Europe centrale n'entendaient pas se trouver aux côtés des Soviétiques hors de la présence américaine. Il était sans doute alors difficile de trancher. Mais après l'éclatement de l'URSS, les choses devraient être plus claires. Si l'on veut construire une entité « grande européenne » distincte du système international né des accords d'Helsinki – système incarné jusqu'à présent par la CSCE et la BERD – il faut le faire sans les Américains, bien entendu, mais aussi sans les Russes. L'Europe « de l'Atlantique à l'Oural » n'a jamais été qu'un mythe. C'est dans une autre perspective que doit être relancée l'idée de confédération avec probablement pour point de départ une extension des compétences du Conseil de l'Europe.

Si la France veut compter, demain à l'Est, elle ne doit pas se contenter de suivre, avec plus ou moins de retard, le cours des évènements. Il lui faut anticiper. Les nouveaux dirigeants de l'Est veulent une économie de marché. On doit les aider à la construire mais non les conforter dans certaines de leurs illusions, je veux dire dans la croyance en la possibilité d'opérer un big-bang économique. La transition sera longue, très longue, sous peine de provoquer des explosions sociales génératrices elles-mêmes de solutions autoritaires. Ce sont des formes d'économie mixte qui s'imposeront pour longtemps. La France n'a aucun intérêt à reprendre à son compte les recettes ultralibérales des Anglo-Saxons car, pour le moment, la transformation de la gestion des entreprises du secteur public est non moins importante que l'extension du mouvement des privatisations, de même que l'aide à la formation est le complément indispensable des investissements étrangers.

L'autre grande affaire est la création d'un véritable pôle méditerranéen de la Communauté. Il y a déjà huit ans, Claude Cheysson, alors ministre des affaires étrangères, avait lancé l'idée d'un pacte de la Méditerranée occidentale englobant la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal d'une part, les pays du Maghreb de l'autre. Les diplomaties italienne et espagnole ont repris un peu plus tard le projet avec l'intention de l'étendre à l'ensemble du bassin méditerranéen. Une récente réunion qui s'est tenue à Alger a montré que l'idée n'a pas été abandonnée. Mais le temps presse.

Certes les difficultés ne sont pas négligeables. L'ensemble maghrébin est loin d'avoir réalisé son unité et les échanges économiques entre les pays qui le composent demeurent très faibles. Il faut également tenir compte des rivalités commerciales franco-italiennes et franco-espagnoles. Mais l'enjeu est si considérable (si l'on pense notamment au problème de l'émigration) que tout devrait être mis en œuvre pour aboutir à des résultats concrets.

Comme on le voit, la France peut beaucoup peser sur le destin de l'Europe. Encore lui faut-il admettre que la situation n'est plus celle d'un passé récent où elle traitait avec un peu trop de hauteur ses partenaires non germaniques. Si elle réussit à adapter aux réalités nouvelles sa politique économique et sa politique militaire (devenue, en grande partie, obsolète), elle n'aura nulle raison d'avoir peur de l'avenir... et de l'Allemagne.

▶ **Gilles Martinet est ambassadeur de France.**

La sinistrose nationaliste

par Daniel Soulez-Larivière

EN France, un courant nationaliste glorieux ou honteux, de la droite extrême à la gauche la plus républicaine, enfume le débat politique. Jean-Marie Le Pen a fait de « La France aux Français » son fonds de commerce. C'est un nationalisme de base, vulgaire ; l'identité nationale version « beauf » cruellement dénoncée dans les dessins de Cabu. Mais nous avons aussi de la chose une version élitiste à la Sully Prudhomme avec les affirmations de M. Alain Peyrefitte reprenant, dans *le Figaro*, du 31 décembre, un lieu commun remis à la mode : *« Les nations prennent un jour ou l'autre leur revanche sur ceux qui prétendent se passer d'elles. »*

N'oublions pas les chants républicains de Jean-Pierre Chevènement qui font écho aux soliloques érudits de Régis Debray développant avec une rhétorique d'hypokhâgne l'opposition entre les Républiques comme la France et les démocraties comme les Etats-Unis. Voilà même que le courant national trouve encore un chantre avec Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*. Même nos chères corporations françaises sont mises à l'honneur par cet intellectuel dans *Libération*, ce 30 décembre : *« Au moment où l'on célèbre les bandes de Noah et de Platini, on essaie de briser chez les contrôleurs aériens et chez les dockers des fonctionnements analogues. »* Mieux encore, voici dans *le Monde* du jour de Noël, par le même auteur, une des meilleures illustrations de ce nouveau syndrome, la « sinistrose nationaliste ».

Affaire de convenance

On trouve dans ce texte tout le refoulé du discours politique français exprimé avec l'élégance d'un universitaire bien de chez nous. D'abord, voici le postulat : *« L'union européenne est faite de nations dont aucune ne veut abandonner son sort aux mains des autres. »* Thibaud feint de le regretter, ce qui l'autorise à stigmatiser la construction européenne d'aujourd'hui. *« Elle* [l'Europe] *a préféré, au lieu de traiter politiquement son hétérogénéité nationale, accroître et même exagérer le rôle des juristes et des gestionnaires* [la commission et bientôt la banque européenne]. *»*

Et notre auteur de dénoncer la tyrannie des *« petites décisions »*, œuvre des technocrates anonymes, de s'offusquer de la transformation de la citoyenneté en affaire de convenance et de s'effrayer de la manœuvre de contournement des nations par des *« européistes »*.

« L'Europe dont on fait la propagande ne reposant pas sur une acceptation réelle des différences nationales, considérant comme archaïques les procédures interétatiques, est conduite à déstabiliser symboliquement et pratiquement les nations, obstacles au grand projet. »

Alors, qui sont donc les Etats-nations dont on nous rebat les oreilles ? Qu'est-ce donc que nous sentons mourir si précisément que certains se crispent comme des intégristes autour d'une croyance qui fuit ?

Le concept d'Etat-nation est né avec la Révolution française sur le cadavre de l'Etat princier, lui-même assis sur celui de l'Etat féodal. Ce fut une étape nécessaire dans un processus d'unification qui devait d'abord conduire à l'impérialisme européen du dix-neuvième siècle puis à jeter à deux reprises les peuples de France et d'Allemagne l'un contre l'autre jusqu'à embraser le monde entier. L'Etat-nation, c'est Valmy, mais ce sont aussi les soixante-cinq millions de morts des guerres mondiales.

L'Etat-nation, c'est l'abbé Sieyès, mais c'est aussi Fichte et Maurras. C'est une communauté réelle créée à coups de bûchers de cathares, de Saint-Barthélemy, de dragonnades, de noyades de Nantes et de fusillades versaillaises. C'est aussi une croyance en une abstraction provisoire, surmoi collectif et précaire. Bonne au mauvaise, la nation fut un point de passage obligé et, comme toutes les étapes, elle doit être dépassée et non fétichisée.

Que firent les sages de l'Europe qui le comprirent en 1945 ? Ils tentèrent naturellement l'union politique par le haut avec la Communauté européenne de défense. Mais la bête nationale, quoique saignée aux quatre veines, fut quand même la plus forte. Ils échouèrent. Les pères de l'Europe employèrent alors la ruse : le contournement par la commodité. Ce fut le Marché commun, parvenu aujourd'hui à maturité à Maastricht, et les nationalistes de crier « au voleur ! » de l'Etat-nation à l'adresse de ces juristes et de ces fonctionnaires qui remontent tous les jours les ressorts de l'horloge communautaire comme ils avaient crié, voici quarante ans, *« à l'assassin ! »* à l'intention des signataires du traité de la CED à Paris en 1952.

Un cul-de-sac de la pensée

Il est bel et bon de se battre les flancs devant *« l'impuissance politique »* de l'Europe, mais il faut savoir que les plus ardents dénonciateurs de la faiblesse de l'Europe sont aussi les plus ardents artisans de cette défaillance avec la défense de l'Etat-nation.

Il est vrai que ces nationalistes honteux ou glorieux croient reprendre du poil de la bête avec le processus de décongélation des pays de l'Est et la mort d'une idéologie à prétention internationaliste. Mais d'une manière paradoxale. Comme si la dissolution d'un Etat impérial catastrophique, créatrice d'une instabilité dangereuse et même de guerres imbéciles comme en Yougoslavie, pouvait apporter un réconfort aux admirateurs moroses de la *« vengeance des nations »*. En vérité, tous ces zélateurs de la nation, de l'identité française (ou autre) sont dans un cul-de-sac de la pensée. Leur concept fétiche se dissout.

Au lieu de s'obstiner à le restaurer avec la passion touchante des danseurs de bourrée, ils feraient mieux de faire preuve d'invention et de trouver des réponses à ce qui sera la question du vingt et unième siècle : comment articuler des micro-communautés économiques et culturelles dans un méga-Etat qui reprendra, à un niveau beaucoup plus large et peut-être un jour unique, certaines des fonctions remplies depuis le dix-huitième siècle par l'Etat national. La réponse ne sera donnée ni par les « beaufs », ni par les Sully Prudhomme à la mode, ni par les héritiers de Déroulède, non plus que par les maîtres de la rhétorique jacobine dogmatique.

Les Français sont demandeurs de vraie pensée sur ce grand sujet, si l'on en croit les sondages puisque leur peur de l'Europe est aussi grande que leur certitude de sa nécessité. Nos intellectuels et certains de nos politiques auraient donc mieux à faire que d'entretenir une *« sinistrose nationaliste »* par nostalgie de leurs idées reçues et par espoir de gagner des voix.

▶ **Daniel Soulez-Larivière est avocat au barreau de Paris.**

Le Luxembourg, ce voisin capital

par Pierre Dap

LA visite du président de la République française au Luxembourg aura été une bonne occasion de regarder avec un œil neuf le plus petit Etat de la Communauté européenne, mais aussi le troisième du monde pour son PIB par habitant. Cet Etat, « département des forêts » sous la Révolution française, est aujourd'hui celui de la banque grâce à une pratique sans faille du secret et une fiscalité nulle sur les non-résidents.

Les Lorrains sont particulièrement bien placés pour apprécier cette évolution ; le nombre des employés au Luxembourg a été multiplié par 2,4 entre les deux derniers recensements, pour atteindre 15 000 personnes, soit autant qu'en Allemagne.

Le miracle luxembourgeois est dans ce siècle celui de l'unification européenne, après avoir été dans le précédent celui du *Zollverein*, version pangermaniste de l'union économique et monétaire. Les pères fondateurs de l'Europe (1) ont, en effet, permis à cet Etat, dont la population (380 000 habitants) équivaut à celle d'une agglomération française, de faire valoir selon les cas son intérêt vital de nation (je suis oiseau...) et son attachement indéfectible à l'idéal européen (je suis souris...), dont chaque avancée vers l'unification lui procure un surcroît de pouvoir diplomatique (2).

Dès lors que chaque voix compte, et de plus en plus depuis l'adoption de la règle de la majorité, le Luxembourg a pu exercer une concurrence biaisée à l'égard de ses voisins de Lorraine, mais aussi de Sarre et de Rhénanie-Palatinat : faiblesse des impôts indirects et des droits d'accises pour capter les [illegible] frontaliers, secret bancaire et fiscalité nulle pour capter les capitaux d'abord flottants et riverains puis des épargnants de toute l'Europe, charges sociales insignifiantes pour attirer la main-d'œuvre coûteusement formée par les voisins (3), subventions massives aux entreprises internationalement mobiles...

Nous avons déjà pu mesurer que ces remarques, avérées par un rapport de l'inspection générale des finances – non publié à ce jour – suscitaient plus le sourire que l'inquiétude à Paris. Mais signalons aux esprits trop tranquilles que les prochains développements, programmés, des services luxembourgeois vont concerner les assurances et la réassurance, le pavillon maritime, les satellites de communication, la production cinématographique, l'implantation réclamée de la Banque centrale européenne et les produits d'ingénierie financière.

Il nous semble dès lors justifié que l'Etat français consente pour ses zones frontalières, véritables laboratoires de l'intégration française à l'Europe, un régime de fiscalité neutre à titre transitoire s'effaçant au fur et à mesure de l'harmonisation européenne prévue. Il est d'ailleurs de l'intérêt de toutes les régions frontalières que l'Europe ne s'édifie pas au profit des plus forts sur les ruines des plus faibles.

Compenser le différentiel de compétitivité

La France devrait, par ailleurs, fournir à ses zones frontalières en concurrence avec les espaces étrangers les moyens d'accueillir des entreprises à forte valeur ajoutée pouvant rivaliser en offres de salaire avec celles des pays voisins, dont les charges sociales plus faibles rendent le salaire net bien plus attractif à dépense égale. Pour les entreprises existantes, une aide à l'investissement productif permettrait de compenser le différentiel de compétitivité lié à nos systèmes nationaux de prélèvements sur les salaires, l'investissement et le bénéfice.

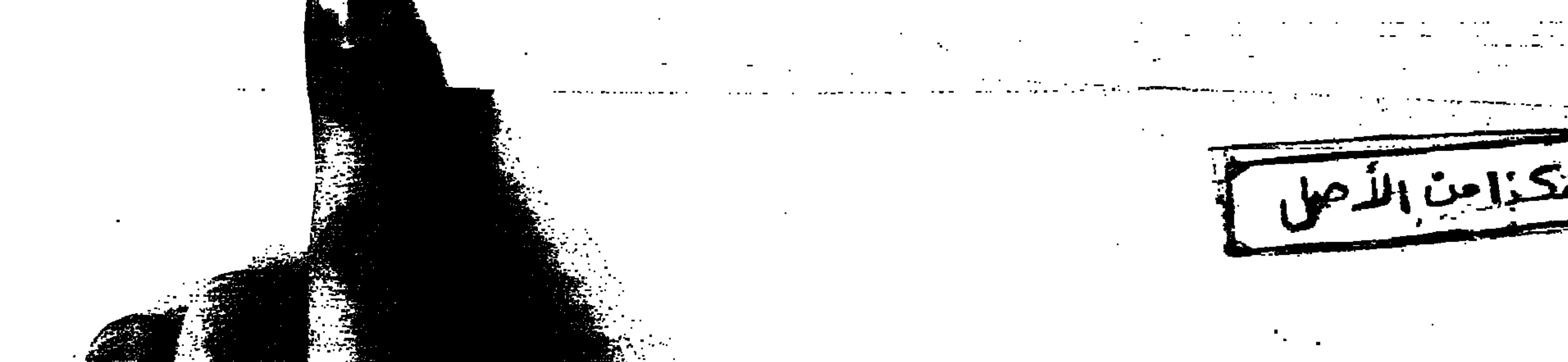
La Lorraine, qui sort à peine de ses traumatismes sidérurgiques, attend un programme équilibré d'aménagement du territoire et de l'emploi dont le financement serait aisément trouvé dans le reversement de l'impôt indûment perçu – au regard des pratiques européennes – sur le revenu des travailleurs frontaliers lorrains. Cette réciprocité établie, il serait hautement souhaitable que la Lorraine et l'Etat français sachent mieux tenir compte de cet Etat-capitale de l'Europe, inventif, souple, dynamique. Donner à nos collectivités plus de pouvoir et de compétence pour collaborer avec leurs voisines au bénéfice d'une population qui de part et d'autre devient jour après jour plus transfrontalière, dimensionner en quantité et en qualité notre appareil de formation pour répondre aux besoins de ce nouveau bassin d'emploi, transnational et trilingue, telles sont des pistes qui permettraient à la Lorraine et au Luxembourg de retrouver des pratiques anciennes, comme celles qu'ils ont connues dans leur histoire faite de onze siècles de passé commun.

▶ **Pierre Dap est président du Comité économique et social de Lorraine, président du GEM. Lorraine.**

(1) Robert Schuman, qui négociait au nom de la France dont il était président du conseil, est né au Luxembourg.

(2) Avec la règle de la majorité, ce pays et ses deux alliés du Benelux disposent de trois des sept voix permettant d'imposer à l'ensemble des autres des modifications fondamentales de leurs politiques.

(3) Sans contrepartie : le Luxembourg est le seul État jouxtant la France qui prélève l'impôt sur le revenu au lieu de travail, sans reversement à l'État de résidence, qui assume les charges (scolarité et formation, chômage...).



La sinistrose nationaliste

LA CRISE ALGÉRIENNE

Dénonçant la « conspiration » ourdie contre le « projet islamique »

Le FIS appelle ses partisans à « se préparer à toute éventualité »

ALGER

de notre correspondant

La première réaction du Front islamique du salut après la décision, prise par le Haut Conseil de sécurité, de supprimer le processus électoral en cours, est tombée lundi 13 janvier au soir. Dans un communiqué signé de M. Abdelkader Hachani, chef de l'exécutif provisoire du FIS, le communiqué dénonce la *« conspiration contre l'Algérie et le projet islamique »*.

« Devant la gravité de la situation, proclame le FIS, en des termes jusque-là inusités, *aucun Algérien ne doit rester neutre en cette conjoncture difficile où se livre une bataille entre le peuple, sa religion et l'Algérie d'une part, et le colonialisme et ses valets d'autre part. » « Défendre son projet et son choix », « faire front », « refuser tout complot », « se préparer à toute éventualité »*, sont les formules qui constituent la partie offensive d'un texte qui appelle aussi *« le peuple algérien à s'armer de vigilance et de prudence »*.

Tous les « fissologues » que compte, en ce moment, Alger se sont immédiatement penchés sur le message. Bien difficile de deviner l'attitude qui sera celle des islamistes dans les prochains jours. Comme on pouvait s'y attendre, le FIS s'insurge contre le mauvais *coup qui vient de lui être porté et* ripostera. Mais, au-delà, il s'agit surtout de bonnes paroles, pour prendre date et pour remonter le moral, passablement atteint, des troupes. Ce n'est vraisemblablement que vendredi prochain, jour de grande prière, que l'on aura une première traduction pratique du communiqué, lorsque les imams vulgariseront le texte devant leurs fidèles.

C'est ce même vendredi qui, pour le Haut Conseil, constitue le *rendez-vous majeur. La rue n'a,* jusqu'alors, opposé aucune réaction au cours des événements. Les discussions entre gens qui n'en pensent pas moins vont bon train sur les trottoirs et dans les cafés, mais *aucune manifestation, comme pouvait* le craindre le nouveau pouvoir, n'est venue alourdir le climat. Toutefois, vendredi, lorsque convergeront vers les mosquées les milliers de fidèles, qui viennent chaque semaine s'y imprégner de la « ligne », *il pourrait en être autrement.*

Par canaux adéquats, le pouvoir a fait savoir à la direction du FIS qu'elle devrait assumer toutes les conséquences d'un éventuel débordement. Les intégristes ont pris *note, mais ils sont acculés à réagir.* S'ils ne font rien, le pouvoir les interdira calmement, en réétudiant leur droit à l'existence – le FIS avait été légalisé en septembre 1989, sous le gouvernement de M. Mouloud Hamrouche – à la *lumière de la Constitution qui* interdit les partis fondés sur l'appartenance ethnique ou religieuse. S'il répond par une manifestation, voire par l'attaque d'un commando, l'armée, qui n'a jamais *caché ses sentiments à son égard*, est bien décidée à riposter brutalement.

Si les possibles réactions du FIS sont étudiées avec attention par le Haut Conseil de sécurité, en session permanente depuis dimanche, *l'autre sujet de réflexion de cet* organisme vise à mettre en place les nouvelles structures qui régiront le pays. Il se confirme qu'il s'agira d'une direction collégiale, composée de civils et de militaires. Elle devrait être investie dans les *prochains jours, vraisemblablement* avant la fin de la semaine. L'armée aurait exprimé son refus d'en assurer la présidence, et une bonne partie des discussions en cours tourneraient autour des personnalités qui y seront cooptées.

Le sujet est d'autant plus délicat que le « bon profil » des candidats n'est pas indépendant des projets qui animent le nouveau pouvoir. M. Sid Ahmed Ghozali et ses amis veulent en effet mettre à profit la nouvelle situation qu'ils ont créée pour changer radicalement la donne et dessiner un paysage politique nouveau.

Le FLN, tout autant que le FIS, est, ici, visé. *« Tant que ce parti continue à peser sur la politique algérienne*, estimait, dimanche, un ministre, *il continuera à polariser contre lui toutes les frustrations de la jeunesse. Tant qu'il existera, la majorité des Algériens continueront à se tourner vers le parti qui est le plus radicalement contre FLN. »* Le même argument avait été utilisé pour convaincre de la nécessité de faire démissionner l'ancien président Chadli. Le FLN a, apparemment, du souci à se faire pour son avenir.

GEORGES MARION

Le « projet » du Front

« L'islam dans sa totalité »

ALGER

de notre envoyé spécial

L'idée de *« programme »* est étrangère au Front islamique du salut (FIS), même s'il a dû, au mois de mars 1989, au moment de sa création, sacrifier à ce rite démocratique en publiant un *« projet de programme »*. Pour les intégristes, en effet, les *« impératifs divins »* prennent le pas sur les aspirations terre à terre de l'homme politique. Les différents prédicateurs du FIS soufflent, par tempérament ou par calcul politique, le chaud et le froid, mais, apparemment, sur l'interprétation de la loi divine, aucune divergence de fond entre eux. Le principe de base repose sur l'idée qu'un bon musulman, comme l'explique M. Ali Benhadj (l'un des principaux dirigeants actuellement emprisonnés), est *« une personne qui prend l'islam dans sa totalité, c'est-à-dire en tant que système socio-économique, politique, et en tant que mode de vie »*. A l'en croire, *« on ne peut se conformer à une partie seulement de la parole divine »*.

Femmes au foyer

Le FIS rejette ainsi les modes d'organisation politiques des Etats démocratiques pour leur préférer *le système de la consultation islamique* (choura) fondée sur le recours aux savants et aux théologiens. *« Ni charte ni constitution. Le Coran et sunna* [la tradition] *»* : ce slogan, les intégristes se sont employés à le *diffuser très largement pendant la* récente campagne électorale. Le suffrage universel n'a pas leur faveur, dans la mesure où ils refusent d'admettre que *« le peuple est la source de tout pouvoir »* comme le stipule l'article 6 de la Constitution. Le *multipartisme* ne peut s'exercer et le respect des libertés publiques ne peut se comprendre que dans le cadre de l'islam. *« Si le berbériste s'exprime, le communiste s'exprime, ainsi que tous les autres*, précise M. Benhadj, *notre pays va devenir le champ de confrontation d'idéologies diverses en contradiction avec les espérances de notre peuple. »*

Le FIS n'a jamais caché ses intentions de supprimer tôt ou tard la mixité – contraire à la morale islamique – dans les écoles, les moyens de transports et sur les lieux de travail, de *« revoir les manuels scolaires à la lumière de la loi divine »* (charia). La réforme de la famille est une *« grande préoccupation »* des islamistes, qui militent pour le retour des femmes salariées au foyer, leur *« lieu naturel d'expression ». « La femme ne produit pas de biens matériels mais cette chose essentielle qui est le musulman »*, affirme M. Benhadj.

En matière économique, le FIS, expose des idées beaucoup plus floues. Le commerce constitue à ses yeux *« le système nerveux »* de son dispositif. Il considère l'aumône religieuse (zakat) comme une *« ressource légale de l'Etat »*. Pour lutter contre les *« activités illégales dans le commerce et l'industrie »*, le FIS ne s'en montre pas moins favorable à l'emploi de méthodes dirigistes. Les islamistes sont partisans d'un certain nationalisme économique. Cette attitude s'est récemment manifestée par leur opposition au projet gouvernemental de céder à des compagnies étrangères l'exploitation de champs pétrolifères et par leur hostilité au « diktat » du Fonds monétaire international (FMI).

C'est surtout en matière de justice sociale que les sympathisants du FIS attendent de lui des miracles à la hauteur de ses promesses. Rien pourtant que de très vague en matière de redistribution des revenus : *« prendre chez les riches pour subvenir aux besoins du peuple »*.

J. de B.

Le trouble des démocrates

Suite de la première page

Beaucoup de « républicains » reprochent aux formations démocrates de s'être enfermées dans des structures d'état-major et, pour tout dire, d'avoir calqué leurs règles de fonctionnement sur le modèle français. *Que de rivalités* personnelles et de luttes de clans, de brouilles et de purges troublent aussi bien le Front des forces socialistes (FFS) que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dont les chefs respectifs, MM. Hocine Aït Ahmed et Saïd Sadi, ne supportent guère la contestation.

Bon nombre de militants du FFS ne partagent pas aujourd'hui l'analyse de M. Aït Ahmed qui avait appelé à la poursuite du processus électoral, puis avait dénoncé la *« mise en vacance de la démocratie ». « Il avait une revanche à prendre sur le FLN, dont il fut l'un des chefs historiques et dont il espérait la déroute complète au second tour »*, affirme l'un de ses partisans, qui se refuse à assumer pareils *« choix personnels »*.

Il faut reconnaître, à la décharge de ces formations démocrates, qu'elles se sont développées à l'ombre du FLN. Et l'ancien parti unique ne s'est pas privé de pratiquer la politique du pire en agitant contre elles l'épouvantail islamique afin de rassembler autour de lui, réflexe de peur aidant, tous ceux qui auraient été tentés de regarder ailleurs.

Toujours est-il que, dans leur ensemble, les démocrates, d'esprit ou de parti, tentent d'analyser sans passion excessive le nouveau cours des choses. *« Pour le moment, tout ce que dit l'armée va dans le sens du respect de la Constitution »*, assure, non sans aplomb, un professeur. Et de critiquer ceux qui cèdent aux *« analyses faciles »*, tombent dans les *« clichés »* en accolant le mot fasciste au mot armée.

« Notre armée n'est pas une armée de gueux, de soudards et de pillards, comme on en voit dans le tiers-monde », insiste un cadre d'entreprise, *elle sait se tenir, elle a des principes »*. Comme lui, beaucoup d'autres démocrates se persuadent *« qu'on a frôlé la catastrophe »* et que, avec des *« menaces de guerre civile et de démembrement territorial »*, il n'y avait plus, hélas, d'autre choix que de s'engager dans un *« processus de rupture »*.

« Il ne faut pas regretter l'opération chirurgicale en cours, mais plutôt se demander comment, par négligence du pouvoir en place, elle a été rendue nécessaire », note un directeur de journal. Pourquoi donc l'armée, qui a toujours eu son mot à dire dans les affaires de l'Etat, a-t-elle accepté que le FIS soit légalisé en mars 1989, qu'il ne soit pas dissous après les troubles de juin 1991 ? *« Question de rapports de force entre civils et militaires »*, indique-t-on dans les milieux démocrates, en reconnaissant que les islamistes ont ainsi bénéficié d'un sursis.

« On s'est trompé sur tout »

La société civile paraît être globalement soulagée, même si elle ne le dit pas trop et n'écarte pas quelques mauvaises surprises. *« Les barbus sont malins*, commente un fonctionnaire. *Ils sont rentrés dans leur terrier, mais ils ne perdent rien à attendre ». « Coup d'Etat ou pas coup d'Etat, ces analyses de démocrates pinailleurs n'intéressent pas grand monde ici »*, relève un universitaire.

Certains, s'appuyant sur les résultats du premier tour, exprimés en nombre de voix, jugent que l'on surestime le poids du FIS. Mais tous conviennent qu'une politique de justice sociale est seule à même de juguler le *« péril vert »*. Et d'aucuns de se dire *« prêts, s'il le faut, à accepter, dans le cadre d'un pacte national, certaines restrictions à* [leurs] *libertés ». « On s'est trompé sur tout, en politique et en économie*, avoue un directeur de rédaction. *Le prix à payer va être lourd. »* Selon lui, ce sera une entreprise de longue haleine, pour repartir du bon pied. *« Tant pis si l'armée, faute d'hommes politiques nouveaux, doit veiller plus longtemps que prévu sur la bonne marche des affaires du pays »*.

Les démocrates – une famille dont les femmes sont les éléments les plus déterminés, car les plus menacés par le projet intégriste – n'expriment-ils que les craintes et les espoirs de la classe moyenne ? Certes, se rattachent à cette école de pensée une caste d'« occidentalisés » qui ne retrouverait plus du tout ses marques dans un Etat islamiste, des privilégiés qui redoutent de cruelles remises en question, et des opportunistes qui crient avec le plus fort. Restent les plus nombreux, ceux qui ont l'intime conviction que le projet islamique ne *« colle »* pas du tout aux réalités algériennes. *« Ne nous jugez pas à partir de notre statut social*, demande un enseignant, *mais à partir des positions que nous défendons »*.

Les deux jeunes paysagistes, qui avant de s'inscrire au comité de sauvegarde ignoraient ce que militer voulait dire, ont aujourd'hui trouvé une cause à défendre. Ils travaillent avec d'autres *« étudiants patriotes »* à la mise sur pied d'une exposition sur *« le fascisme »* – celui des barbus s'entend – et sur la vie quotidienne dans les pays où la loi islamique s'applique de plein fouet.

JACQUES DE BARRIN

□ **M. Aït Ahmed demande aux islamistes de ne prendre *« aucune décision suicidaire »*.** – M. Hocine Aït-Ahmed, dirigeant du Front des forces socialistes (FFS), a exprimé, lundi 13 janvier, le souhait que le FIS *« puisse maîtriser ses troupes et ne s'engage pas dans des opérations qui risquent d'ouvrir la porte à la guerre civile »*. Interrogé sur FR 3, il a demandé aux islamistes de ne prendre *« aucune décision suicidaire et aventureuse »* et condamné la violence, *« que ce soit de la part du pouvoir ou des intégristes »*.

□ **L'ancien président Ben Bella fait *« entière confiance aux autorités civiles et militaires »*.** – L'ancien président algérien Ahmed Ben Bella a indiqué qu'il faisait *« entière confiance, dans ces moments difficiles, aux autorités civiles et militaires pour mener à bon terme leur délicate mission »*. Dans une déclaration rendue publique lundi à Alger, M. Ben Bella, président du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), a ajouté que la démission du président Chadli Bendjedid ouvrait *« la voie à une expression plus saine de la vie politique »* algérienne. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Voyage à l'intérieur du FIS

Les islamistes algériens intriguent et inquiètent. Ils nourrissent chez leurs adversaires des peurs et des fantasmes. MM. Al-Ahnaf, Bernard Botiveau et Franck Frégosi ont tenté de pénétrer ce monde intégriste réfermé sur lui-même dans un livre, *l'Algérie par ses islamistes*, que viennent de publier les éditions Karthala. Chemin faisant, ils essayent de naviguer entre deux écueils : celui de présenter les « barbus » comme des furieux lancés à l'assaut de la modernité, soucieux de ressusciter le Moyen Age, et celui d'en venir à légitimer ce mouvement politico-religieux à force de vouloir le comprendre.

Les auteurs essayent de décrypter le discours islamiste. S'agit-il d'un message de justice sociale à l'adresse de tous les déshérités, d'une analyse fondée sur les réalités de la société algérienne ou influencée par les réformistes musulmans ? En tout cas, soulignent-ils, *« le Front islamique du salut (FIS) oblige tous ses concurrents à venir discuter sur un terrain auquel ils ne sont visiblement pas préparés. »*

Pour relever ce défi, les auteurs de cet ouvrage de référence ont pris le parti de *« donner la parole aux textes ». « Nous n'avons choisi ni les textes les plus « représentatifs », ni les meilleurs, ni les pires*, expliquent-ils, *mais des textes parmi d'autres pour simplement donner une idée au lecteur francophone de la littérature quotidienne des islamistes, celle avec laquelle ils « éduquent » et mobilisent leur public »*.

J. de B.

► *L'Algérie par ses islamistes*, **éditions Karthala, 328 pages, 140 francs.**

« La Junte au pouvoir a trahi les sacrifices de l'Algérie »

Voici le communiqué dans lequel le Front islamique du Salut (FIS) a lancé le 13 janvier un appel à la lutte contre le pouvoir :

« Notre pays traverse une crise aiguë – provoquée par une junte assoiffée de pouvoir et par des professionnels du despotisme – qui menace gravement sa sécurité, son unité.

Alors que la possibilité, pour le peuple, de choisir par des élections son projet et ses dirigeants avait laissé espérer un rétablissement de la confiance entre le peuple et ses gouvernants, les chefs du despotisme se sont levés pour arrêter le processus électoral et bloquer le cours du changement global, afin de liquider le projet islamique, qui représente la ligne de fidélite au Djihad du peuple et son ambition à réaliser les idéaux nobles d'indépendance nationale et de construction d'un Etat islamique, pour lesquels se sont sacrifiés les martyrs.

Devant cette situation gravissime, provoquée par une attitude d'assujetissement aux agents de l'étranger, nous apportons les éclaircissements suivants :

« Refuser tout complot »

La démission du président est anticonstitutionnelle. Elle n'est qu'un élément d'une conspiration généralisée ouvrant la voie à l'exécution d'un crime contre l'Algérie et le projet islamique. L'acceptation de cette démission par le Conseil constitutionnel montre que le pays est aux mains d'une junte sans légitimité.

Le Haut conseil de sécurité ne représente qu'une instance consultative, selon le texte de la Constitution. Ni la constitution, ni la légitimité populaire n'autorise le conseil à diriger le pays.

La junte au pouvoir a trahi Dieu, son prophète et ses fidèles en usurpant le choix du peuple pour satisfaire l'appétit du despotisme et le nouvel ordre mondial.

La junte au pouvoir a trahi les sacrifices de l'Algérie, et de son peuple ainsi que sa religion pour satisfaire des intérêts individuels nourris du sang du peuple, aux dépens de de sa dignité et de son indépendance. Par leurs crimes, ils ont trahi le peuple, usurpé son djihad et fait avorter son ambition de sortir de la crise.

Devant la gravité de la situation, aucun Algérien ne doit rester neutre en cette conjoncture difficile où se livre une bataille entre le peuple, sa religion et l'Algérie d'une part, et le colonialisme et ses valets d'autre part. Nous appelons donc les anciens combattants, les savants, les imams, les officiers de l'armée, les soldats et les fils des martyrs, les organisations sociales et tous ceux que préoccupent l'Algérie martyre et blessée et sa religion à faire front ensemble contre la junte au service de l'étranger.

La situation est gravissime. Il faut que nous nous préparions à toutes les éventualités pour sauver le pays, sa souveraineté et ses enfants.

Face à cette situation très difficile, nous devrions renforcer notre lien avec Dieu, en l'implorant par des prières et des jours de jeûne.

En conclusion, nous appelons le peuple à défendre son projet et son choix et à refuser tout complot tendant à confisquer sa volonté et à entraver sa marche vers le changement. Nous l'appelons à s'armer de vigilance et de prudence, à se préparer à toute éventualité et à répondre à toute urgence dictée par l'intérêt supérieur de l'Islam et de l'Algérie. Dieu a dit : nous voulons accorder nos bienfaits à ceux qui ont été humiliés sur cette terre afin d'en faire des guides, et d'en faire des héritiers (verset coranique).

Le responsable du bureau exécutif provisoire : Abdelkader Hachani. »

LA CRISE ALGÉRIENNE

Les pays du Maghreb sur la réserve

L'Iran a de nouveau fermement condamné, lundi 13 décembre, l'annulation du processus électoral en Algérie. En des termes moins virulents que la presse, le vice-président Hassan Habibi a néanmoins souligné que *«le peuple d'un pays qui a un passé anti-colonialiste remarquable n'acceptera jamais d'être administré par la force»*. Même si le FIS s'est toujours senti plus proche de l'Arabie saoudite que de l'Iran, il bénéficie d'un grand soutien auprès de la classe politique iranienne, qui avait unanimement salué sa victoire au premier tour des législatives.

Les pays du Maghreb, dont plusieurs sont confrontés à une pression de mouvements intégristes musulmans, continuent d'observer une attitude prudente sur les événements d'Algérie.

Au surlendemain de la démission du président Chadli, le président tunisien, M. Ben Ali, a assisté, lundi, à une réunion du Conseil supérieur des forces de sécurité. Son ministre des affaires étrangères, M. Habib Ben Yahia, a souhaité le rétablissement de *«la sécurité et le stabilité»* en Algérie. Le chef de la diplomatie israélienne, M. David Lévy, a déclaré que son pays verrait avec inquiétude s'installer un Etat islamique à Alger. *«Je ne prends pas parti pour les uns ou pour les autres, mais nous devons toujours dire notre crainte des régimes totalitaires et intégristes musulmans.»*

A la veille d'une visite à Paris, le premier ministre de la République islamique du Pakistan, M. Nawaz Sharif, a déploré l'annulation des élections. *«Le FIS est sorti victorieux»* du premier tour et les résultats du second auraient dû être acceptés *«par le pays et le monde extérieur»*. Le Portugal, qui préside actuellement la Communauté européenne, a estimé qu'il était encore trop tôt pour porter un jugement, mais a souligné la nécessité d'y respecter la démocratie.

Les Etats-Unis ont exprimé leur *«inquiétude»* après *«l'interruption du processus électoral»* en Algérie, tout en estimant que le *«système actuel»* reste constitutionnel. *«La Constitution,* a précisé le porte-parole du département d'Etat, *autorise le Haut Conseil de sécurité algérien à s'occuper de toutes les questions relatives à l'ordre public et à la justice».* – *(AFP, Reuter.)*

L'analyse des commentateurs de la région

Un revers pour le mouvement démocratique dans le monde arabe

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La plupart des gouvernements arabes ont maintenu un silence prudent devant les événements d'Algérie, qui cache, à n'en pas douter, chez la plupart, la satisfaction de voir mis en échec un processus démocratique que peu veulent voir s'instaurer chez eux.

La presse, au contraire, dénonce en général les risques de guerre civile désormais existants en Algérie et les conséquences négatives que peut avoir cet échec sur l'évolution politique du Proche-Orient. Cet échec est en effet aussi un formidable revers pour la démocratie dans le monde arabe où les dirigeants pourront d'autant plus rester sourds aux appels au partage du pouvoir qu'ils pourront mettre en avant l'exemple algérien. Car si le vote en faveur du FIS exprimait un rejet total du parti unique, il témoignait aussi du profond ressentiment des oubliés du developpement, une situation dont l'Algérie n'a pas l'exclusivité.

Si la plupart des éditorialistes arabes soulignent les légitimes craintes que pouvaient faire naître l'arrivée du FIS au pouvoir, la grande majorité estiment cependant que l'expérience aurait dû être tentée, ne serait-ce que pour ne pas faire désespérer les peuples du jeu démocratique.

«Le droit des islamistes à gouverner à travers les urnes n'aurait pas dû être contesté écrit ainsi *AlAyyam* de Bahreïn, *la situation n'était pas simple mais l'intervention de l'armée conduira précisément aux résultats que l'on craignait en cas de victoire du FIS : l'abolition du pluralisme»*. L'expérience engagée, unique en son genre dans le monde arabe – la démocratie jordanienne où les Frères musulmans ont gagné les élections étant largement tempérée par les pouvoirs du roi – était regardée avec espoir.

Comme l'écrivait récemment un éditorialiste du journal *Al Khaleej* des Emirats arabes unis *«conscients que le succès de l'expérience algérienne pouvait promouvoir la démocratie dans le monde arabe, beaucoup de cercles arabes et internationaux font de leur mieux pour la faire échouer et prouver* (...) *que le monde arabe est inhospitalier à la démocratie»*. Des commentaires que l'on retrouve en Occident, où l'on ne craint pas de s'interroger sur l'*«application de la démocratie représentative à des sociétés encore archaïques»*

Inciter les islamistes à la violence

Plus grave pour l'avenir peut-être, l'arrêt brutal du processus en cours risque de conforter les islamistes de toute la région dans leur certitude que la démocratie est bien «la honte» qu'ils ont toujours dénoncée. En les privant d'une victoire acquise par les urnes, l'exemple algérien ne peut que les persuader de la nécessité de la violence pour faire prévaloir leur point de vue. *«Car enfin, de quelle sorte de démocratie s'agit-il, si elle est conditionnée par la victoire du parti au pouvoir ou plus sérieusement par la défaite d'un groupe particulier d'opposition?»*, s'interroge ainsi un éditorialiste d'*Al Hayat*, journal saoudien de Londres, qui poursuit : *«Une telle radicalisation risque de brûler les derniers ponts entre les gouvernements et leurs peuples.»*

La seule façon de dénoncer le mythe du FIS, et au-delà, des solutions islamistes n'aurait-il pas été de le laisser, dans les limites constitutionnelles, prouver son incapacité à résoudre les problèmes auxquels est confrontée l'Algérie? Choisie en désespoir de cause par les plus déshérités, le modèle islamique pur et dur n'a jamais été mis à l'épreuve des faits qu'en Iran, où son échec est patent même si les huit ans de guerre contre l'Irak ont contribué à atténuer dans l'esprit de beaucoup la gravité de la déroute.

L'Iran, qui s'est mobilisé pour soutenir *«le peuple musulman algérien»*, dénonce pour sa part *«le complot préconçu pour priver le FIS du pouvoir politique»*. Le vice-président iranien, M. Hassan Habibi a cependant déclaré : *«Évidemment, le peuple d'un pays qui a un passé anticolonialiste remarquable n'acceptera jamais d'être administré par la force»*..

Dans un monde arabe où l'oppression est plus répandue que la liberté, l'échec algérien sera en tout cas durement ressenti par tous ceux qui avaient espéré que l'ère nouvelle annoncée de la démocratie et des droits de l'homme puisse aussi les concerner.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Rectificatif.** – C'est en juin 1991 que M. Sid Ahmed Ghozali a été nommé chef du gouvernement algérien, et non pas en juin 1990, comme indiqué par erreur dans l'article sur «Le Haut Conseil de sécurité» publié dans *le Monde* du 14 janvier.

En France

Le gouvernement reste prudent, l'opposition est partagée

Alors que le gouvernement exprime sa «préoccupation» devant les événements d'Algérie en se gardant de les qualifier, une partie de l'opposition, représentée par MM. Giscard d'Estaing et Le Pen, condamne le coup de force de l'armée. En revanche, M. Chirac voit d'un bon œil l'interruption de la *«fuite en arrière vers le fondamentalisme religieux»* incarné par le FIS.

Le ministère des affaires étrangères a réitéré, lundi 13 janvier, l'expression de sa *«préoccupation»* devant les événements d'Algérie et réaffirmé sa *«solidarité»* avec le peuple algérien, *«auquel* [la France] *n'a jamais cessé d'apporter son soutien»*. Le porte-parole du ministère, M. Daniel Bernard, a rappelé les termes de son communiqué du 11 janvier, qui qualifiait la démission du président algérien, M. Chadli Bendjedid, d' *«événement important et lourd de conséquences»*. Interrogé sur d'éventuels contacts entre le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et le premier ministre algérien, M. Sid Ahmed Ghozali, le porte-parole a répondu qu'à sa connaissance il n'y en avait pas eu *(nos dernières éditions du 14 janvier)*. Le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a indiqué que *«rien ne permet»* d'envisager un exode algérien vers la France et précisé que, si la France dispose de structures d'accueil pour faire face à des arrivées massives, *«rien de particulier»* n'est prévu pour d'éventuels exilés algériens. *«Ce qui est prévu, c'est le droit, l'application de la loi pour ceux qui viendraient d'Algérie»*, a ajouté M. Marchand.

Pour M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, qui s'exprimait lundi soir sur M6, *«les coups d'Etat, même «à blanc», ne sont pas bons»*. *«Ils se retournent toujours contre nous»*. M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré au journal du soir d'Antenne 2, lundi, que l'interruption du processus électoral revêt un caractère *«antidémocratique»* et *«dangereux»*. *«C'est une faute que d'interrompre une consultation électorale en cours parce que les résultats ne vous conviennent pas»*, estime le président de l'UDF. Il a ajouté que la France doit adopter une attitude de *«vigilance»* devant l'évolution de la situation en Algérie et juger les nouveaux dirigeants sur leur *«respect des règles démocratiques et leur respect des droits de l'homme»*. Evoquant la possibilité d'une vague d'immigration algérienne, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *«Je souhaite que la France soit défendue, qu'on ne puisse venir ou résider en France que dans le respect strict de notre légalité.»*

M. Jacques Chirac exprime, dans un entretien publié mardi par *le Républicain lorrain*, le souhait que *«le régime d'exception en place à Alger entreprenne le plus rapidement possible les réformes économiques, politiques et sociales qu'attend depuis trop longtemps le peuple algérien»*. *«La fuite en arrière vers le fondamentalisme religieux n'est pas la réponse aux problèmes économiques, sociaux et démographiques»*, ajoute M. Chirac, pour qui *«il est évident que l'intérêt de la France est que l'Algérie devienne le plus tôt possible une grande démocratie moderne, dotée d'une économie libérale solide»*.

Les Verts : «ni chaos ni tchador»

Pour M. Jean-Marie Le Pen, *«ce qui risque de se passer en Algérie paraît plus grave que ce qu'entraînerait le processus démocratique»*. *«On vient (...) de bafouer de façon cynique la volonté du peuple algérien de se doter d'un pouvoir démocratique»*, a ajouté, à l'occasion d'une rencontre avec la presse, lundi, le président du Front national, qui a qualifié le FLN de *«camarilla de militaires dictatoriaux»*. M. Le Pen prévoit *«des troubles, des confrontations et, peut-être, une guerre civile»*. Il a évoqué la possibilité de *«répercussions dans toute l'Europe et peut-être même en France»*, où *«il y a une très forte présence étangère musulmane»*. *«Nous risquons de revoir des commissariats de police derrière des blindages»*, a-t-il dit en se référant à la période de la guerre d'Algérie. Il a indiqué qu'un accord lui paraissait possible avec le FIS, dans la mesure où celui-ci souhaiterait *«voir retourner chez eux les Algériens»*.

Tandis que les Verts déclaraient, lundi, que la situation en Algérie ne doit amener *«ni chaos ni tchador»*, affirmaient leur *«opposition à l'intégrisme islamique»* et *«déploraient»* le recours à l'armée, le Mouvement des radicaux de gauche jugeait que *«les décisions du pouvoir algérien ne sont acceptables que si elles constituent le début d'une nouvelle approche de la démocratisation du pays»*. M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, a déclaré, mardi matin, sur Radio-Monte-Carlo, que *«tout est possible»* en Algérie et que l'interruption du processus électoral peut contribuer à renforcer le FIS.

«Le FIS est un mouvement légitime»

nous déclare le commandant Jalloud, numéro deux libyen

De passage à Rome où il est venu, entre autres, pour expliquer au pape Jean-Paul II la position de son pays sur la tragédie de Lockerbie, le numéro deux libyen le commandant Abdelsselam Jalloud a confié au Monde quelques-unes de ses réflexions sur la crise algérienne.

ROME

de notre correspondante

Pour le numéro deux libyen, le cas algérien est indissociable du reste du monde arabe : *«Ce qui se passe en Algérie,* explique-t-il, *n'est que l'aboutissement d'un long processus qui suit son cours dans le monde arabe. C'est le résultat de la répression menée pendant deux siècles par l'Occident et qui s'est traduite par une totale aliénation culturelle au profit de modèles consuméristes occidentaux. Dès qu'elles ont été indépendantes les nations arabes, perverties justement par ces modèles, ont brandi des slogans parlant de liberté, de progrès et de démocratie, mais qu'elles ont été incapables de concrétiser. D'où une énorme frustration et le désir de retrouver leurs racines, c'est-à-dire l'Islam.*

«En ce sens, poursuit-il, *le FIS en Algérie est un mouvement légitime. Mieux, il est pleinement démocratique : ce que choisit le peuple ne peut être que l'expression de la démocratie.»* Un phénomène qui, aux yeux du commandant Jalloud, va dans le sens de l'Histoire : *«De plus, à présent, depuis la guerre du Golfe, l'ancien conflit Est-Ouest a été transformé en conflit Nord-Sud et même en affrontement entre l'Occident chrétien et l'islam.*

«Je crois fermement que s'il y avait des élections libres dans d'autres pays arabes, elles se termineraient toutes comme en Algérie. En Irak par exemple, l'Occident et les Américains affament de façon inhumaine la population, je suis sûr que cela va se traduire un jour par une montée de l'islam, due là encore à la frustration.» Et comme on lui fait remarquer que ce n'est peut-être pas excellent pour le régime de Saddam Hussein il ajoute : *«Peut-être, mais ce ne sera pas bon non plus pour l'Occident»*.

De toute façon, estime-t-il, *«Il y a une faillite généralisée des systèmes laïques dans le monde arabe car tout finit par être assimilé aux régimes préfabriqués imposés à l'époque par les Occidentaux. Je ne vois aucune force laïque, par exemple en Algérie, qui puisse assumer le pouvoir et conduire le pays»*. Quels seraient donc les modèles à suivre? L'Iran? *«Justement pas. La théocratie n'est pas la démocratie. En Libye nous ne sommes pas un pays laïc et nous nous appuyons sur le Coran et la Charia* [la loi islamique]. *Mais nous avons trouvé un équilibre. Il faut pour les pays arabes un islam démocratique, un islam de dialogue.»*

propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le troisième homme de l'armée au sein du Haut Conseil de sécurité

Le général-major Abdelmalek Guenaïzia

Trois militaires occupent une place prépondérante au sein du Haut Conseil de sécurité, qui assure depuis le dimanche 12 janvier la réalité du pouvoir en Algérie : le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, le général-major Larbi Belkheir, ministre de l'intérieur (*le Monde* du 14 janvier), et le général-major Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major général de l'armée nationale populaire (ANP). Le général-major Abdelmalek Guenaïzia était un proche du chef de l'Etat démissionnaire, dont il avait été le collaborateur lorsque ce dernier était commendant de la région militaire d'Oran. En 1984, il avait fait partie de la première promotion de généraux algériens. Il a remplacé M. Nezzar à la tête de l'état-major de l'ANP, lorsque celui-ci a été nommé ministre de la défense, en juillet 1990. Le général Abdelmalek Guenaïzia est connu pour son opposition à toute idée d'Etat islamique.

POINT DE VUE

Tragique dilemme

par Georges Morin

EN ces premières semaines de janvier, l'Algérie se cherche. Après trente ans de régime autoritaire et d'économie administrée, le pays a connu deux fractures successives. Une première d'ordre économique : après la chute brutale des prix du pétrole en 1986, l'Algérie découvre peu à peu le délabrement de son économie et doit se lancer, bon gré mal gré, sur la voie de l'économie de marché. Voie dangereuse dans la mesure où cette économie, créatrice de richesses, génère aussi inégalités et injustices que l'Etat ne peut plus corriger puisqu'il est lui-même appauvri.

Cette dégradation entraîne, deux ans plus tard avec l'explosion d'octobre 1988, une deuxième fracture sur le plan politique. Le régime algérien relève alors, non sans courage, le défi de l'ouverture démocratique. Rares sont les pays du tiers-monde qui auront connu une telle liberté dans l'expression des opinions comme sur le plan de l'action politique. Mais ici aussi, la réforme ne pouvait que se retourner contre le pouvoir en place qui, rendu responsable de tous les maux dont on pouvait enfin parler, connut un rejet grandissant dans toutes les classes de la société algérienne.

Comme Gorbatchev

On a souvent comparé l'itinéraire de Mikhaïl Gorbatchev à celui de Chadli Bendjedid. Deux hommes, issus de l'appareil, mais qui prennent conscience des nécessités du moment et ouvrent leur pays à l'économie de marché et à la démocratie. Deux hommes qui connaissent alors les mêmes déboires puis la même impopularité et qui finissent par être balayés sans grand ménagement.

Mais, à la différence de l'ex-URSS, un parti politique d'opposition a su, en Algérie, engranger systématiquement tous les mécontentements, en s'opposant de manière radicale au pouvoir en place, en détournant à son profit une quête profonde d'authenticité, en menant sur le terrain un travail remarquable de solidarité envers les plus démunis : c'est le Front islamique du salut. Ennemi juré d'un système démocratique qu'il juge diabolique, ce parti tente de passer en force, en juin 1991, par la voie insurrectionnelle. Stoppé net dans cette velléité par la réaction musclée de l'armée algérienne, il sait alors faire le dos rond malgré la répression et réussit à recueillir, lors du premier tour des législatives du 26 décembre, 47 % des suffrages des 59 % d'Algériens qui se rendent aux urnes.

La précédente Assemblée nationale, composée exclusivement d'élus FLN, persuadée que ce parti allait capitaliser toutes les voix non islamistes, avait commis l'erreur politique majeure de choisir un mode de scrutin majoritaire à deux tours, qui a amplifié le succès du FIS et laminé tous les autres partis. Bien que n'ayant obtenu que 3,2 millions de voix sur 13,2 millions d'inscrits, le FIS allait donc, immanquablement, obtenir, à l'issue du deuxième tour, une majorité absolue de sièges à la première Assemblée nationale issue d'un vote libre et pluraliste.

Dès lors, la jeune démocratie algérienne se trouvait placée dans une situation inextricable : laisser se poursuivre le processus démocratique, c'était remettre le pouvoir à un parti, directement mandaté par 24 % du corps électoral et dont le premier acte annoncé serait d'abolir le régime démocratique. Mais pour arrêter le pays sur cette pente fatale, il ne restait qu'un seul recours efficace : l'interruption du processus électoral et le recours à l'armée! Tragique dilemme!

Un recours inéluctable

Aussi, tandis que des partisans de l'ancien régime commençaient à pactiser avec les islamistes, deux scénarios divisaient les adversaires d'une république intégriste : pour les uns, il fallait impérativement laisser se poursuivre le processus engagé et aller à un second tour de scrutin dont on espérait, les invalidations du premier tour aidant, qu'il permettrait au moins d'empêcher le FIS d'atteindre la majorité des deux tiers des sièges. C'était la thèse défendue, tant par le premier ministre Sid Ahmed Ghozali, sur Europe 1, que par le leader du FFS, M. Hocine Aït-Ahmed, dans diverses interventions. Pour eux, le président de la République avait entre les mains suffisamment d'armes constitutionnelles pour entraver toutes les velléités de dérapage antidémocratique du nouveau parti dominant. Et si celui-ci tentait d'imposer ses vues, le président pouvait alors dissoudre la Chambre, l'armée étant là pour garantir l'ordre constitutionnel.

Pour d'autres dirigeants politiques et syndicaux, qui s'exprimaient notamment au sein du Conseil national de sauvegarde de l'Algérie, le pari était trop risqué : un parti totalitaire s'appuyant sur des forces populaires minoritaires mais déterminées ne lâcherait jamais un pouvoir qu'il aurait su conquérir et dont il saurait contrôler rapidement les rouages essentiels.

Dans les deux scénarios, le recours à l'armée semblait donc inéluctable. Il ne variait que dans le temps et le choix reposait sur une seule interrogation : ce qui était encore possible aujourd'hui le serait-il toujours demain? Les responsables de l'armée, avec l'assentiment du premier ministre et à l'encontre du président, ont finalement choisi d'agir préventivement. C'est un choix risqué car, quelles que soient les précautions adoptées, il permettra aux islamistes de protester de leur bonne foi sans qu'on puisse leur imputer la moindre atteinte aux droits de l'homme ou à la démocratie. Mais, à l'inverse, qui peut se permettre de dire aux Algériens qu'ils auraient dû, coûte que coûte, «tenter l'expérience».

► **Georges Morin est responsable, au secrétariat national du PS, des relations avec le Maghreb.**

EUROPE

Un entretien avec le ministre des affaires étrangères de Serbie

« L'Europe n'a absolument pas été impartiale dans la crise yougoslave », nous déclare M. Vladislav Jovanovic

BELGRADE

de notre correspondante

« Quel jugement portez-vous sur l'attitude de la Communauté européenne depuis le début du conflit en Yougoslavie ?

– *Au début de la crise*, l'Europe nous a tendu la main pour venir à notre secours et nous l'avons acceptée en toute confiance. Ensuite, l'Europe nous a proposé la Conférence de paix sur la Yougoslavie et nous l'avons acceptée, croyant alors fermement aux promesses du président Mitterrand et à la volonté européenne d'aider les peuples et les Républiques yougoslaves à trouver une solution satisfaisante pour toutes. Malheureusement, après l'ouverture de la Conférence, la Communauté s'est écartée du mandat que les Républiques yougoslaves, la CSCE et, plus tard, le Conseil de sécurité lui avaient confié. Au lieu de se comporter d'une façon neutre et impartiale, elle a pris parti pour les *Républiques sécessionnistes*.

» Le plan de lord Carrington a entériné l'indépendantisme et le sécessionnisme unilatéral. L'Europe s'est opposée à l'option fédérale et au droit des peuples des Républiques de rester en Yougoslavie au profit du sécessionnisme. Elle est allée encore plus loin en ne mentionnant pas le nom de de Yougoslavie alors que la conférence de paix était sur la Yougoslavie et non contre ou sans la Yougoslavie. Elle a *déclaré que la Yougoslavie était* morte en tant qu'Etat. Le principe de la légalité a donc été violé et la Conférence sur la Yougoslavie est devenue de plus en plus dépendante de la volonté politique de la CEE.

Les hésitations de la politique française

» Plusieurs ultimatums nous ont été lancés, des sanctions commerciales et économiques ont été prises. On a même introduit la théorie des sanctions sélectives, ce qui est une *absurdité économique et politique*. La Serbie et le Monténégro ont été menacés d'un embargo pétrolier. Tout cela a renforcé la méfiance de certaines Républiques à l'égard de la politique de la CEE.

» Nous avons aussi vite compris que, derrière cette politique européenne, se profilait un Etat-membre particulièrement offensif, l'Allemagne, qui a exercé une pression énorme et entravé le travail de la conférence en forçant une politique de fait accompli et arbitraire. Entre-*temps, l'ONU s'est intéressée à la* crise yougoslave et son impartialité, son objectivité, nous ont permis d'obtenir quelques succès : l'accalmie et le respect de la trêve sur le terrain, le plan Cyrus Vance et l'arrivée d'un premier groupe de casques bleus en Yougoslavie.

– La position française se distingue quand même de celle de l'Allemagne ?

– Nous le souhaiterions mais nous ne voyons pas de différence substantielle. Pour la France, la Yougoslavie n'est pas un dossier prioritaire. L'une de ses priorités absolues ce sont ses relations avec l'Allemagne, et nous le comprenons. Mais cela ne doit pas être un prétexte pour fermer les yeux sur ce qui se passe ailleurs en Europe et surtout sur certains aspects de la politique de l'Allemagne dans la crise yougoslave. Il est déplorable qu'un pays, qui a été divisé pendant quarante ans et qui a tant réclamé son unification s'efforce de rompre l'unité de notre pays en favorisant l'inégalité et le sécessionnisme unilatéral.

» L'Autriche et, malheureusement aussi, l'Italie, ont rejoint cet axe anti-yougoslave. Et d'autres. Et ce n'est pas par hasard que l'on y retrouve pratiquement tous les pays qui se sont battus contre la Serbie et la Yougoslavie pendant les première et la deuxième guerres mondiales. La France est particulièrement chère aux *Serbes et reste profondément* ancrée dans nos cœurs mais sa politique hésitante nous a déçus. Mais le président Mitterrand est une exception puisqu'il s'est rangé personnellement à plusieurs reprises du côté de la légalité, ce que nous apprécions beaucoup.

– Quels sont les objectifs de la Serbie maintenant ?

– La Serbie s'est battue pendant des siècles pour vivre dans un Etat commun. *L'idéal de la Serbie a été* réalisé en 1918 et après la seconde guerre mondiale. Mais cette idée n'était pas celle de tout le monde. Pendant des années et même des décennies, les Croates et les Slovènes ont agi contre leur pays. L'Europe *ne tient pas compte de ce fait. Lors*que Tito était âgé, la Slovénie et la Croatie se sont employées à affaiblir la Fédération et à créer les conditions nécessaires pour quitter, au moment propice, la communauté yougoslave. C'est arrivé avec la *chute* du communisme.

» Les premières élections libres qui auraient dû nous donner des leaders démocratiques, nous ont donné des leaders ultra-nationalistes et même profascistes, comme c'est le cas en Croatie. Dès leur arrivée, l'idée de sécessionnisme et même de la destruction de l'Etat yougoslave a prévalu. En même temps, les pays revenchards et irrédentistes ont publiquement soutenu cette politique. Cette conjonction de forces *contre l'Etat yougoslave était* trop forte.

La grande Serbie : une « absurdité »

– Est-ce que Belgrade aspire à la création d'une grande Serbie et trouvez-vous l'expression péjorative ? ?

– Parler de grande Serbie n'est pas seulement péjoratif. C'est une expression qui a été forgée pour détourner l'attention des vrais problèmes, que sont le sécessionnisme *et l'anéantissement de la* Yougoslavie. Si l'idée de la grande Serbie était chère aux Serbes, elle aurait pu être réalisée sans peine en 1918. La grande Serbie a même été offerte au gouvernement serbe par les alliés. Mais la Serbie a refusé, pour faire plaisir aux Croates et aux Slovènes, qui imploraient de se joindre à nous pour vivre dans un pays commun. A l'époque, notre gouvernement a hésité mais il a fait un geste fraternel afin de protéger les Croates et *les Slovènes* contre *les prétentions* de l'Italie et de l'Autriche de l'époque.

» Pendant la seconde guerre mondiale, le peuple serbe, majoritaire dans la Résistance, aurait pu imposer sa *volonté* et *créer une nouvelle* fois la grande Serbie. Au lieu de tirer profit de la situation, le peuple serbe a tendu la main au peuple slovène et aux Croates. On a même accepté le modèle fédéral pour satisfaire les besoins des autres. Dire que *les Serbes qui ont refusé à deux* reprises de réaliser leur unité sont prêts à le faire maintenant est absurde.

– Et si le peuple serbe était le seul à vouloir rester en Yougoslavie ?

– Il n'y a pas que le peuple serbe, il y a aussi les Monténégrins. Dès qu'il y a au moins deux peuples, deux Républiques, qui aspirent à vivre en Yougoslavie, celle-ci continue à exister, sa continuité étatique et *juridique* ne peut pas être remise en question. Bien sûr, la Bosnie ne s'est pas encore prononcée. Toutefois, l'un des peuples constituant de la Bosnie, le peuple serbe, ne veut pas vivre dans un Etat indépendant bosniaque mais veut rester en Yougoslavie. L'idéal est que la Bosnie préserve son unité et continue à vivre dans cette Fédération yougoslave qui va être reconstituée comme un Etat démocratique et moderne à l'image des pays européens. Si le Monténégro, la Serbie et les Serbes, la Bosnie-Herzégovine veulent rester en Yougoslavie, cela représente une moitié de la population yougoslave.

» La plus grande erreur de la Communauté européenne est de fermer les yeux sur l'existence d'une volonté de vivre dans un pays commun de la moitié de la population yougoslave et de favoriser l'autre moitié qui veut quitter la Yougoslavie pour toujours.

– Pourquoi insistez-vous tant sur le maintien de la Yougoslavie ?

– Lorsque le Pakistan s'est déchiré, une moitié du pays a été l'héritier légitime de l'Etat pakistanais. Pour ce qui est de la Yougoslavie, *la moitié*, *loyale* envers la Yougoslavie, a le droit de réclamer tout l'héritage de ce pays, notamment son nom, son passé, son présent et son avenir. On ne peut pas avoir deux types de critères, l'un pour le Pakistan et l'autre pour la Yougoslavie. D'autre part, on ne peut pas comparer ce qui s'est passé dans l'ex-Union soviétique avec ce qui se passe en Yougoslavie. On invoque souvent cet exemple pour nous forcer à nous en inspirer, mais ce n'est pas la même chose : l'Union soviétique était le résultat d'une série de conquêtes alors que la Yougoslavie est le résultat d'une « imploration » de la part des Slovènes et des Croates pour vivre avec les Serbes et les Monténégrins. En *URSS*, toutes les Républiques ont décidé de quitter leur pays et de proclamer leur indépendance. En Yougoslavie, deux Républiques et une moitié de la population sont farouchement opposées à toute idée de quitter le pays.

– Comment voyez-vous l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, qui seront, reconnues par l'Allemagne, sans doute d'autres pays européens le 15 janvier ?

– Nous regrettons mais nous accepterons cette nouvelle réalité, car nous n'avons jamais contesté le droit à l'autodétermination des Croates et des Slovènes. Nous avons seulement demandé que cela se fasse de façon *légale* et non *illégale*. Nous voulions un divorce négocié. La reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie ne pose pas de problème. Toutefois, nous devons régler en Croatie la question des Serbes. Nous insistons sur la reconnaissance des mêmes droits nationaux, nous n'avons pas de prétentions territoriales.

» Nous avons toujours dit que les territoires de nos voisins ne nous intéressaient pas. Mais nous avons toujours souligné aussi que la position et les droits des Serbes vivant en dehors de la Yougoslavie nous intéressaient beaucoup. De notre point de vue, la Croatie peut être reconnue en tant qu'Etat indépendant dès qu'elle résoudra le problème des Serbes de façon satisfaisante et en accord avec les Serbes vivant là-bas. C'est pour cela que nous avons soutenu l'idée d'un déploiement de « casques bleus » dans les enclaves serbes de Croatie *voyant dans la protection* des Serbes par les Nations unies une garantie qu'il n'y aura plus de guerre et pas de nouveau génocide.

– Si Zagreb est en mesure de garantir le respect des droits nationaux des Serbes de Croatie, ces derniers pourraient-ils rester dans une Croatie indépendante ?

– Compte tenu du passé et du génocide dont ils ont été les victimes pendant la deuxième guerre mondiale, on comprend les craintes des Serbes de Croatie à l'égard d'un Etat indépendant croate. Je crois qu'ils préfèrent un suicide collectif plutôt que de vivre dans un Etat indépendant croate. Surtout lorsque la politique des *dirigeants* croates envers les Serbes ne diffère pas beaucoup de celle menée contre eux pendant *les deux guerres mondiales. C'est* pourquoi il faut que la garantie internationale et la protection des Nations unies durent suffisamment longtemps, dix ou vingt ans peut-être, pour que les émotions se calment, que la prospérité économique reprenne partout et que le régime évolue vers une démocratie.

– Pourquoi le quinzième cessez-le-feu a-t-il davantage de chance de réussir que les précédents ?

– Jusqu'à maintenant, c'est-à-dire jusqu'à l'engagement des Nations unies, les cessez-le-feu avaient été arrachés par la Communauté européenne. A chaque fois l'Allemagne et d'autres pays, comme l'Autriche, menaçaient de reconnaître la Croatie si la guerre continuait. Ce qui revenait à inviter la Croatie à continuer la guerre. Heureusement, lorsque l'ONU s'est engagée énergiquement dans l'« affaire paix », la Croatie a réalisé que poursuivre la guerre ne *payait plus*.

» Parallèlement, il y a eu la déclaration malheureuse de l'Europe offrant à chacune des Républiques la possibilité d'être reconnue. A ce moment-là, la Croatie a réalisé que, avec ou sans la guerre, elle atteindrait son objectif. Cela ne veut pas dire que la reconnaissance prématurée de l'indépendance de certaines Républiques yougoslaves permettra le rétablissement de la paix. Il ne faut pas oublier que l'Europe s'était engagée, à la conférence sur la Yougoslavie, à ne pas reconnaître *l'indépendance des Républiques* yougoslaves avant l'aboutissement de cette conférence. L'abandon de cette politique provoque certains risques dont il faut être conscients. Le 15 janvier peut être un jour décisif *et même fatal si l'Europe ne se rend* pas comtpe de toutes les conséquences d'une politique unilatérale prématurée.

– Est-ce que l'armée fédérale épouse les thèses de la Serbie ?

– L'armée fédérale est yougoslave. Elle n'a pas changé de conception. Ce sont les Républiques sécessionnistes qui l'ont contrainte à dépendre de plus en plus de la Serbie pour pouvoir ensuite l'accuser d'être panserbe. L'important est de souligner que les Serbes n'ont pas leur propre armée et qu'il reconnaissent l'armée fédérale comme la seule force armée légale en Yougoslavie. Leur protection dépend donc d'elle.

» L'armée a toujours essayé de se comporter comme une armée yougoslave, notamment en Croatie, où elle est intervenue pour s'interposer entre Serbes et Croates. Lorsque les Croates ont attaqué l'armée elle s'est contentée de se défendre. Si elle était passée à l'offensive elle aurait pu conquérir la Croatie en moins d'une semaine. »

Propos recueillis par
FLORENCE HARTMANN

Le Saint-Siège reconnaît l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie

CITÉ DU VATICAN

de notre correspondante

« Aujourd'hui, 13 janvier 1992, le Saint-Siège a envoyé une note aux gouvernements des Républiques de Croatie et de Slovénie leur indiquant qu'il reconnaissait leur souveraineté et leur indépendance. » Une autre note, précise le communiqué du Vatican lu le jour même à la presse par le porte-parole adjoint Mgr Piero Pennachini, a été envoyée à Belgrade pour *« l'informer de cette décision »* et *« souligner qu'il n'y a là aucun geste hostile envers la Yougoslavie »*. Le pro-nonce apostolique à Belgrade, Mgr Montalvo, ajoute encore le communiqué, continuera à représenter le Saint-Siège en Yougoslavie.

Cette reconnaissance, *prévue de* longue date, n'a guère surpris. Déjà, comme l'a rappelé Mgr Pennachini au moment de Noël, le Vatican avait opéré en quelque sorte une *« pré-reconnaissance »* des deux Républiques (majoritairement catholiques), assortie, pour être définitive, d'un certain nombre de conditions, parmi lesquelles l'engagement des deux futurs pays souverains à respecter l'Acte final d'Helsinki et les textes instituant les *droits et libertés fondamentales* définis par l'ONU et la CSCE. Le Saint-Siège estimant que la réponse avait été *« rapide »* et *« satisfaisante »*, rien ne s'opposait plus à la reconnaissance finale.

Vive réaction de Belgrade

Mais pourquoi avoir expressément voulu l'annoncer deux jours avant la date butoir du 15 janvier fixée par la Communauté européenne ? Un point sur lequel le porte-parole adjoint est resté plus discret. En général le Saint-Siège s'avance rarement et a plutôt l'habitude de reconnaître des situations déjà « stabilisées ». Mais cette fois il se serait agi, indique-t-on de source vaticane, de marquer publiquement *« le fort soutien »* du Saint-Siège aux deux Républiques, et en particulier à la Croatie.

Il est vrai que Jean-Paul II lui-même n'a guère caché jusqu'ici sa préoccupation pour *« la chère terre de Croatie »* et a implicitement désigné à l'occasion la Serbie comme l'agresseur. Et ce dans les termes les plus vifs.

Après avoir souligné ainsi à plusieurs reprises *« l'humiliation »* que représente pour l'Europe son incapacité à résoudre la crise yougoslave, le pape – qui par deux fois a *envoyé* en mission sur le terrain Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire pour les relations avec les Etats, ainsi que le cardinal Etchegaray – avait samedi dernier, dans son homélie traditionnelle sur l'état du monde, qualifié de *« révoltant »* le *« bombardement systématique des églises et des hôpitaux de Croatie »*.

Prise de position forte, qu'un article sur la Yougoslavie très remarqué à la une de l'*Osservatore Romano* de lundi est venu encore étayer : *« L'indifférence serait intolérable. La voix qui se lève de Rome ignore l'opportunisme, fût-il un* « saint opportunisme », *et refuse la stagnation des intérêts conservateurs. »*

Les idées politiques et surtout les commentaires affichés par l'Eglise de Rome lui avaient déjà valu un net refroidissement dans ses relations avec l'Eglise orthodoxe qui avait pratiquement boycotté le mois dernier le synode extraordinaire des évêques sur l'Europe. Cette fois, en dépit des précautions oratoires prises par le Saint-Siège, son empressement n'a guère été du goût de Belgrade qui a exprimé, l'après-midi même par la voix de son vice-ministre *des affaires étrangères* M. Milan Vares, sa *« forte désapprobation »*. L'initiative du Vatican, a dit M. Vares, est une *« interférence directe dans les affaires intérieures de la Yougoslavie »* et une *« violation des lois internationales »*. Enfin, comme pour mieux marquer cette désapprobation, Belgrade a annoncé lundi que son ambassadeur auprès du Saint-Siège, M. Ivica Mastroko, était relevé de ses fonctions.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

RUSSIE

Le président du Parlement demande la démission du gouvernement

MOSCOU

de notre envoyé spécial

L'état de grâce du nouveau gouvernement de M. Boris Elstine n'aura pas résisté à la mise en œuvre de sa première mesure économique. Même si la popularité personnelle du président russe n'a peut-être pas été atteinte, M. Eltsine a constaté la semaine dernière, lors d'une tournée en province, le mécontentement des foules face à sa politique de libération des prix. *Un* mécontentement qui élargit le cercle des hauts dignitaires du régime en fronde ouverte contre sa politique. Celui qui l'avait lancée, le vice-président Alexandre Routskoï, a encore tenu à signaler, dans une interview ce week-end à l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, que Boris Eltsine ne lui *« dit même plus bonjour »*. Lundi 13 janvier, une attaque en règle est venue également de la part du président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, qui, par deux fois lors de la même journée, a demandé purement et simplement la démission du gouvernement dirigé par M. Eltsine. Ce dernier cumule en effet les fonctions de président et de chef du gouvernement. M. Khasboulatov, qui défendait fermement M. Eltsine avant que ce dernier ne forme, en novembre, son nouveau gouvernement, déclare maintenant que ces ministres sont *« peu efficaces »* et *« peu qualifiés pour réaliser les réformes économiques »*.

Le président du Parlement, qui rentre lui aussi d'une tournée en province – où il raconte avoir assisté à une *« augmentation sauvage et non contrôlée des prix »*, – a estimé que la politique fiscale actuelle *« étranglait les producteurs »* et a préconisé une baisse des impôts.

« Comment parler des impôts alors que nous n'avons pas encore commencé à les collecter ? », lui a répondu M. Egor Gaidar, super-ministre de l'économie. *Tout en estimant « normal »* que le Parlement critique le gouvernement, M. Gaidar a déclaré : *« Je peux vous assurer que le gouvernement n'a aucune intention de démissionner. » « Tout ce qui se passe actuellement*, ajouta-t-il, *est conforme à nos pronostics et reste dans les limites que l'on attendait. Pendant des années nous avons dépensé sans compter et n'importe comment. C'est cela que nous sommes en train de payer aujourd'hui. »*

Quant au principal intéressé, M. Boris Eltsine, il devait s'expliquer jeudi devant le Parlement sur sa politique économique, après avoir démenti mardi qu'il aurait l'intention de démissionner de son poste de premier ministre pour se consacrer à son rôle de président, comme l'affirmait lundi l'agence Interfax. Reprenant sa tournée en province, il a déclaré à Briansk (à quelque 200 kilomètres à l'ouest de Moscou) qu'il défendrait son gouvernement, tout en estimant que ses pourfendeurs ont *« cédé à un moment d'émotion »*. M. Eltsine doit aussi compter avec le mécontentement de pays voisins de la Russie qui subissent les conséquences de son recentrage économique. Ainsi la Russie a-t-elle réduit de 40 % ses fournitures de gaz à la Pologne, et les Estoniens, de même que de nombreux habitants de villes russes, sont privés depuis lundi *de chauffage par manque* de combustible livré par Moscou.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **L'ONU commence l'examen des demandes d'adhésion de l'Ouzbékistan, du Kirghizstan et du Kazakhstan.** – Le Conseil de sécurité des Nations unies a commencé, lundi 13 janvier, l'examen des demandes d'adhésion de l'Ouzbékistan, du Kirghizstan (ex-Kirghizie) et du *Kazakhstan, a indiqué le président* du conseil, l'ambassadeur britannique Sir David Hannay. L'adhésion de ces trois Républiques à l'ensemble du système de l'ONU ne fait aucun doute, souligne-t-on de sources diplomatiques, et devrait être formalisée en février à la reprise de la session de l'Assemblée générale, suspendue le 20 décembre. – *(AFP.)*

EUROPE

POLOGNE : pour protester contre les hausses des prix

Solidarité a organisé une première grève d'une heure

Pour protester contre la hausse du prix de l'énergie, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs polonais ont observé, lundi 13 janvier, une grève d'une heure à l'appel du syndicat Solidarité, qui organisait sa première action revendicative à l'échelle nationale depuis la chute du communisme.

La grève a été *«largement suivie»*, à près de 80 %, en particulier dans les grandes entreprises et les régions les plus touchées par le chômage, selon le syndicat polonais. Le président de Solidarité, M. Marian Krzaklewski, a déclaré lundi à Gdansk que son syndicat ne voulait pas faire tomber le nouveau gouvernement du premier ministre, M. Jan Olszewski.

A la tête d'un fragile cabinet de centre droit, ce dernier a affirmé que l'état *«catastrophique»* de l'économie ne permettait pas d'annuler cette nouvelle hausse des prix, intervenue le 1er janvier. Mais il a téléphoné lundi au président de Solidarité pour l'assurer que le gouvernement examinerait dès mardi les revendications du syndicat. Tacitement soutenu par le président Lech Walesa, ce mouvement est le plus important depuis les grandes grèves d'août 1988 qui ont entraîné la chute du régime communiste. Le porte-parole de M. Lech Walesa, M. Andrzej Drzycimski, a estimé lundi que *«cette grève est le signe que la population est fatiguée par la ligne politique suivie actuellement. Il faut en tirer les conclusions.»* Le cabinet de M. Olszewski a été formé contre les souhaits de M. Walesa.

Une nouvelle grève contre le chômage et la *«situation désespérée de la majorité de la population»* est annoncée pour jeudi, cette fois à l'appel du syndicat ex-communiste OPZZ et du mouvement radical Solidarité 80. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : manifestation communiste pour le 73e anniversaire de la mort de Rosa Luxemburg.** – Quelque cinquante mille personnes, selon la police, ont défilé, dimanche 12 janvier à Berlin, pour rendre hommage aux dirigeants révolutionnaires allemands Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, assassinés le 20 janvier 1919. Les manifestants, qui sont allés se recueillir sur la tombe des deux dirigeants étaient en majorité originaires de l'ex-RDA. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : démission du ministre de la santé.** – Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a accepté, lundi 13 janvier, la démission du ministre de la santé, M. Julian Garcia Valverde. Ce dernier est soupçonné d'avoir été mêlé à une opération immobilière frauduleuse alors qu'il présidait les chemins de fer espagnols (RENFE). En mars 1990, la RENFE avait avancé à l'une de ses filiales, la société Equidesa, 1,8 milliard de pesetas (environ 18 millions de dollars) pour l'achat de terrains à San-Sebastian-de-los- Reyes, municipalité socialiste près de Madrid. Certaines des parcelles, achetées et revendues le jour même par des intermédiaires, avaient été facturées dix fois plus cher à la RENFE. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué par une bombe.** – Un catholique a été tué par l'explosion d'une voiture piégée, lundi 13 janvier, près de Coalisland (centre de l'Ulster), a annoncé la police locale. La bombe avait été placée sous la voiture de la victime, qui n'avait aucun lien avec les forces de sécurité, selon la police. L'attentat n'a pas été revendiqué. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ASIE

Le Pakistan « demeure intéressé » par l'achat d'une centrale nucléaire à la France

nous déclare le premier ministre, M. Nawaz Sharif

Le premier ministre pakistanais était attendu à Paris, mardi 14 janvier, pour une visite officielle de cinq jours, au cours de laquelle il sera reçu par le président François Mitterrand et par Mme Edith Cresson. M. Nawaz Sharif a déclaré, dans un entretien au *Monde*, que la coopération dans les domaines de la défense et du nucléaire serait au cœur de ses conversations avec les responsables français.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

M. Nawaz Sharif, quarante-deux ans, est le chef, moderniste et libéral dans son inspiration économique, de l'IJI, la coalition islamique conservatrice et modérée qui gouverne le Pakistan depuis quatorze mois. Celle-ci l'a emporté largement – dans des élections contestées – sur le Parti du peuple (PPP) après la révocation de Mme Benazir Bhutto.

Juriste devenu spécialiste de finances, M. Sharif a vu son étoile politique monter sous le gouvernement autoritaire du général Zia (1977-1988). Originaire du Pendjab, la province de loin la plus peuplée du Pakistan, il est le premier chef de gouvernement issu de la classe montante des chefs d'entreprise dans un pays où, traditionnellement, les généraux alternent au pouvoir avec les représentants de l'aristocratie foncière.

La visite à Paris de M. Sharif survient moins de deux ans après celle, d'une chaleur remarquée, qu'avait faite au Pakistan, alors dirigé par Mme Bhutto, M. François Mitterrand. Ce long séjour rappellera que, pour être très discrètes, les relations entre les deux pays sont, depuis l'époque du général de Gaulle, demeurées bonnes et ont souvent été excellentes, par-delà les aléas politiques.

En particulier, c'est la France qui a équipé pour l'essentiel la marine pakistanaise, et une partie de sa force aérienne. Islamabad se montre intéressé par l'acquisition éventuelle d'une quarantaine d'avions Mirage 2 000, du fait que les Etats-Unis retardent depuis près d'un an et demi la livraison de soixante F-16 promis (et en partie payés), en raison des craintes que leur inspire la politique nucléaire du Pakistan.

«Nous n'avons pas arrêté d'ordre du jour précis pour nos discussions à Paris. Nombre de thèmes mondiaux, régionaux, bilatéraux devraient être ainsi traités. Et naturellement, des sujets d'intérêt commun et à bénéfice mutuel, telle une collaboration en matière de défense, et des transactions en ce domainepourront être traités», nous a déclaré M. Sharif, quelques heures avant son départ pour la France.

«Dénucléariser l'Asie du Sud»

A trois reprises en un quart de siècle, Paris a eu, par ailleurs, des discussions avancées avec Islamabad à propos d'équipements nucléaires. La France a fourni une centrale au Pakistan à la fin des années 60, mais elle a, depuis lors, par deux fois annulé ou retardé des livraisons promises (1), en raison de craintes de prolifération exprimées par les Etats-Unis. *«Bien que la Chine vienne de signer avec nous un contrat pour construire une centrale de 300 mégawatts, nous demeurons intéressés par la proposition française de nous fournir une usine de 900 mégawatts, car nos problèmes d'énergie sont considérables»*, nous a déclaré M. Sharif.

Il est clair pourtant, à écouter les architectes de la politique étrangère d'Islamabad, que le Pakistan ne considère pas cette affaire comme son absolue priorité. Il ne veut pas y subordonner ses préoccupations de sécurité, autrement dit sa signature éventuelle du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), avec les garanties afférentes au travers de vérifications internationales.

Plus précisément, le Pakistan entend ne pas être le seul pays en Asie du Sud à devoir se plier à des conditions pour pouvoir utiliser pacifiquement l'énergie atomique : *«Ces conditions doivent s'appliquer aussi à l'autre partie»*, autrement dit à l'Inde, le frère ennemi de toujours contre qui le Pakistan a perdu trois guerres en moins d'un demi-siècle d'existence et avec qui les tensions demeurent vives.

Et M. Sharif de rappeler sa proposition du 6 juin 1991 visant à réunir une conférence à cinq (outre les deux pays directement concernés, la Chine, les Etats-Unis, et Moscou) en vue d'aboutir à une dénucléarisation du sous-continent indien. Cette idée, qui a jusqu'ici été sèchement repoussée par New-Delhi, a rencontré un réel écho auprès des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi sollicités, notamment les Etats-Unis. Mais aussi auprès de la France, dont les récentes propositions relatives au contrôle des armements intéressent beaucoup Islamabad, dans la mesure où elles prêtent attention aux préoccupations des pays plus faibles par rapport aux forts. *«Nous sommes prêts à prendre en compte toute proposition équitable et non discriminatoire en vue de dénucléariser l'Asie du Sud»*, prévient-il.

L'Inde, voilà donc bien l'obsession du Pakistan ! Ces jours-ci, les médias locaux bruissent d'informations en provenance du Cachemire, ici dénommé *«occupé»*, c'est-à-dire de l'autre côté de la fameuse *«ligne de contrôle»* séparant les deux parties du territoire âprement disputé depuis 1948. Le premier ministre lui-même, de tempérament pourtant visiblement modéré, trouve des mots durs pour fustiger *«les choquantes violations des droits de l'homme, les atrocités commises par les troupes d'occupation indiennes»* contre une population en révolte. *«Il faudrait bien que le monde entier prenne conscience de ce qui se passe là-bas. Combien de temps le droit à l'autodétermination des Cachemiris, reconnu par l'ONU, pourra-t-il demeurer bafoué ?»*

«Battre le fer»

M. Nawaz Sharif rappelle avoir multiplié les gestes de bonne volonté depuis son arrivée au pouvoir. De fait, quelques progrès ont été enregistrés telle la décision des deux pays, fin décembre, de se communiquer des informations sur leurs sites nucléaires respectifs. *«Les choses bougent, mais pas au rythme que je souhaiterais. A son tour, l'Inde doit prendre des initiatives.»*

Les Etats-Unis, qui ont considérablement réduit leur aide depuis quinze mois, ne seraient-ils pas en train d'établir une alliance préférentielle avec l'Inde ? *«Avec la fin de la guerre froide, le principe même de système d'alliances n'a plus de sens. Quant au Pakistan et aux Etats-Unis, ils ont une longue histoire de relations amicales indépendantes de leurs liens avec tel ou tel pays tiers. J'ai bon espoir que, nos intérêts demeurant communs, nous continuerons à travailler ensemble»*, répond prudemment M. Sharif. Sur sa frontière occidentale également, le Pakistan a quelques sujets de préoccupation. Depuis le coup d'Etat communiste de 1978 et plus encore depuis l'invasion soviétique de décembre 1979, les contrecoups de la situation en Afghanistan se font durement ressentir. Islamabad a non seulement accueilli fort généreusement plus de trois millions de réfugiés, mais aussi aidé d'emblée les moudjahidins en lutte contre le régime communiste de Kaboul, avec une préférence marquée de ses services secrets, chargés du dossier, pour les plus *«durs»*. Le Pakistan a longtemps été perçu comme *«jusqu'auboutiste»* dans son désir de faire triompher ses protégés fondamentalistes. Aujourd'hui pourtant, une certaine lassitude à l'égard de cet interminable conflit est perceptible dans toutes les couches de la société.

« Nous sommes parvenus à convaincre les moudjahidins d'entreprendre des discussions avec les dirigeants de Moscou en novembre dernier. Ce fait devrait démontrer notre sincérité à vouloir travailler pour une solution politique de ce conflit », observe M. Sharif. *«Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Aujourd'hui, tout le monde veut aboutir : les Etats-Unis, l'Arabie saoudite, l'Iran, le Pakistan. Dans six mois, les conditions seront peut-être moins favorables»*, surenchérit le conseiller diplomatique du premier ministre qui participe à l'entretien.

Et d'assurer que *«plus personne n'a observé d'envoi d'armes en Afghanistan»* à travers le Pakistan de la part d'aucun pays. Mais, est-il bien réaliste d'imaginer mettre fin rapidement au conflit si le régime de Kaboul n'est pas, d'une façon ou d'une autre, associé au règlement ? Le président Najibullah doit partir, sinon les moudjahidins ne seront pas d'accord – et le Pakistan non plus – répond en conclusion M. Nawaz Sharif.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) En 1976, la France avait promis la livraison d'une usine destinée à produire de l'uranium enrichi à des fins clairement militaires. Paris a renoncé unilatéralement en 1978 à honorer le contrat, sous la pression de Washington. Les compensations financières viennent de faire l'objet d'un accord pour un montant de 600 millions de francs. Lors de sa visite au Pakistan, M. Mitterrand avait annoncé la fourniture d'une centrale de 900 mégawatts. Paris a lié ce contrat a la signature par Islamabad du TNP.

INDE

Un ingénieur français enlevé au Cachemire il y a trois mois a recouvré la liberté

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

Trois mois après son enlèvement par un mystérieux mouvement séparatiste cachemiri, l'ingénieur français Antonio Silva a réussi à fausser compagnie à ses ravisseurs, dimanche 12 janvier dans la soirée. M. Silva a raconté avoir marché toute la nuit à travers la montagne avant d'être recueilli par une patrouille de police qui l'a raccompagné à Srinagar, capitale de l'Etat. Sa version diffère cependant curieusement de celle du chef de la police locale, qui affirme que l'otage aurait été aperçu lundi matin par des policiers en compagnie de trois hommes armés. Les ravisseurs auraient alors pris la fuite, laissant M. Silva aux mains des forces de l'ordre *(nos dernières éditions du 14 janvier)*.

Employé sur le site du barrage de Doulasti par un consortium d'entreprises françaises, M. Silva avait été enlevé le 14 octobre dernier alors qu'il se rendait sur le chantier, situé dans une vallée reculée du Cachemire. Le mouvement Al Fatah avait revendiqué son enlèvement. En échange de sa libération, cette organisation indépendantiste quasi inconnue demandait l'envoi au Cachemire d'une mission d'Amnesty International chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dont sont fréquemment accusées les forces indiennes.

Des responsables militaires du Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF), un des principaux mouvements indépendantistes, ont affirmé lundi au *Monde* que *«le groupe Al Fatah est totalement inconnu. (...) Nous pensons qu'il a été payé par le gouvernement indien pour enlever M. Silva afin de discréditer la lutte de libération»*, a ajouté son *«commandant en chef»*, Javed Ahmad Mir.

Revendiqué depuis 1947 par l'Inde et le Pakistan, le Cachemire est littéralement en *«état de guerre»* depuis deux ans à la suite du *«soulèvement»* armé des séparatistes musulmans. Certains groupes demandent son rattachement au Pakistan, d'autres se battent pour *«l'indépendance totale»* de la *«patrie cachemirie»*. Depuis janvier 1986, l'insurrection a causé la mort de 3 622 personnes.

BRUNO PHILIP

JAPON

Un proche du premier ministre a été arrêté pour corruption

TOKYO

de notre correspondant

L'arrestation, lundi 13 janvier, pour corruption, de M. Fumio Abe, parlementaire proche du premier ministre Miyazawa, pourrait avoir de graves répercussions politiques, notamment pour le chef du gouvernement. M. Abe, qui fut membre d'un cabinet Kaifu en tant que directeur de l'Agence de développement pour Hokkaido et Okinawa, était en outre, jusqu'au 24 décembre 1991, le chef du clan Miyazawa au sein du parti libéral-démocrate (PLD, conservateur) et l'un des artisans de son arrivée au pouvoir.

C'est la première fois depuis le scandale Lockheed en 1976 qu'un membre du Parlement est interpellé. A l'époque, trois élus avaient été emprisonnés, l'ex-premier ministre Tanaka et deux anciens ministres. Bien que, depuis, de nombreux hommes politiques aient été impliqués dans des scandales, aucun n'avait été arrêté. M. Abe est soupçonné d'avoir reçu – entre 1989 et 1990, alors qu'il était au gouvernement – 80 millions de yens de la société Kyowa, aujourd'hui en faillite, en échange d'informations sur un projet de développement de Hokkaido ; ce qui avait permis à l'entreprise d'acquérir des terrains dont le prix était appelé à augmenter considérablement.

Il semble que les sommes en jeu dans cette nouvelle affaire de corruption soient beaucoup plus importantes (sans doute 1 milliard de yens). Une partie aurait été distribuée à des élus du clan Miyazawa. Le quotidien *Asahi* avance que ce nouveau scandale pourrait, par ses conséquences politiques, dépasser en ampleur l'affaire Recruit, qui avait contraint, en 1987-88, d'abord M. Miyazawa, alors ministre des finances, puis le premier ministre Takeshita, à démissionner. Cet argent aurait en effet pu servir à financer en partie l'arrivée au pouvoir de M. Miyazawa.

PH. P.

DIPLOMATIE

Fin de « la phase de la diplomatie de couloir »

Un compromis permet de débloquer la négociation israélo-palestinienne

Israéliens, Palestiniens et Jordaniens sont parvenus, lundi 13 janvier à Washington, à régler la querelle de procédure qui bloquait depuis décembre les négociations bilatérales de paix au Proche-Orient. *« La phase de la diplomatie de couloir est maintenant terminée »*, a déclaré le porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Achraoui, à l'issue d'une première réunion commune de plusieurs heures entre les chefs des délégations. Les Palestiniens ont remis au cours de cette réunion au chef de la délégation israélienne, M. Eliakim Rubinstein, une lettre demandant au gouvernement israélien de rapporter la récente décision de bannir douze Palestiniens des territoires occupés et de respecter *« toutes les résolutions et recommandations des Nations unies au sujet de colonies de peuplement »*.

WASHINGTON

correspondance

Sous la pression discrète des Etats-Unis, les délégués israéliens et palestiniens ont accepté un compromis mettant fin à l'impasse de procédure créée par le refus des deux délégations de siéger à la même table. Les Palestiniens insistaient toujours pour former une délégation indépendante et ne pas faire partie d'une délégation conjointe avec la Jordanie. Le compromis trouvé lundi prévoit que la délégation jordano-palestinienne sera divisée en deux sous-commissions de onze membres. Il est entendu que, sur les questions intéressant les Palestiniens, les Israéliens négocieront avec un groupe composé de neuf Palestiniens et de deux Jordaniens . Pour les problèmes concernant essentiellement la Jordanie, les Israéliens discuteront avec une autre sous-commission composée de neuf Jordaniens et de deux Palestiniens.

La formule permet ainsi aux deux camps de prétendre avoir marqué un point. *« Les Israéliens ont ainsi admis que seuls les Palestiniens peuvent négocier pour eux-mêmes »*, a déclaré Mme Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne. Il apparaît cependant que les Palestiniens ont fait une concession en abandonnant leur demande initiale d'être considérés comme une délégation indépendante, et non comme une sous-commission ou un groupe de travail de la délégation conjointe jordano-palestinienne. Ils avaient exigé il y a un mois que les Israéliens rencontrent séparément les Jordaniens et eux-mêmes. De son côté, Israël a accepté la formule des deux sous-commissions mais à la condition de maintenir le principe de la délégation conjointe; à sa demande, l'accord prévoit que l'une des trois parties pourra, à tout moment, demander la réunion en séance plénière de celle-ci.

Aucun progrès jusqu'à présent n'a été enregistré concernant les négociations séparées d'Israël avec la Syrie et le Liban . La semaine dernière, les délégués arabes avaient refusé de venir à Washington, *en signe de protestation* contre la décision d'Israël d'expulser douze Palestiniens des territoires occupés. Israël avait alors exercé une pression en soulignant que la délégation israélienne quitterait Washington mercredi, décision qui a été confirmée lundi par l'ambassadeur israélien, M. Shoval. Le chef de la délégation syrienne a protesté vigoureusement en qualifiant l'attitude d'Israël d' *« exercice de futilité »*.

H. P.

En visite au Luxembourg

M. Mitterrand s'est efforcé de dissiper les inquiétudes écologiques du grand-duché

M. François Mitterrand devait achever, mardi 14 janvier, par une conférence de presse sa visite d'Etat de deux jours à Luxembourg, où il a été accueilli lundi par le grand-duc Jean et la grande-duchesse Charlotte.

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

M. Mitterrand en convenait lui-même lundi soir, au cours du dîner qui lui était offert par le couple grand-ducal à l'abbaye d'Echternach : *« C'est bien la moindre des choses »* que la France ait quelques égards pour un petit pays dont elle pollue les rivières et aux portes duquel elle a bâti, réplique des temps modernes à la forteresse de Vanban, la centrale de Cattenom. Il aura fallu bien longtemps cependant pour que le président de la République vienne dire de vive voix aux Luxembourgeois qu'il tient pour *« légitime »* leur souci pour l'environnement, comme il l'a fait lundi soir dans un discours à forte tonalité écologiste.

« La centrale de Cattenom, il m'est difficile de vous dire que je vais la raser. J'en ai hérité comme vous », a-t-il répondu au grand-duc qui venait d'évoquer ce contentieux avec une élégante discrétion. Mais le président a reconnu ce que pouvait avoir *« d'insupportable »* cette présence *« considérée comme dangereuse, qui ne l'est pas en fait mais qui, située à la frontière, est perçue comme une sorte d'impôt psychologique forcé »*. La querelle de Cattenom s'est quelque peu apaisée depuis 1988, la France ayant notamment accepté d'étendre au nucléaire la convention bilatérale d'assistance mutuelle, et de mettre en place un système d'alerte financé par EDF. Mais les Luxembourgeois ne sont pas encore rassérénés. Ils demandent notamment que des arrangements soient trouvés en ce qui concerne le survol aérien du site et réclament un accès direct aux informations relatives à la centrale que M. Mitterrand leur a promis lundi : *« Tout ce qui pourra être fait le sera pour que vous ayez l'information et, le cas échéant, le pouvoir d'intervention contre ce qui pourrait vous paraître un danger nouveau. »* On faisait accessoirement valoir dans l'entourage du président de la République l'intérêt pour la France de régler définitivement ce contentieux avec le grand-duché, importateur potentiel d'électricité française et qui se fournit pour l'instant essentiellement en Allemagne. M. Mitterrand a d'autre part promis que la France se montrerait *« aussi coopérative »* qu'elle l'a été avec les Pays-Bas en ce qui concerne le programme d'assainissement des eaux de rivière traversant en aval le grand-duché. Le grand-duc fit avec une fois encore beaucoup de modestie, allusion à un autre grief qui est tombé lundi : celui que pouvait nourrir un petit pays se sentant tenu pour quantité négligeable par un grand voisin qui ne lui avait pas rendu de visite d'Etat depuis 1972. M. Mitterrand s'est abondamment efforcé de dissiper cette impression dans son discours de lundi soir. Il a rendu un hommage appuyé au grand-duc Jean en qui, a-t-il dit, *« se reconnaît la nation luxembourgeoise »*.

Il a remercié le grand-duché pour le rôle décisif qu'il a joué pendant sa présidence de la Communauté européenne au premier semestre 1991 en élaborant le document qui allait servir de base aux accords de Maastricht. Les deux chefs d'Etat ont naturellement évoqué la mémoire de Robert Schuman, né à Luxembourg, pour illustrer la symbiose entre les deux pays sur les questions communautaires. C'est cette histoire européenne commune qui les pousse aujourd'hui à défendre avec la même véhémence l'un et l'autre le *« polycentrisme »* des institutions européennes, c'est-à-dire, contre les visées de Bruxelles, le maintien du Parlement européen à Strasbourg et de son secrétariat dans la capitale du grand-duché.

M. Mitterrand devait visiter mardi le Musée de l'Etat, offrir à son hôte un déjeuner et recevoir dans l'après-midi la communauté française au Luxembourg.

CLAIRE TRÉAN

Sauf surprise de dernière minute

M. Klepsch (CDU) devrait être élu président du Parlement européen

M. Egon Klepsch (CDU), jusqu'ici à la tête des démocrates-chrétiens rassemblés au sein du Parti populaire européen (PPE), devait être élu, mardi 14 janvier, à la présidence du Parlement de la CEE. Il serait ainsi le premier Allemand et le deuxième représentant de la démocratie chrétienne, après M. Pierre Pflimlin en 1984, à accéder au perchoir de Strasbourg depuis l'élection de l'Assemblée au suffrage universel direct en 1979.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

MM. Jean Defraigne (libéral belge), Roberto Barzanti (Gauche démocratique italienne, ex-PCI), membre de la Gauche unitaire européenne, et Karel Dillen (élu belge du Vlaams blok) appartenant à la formation des Droites européennes présidée par M. Jean-Marie Le Pen, étaient également en lice pour succéder à M. Enrique Baron Crespo (socialiste espagnol). Sauf surprise de taille, ces candidatures n'étaient pas susceptibles de perturber le déroulement d'un scénario prévu depuis longtemps.

L'élection en juillet 1989 de M. Baron Crespo avait permis à M. Klepsch de préparer l'avenir. Au terme d'un accord avec les socialistes, il avait été convenu qu'un démocrate-chrétien devait succéder au représentant du PSOE. M. Jean-Pierre Cot (PS), président du groupe socialiste, publiait le 8 janvier dernier un communiqué qui confirmait ses engagements d'il y a deux ans et demi : *« Les conditions sont réunies pour une alternance à la présidence du Parlement »* (...). *Le groupe socialiste ne présentera donc pas de candidat pour la seconde moitié de la législature et accueille favorablement la candidature présentée par le Parti populaire européen. »*

En obtenant un vote majoritaire au sein de sa formation sur cette position, M. Cot a mis fin aux velléités des travaillistes britanniques de présenter leur propre candidat. En échange de leurs suffrages en faveur de M. Klepsch, les socialistes devaient avoir le soutien des démocrates-chrétiens pour gagner la présidence de près de la moitié des vingt commissions existantes alors qu'ils ne représentent que 35 % des sièges de l'Assemblée. En raison du nombre des députés socialistes (cent quatre-vingts), le premier groupe dans l'hémicycle, et de celui du PPE, le deuxième avec cent vingt-huit membres depuis l'adhésion en décembre dernier de M. Valéry Giscard d'Estaing et de trois autres anciens représentants du groupe libéral, la partie semblait jouée d'avance.

Même si les élus du Labour restaient très réticents à voter pour le candidat démocrate-chrétien et si quelques *« déchets »* étaient à prévoir dans les rangs du PPE, *« pour des raisons personnelles »*, expliquait Mme Nicole Fontaine (CDS) à la veille du scrutin, M. Klepsch ne *devrait pas* avoir *trop de difficultés* pour obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. D'autant que le Rassemblement des démocrates européens (RDE), présidé par M. Christian de La Malène (RPR), et les conservateurs britanniques étaient aussi favorables à la désignation de l'élu de la CDU. La position des tories, qui sont en nombre réduit depuis les dernières élections européennes (34 sièges), est parfaitement compréhensible puisqu'ils ont demandé leur adhésion à la formation démocrate-chrétienne.

En réalité, seule la candidature libérale pouvait quelque peu fausser les calculs de M. Klepsch et de ses alliés. Indépendamment du fait que M. Klepsch n'apparaît pas pour M. Yves Galland (Parti radical), le successeur de M. Giscard d'Estaing à la tête du groupe libéral, comme *« une personnalité en mesure de rehausser le prestige du Parlement »*, les libéraux ne sont pas très heureux que quatre de leurs membres les aient quittés pour gonfler les effectifs du PPE et surtout que tout le montage pour l'élection du président se soit concocté sans eux. Voilà plus d'une décennie que M. Klepsch attend son heure. Candidat malheureux en 1982 contre M. Piet Dankert (socialiste néerlandais) alors que la droite était majoritaire dans l'hémicycle, le représentant de la CDU a depuis patiemment préparé le terrain en participant activement à toute la «cuisine» du Parlement. Sous ses allures de «bon gros», il est un grand travailleur et un superbe organisateur qui a toujours conduit avec autorité la troupe *démocrate-chrétienne.*

MARCEL SCOTTO

□ **CUBA : appels à la clémence pour trois condamnés à mort.** – Amnesty International a lancé, lundi 13 janvier, un appel à la clémence au régime de La Havane pour les trois Cubains exilés aux Etats-Unis, condamnés à mort après être rentrés clandestinement dans leur pays avec des armes et des explosifs (*le Monde* du 14 janvier). Le gouvernement américain, qui a nié tout lien avec les trois hommes, a jugé la sentence *« disproportionnée »* par rapport aux faits qui leur sont reprochés. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

□ **KOWEIT : l'opposition juge insuffisante la levée de la censure.** – Le Forum démocratique, a jugé insuffisante, lundi 13 janvier, la levée de la censure préalable sur la presse (*le Monde* du 14 janvier). Il demande que soit appliqué le code de la presse non remanié. Ce code établi en 1962, a été amendé en 1986 après la dissolution de l'Assemblée nationale, et cet amendement donne au gouvernement le droit de suspendre un périodique alors que cela ne pouvait être décidé, à l'origine, que par un tribunal. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TCHAD : après l'attaque de rebelles dans l'Ouest

Une dizaine de personnes ont été exécutées à N'Djamena

Une cinquantaine d'arrestations, une dizaine de personnes exécutées, dont certaines atteintes d'une balle dans le dos... Tel est, selon de nombreuses personnalités politiques et la Ligue tchadienne des droits de l'homme, le bilan des représailles menées entre le mercredi 8 et le samedi 11 janvier par le régime tchadien à N'Djamena, à la suite de l'attaque perpétrée fin décembre et début janvier par des partisans de l'ancien président Hissène Habré dans la région du lac Tchad.

Premières victimes de ces représailles : les membres du Rassemblement pour le développement et le progrès (RDP), un mouvement politique né fin décembre 1991; huit de ses membres ont été interpellés et trois de ses membres fondateurs ont été tués, dont M. Mamadou Bisso, directeur général de la Société tchadienne d'eau et d'électricité, dont l'exécution a donné lieu à *« des scènes de barbarie »*, selon l'agence Reuter.

Selon le gouvernement, qui reconnaît quatre morts et dix-huit arrestations et accuse les victimes de *« connivences »* avec les rebelles. des stocks d'armes auraient été découverts aux domiciles des personnes interpellées. M. Loi Mahamat Choua, président du RDP, joint par téléphone, assure que son parti *« n'est mêlé d'aucune façon aux agissements de ceux qui ont attaqué le pays »*.

Nommé maire de N'Djamena il y a un an par Idriss Déby, cet ancien ministre des transports de Hissène Habré affirme que le RDP *« n'a rien à voir »* avec le dictateur déchu et que ses membres sont *« tous des pacifistes, qui n'avaient pas de caches d'armes »*. *« En présentant ces gens-là comme des va-t-en guerre, le gouvernement a monté un scénario de toutes pièces*, estime un observateur, *il s'en est pris au RDP parce que c'est le seul parti qui ait une crédibilité certaine. »*

La menace zagawa

La France, qui a «sauvé» le gouvernement d'Idriss Déby en se portant massivement à son secours le 3 janvier, lors de l'attaque des partisans de Hissène Habré, a fini par hausser le ton. *« La France ne peut accepter les exactions perpétrées contre les droits de l'homme*, a déclaré lundi à Paris le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard. *La France avait soutenu dès l'origine M. Déby dans sa démarche démocratique. Notre soutien dépend de la poursuite de ce processus démocratique. »*

Pris en flagrant délit de non-respect des droits de l'homme, Idriss Déby se trouve, en outre, confronté à la colère des Zagawas, l'ethnie qui l'avait aidé à accéder au pouvoir en décembre 1990. Trois membres de la puissante famille zagawa Hagar ont été arrêtés samedi. Selon une source proche du gouvernement, des responsables militaires zagawas auraient lancé un ultimatum au chef de l'Etat en leur demandant de les libérer.

Côté français, on craint le retour à N'Djamena des combattants zagawas envoyés dans la région du lac Tchad pour repousser les rebelles : ceux-ci risquent de réclamer leur « butin », à savoir la liberté de continuer à piller, comme ils l'ont fait tout au long de l'année 1991, et la mainmise sur les rouages de l'Etat. Une perspective qui complique la tâche que la France s'est dévolue en s'engageant dans la restructuration de l'armée tchadienne. Nul doute que Paris devra incessamment prendre une décision. Or la marge de manœuvre est étroite, entre l'abandon du Tchad, et la poursuite de l'aide à un régime qui, apparemment, a besoin d'être «encadré» de près pour respecter ses engagements.

MARIE-PIERRE SUBTIL

PROCHE-ORIENT

Les otages au Liban

La France est intervenue pour le retour du corps de Michel Seurat

A la suite de la publication dans *le Monde* du 11 janvier d'une lettre de Mme Marie Seurat adressée le 23 décembre 1991 à M. Roland Dumas, et dans laquelle la veuve de l'otage français décédé au Liban s'étonnait du manque d'initiatives des autorités françaises pour obtenir la restitution du corps de Michel Seurat, un porte-parole du ministère des affaires étrangères nous a déclaré que les responsables du Quai d'Orsay *« ont multiplié les contacts avec tous ceux qui peuvent aider dans cette affaire : M. Roland Dumas lors de son voyage à Beyrouth, le secrétaire général du ministère, M. François Scheer, lors de son récent voyage à Téhéran »*. *« Le ministre des affaires étrangères a également évoqué ce dossier avec M. Boutros-Ghali, samedi 11 janvier, dans le cadre des efforts accomplis par le secrétaire général des Nations unies pour résoudre l'affaire des otages dans tous ses aspects »*, a ajouté le porte-parole, en précisant que *« tous ces contacts ont été portés à plusieurs reprises à la connaissance de Mme Seurat et récemment encore, en réponse à sa lettre du 23 décembre. »*

POINT/LES DEMANDEURS D'ASILE

Un droit et ses limites

Le droit d'asile est-il menacé en France ? La question est posée par plusieurs associations humanitaires, alors que des demandeurs déboutés – des Kurdes de Turquie essentiellement – font la grève de la faim dans plusieurs villes parce qu'ils n'ont pas obtenu la régularisation de leur statut.

La France a connu ces dernières années une forte augmentation du nombre des demandeurs d'asile. Des mesures énergiques ont été prises depuis 1989 pour accélérer l'examen des dossiers, mais cela n'a pas réglé le sort des déboutés.

En Allemagne, 250 000 étrangers ont demandé l'asile en 1991, soit cinq fois plus qu'en France.

Cela s'explique par l'ouverture des frontières de l'Est, ces dernières années, mais aussi par une législation très libérale. La forte poussée xénophobe qui se manifeste outre-Rhin est directement liée à la question des réfugiés, qui ne pourra se résoudre sans une harmonisation des politiques européennes.

A Paris, le Parlement doit examiner dans les prochains jours un projet de loi visant à contrôler un peu plus l'entrée des étrangers en France : instauration d'amendes pour les compagnies aériennes débarquant des passagers sans papiers et légalisation de la «zone internationale» où les demandeurs d'asile sont placés en attendant une autorisation d'entrée sur le territoire.

L'accélération des procédures n'a pas réglé le sort des déboutés

Grèves de la faim, expulsions discrètes, proclamations solennelles. Le droit d'asile en France, objet de référence et de révérence, nourrit ces temps-ci une chronique chaotique, aux marges du brûlot permanent de l'immigration. De 20 000 en 1981, le nombre des demandeurs d'asile est passé à 50 000 en 1991. Les Turcs, les Zaïrois, les Sri-Lankais, les Maliens et les Chinois forment plus de la moitié des candidats à l'asile. Au total la France héberge 191 000 réfugiés statutaires, sans compter les déboutés qui se maintiennent sur le territoire, et dont le nombre est estimé entre 60 000 et 100 000.

Cette évolution s'explique d'abord par la confusion entre asile et immigration. Ceux qui frappent aux portes de la France, «patrie des droits de l'homme» ne sont plus seulement les victimes des dictatures de l'Est ou du Sud, auréolés de la triste gloire des bannis. Depuis l'arrêt de toute immigration officielle en 1974, le statut de réfugié est l'une des rares portes restées entrouvertes pour les pauvres et les opprimés du monde entier, en France comme dans les autres pays d'Europe.

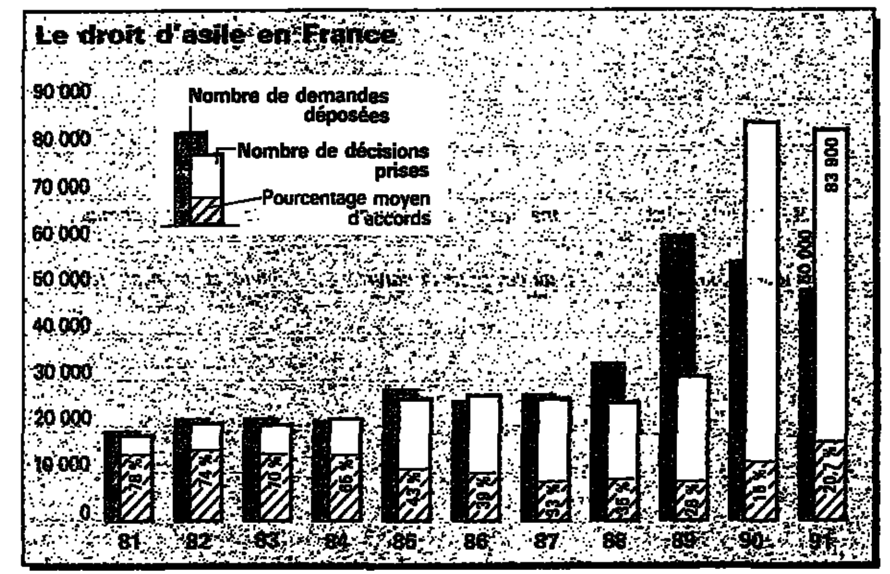
La situation actuelle trouve aussi *sa source dans l'imprévoyance des* gouvernements successifs qui ont laissé l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) travailler à méthodes et à budget constants alors que la demande explosait. Jusqu'en 1989, l'instruction d'une demande pouvait durer des années. Les candidats comptaient sur cette lenteur, bien connue à l'étranger. Et lorsque le refus leur était signifié, ils avaient déja pris racine en France et leur expulsion paraissait humainement impossible.

Le gouvernement Rocard en triplant le budget de l'OFRA a montré sa volonté de traiter le problème. Désormais, les dossiers sont systématiquement informatisés et les empreintes digitales des demandeurs sont enregistrées par scanner, ce qui permet de débusquer les 5 % de demandes multiples. De 30 000 décisions rendues en 1989, on est passé à près de 84 000 l'année dernière, si bien que le stock de demandes anciennes en instance est aujourd'hui éclusé. En 1990, le délai moyen d'instruction des demandes par l'office était réduit à cinquante et un jours, l'objectif fixé par le gouvernement étant d'arriver à une décision, recours compris, en six mois en moyenne.

Ces performances administratives se sont cependant traduites par des décisions expéditives, selon les associations de défense du droit d'asile, qui ne décolèrent pas contre les *«procédures TGV»*. La direction de l'OFPRA, elle, estime que sa nouvelle organisation lui permet désormais de *«passer du quantitatif au qualitatif»*. Mais les progrès sont lents. Alors que 27 % seulement des demandeurs sont actuellement entendus personnellement – les autres décisions étant prises sur dossier, – l'objectif de l'office est de parvenir à 50 % en 1992. Un autre objet de critique concerne l'accueil des demandeurs d'asile dans les aéroports, où ils sont placés par la police dans une «zone internationale» et peuvent être remis discrètement dans un avion avant même d'avoir pu déposer un dossier à l'OFPRA. Une pratique que les associations jugent contraire à la convention de Genève.

L'amélioration du système de gestion des demandes ne résout cependant pas la question du sort des dizaines de milliers de personnes déboutées. Sous cet angle, l'OFPRA et la commission des recours sont des machines à produire des déboutés, puisque 80 % des décisions prises en 1991 ont été négatives, cette moyenne recouvrant de larges disparités *selon les pays d'origine*. La douloureuse question des demandeurs déboutés après plusieurs années d'attente, dont le gouvernement a dû se saisir après les grèves de la faim du printemps dernier, a été partiellement réglée par la circulaire du 23 juillet 1991 qui permet la «régularisation exceptionnelle», sous condition d'insertion sociale et professionnelle. Sur les 50 000 demandes de régularisation déposées, seules 20 000 ont déjà été traitées et 7 000 ont été accueillies favorablement. Le gouvernement, tout en réaffirmant régulièrement son attachement au droit d'asile, s'est employé ces derniers mois à mettre en place des mesures dissuasives. L'instauration de visas de transit pour les passagers faisant escale en France, la suppression de l'autorisation de travail pour les demandeurs, dont le dossier est en instance font partie de la panoplie. Va s'y ajouter la loi d'application de la convention européenne de Schengen, en cours d'examen, instaurant des amendes pour les compagnies aériennes transportant des étrangers en *situation* irrégulière, qui risque de rendre difficile l'arrivée des persécutés politiques dont on a confisqué les papiers. L'amendement à ce texte légalisant la «zone internationale» *(lire ci-dessous)* va dans le même sens. Le fléchissement de la demande d'asile en France en 1991, qui contraste avec la tendance observée dans d'autres pays européens, pourrait traduire les premiers effets de cette politique.

PHILIPPE BERNARD



Le nombre de décisions (positives ou négatives) prises chaque année peut être supérieur à celui des demandes, en raison du retard accumulé dans le traitement des dossiers. Un candidat au statut de réfugié peut faire l'objet de plusieurs décisions.

Le parcours du candidat

Il existe deux manières d'obtenir l'asile politique en France. La première consiste à formuler une demande auprès d'un consulat de France à l'étranger. C'est le cas des refugiés du Sud-Est asiatique venus dans le cadre de procédures organisées depuis les années 70. Le visa qui peut alors être délivré donne droit à un titre de séjour valable six mois.

La deuxième formule, la plus courante, concerne les étrangers déja arrivés en France, régulièrement ou non. La majorité des demandes n'est pas formulée par des voyageurs dans les aéroports mais par des personnes déjà entrées sur le territoire. Si le demandeur d'asile est entré irrégulièrement sur le territoire, il doit se rendre sans délai dans une préfecture pour formuler sa demande. Au vu de celle-ci, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) délivre un bon de dépôt qui permet d'obtenir de la préfecture un récépissé de demande de titre de séjour valable trois mois, renouvelable pendant toute la durée de la procédure. Ce récépissé est nécessaire pour obtenir une allocation de subsistance de 2 000 F et l'allocation d'insertion de 1300 F par mois pendant un an, mais n'ouvre plus droit au travail depuis septembre 1991.

Si l'OFPRA répond favorablement à la demande, il délivre un certificat de réfugié valable trois ans et renouvelable. Le statut de réfugié donne droit automatiquement à la carte de résident de dix ans, valant autorisation de séjour et de travail.

Si l'OFPRA rejette le dossier, le demandeur d'asile peut, dans un délai d'un mois, faire appel devant la Commission de recours des réfugiés, qui infirme environ 7 % des décisions de l'Office. Les décisions de cette juridiction composée d'un conseiller d'Etat, d'un représentant de l'OFPRA et d'un autre du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies peuvent ensuite faire l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

Si la commission de recours confirme le rejet du dossier, la préfecture adresse à l'intéressé une «invitation à quitter le territoire dans un délai d'un mois». Si l'étranger n'obtempère pas, il fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Un dernier filet de sécurité est constitué par la circulaire Pandraud de 1987 qui permet au ministre de l'intérieur de régulariser un débouté qui craint d'être exposé, dans son pays d'origine, *«à des risques sérieux pour sa sécurité ou sa liberté»*.

Dans le cas où le demandeur d'asile se présente à la frontière – à Orly ou Roissy le plus souvent, – la police de l'air et des frontières (PAF) enregistre sa demande. La décision de l'admettre ou non sur le territoire français est prise par le ministère de l'intérieur après consultation du ministère des affaires étrangères et, éventuellement, du HCR. Depuis le 1er octobre dernier, des agents de l'OFPRA présents aux aéroports de Paris auditionnent les demandeurs d'asile et formulent une première proposition, mais les organisations humanitaires n'ont pas été autorisées à participer à l'accueil.

En attendant la décision du ministère de l' intérieur, l'étranger est maintenu en *«zone internationale»*, constituée par des salles de l'aéroport ou certains hôtels (Arcade à Orly et Roissy), où la législation française ne s'applique pas. C'est ce «sas d'entrée» en France que le gouvernement souhaite légaliser en faisant voter l'amendement Marchand déposé précipitamment le 21 décembre 1991 à l'Assemblée, qui vise à autoriser la rétention administrative des étrangers non admis sur le territoire pendant trente jours.

Si la décision est négative, un jour franc est laissé pour exécuter l'éloignement du territoire, mais un délai beaucoup plus long est parfois nécessaire en fonction de la fréquence des vols. Les conventions de Schengen et de Dublin prévoient qu'à partir du 1er janvier 1993, date de la suppression des contrôles aux frontières intérieures de la CEE, le refus opposé par l'un des Etats membres vaudra refus de l'ensemble des pays européens signataires. Mais si le demandeur d'asile est admis sur le territoire français, la PAF lui délivre un sauf-conduit qui lui permet de déposer sa demande de statut de réfugié dans une préfecture, où on lui délivrera une autorisation provisoire de séjour.

Un Haïtien en semi-clandestinité

«Plutôt la police que les tontons macoutes»

Cultivateur en Haïti jusqu'en 1989, D. vit aujourd'hui terré au fin fond de la banlieue parisienne, dans une minuscule chambre dont il ne sort que pour aller au travail. Il évite les grandes gares et les stations de métro trop fréquentées où un contrôle de police risquerait de révéler sa situation illégale. D. est l'un des demandeurs d'asile déboutés qui préfèrent vivre illégalement en France plutôt que de rentrer dans leur pays d'origine.

En novembre 1989, D. se présente dans les locaux de l'OFPRA pour solliciter le statut de réfugié politique, expliquant les circonstances qui l'ont amené à fuir son pays. Il présente sa carte de militant d'un comité pour la démocratie d'obédience chrétienne connu en France pour être proche de la théologie de la libération. Il dit avoir été repéré dans des réunions politiques, et avoir échappé aux policiers venus l'arrêter à son domicile. Il produit même un mandat d'arrêt à son nom qu'il a, dit-il, subtilisé aux policiers venus l'arrêter.

Grace à *«un homme d'affaires»*, il a quitté Haïti sans attirer l'attention des douaniers, au moment où son frère, qui poursuivait les mêmes activités politiques, venait d'être assassiné. Voici D. à Bruxelles, puis à Paris. Après le passage réglementaire à la préfecture de police, il s'entre*tient en créole avec un agent de* l'OFPRA sans être certain d'avoir bien été compris.

La réponse arrive moins d'un mois plus tard. Négative. L'OFPRA indique à D. qu'il n'apporte *«aucun élément pouvant laisser croire à la réalité des faits allégués»*. La carte d'appartenance à un parti politique, le mandat d'arrêt et l'acte de décès de son frère qu'il a présentés ont même été jugés *«d'une authenticité extrêmement douteuse»*. La commission des recours confirmera le rejet six mois plus tard.

Entre-temps, D. a trouvé du travail, un emploi de terrassier légal et déclaré, payé au SMIC. Il descend dans les égouts, là où *«les Français ne veulent pas aller car c'est trop salissant»*. En janvier dernier, une nouvelle demande auprès de l'OFPRA se heurte à un nouveau refus. Depuis lors, D. a peut-être été visé par une *«invitation à quitter le territoire»*. Mais il a changé d'adresse et vit dans la semi-clandestinité, sans même l'espoir d'une régularisation exceptionnelle à laquelle il ne peut prétendre. *«Plutôt la police française que les tontons macoutes»*, résume D. sans se départir de son sourire confiant, *«parce que Dieu, lui, me protège, quand les hommes me refusent l'asile»*.

Ph. Be.

Qu'est-ce qu'un réfugié ?

Si la France n'est pas le seul pays européen à subir la pression des demandeurs d'asile, l'Europe n'est pas – loin de là – le continent le plus touché par le phénomène. Les quelque quinze millions de réfugiés recensés dans le monde se trouvent essentiellement en Asie (sept millions) et en Afrique (quatre millions). Ce sont surtout des pays pauvres, sans infrastructures d'accueil, qui accueillent les cohortes d'hommes, de femmes et d'enfants chassés de chez eux par les guerres, les persécutions ou simplement la famine. Leurs frontières s'ouvrent à des groupes entiers, alors que les pays européens s'en tiennent à des examens cas par cas, selon des critères précis.

«Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République», affirme la Constitution française. Il ne s'agit donc que des militants politiques déjà victimes de persécutions. Avec une notion aussi restrictive, peu de demandeurs d'asile obtiendraient aujourd'hui satisfaction. Mais la France a également ratifié la convention de Genève du 28 juillet 1951 (complétée par le protocole de New-York du 31 janvier 1967) qui, elle, donne une définition beaucoup plus large du terme de réfugié : il s'agit de toute personne qui, *«craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays»*.

La Convention de Genève elle-même est interprétée de manière souple par le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), ainsi que par les pays de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Pour ces derniers, un réfugié est *«toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événement troublant gravement l'ordre public* [...], *est obligée de quitter sa résidence habituelle»*.

La convention de Genève – ratifiée au fil des ans par plus d'une centaine de pays – avait été établie au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Elle était conçue pour des réfugiés européens, dans un climat de guerre froide. Depuis lors, beaucoup de nations ont accédé à l'indépendance, le monde s'est sensiblement rétréci grâce aux progrès des transports, et le conflit Est-Ouest a perdu toute signification.

Faut-il retoucher le texte de 1951, pour l'adapter au monde d'aujourd'hui ? Certains le pensent. Ce n'est pas l'avis des responsables du HCR, qui craignent un effet boomerang : en remettant le texte en question pour l'assouplir, ne va-t-on pas donner à des Etats la possibilité d'introduire, au contraire, des amendements restrictifs ?

Dans les pays européens, la pression est forte, non pas pour remettre en question la convention de Genève, mais pour durcir les réglementations nationales d'application. L'afflux des demandeurs d'asile est à l'origine d'un changement de climat. Au milieu des années 70, les Chiliens qui fuyaient le régime de Pinochet étaient accueillis à bras ouverts en France. Nul ne songeait à leur refuser le statut de réfugié. On s'honorait au contraire de leur présence, sans les soupçonner un seul instant de vouloir s'installer. Par la suite, les boat-people vietnamiens ont bouleversé l'opinion, et il ne serait venu à l'idée de personne de les rejeter à la mer. On trouvait même normal d'aller à leur rencontre pour les accueillir.

Aujourd'hui, qui est encore susceptible d'émouvoir les Français ? Les demandeurs d'asile ont mauvaise presse. Ils passent pour des immigrés déguisés, cherchant à entrer par la fenêtre parce que la porte est fermée. La plupart des candidats sont d'ailleurs déboutés et invités à quitter le territoire national. Ceux qui refusent d'obtempérer vont grossir le nombre des clandestins et ajoutent ainsi à la confusion entre immigrés et réfugiés.

Les défenseurs du droit d'asile se trouvent aujourd'hui devant un difficile dilemme. Ils doivent se battre contre une conception étroite de la définition de réfugié, car la frontière entre persécution et misère n'a jamais été aussi floue. Mais ils doivent, en même temps, veiller à maintenir la spécificité du réfugié, pour que le droit d'asile ne perdre pas toute signification.

ROBERT SOLÉ

Une militante turque

«On cherche d'abord à fuir»

«On se réveille et on voit des tanks dans la rue, des soldats aux carrefours.» Ce 12 septembre 1980, la Turquie bascule dans l'état de siège, et S., vingt-cinq ans, va tourner une page de sa vie. Journaliste au quotidien libéral *Cumhuryet* et militante d'extrême gauche, elle n'apprécie guère de devoir soudain soumettre ses articles au colonel qui s'est installé dans la rédaction. Surtout, ses activités politiques publiques, désormais illégales, lui font craindre l'arrestation.

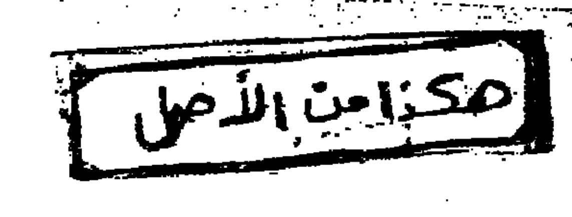
Des amis, son compagnon sont arrêtés. Survient le temps des fusillades, des descentes de police, des fausses pièces d'identité. Partir, ou risquer la prison ? Elle choisit l'Angleterre dont elle connaît la langue et où son journal la nomme correspondante. *«Je pensais partir pour quelques mois. Etre réfugié n'est pas un projet conçu à l'avance. On cherche d'abord à fuir; ensuite, on voit.»*

De fait, elle rentre imprudemment à Istanbul en mai 1981 pour renouveler son passeport. On le lui refuse. Seul un «piston» lui permet de quitter son pays. Elle prend un avion pour Paris, *«attirée par la gauche au pouvoir»*. Elle obtient le statut de réfugié politique sans difficulté, en quelques mois.

«A l'époque, on était reçu humainement. Ils n'avaient pas pensé à demander des certificats de torture.» «Si j'arrivais aujourd'hui, on me prendrait pour une immigrée économique», assure-t-elle. Débarquée à Paris avec un unique numéro de téléphone, celui d'un compatriote, réfugié depuis le coup d'Etat de 1971, auquel elle *apporte des vêtements, S. gagne sa vie* de sa plume, écrit en anglais, apprend le français qu'elle maîtrise aujourd'hui si bien qu'elle peut servir d'interprète. Mais elle refuse de tenir sa situation pour exemplaire. *«Après dix ans en France, des intellectuels continuent de travailler dans des ateliers de confection.»*

S. travaille aujourd'hui pour les associations humanitaires, met son énergie au service des Kurdes *«qui subissent une répression accrue du gouvernement turc et sont maintenus dans le sous-développement»* mais que la France cherche à expulser *«parce que la seule preuve des persécutions qu'ils subissent consiste à dire :* «je suis kurde»». Alors elle se bat pour les déboutés du droit d'asile. Rentrer au pays ? La Turquie de 1991 lui semble insuffisamment démocratique, et puis, conclut-elle, *«on ne peut pas rester debout si l'on vit seulement dans l'attente du retour»*.

Ph. Be.



POLITIQUE

La ratification des accords de Maastricht

L'Elysée précise le sens de «l'engagement de responsabilité» du chef de l'Etat

Le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, s'est étonné, lundi soir 13 janvier, à Luxembourg, en marge de la visite officielle effectuée par M. François Mitterrand au grand-duché, de l'intention de démissionner prêtée par une partie de la presse au président de la République en cas de refus du Parlement ou des électeurs français de ratifier les accords de Maastricht.

L'étonnement de M. Jean Musitelli renvoyait à certains des commentaires suscités par l'un des propos tenus par M. Mitterrand, dimanche, sur RTL : *«Je ne me porte garant de rien. Simplement, j'engage ma responsabilité politique, celle du gouvernement, celle de ce qui apparaît quand même comme une majorité de Français, et il appartiendra aux citoyens de choisir selon une procédure constitutionnelle à déterminer.»* C'est ainsi, par exemple, que le *Quotidien de Paris* titrait, lundi, en première page : «Mitterrand : l'Europe ou je pars.»

Réfutant une telle analyse, M. Musitelli a affirmé : *«Je me frotte les yeux lorsque je vois certaines interprétations qui ont été faites de cette phrase totalement retirée de son contexte.»* Le porte-parole de l'Elysée a précisé que ladite phrase ne visait qu'à *«expliquer»* que M. Mitterrand avait, en effet, *«engagé»* sa *«responsabilité politique»* en négociant au nom de la France à Maastricht.

Depuis qu'il multiplie ses explications sur la portée de ces accords, M. Mitterrand prend soin de répéter qu'il veut éviter de donner au débat sur la question européenne la moindre dimension de politique intérieure et surtout pas, quelle que soit la procédure utilisée – référendum ou pas, – le moindre caractère plébiscitaire. Il n'en court pas moins le risque politique d'entretenir lui-même une certaine confusion, et donc de fournir des arguments à l'opposition, quand il donne un tour particulièrement grave à son propos, comme il l'a fait, le 11 janvier, aux Rencontres nationales pour l'Europe, en indiquant qu'il considérerait un éventuel *«refus»* des accords de Maastricht comme *«un drame national»*.

Le président du RPR, M. Jacques Chirac, n'a pas manqué l'occasion qui s'offrait à lui de réclamer à nouveau le départ du président de la République : *«Un régime usé, décrédibilisé auprès de l'opinion, sans idéologie ni réponse face aux difficultés réelles que rencontrent les Français ne peut que jouer à fond la carte européenne de la diversion et tenter à nouveau de diviser les Français»*, a déclaré, lundi, le maire de Paris en estimant que la stratégie de l'Elysée *«a fait long feu»*.

Le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, a fait de même, sur Antenne 2, en soulignant que si M. Mitterrand *«transformait par un certain nombre d'interventions et d'engagements le débat sur l'Europe»* en *«une sorte d'approbation personnelle, le débat changerait complètement de nature»*.

Comme M. Mitterrand a bien l'intention d'intervenir encore pour insister sur les enjeux des accords de Maastricht, cela promet assurément une campagne très «personnalisée»...

A. R.

François Mitterrand entre de Gaulle et Pompidou

Nous ne sommes ni en 1969, année du référendum gaulliste sur la régionalisation et la réforme du Sénat, ni en 1972, année du référendum de Georges Pompidou sur l'élargissement de la Communauté européenne. Les propos tenus par M. Mitterrand ces derniers jours ne permettent pas encore de savoir si le président de la République recourra au référendum pour faire ratifier *le traité européen de Maastricht* ou s'il poursuivra la procédure parlementaire jusqu'à la réunion *du Congrès. Toutefois le chef de* l'Etat a affirmé qu'il a *«engagé la France, sa responsabilité politique et celle du gouvernement»* sur la ratification (*le Monde* du 14 janvier).

En 1969, dans le discours qu'il prononce à Quimper le 2 février, le général de Gaulle annonce qu'il consultera le peuple au printemps par la voie du référendum, mais il ne précise pas le degré de son engagement personnel. Ce n'est que le 10 avril, avant l'ouverture de la campagne officielle, que de Gaulle, au cours d'un entretien télévisé avec le journaliste Michel Droit, précise : *«Il ne peut y avoir le moindre doute à ce sujet. De la réponse que fera le pays à ce que je lui demande va dépendre évidemment, soit la continuation de mon action, soit aussitôt mon départ.»*

Il rappelle les différents référendums auxquels il a procédé depuis 1958 et en tire une règle générale : *«Ainsi maintes fois un problème national capital a-t-il été résolu par le recours direct au droit souverain de la nation. En chacune de ces occasions, ayant confiance en elle, je lui ai demandé si elle avait confiance en moi.»* Enfin, le 25 avril, à l'avant-veille du scrutin, il insiste en disant : *«Si je suis désavoué par une majorité d'entre vous, solennellement, sur ce sujet capital, et quels que puissent être le nombre, l'ardeur et le dévouement de l'armée de ceux qui me soutiennent et qui, de toute façon, détiennent l'avenir de la patrie, ma tâche actuelle de chef de l'Etat deviendra évidemment impossible et je cesserai aussitôt d'exercer mes fonctions.»* Le 27 avril, le *«non»* l'emportant avec 52,4 % des suffrages, le général publie dans la nuit même le communiqué annonçant son départ.

En revanche, aussi bien en 1972, à propos de l'élargissement du marché commun qu'en 1973, sur la réduction du mandat présidentiel, Georges Pompidou ne lie, à aucun moment, son sort aux résultats de la consultation. Sans minimiser l'enjeu du scrutin, il entend le limiter à son objet même. Il insiste cependant dans toutes ses allocutions pour demander aux électeurs d'accorder *«à l'Europe»* une *«imposante majorité»* en votant par un *«oui massif»*. C'est alors que M. Mitterrand, premier secrétaire du PS, lui reproche de *«sortir de son rôle d'arbitre»* en faisant de *«la propagande»*. Le 23 avril, malgré un taux record d'abstentions (40 %), les *«oui»* l'emportent par plus de 67 % de suffrages exprimés, ce qui prive Georges Pompidou de l'avantage politique qu'il escomptait mais ne constitue pas pour autant un désaveu formel. Le chef de l'Etat peut donc demeurer à l'Elysée.

ANDRÉ PASSERON

La préparation des élections régionales

Des écologistes en campagne

Les Verts, les chasseurs et les amis de M. Lalonde s'affrontent en Aquitaine

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Cet après-midi-là, le producteur de «Résistances», le magazine des droits de l'homme d'Antenne 2, n'est pas content du tout. *«C'est complètement mesquin! Si c'est ça, faire de la politique autrement...»*, bougonne Noël Mamère, dans sa mairie de Bègles. Profitant d'un colloque, réuni à Bordeaux, sur l'identité des Verts, M. Antoine Waechter est venu ferrailler, quelques heures plus tôt, contre le projet de construction d'un hypermarché défendu par le maire de la ville, son cousin en écologie.

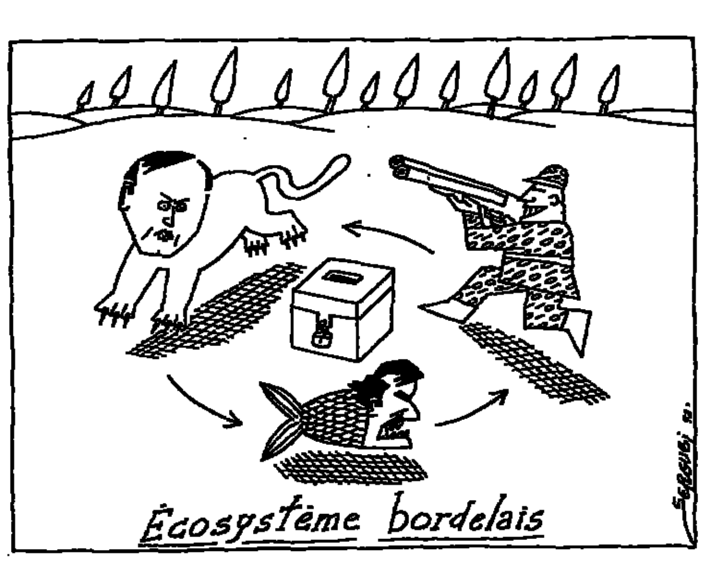
D'ordinaire aussi sérieux qu'un pape, le chef de file des Verts a même utilisé le mot de *«maquereaux»* pour dénoncer, devant micros et caméras, ces élus qui bradent aux sociétés de grande distribution de larges parcelles de leur commune. M. Mamère a cru bon de devoir réagir, à son tour, en accueillant ses confrères de Radio-France-Bordeaux-Gironde.

Voilà : c'était, vendredi 10 janvier, le lancement de la campagne des élections régionales de 1992, dans la banlieue de Bordeaux, chez les écologistes. Comme le PS et le PC au meilleur temps de l'union de la gauche, comme l'UDF et le RPR dans cette époque de consolidation de l'UPF, ils ne ratent pas une occasion de se déchirer. Les sondages d'opinion leur promettent 15 % des intentions de vote? Qu'à cela ne tienne : ils vont couper la poire en deux, au risque, parfois, dans certains départements, de ne pas passer le seuil en deçà duquel une liste ne peut pas avoir d'élu (1).

«Lalonde est un danger mortel pour nous. Nous avons eu des discussions avec Génération écologie, reconnaît M. Michel Duchêne, adjoint (Vert) de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux. *Je n'étais pas complètement contre : Mamère et les Verts, on aurait fait un malheur! Mais la majorité était contre et il a fallu appliquer les directives du mouvement.» «Nous étions favorables à une liste commune, mais les éléments les plus intégristes des Verts ne l'ont pas voulue»*, confirme Mᵉ Pierre Hurmic, le délégué départemental de Génération écologie. *«Il faut dire qu'ici, à Bordeaux, nous avons à faire à des Verts tendance Vert-PR»*, ajoute-t-il en dénonçant la participation de M. Duchêne à la majorité municipale.

Ils se réclament tous, pourtant, de l'écologie : l'ancien *«anar»* Michel Duchêne, devenu spécialiste du traitement des déchets, sur lequel les gaullistes de Bordeaux ne tarissent pas d'éloges; l'ancien président du Syndicat des avocats de France, reconverti dans la lutte en faveur des transports en commun, qu'est Mᵉ Hurmic; l'actuelle tête de liste des Verts aux élections régionales en Gironde, M. Jean-Hervé Le Bars, ancien trésorier de la Confédération écologiste; et même le journaliste Noël Mamère, *«vieux militant CFDT»* et ancien suppléant de M. Gilbert Mitterrand, qui se souvient d'avoir été interdit d'antenne, en 1975, après une première émission consacrée à l'aménagement de la côte aquitaine, sur FR3. Mais jamais ils ne se sont encore rencontrés sur le terrain. *«Les différends nationaux se répercutent localement»*, constate M. Le Bars.

Pour les Verts, Noël Mamère n'est qu'un journaliste de télévision – un *«socialiste dissident qui fait du bon boulot à Bègles»*, concèdent même certains d'entre eux, – mais pas un écologiste. Ils constatent qu'ici comme ailleurs les amis de M. Lalonde s'efforcent de présenter des personnalités médiatiques : ainsi l'écrivain Jean Vautrin, prix Goncourt en 1989, figurera-t-il aux côtés de Noël Mamère. Mais ils espèrent surtout que la liste de Génération écologie prendra des voix aux socialistes. *«Je me méfie des gourous. L'écologisme n'est pas une idéologie de remplacement. Pour moi, l'homme est au centre de la nature»*, explique de son côté Noël Mamère.



Écosystème bordelais

Devant la division des écologistes, une troisième composante d'amoureux de la nature espère bien tirer son épingle du jeu : les chasseurs, qui avaient déjà obtenu 14,54 % des suffrages, en Gironde, lors des dernières élections européennes, en 1989. Sur la base de ces résultats, ils pourraient bien avoir six ou sept élus au conseil régional d'Aquitaine, contre trois ou quatre chez les écologistes. *«Il leur faut des canards pour pouvoir les tirer. Donc, à leur façon, eux aussi protègent les zones humides»*, concède M. Michel Duchêne.

Dans l'imposant bâtiment aux toits verts qui abrite la fédération départementale des chasseurs de la Gironde (70 000 adhérents), dans le quartier de Bordeaux-Lac, M. Jean Seinlary, tête de liste de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), explique son combat : *«Comme dans beaucoup de régions, il n'y aura pas de majorité absolue, en Aquitaine, ni pour la gauche ni pour la droite. Les écolos risquaient de faire la pluie et le beau temps. C'était inacceptable pour nous.»* Les chasseurs se sont engagés à présenter leur propre candidat à la présidence du conseil régional jusqu'au troisième tour, organisé à la majorité relative.

A ceux qui s'étonnent, comme M. Jean-Hervé Le Bars, de leur corporatisme – *«Pourquoi pas demain une liste des philatélistes ou des ramasseurs de champignons pour gérer la région?»*, – M. Seinlary, lui-même premier adjoint au maire de Belin-Béliet, répond : *«Il y a beaucoup d'élus locaux parmi nous, et, à la différence de bien des partis politiques, nous avons des représentants dans toutes les communes.»*

Au-delà de leur traditionnelle opposition, notamment au mois de mai, lors de la chasse à la tourterelle dans le Médoc, chasseurs et écologistes se retrouvent pourtant dans leur analyse de la classe politique. *«Nous sommes des déçus des partis politiques. Ici, nos députés nous écoutent, mais dès qu'ils sont à Paris, ils nous oublient, ou alors on ne les écoute pas. Si les partis n'étaient pas aussi éloignés des préoccupations des gens, ni les Verts, ni le Front national, ni CPNT ne devraient exister»*, affirme ainsi M. Seinlary. *«Si la classe politique est en délicatesse avec l'opinion publique, c'est qu'elle gère le temps en fonction de son propre calendrier, en fonction des échéances électorales»*, ajoute Noël Mamère.

Au soir du 22 mars, la *«bande des quatre»* chère à M. Le Pen fera bien, en tout cas, de méditer sur ses résultats : les chasseurs, les écologistes, le Front national et les abstentionnistes seront à coup sûr majoritaires parmi les électeurs de la Gironde.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) La liste conduite par M. Antoine Waechter avait recueilli 8,25 % des suffrages, en Gironde, aux élections européennes de 1989. Depuis lors, les Verts ont obtenu 9,47 % et 13,67 % des voix lors de deux élections partielles, en 1990, dans les cantons de Bordeaux-IV et de Villenave-d'Ornon.

□ **M. Tapie fait campagne en Israël.** – M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône, adversaire de M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) aux élections régionales, a affirmé à Jérusalem, où il accompagne l'équipe de football de l'Olympique de Marseille, : *«Nous combattons en France ceux qui propagent des idées intolérantes, racistes et antisémites. Il ne faut pas que ceux qui s'allient au Front national en France puissent se dédouaner en étant reçus par des officiels israéliens, comme c'est le cas pour M. Gaudin.»*

□ **Mayenne : le président du conseil général ne se représente pas aux prochaines élections cantonales.** – M. René Ballayer (UDF-CDS), sénateur, a décidé de ne pas se représenter dans le canton d'Ernée. Conseiller général depuis 1961, il souhaite que son successeur à la présidence de l'assemblée départementale, qu'il préside depuis 1973, soit M. Jean Arthuis (UDF-CDS), également sénateur, maire et conseiller général de Château-Gontier. – *(Corresp.)*

Hautes-Pyrénées : une liste de «dissidents gaullistes»

TARBES

de notre correspondant

C'est plus un caillou dans le jardin de l'UPF qu'un véritable pavé dans la mare qu'a jeté M. Eric Baseilhac, ex-candidat RPR aux législatives de 1988, en annonçant le 7 janvier qu'il conduirait une liste de *«dissidents gaullistes»* aux prochaines élections régionales dans les Hautes-Pyrénées. N'ayant pas obtenu la place éligible qu'il souhaitait sur la liste RPR-UDF, conduite par MM. Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), député européen, maire de Lourdes, et José Marthe (RPR), vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, conseiller général de Lourdes-Ouest, M. Baseilhac, médecin à Pouyastruc, a décidé de faire cavalier seul et de constituer sa propre liste. Intitulée «Voter autrement», elle regroupe aussi quelques sympathisants UDF *«déçus»*. M. Roland Soulé, délégué cantonal RPR de Saint-Laurent-de-Neste (canton détenu par le premier secrétaire départemental du PS, Mᵐᵉ Josette Durrieu), a été présenté comme le *numéro deux* de la liste.

MM. Baseilhac et Soulé entendent proposer une nouvelle voie entre *«le syndicat des nuls de la gauche»* et *«la caricature carnavalesque»* de ses *«amis»* de la droite, auxquels ils reprochent *«le cumul des mandats et le goût pour la politique-spectacle»*.

J.-J. R.

Cher : M. Deniau conduira l'UPF

BOURGES

de notre correspondant

M. Jean-François Deniau (UDF-PR), député du Cher, ancien ministre, qui, le 31 octobre dernier, avait fait savoir qu'il était *«prêt à conduire la liste d'union UDF-RPR du Cher pour les élections régionales»*, a confirmé dimanche 12 janvier son intention. Le président du conseil général du Cher, qui sollicite également le renouvellement de son mandat dans le canton de Bourges-IV, avait reçu l'investiture du RPR le 6 décembre, mais il avait jusqu'alors émis une réserve quant à sa décision définitive. Cette candidature, qui faisait apparaître M. Deniau comme un prétendant virtuel au fauteuil de président de la région Centre, occupé par un autre député UDF, M. Maurice Dousset, rendait nécessaire quelques discussions.

La tête de liste revenant dans le Cher à l'UDF, le quota paritaire régional (3 UDF et 3 RPR têtes de liste pour les six départements) a entraîné un échange de bons procédés avec l'Indre, où la liste sera menée, cette fois, par un RPR. Dans le Cher, le RPR, qui, en 1986, menait la liste d'union, a demandé en compensation de tenir les deuxième et troisième places, ainsi que six places sur onze.

Après le retrait de M. Serge Vinçon (RPR), sénateur et maire de Saint-Amand-Montrond, président du RPR du Cher, confirmé dans une lettre datée du 6 janvier et adressée à M. Deniau, c'est le maire RPR d'Aubigny-sur-Nère et conseiller régional sortant, M. Yves Fromion, qui figurera en deuxième position.

P. M.

Territoire de Belfort : les beurs dans la bataille

BELFORT

de notre correspondant

De jeunes Français issus de l'immigration maghrébine ont présenté, samedi 11 janvier, à Belfort, une liste pour les élections régionales dans le Territoire de Belfort, sous l'appellation Génération républicaine. Ils seront également en lice dans cinq des huit cantons renouvelables du Territoire. Les candidats se fixent comme principal objectif d'inciter les jeunes beurs à entreprendre une démarche civique susceptible de favoriser l'intégration. Ils se reconnaissent une seule référence : la Constitution de 1958.

M. Mustapha Lounes, un formateur de trente et un ans, qui conduit la liste régionale, développe une conception rigoriste du droit de vote : *«Le donner aux immigrés alors que la Constitution ne le prévoit pas et que les intéressés ne le réclament pas paraît intellectuellement intéressant, mais, pour nous, seule la naturalisation doit permettre de voter...»*, dit-il.

F. Z.

Mobilisation contre la venue de M. Le Pen à Vandœuvre-lès-Nancy

NANCY

de notre correspondant

L'annonce d'un meeting de M. Jean-Marie Le Pen, mercredi 15 janvier, à Vandœuvre-lès-Nancy, provoque, depuis plusieurs semaines, une série de polémiques en Meurthe-et-Moselle. S'opposant à l'organisation de cette réunion, de nombreuses associations se sont adressées au maire de la commune, M. Pierre Rousselot (PS), au préfet du département et au président du conseil général, M. Jacques Baudot (CDS), qui est également président du parc des expositions de Nancy, où le Front national projette de tenir ce meeting.

En dépit de l'intervention de plusieurs de ses adjoints, M. Rousselot s'est, jusqu'à présent, refusé à prendre un arrêté municipal interdisant ce meeting pour risque de troubles à l'ordre public. Fabiusien, le maire de Vandœuvre, qui a introduit en 1989 dans son conseil municipal des «conseillers associés» représentant les nombreuses communautés étrangères résidant dans sa commune, estime que la *«publicité»* faite autour de ce rassemblement va à l'encontre d'une lutte efficace contre l'idéologie du parti d'extrême droite.

Le non de personnalités politiques et religieuses

Malgré les sifflets, il n'a pas hésité à le répéter, le 8 janvier, devant les quatre cents personnes qui assistaient à une réunion publique en présence de M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, animateur du Manifeste contre le Front national. Il nous a affirmé son intention de participer à la manifestation prévue contre M. Le Pen. En sa qualité de président du parc des expositions, M. Baudot estime *«ne pas pouvoir exercer un refus de vente»* en ne louant pas la salle demandée par le Front national et veut éviter de faire de son président *«un martyr»*.

Les responsables du «collectif» qui s'est créé à cette occasion ont vivement réagi à un tract diffusé par le parti lepéniste. *«Sur les dizaines de représentants d'associations qui appellent à manifester le 15 janvier contre la haine raciale et pour les libertés démocratiques*, soulignent-ils, *le Front national a choisi quatre noms à consonance juive. Grattez le fasciste, vous trouverez toujours un antisémite!»* Le parti d'extrême droite dénonce, de son côté, les *«responsables»* du *«soviet local»* qui s'oppose à la venue de M. Le Pen.

Dans son bulletin téléphonique, lundi 13 janvier, le Front national qualifiait de *«voyous»* les signataires d'un appel de personnalités régionales dénonçant *«le retour des vieilles haines»*, personnalités parmi lesquelles figurent notamment MM. Jacques Chérèque (PS) et François Guillaume (RPR), anciens ministres, Alain Amicabile, ancien dirigeant communiste, Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque de Nancy, des pasteurs de l'Eglise réformée et le grand rabbin, M. Edmond Schwob.

BERNARD MAILLARD

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Deux responsables socialistes sarthois placés en garde à vue

L'affaire Urba est relancée par un magistrat rennais

Chargé de l'ancien dossier du juge manceau Thierry Jean-Pierre, M. Renaud Van Ruymbeke, *conseiller à la chambre* d'accusation de la cour d'appel de Rennes, a relancé, lundi 13 janvier, l'affaire Urba, du nom du bureau d'études chargé jusqu'en 1989 du financement du Parti socialiste. Après cinq perquisitions, deux responsables socialistes, MM. Pierre Villa, ancien secrétaire fédéral, et Jacques Jusforgues, conseiller municipal, étaient toujours en garde à vue mardi matin 14 janvier dans le cadre de trois informations judiciaires pour faux, usage de faux, corruption et extorsion de fonds.

LE MANS

de notre correspondant

L'opération coup de poing des magistrats rennais a fait l'effet d'un séisme au Mans. Déstabiliser, isoler et amener les principaux acteurs de l'affaire à «cracher le morceau» : c'est sans doute l'objectif recherché par le magistrat de la cour d'appel de Rennes chargé du dossier manceau. Le conseiller Renaud Van Ruymbeke a procédé à cinq perquisitions entouré de six officiers de la police judiciaire de Rennes, assistés de deux policiers de la sûreté urbaine du Mans et d'un gendarme manceau.

Les premières, dans la matinée de lundi, d'abord à la fédération du Parti socialiste, ensuite au domicile de M. Pierre Villa, ancien secrétaire fédéral du PS, puis au siège de l'agence immobilière qu'il dirige aujourd'hui, Habitat 72. Les suivantes ont eu lieu dans l'après-midi au domicile de M. Jacques Jusforgues, ancien secrétaire fédéral du PS, puis au siège du bureau d'études Bretagne-Loire-équipement, réputé être le rabatteur de fonds du Parti communiste.

La «banque» du PS sarthois

Après le dessaisissement du juge Jean-Pierre le 7 avril 1991, le dossier avait été confié, au mois de juin dernier, à la cour d'appel de Rennes. Les magistrats de la chambre d'accusation n'avaient plus qu'à se plonger dans les cartons du juge manceau qui contenaient les auditions de M. Pierre Coicadan, ancien numéro deux de la fédération socialiste sarthoise, et de M. Christian Giraudon, responsable régional d'Urba qui lui avait décliné le fonctionnement du système Urba, illustrant les fameux cahiers Delcroix. Sans parler des caisses de scellés entassés lors de sa perquisition au siège parisien d'Urba.

Ancien responsable socialiste des marchés à la ville du Mans, M. Villa s'était laissé aller à décrire le système des commissions imposées aux entreprises dans une interview à *Paris-Match* en avril 1991 *(lire ci-dessous)*. La justice ne l'entendit pas pour autant : tant pour Thierry Jean-Pierre que pour Jacques Liberge, qui avait pris le relais, cela aurait signifié un dessaisissement en vertu du privilège de juridiction réservé aux élus.

Si M. Jusforgues, qui a succédé à M. Villa à la tête de la fédération socialiste, a lui aussi subi perquisition et garde à vue, c'est sans doute parce qu'il avait créé avec ce dernier une structure que M. Coicadan avait présenté comme la «banque» du PS sarthois : Idéal 89, mis en place pour financer les campagnes électorales. Les statuts précisent qu'Idéal 89 doit permettre *«le développement d'idéaux démocratiques aux moyens d'activités et de services»*.

Avec la perquisition réalisée au siège du bureau d'études Bretagne-Loire-équipement, c'est le Parti communiste qui est visé, cette fois. Bretagne-Loire-équipement est présenté comme le rabatteur financier du PCF.

Dans ses déclarations à *Paris-Match*, M. Villa avait nettement mis en cause le PCF : *«Il n'y a pas un entrepreneur qui ait eu l'impression d'être rackettè par moi. Par contre, certains commençaient à en avoir assez du PC. Mon homologue communiste, président de la commission des marchés* [au temps de la municipalité PC-PS, avant 1989], *touchait deux fois plus que nous. C'est lui qui avait le plus besoin d'argent. Il fallait qu'il nourrisse Paris. Il était donc obligé de pressurer. D'ailleurs, si les communistes n'ont pas voté la dernière motion de censure* [en avril, en pleine tempête Urba], *c'est parce qu'ils craignent qu'on découvre les véritables activités de leur bureau d'étude Bretagne-Loire-équipement»*.

ALAIN MACHEFER

Un an de procédure

Le point de départ de l'affaire Urba lancée l'année dernière, au Mans, est un accident du travail qui s'est produit sur un chantier. Saisi du dossier, M. Thierry Jean-Pierre, qui a proclamé à maintes reprises son hostilité à la loi d'amnistie, convoque en janvier 1991 un ancien responsable socialiste manceau à la suite d'un coup de téléphone anonyme évoquant des «pots-de-vin» sur ce chantier.

Le docteur Pierre Coicadan, *qui ignore tout de ce chantier,* déclare toutefois qu'il a su, *«de par son activité de militant au PS et de secrétaire fédéral, que certaines entreprises versaient des commissions par l'intermédiaire de bureaux d'études pour avoir des marchés publics.»* Une information judiciaire est ouverte. L'affaire du Mans est née. Les suites sont connues : perquisition-éclair au siège parisien d'Urba le 7 avril, dessaisissement précipité du juge Jean-Pierre dans la journée.

Dès le lendemain, le garde des sceaux s'insurge : M. Henri Nallet, qui affirme que Thierry Jean-Pierre s'est *«auto-saisi»*, évoque *«le toujours possible arbitraire des juges»*. Son ministre délégué, M. Georges Kiejman, parle, lui, de *«cambriolage judiciaire»*. Les plus hautes autorités judiciaires de France confirmeront pourtant à deux reprises la validité de la procédure engagée au Mans. La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers jugera l'ouverture de l'information judiciaire conforme au droit le 19 avril. Un arrêt confirmé le 27 juin par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Plusieurs élus étant susceptibles d'être inculpés, le dossier est confié le 27 juin à la cour d'appel de Rennes en vertu du privilège de juridiction. Le président de la chambre d'accusation, M. Robert Cornu, hérite de ce dossier explosif juste avant son départ à la retraite. Il se gardera bien de relancer l'affaire. Au mois de décembre, après son départ, le dossier est confié à un conseiller de la chambre d'accusation, M. Renaud van Ruymbeke, qui semble bien décidé, lui, à faire avancer le dossier.

«J'ai fait des choses totalement illégales et j'en suis plutôt fier»

«Quand on me dit : tu as fait du trafic d'influence pour apporter du fric au Parti socialiste, rien ne me choque. J'ai fait des choses totalement illégales, et j'en suis plutôt fier. J'ai été un bon militant socialiste, mais je n'ai pas de compte personnel en Suisse, au Liechtenstein ni à Jersey.» C'est avec une redoutable franchise que, le 25 avril 1991, M. Pierre Villa, ancien secrétaire fédéral du PS dans la Sarthe et ancien responsable des marchés à la ville du Mans, répondait aux questions de *Paris-Match*. Il devait ensuite démentir cette longue interview, mais n'a jamais déposé la plainte qu'il avait annoncée contre l'hebdomadaire.

«J'ai organisé des meetings, des campagnes électorales avec Rocard, Fabius, Mauroy. Un banquet républicain, ça coûte du fric (500 000 F). Personne ne peut croire que j'ai pu monter ça avec l'argent des adhérents. (...) Il a fallu trouver des fonds. (...) J'ai créé Idéal 89. Cette association avait pour but d'être une structure plus souple que le PS, sans dire qu'on était le PS, pour organiser des manifestations. Ses statuts permettaient de faire rétribuer des services. Mais elle est devenue uniquement un compte en banque, avec comme paravent l'organisation des meetings. Tout le monde savait au parti qu'on utilisait de telles pratiques mais peu d'élus étaient dans le secret.»

Alors qu'on lui demandait s'il était choqué de se voir présenté comme *«le relais d'Urba»*, M. Villa répondait : *«Non, ce qui me choque, c'est qu'on dise que j'en ai tiré un bénéfice personnel.»* Il précisait avoir reçu une rémunération de 1 500 F jusqu'en 1987, puis de 6 000 F de 1987 à 1989, et enfin des indemnités de 74 527,44 F lors de son départ en janvier 1989. *«Pour nous, socialistes, les marchés, c'était de l'argent de poche,* ajoutait-il. *Il suffisait que l'adjoint à l'urbanisme soit rocardien et que celui chargé des travaux soit mitterrandiste et il fallait payer à deux caisses différentes. De 1977 à 1983, c'est la droite et le PC qui ont touché le plus. Nous, au PS, on était des branquignols.»*

Mᵉ Georges Fléchеux élu bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris

Mᵉ Georges Flécheux a succédé mardi 14 janvier à Mᵉ Henri Ader au poste de bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris. Il a été élu par ses confrères, le 9 janvier, pour une durée de deux ans.

[Né le 28 janvier 1929 à Nice (Alpes-Maritimes), marié, père de cinq enfants, Mᵉ Flécheux, docteur en droit, est avocat à la cour d'appel de Paris depuis 1955. Il a été élu secrétaire de la conférence des avocats à la cour d'appel de Paris en 1958 et à la Cour de cassation en 1959. Membre du conseil de l'ordre en 1983, il a été membre du conseil de la concurrence de 1987 à 1991.]

Le procès des fausses factures de la région parisienne

La Cogedim en ordre de bataille

Le tribunal de Paris a terminé, lundi 13 janvier, l'examen détaillé des dix-neuf factures litigieuses de la Cogedim représentant une somme de l'ordre de 25 millions de francs. Le PDG de la troisième société de promotion immobilière en France, M. Michel Mauer, devrait comparaître mardi 14 janvier.

Joseph Choukroun, le seul détenu dans ce dossier, a choisi de faire justice buissonnière. Dépité de jouer les pestiférés au milieu de soixante-deux prévenus libres, il a tranquillement déserté le prétoire. Fatigué de perdre ses matinées au dépôt en attendant les audiences, ce spécialiste incontesté de la fausse facture a fait savoir au tribunal qu'il voulait bien revenir sur sa décision à la condition d'être conduit au palais en voiture. *«Une Mercedes? Une Jaguar?* a ironisé le substitut Alain Blanchot. *Nous n'avons pas de véhicule conforme aux vœux de M. Choukroun.»*

Brave Choukroun ! A elle seule, son absence n'explique pourtant pas le subtil changement d'atmosphère intervenu dans le prétoire, ce petit vent frais de politesse qui souffle désormais sur les débats. Ces *«Je peux me tromper»* de la présidente, qui maîtrise à la perfection son énorme dossier, cette sèche répartie à un avocat surpris du nouveau cours des choses : *«Mais le tribunal n'est pas tenu par l'accusation. Il est indépendant.»*

Y aurait-il un effet Cogedim? La question se pose alors que l'examen détaillé des dix-neuf factures litigieuses reprochées à la troisième société de promotion immobilière française s'achève. Et la réponse tient sans doute, en partie, à la pugnacité des avocats de l'entreprise, *«une structure, une superstructure et une hyperstructure dont je ne dispose pas»*, a pu noter avec une pointe de jalousie un de leurs confrères.

Face au tribunal, une escouade de robes noires redoutable (Mᵉˢ Jean-Denis Bredin, Paul-Albert Iweins et Roger Doumith, parmi d'autres) encadre en effet solidement les responsables de la Cogedim en attendant la comparution du PDG, M. Michel Mauer.

Là où la SCREG Ile-de-France, filiale du groupe Bouygues, avait capitulé devant la présidente Claude Nocquet, le 3 décembre, la Cogedim lutte et s'arc-boute, répétant à l'infini qu'elle n'a pas dégagé d'argent noir par le biais de fausses factures.

En jouant avec ses lunettes, M. Maurice Portail se veut rassurant : *«Cogedim Ile-de-France, c'est soixante mille écritures par an. Il peut y avoir une erreur, mais il y a toujours régularisation.»* M. Alain Schrantz, chef de service à la direction des appels d'offres, qui paraît découvrir à l'audience que les marchés qu'il passait avec l'entreprise de démolition CTMT étaient aussitôt sous-traités pour moitié moins, plaide la vertu obligée : *«Je venais de rentrer chez Cogedim et j'étais à l'essai. Vous me voyez faire pour 3 millions de fausses factures?»*

Et tous, avec plus ou moins de bonheur, essayent d'expliquer pourquoi ils ne conservaient pas les devis qui leur étaient adressés (*«Ils allaient directement à la poubelle. Ce ne sont pas des documents contractuels»*) et comment ils en venaient à payer de 50 % à 91 % des factures avant le début des travaux de démolition commandés (*«Nous étions pressés. Chaque mois de retard représentait 4,5 millions de pénalités prévus au contrat.»*)

Pour parer aux trous de mémoire et aux accusations de leur principal tourmenteur, M. Carino Cesco, gérant de la CTMT, chacun se présente avec son lot de pense-bêtes. Ainsi passe-t-on magiquement de l'immense chantier de Suresnes à ceux de Boulogne-Billancourt, en passant par celui de Sèvres Manufacture, chiffres et pourcentages à l'appui.

L'audience, sans être une promenade de santé, ne leur fut pas toujours défavorable. Témoin cet instant où l'on vit la présidente prévenir qu'elle n'interrogerait pas les responsables de la Cogedim sur les travaux de terrassement du chantier de Boulogne-Billancourt : *«Il est apparu au tribunal qu'il n'y avait pas de charges suffisantes pour un débat.»* Devant cet imprévu, le substitut Alain Blanchot ne parut pas autrement surpris : *«Je suis quasiment persuadé que ces factures ont été fictivement gonflées. Seulement persuadé. Votre lecture du dossier me permet de penser que ma crainte était fondée. Quand je ne suis pas sûr, je ne retiens pas une accusation.»*

De cette retraite toute partielle, les avocats de la Cogedim firent un Austerlitz en miniature. *«C'était le seul dossier où nous avions eu le temps de rentrer dans les détails à l'instruction,* intervient vivement Mᵉ Iweins. *Que le parquet en tire toutes les conséquences. On s'est intéressé à ce dossier sur la foi des accusations M. Carino Cesco. On ne peut pas lui faire crédit. C'est le mensonge patent.»* M. Blanchot chercha à rétablir un peu de calme en expliquant que l'accusation reposait certes sur ces accusations mais aussi sur *«d'autres éléments du dossier.»*

LAURENT GREILSAMER

L'enquête sur la «Maison des Têtes»

Contre-expertise refusée aux familles des victimes de l'explosion de Toulon

TOULON

de notre correspondant

Le juge chargé de l'enquête sur l'explosion de la «Maison des Têtes» qui, le 15 février 1989 à Toulon, avait fait treize morts et une trentaine de blessés, vient de rejeter la demande de contre-expertise présentée par l'association des familles des victimes. Deux experts avaient été nommés à un an d'intervalle. Dans leurs conclusions rendues publiques en février 1990 et février 1991, ils retenaient la thèse de l'explosion due à une fuite de gaz.

Les familles des victimes, *«regrettant les mauvaises conditions d'expertise et troublées par trop de contradictions»* dans les résultats, demandaient alors une contre-expertise que Mᵐᵉ Michèle Cutajar, le magistrat en charge du dossier, leur refusa (*le Monde* du 7 octobre).

Sollicité par les parents, un expert privé réfutait, le 2 décembre, les conclusions de ses confrères, en annonçant la présence *«de résidus de charge pyrotechnique se trouvant dans les débris de lambris, sur les mèches de cheveux d'une victime et les bijoux d'une autre»*. Cette accréditation tacite d'une déflagration par explosif incitait les parents à demander à nouveau une contre-expertise à Mᵐᵉ Cutajar, qui a estimé, lundi 13 janvier, que les éléments contenus dans l'expertise privée étaient insuffisants pour la justifier. Les plaignants envisagent une ultime démarche devant la Cour européenne de justice.

J. L.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Quelques lieues sous les mers

LA France partagera-t-elle un jour sa gâchette nucléaire avec l'Europe politique à naître? Tandis que ce débat de fond refait surface, trois sous-marins français lui donnent sa vraie dimension en dissimulant sous les océans de quoi vitrifier, chacun, sept cents Hiroshima...

Est-ce bien raisonnable? Figurez-vous que les équipages, eux aussi, participent à cette réflexion, eux à qui l'autorité politique demande une adhésion responsable à l'exécution de leur mission. Avant d'épiloguer, au sec, sur la dissuasion, pourquoi ne pas aller en parler sous l'eau avec ceux qui assurent la crédibilité du dispositif?

La marine vient de m'offrir cette chance, en m'invitant, avec Jacques Isnard, à un début de patrouille stratégique. Au programme : appareillage de Brest, à bord de *l'Inflexible*, débarquement au large par treuillage d'un hélicoptère et, pendant les trois jours d'intervalle, contrôles de routine comprenant la simulation d'un préparatif de lancement.

Ce qui m'a d'abord frappé, et que les marins savent, de reste, c'est à quel point nos lanceurs d'engins sont peu faits pour naviguer en surface. A peine si on peut les accoster et y grimper, d'une vedette, dans le calme de la rade. Durant la dizaine d'heures de route qui sépare de la fosse océanique propre à l'immersion, la coque couleur de vieille locomotive à vapeur tosse méchamment contre la houle (il est vrai qu'il ventait 40 nœuds, ce matin-là). Les lames explosent contre le kiosque rudimentaire, où ne tiennent que deux ou trois hommes, hamachés et bardés de cirés comme *de vulgaires plaisanciers à la cape.*

Sitôt sorti des alignements familiers et parvenu au «talus» qui borde le plateau continental, l'équipage tire sur lui les capots qu'il n'ouvrira plus que dans au moins soixante-dix jours, sauf cas de visiteurs à larguer, comme la semaine passée, ou d'urgence médicale. Et cet adieu à la surface, loin de nouer l'angoisse, procure à tous un soulagement ineffable.

Au lieu de s'effrayer à l'idée de ces 9 000 tonnes de terreur flirtant avec les abysses, le profane le plus claustrophobe partage l'euphorie des vieux briscards des profondeurs. L'immersion à 50 mètres laissant subsister un reste de roulis, on se surprend à préférer les paliers à 100, 200 ou 300 mètres, tels qu'ils s'affichent irréellement un peu partout. Moyennant une tour Eiffel d'eau au-dessus de la tête, des ténèbres infinies alentour, et des pressions qu'on n'ose calculer, du fond de sa couchette, on se croirait successivement dans une Rolls en pente douce, en vol plané, à l'ancre par temps de rêve, ou tout bonnement posé bien à plat entre deux madrépores...

Images de promeneur, qui se sentirait plutôt euphorique qu'incommodé, s'il n'éprouvait assez vite le poids de son inutilité. L'endurance aux deux mois et demi de vie recluse n'est possible que parce que chacun se sait indispensable à la collectivité, et chargé d'une mission sans pareille. A la sophistication extrême du matériel correspondent des qualifications rares.

Dès qu'est rentré le périscope, le monde qui s'ouvre, derrière la forêt des tubulures et des cadrans, est celui d'une confiance sans cesse renouvelée dans les instruments et dans chacun de ceux qui les surveillent. Jules Verne avait bien imaginé le côté «coin du feu» de l'existence sous-marine. Le poète Claudel a vu plus juste encore quand, dans *la Catastrophe d'Igitur,* il imagine le navigant entouré de machines «à signifier», enfermé dans une «prison de signes».

Trente mille organes variés s'entremêlent dans les entrailles des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Quand on sait la propension du moindre boulon à se desserrer, du moindre tuyau à fuir, on devine quelle chasse au hasard a présidé à la construction, et continue de régler la vie à bord. On s'émerveille que les rondes dites «d'étanchéité», menées à chaque quart ou palier de descente, se soldent par un calme «RAS». Chaque recoin raconte un compromis épique entre la redondance matérielle nécessaire à la sécurité et les limites d'espace. Appareils *made in France* pour la plupart, et, ce qui va droit au cœur d'un coauteur de dictionnaire, modes d'emploi en excellent français !

Plus fascinant que la quasi-éternité du combustible nucléaire est l'affinement des techniques acoustiques, dont dépendent la détection des autres batiments et la discrétion du sous-marin en patrouille. Chaque écho du dehors est épié, analysé, tandis que les décibels émis par le bord sont traqués, jusqu'aux claquements de portes. Aidée par des rendez-vous mystérieux avec d'autres submersibles, dont le sonar fait un bruit de gouttes dans une citerne, cette course au silence paraît hanter l'équipage plus fortement que l'éventualité d'un tir réel.

Au fil des coursives sans jour et des semaines sans repères, cent vingt-sept hommes représentatifs du pays, par l'âge, les milieux, les régions, nous donnent l'exemple d'une efficacité, d'une solidarité et d'une fraternité qui ont peu d'équivalents à terre. Cet outil coûteux est servi par des compétences et des vertus sans prix.

Non, le verre d'eau de mer avalé en guise de baptême sous-marinier n'a pas fait de moi un de ces *«rossignols du carnage»* en quoi Romain Rolland voyait Barrès. Avant de perdre de vue, au bout de mon filin, la coque bouillonnante et comme impatiente de piquer à nouveau sous l'océan couleur de porcelaine, je me suis simplement promis de revenir souvent en pensée près de l'aquarium qui décore ironiquement le carré des officiers, et d'y deviser encore avec les hommes joyeux et graves sur qui repose notre refus de la terreur.

Quelles cibles nouvelles envisager, depuis que s'émiette la menace venue de l'Est? A quoi riment cette rhétorique et cette gestuelle du pire, pour la planète et pour nous-mêmes? Nous replongerons pour en parler avec ceux qui se sont voulus, en conscience, nos sentinelles aux frontières glacées de l'inacceptable.

► Prochain article (*le Monde* du 22 janvier) : «Est-ce bien raisonnable?»

هكذا من الأصل

gedim en ordre de bataill

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Eugen Drewermann interdit de prédication en Allemagne

Le théologien par qui monte le scandale

L'« affaire Drewermann » prend de l'ampleur en Allemagne. Théologien le plus populaire de l'Europe germanophone (trente-huit livres tirés à un total d'un million d'exemplaires), Eugen Drewermann, cinquante et un ans, s'est vu retirer, samedi 11 janvier, par son évêque, Mgr Degenhardt, à Paderborn (Rhénanie du Nord-Westphalie), la permission de prêcher. A l'automne dernier déjà, il avait été interdit d'enseignement (*le Monde* du 27 septembre). Une retentissante interview dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 23 décembre a provoqué cette nouvelle sanction.

Dans un entretien-fleuve accordé à *Der Spiegel*, Eugen Drewermann, prêtre et psychothérapeute, expose ses points de désaccord avec l'Eglise, à qui il reproche de ne tenir aucun compte de l'exégèse biblique moderne et de persister à présenter comme des vérités historiques ce qui n'est que récit symbolique. Aussi remet-il en cause la naissance de Jésus à Bethléem et sa conception par une vierge : *« Les premiers chrétiens ont eu recours aux images de la naissance virginale, qui remontent aux représentations qu'on se donnait du roi dans l'Orient ancien*, dit le théologien allemand. *Chez Matthieu et Luc, les récits de naissance sont des légendes proches des mythes, non des récits historiques. »*

Chacun des autres faits marquants de la vie de Jésus – les miracles, Pâques, l'Ascension, etc. – a une signification symbolique qui se suffit à elle-même, estime Eugen Drewermann : *« Ce ne sont pas les récits de Pâques*, dit-il, *qui fondent la foi en la Résurrection : ils ne veulent qu'affirmer en images que l'histoire de Jésus ne se termine pas avec sa mort sur la croix. »* De même, l'Ascension signifie-t-elle la capacité de l'homme à s'élever *« au-dessus de l'angoisse humaine, de la finitude, de l'anéantissement »*.

« La foi pas la superstition »

« Celui qui enseigne autre chose n'enseigne plus la foi, mais la superstition, affirme le théologien sanctionné. *Je tiens pour fausse et dangereuse l'idée que Dieu aurait fait un miracle en faisant abstraction des lois de la nature en faveur de la personne de Jésus. Elle n'aide en rien à fonder la foi des chrétiens et conduit à l'athéisme. »*

Même grille d'interprétation pour l'Eucharistie : Drewermann estime qu'il est *« parfaitement exclu »* que Jésus ait donné du pain et du vin à ses disciples en disant : *« Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » « Parce que*, explique-t-il, *cette idée de manger la chair d'un homme et de boire son sang était quelque chose d'horrible pour un juif (...). Ce que Jésus voulait, c'était renouveler la religion de son peuple au nom du prophétisme. Le caractère révolutionnaire de son action consistait en ce qu'il invitait à faire entrer des pécheurs en communion avec Dieu (...). Jésus n'a jamais exclu personne, alors que l'Eglise, elle, exclut ceux qui ne croient pas ou ne font pas ce qu'elle prescrit. »*

Le théologien allemand redouble de violence dans sa critique de la discipline du célibat des prêtres. *« Celui qui se bat contre le célibat combat le pouvoir de l'Eglise (...). Vous pouvez raconter des absurdités théologiques de tout genre, votre ministère peut être aussi dépourvu d'âme que vous le voulez, vous pouvez chasser les gens de l'Eglise au lieu de les y accueillir. Mais vous ne devez jamais tenter de remettre en cause le pouvoir de l'Eglise. »* Drewermann estime que, sur cette question du célibat, *« l'Eglise ne pourra pas tenir plus de quelques années. »*

Il souhaite que le sacerdoce soit fondé sur *« des bases nouvelles »*, comme le *« service de la communauté »*, qui n'empêcheraient plus l'ordination de femmes-prêtres. Et c'est au nom de cette vocation de service que le théologien conteste la position de l'Eglise sur l'avortement : *« L'Eglise n'a ni le droit ni le devoir de déterminer qui est meurtrier ou meurtrière (...). Personne n'a le droit de déclarer coupable toute personne qui avorte sans se préoccuper de savoir dans quels conflits, dans quelle angoisse elle vit. »* Théologien lucide ou provocateur de génie ? Les Français pourront bientôt lire la traduction de son dernier ouvrage, monumental (neuf cents pages), *Die Kleriker*, et le plus contesté.

HENRI TINCQ

Recevant les évêques de la région Centre

Le pape déplore « l'hiver des vocations » en France

Comme tous les cinq ans, les cent neuf évêques français se rendront à Rome, en 1992, en visite *ad limina* (au siège de Pierre). Les premiers, ceux de la région Centre, ont été reçus, lundi 13 janvier, par le pape qui a déploré *« l'hiver des vocations »*.

ROME

de notre correspondante

« Le Seigneur ne laissera pas le troupeau sans pasteur. L'histoire, en France, comme dans bien d'autres pays, ne nous a pas épargné des périodes d'appauvrissement. Elle nous montre aussi que la vitalité du corps sacerdotal n'en a pas été atteinte. » Encouragements ou admonestation? Jean-Paul II a vivement exhorté l'épiscopat français à ne pas baisser les bras dans *« la traversée de l'hiver des vocations »* que subit la France, et qui, dit-il, n'est pas *« une régression définitive »*.

Auparavant, il avait pris connaissance des rapports fournis par les évêques de la région Centre en visite *ad limina*. Y figuraient entre autres les problèmes posés par l'immigration, la présence de communautés musulmanes importantes ou encore la crise des vocations. Et c'est ce dernier thème que le pape avait choisi de privilégier, mettant l'accent sur les difficultés matérielles et spirituelles rencontrées par les prêtres.

Défense du célibat

« Je partage votre inquiétude, a-t-il dit, *mais avec les prêtres et l'ensemble des communautés, il semble nécessaire de réfléchir à une juste compréhension du sens du sacerdoce dans l'Eglise. »* Une Eglise française que Jean-Paul II voudrait voir plus unie, plus à l'écoute des pauvres et de la communauté.

Une *« étroite solidarité entre les prêtres »* est souhaitée, ainsi qu'un renforcement des liens personnels de chaque prêtre avec son évêque. *« Face aux vents contraires, il faut aussi l'appui d'une spiritualité vivante et robuste*, poursuit Jean-Paul II. *Dans votre pays, on a su constituer une spiritualité adaptée aux prêtres diocésains. N'est-ce pas une tâche à reprendre actuellement dans un monde qui a changé? »*

Il a défendu le célibat, regrettant que les débats sur ce sujet *« masquent trop souvent le sens de cet engagement et provoquent l'incompréhension à l'égard de ceux qui le vivent »*. *« Ne pourrait-on pas mieux faire entendre à nos contemporains*, a demandé le pape, *qu'il s'agit d'un don de soi libre? Un tel renoncement est une forme délibérément choisie de l'accomplissement de sa vie qui n'amoindrit pas la personnalité. »*

Insistant sur *« les soins qui doivent être apportés au discernement et à la formation des candidats au sacerdoce »*, le pape a terminé son discours en demandant aux évêques de *« veiller à l'équilibre de leurs prêtres, sur leur santé et les conditions matérielles de leur existence, alors que les moyens restent insuffisants et le concours des fidèles trop mesuré »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Guy Forget élimine Henri Leconte

Le Français Guy Forget, septième au classement mondial des joueurs, a éliminé son compatriote et ami Henri Leconte, mardi 14 janvier, au premier tour des Internationaux d'Australie de tennis. Le numéro un Français l'a emporté au terme d'un affrontement de 3 h 45 sur le score de 2-6, 6-4, 6-7 (5/7), 6-4, 6-3 face à son partenaire de Coupe Davis, cent soixante et unième au classement mondial. Au deuxième tour, Guy Forget sera opposé au vainqueur de la rencontre entre les Suédois Lars Jonsson et Christian Bergstroem.

Deux autres Français se sont qualifiés pour le second tour . Arnaud Boetsch a éliminé l'Italien Diego Nargiso (6-3, 6-3, 6-4) et Olivier Delaitre s'est imposé face à l'Argentin Christian Miniussi (6-7 (5-7), 6-4, 6-3, 6-2). Chez les dames Nathalie Housset s'est qualifiée face à la Néerlandaise Petra Kamstra (4-6, 6-4, 6-4) mais Catherine Tanvier s'est inclinée contre l'Allemande Sabine Hack (6-4, 7-5). Parmi les têtes de série, l'Américain Pete Sampras et l'Allemande Steffi Graff ont déclaré forfait pour blessure.

A la suite de plaintes pour escroqueries

Quinze responsables de l'Eglise de scientologie ont été interpellés à Paris

Quinze responsables parisiens de l'Église de scientologie ont été interpellés lundi 13 janvier, à l'issue de deux perquisitions menées au siège de la secte, rue Cadet (9e arrondissement), et dans un local qui lui est rattaché, le Celebrity Center, 69, rue Legendre (17e), par la 9e division, chargée des escroqueries et des abus de confiance à la direction centrale de la police judiciaire.

Ces deux perquisitions sont intervenues dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction parisien, dont le nom n'a pas été rendu public, à la suite de neuf plaintes pour escroquerie. Celles-ci ont été déposées par d'anciens adeptes de la secte, dont deux médecins, et le montant total du préjudice s'élève à près de 3,7 millions de francs, versés par eux pour atteindre le stade de clear, prévu dans l'échelle de Ron Hubbard, fondateur américain de la scientologie. Les précédentes interpellations de l'été 1990, visant des responsables lyonnais de cette Eglise, faisaient suite à des plaintes pour exercice illégal de la médecine.

Destinées à recueillir les pièces comptables de l'association, les perquisitions se sont déroulées toute la journée de lundi au siège de la secte et au Celebrity Center, qui diffuse aussi les enseignements de la « dianétique » de Ron Hubbard. Aucune réaction n'était enregistrée, mardi 14 au matin, à l'Eglise de scientologie.

MÉDECINE

Les circonstances de la mort du magnat de la presse britannique

Controverse sur la deuxième autopsie de Robert Maxwell

Invoquant le droit au silence reconnu aux personnes qui risquent des poursuites, MM. Kevin et Ian Maxwell ont refusé lundi 13 janvier de répondre aux questions de la commission des affaires sociales de la Chambre des communes britannique. Celle-ci enquête sur les disparitions de fonds dans les caisses de retraite du groupe fondé par leur père Robert Maxwell. La publication dans *Paris-Match* de clichés de l'autopsie pratiquée en Israël sur ce dernier (*le Monde* du 11 janvier) a entraîné le dépôt d'une plainte contre X par M. Yehouda Hiss, directeur de l'institut médicolégal d'Abou Kabir.

La publication par l'hebdomadaire *Paris-Match* de quelques clichés photographiques ayant trait à la seconde autopsie réalisée – à titre privé, – dans la nuit du 9 au 10 novembre 1991, à l'institut médico-légal de Tel-Aviv (*le Monde* du 11 janvier) conduit à poser une question : les différentes lésions observées sur le cadavre de Robert Maxwell (notamment au niveau de l'épaule gauche, de la colonne dorso-lombaire et de la face) sont-elles la traduction de traumatismes provoqués par un ou plusieurs tiers, dans les instants précédant la mort ? Ne sont-elles au contraire que les conséquences ecchymotiques de chocs accidentels liés aux circonstances mêmes du décès ?

Cette discussion est avant tout conditionnée par une cause principale : y a-t-il eu ou non mort par noyade ? *« Habituellement, la mort par noyade ne soulève guère de difficultés médico-légales*, explique le professeur Etienne-Charles Frogé (CHU, Tours), vice-président de la Société française de médecine légale et de toxicologie. *On peut en effet affirmer que lorsque le corps est entré vivant dans l'eau, on observe par la suite un ensemble de symptômes évocateurs, au premier rang desquels la présence d'une spume aérée plus ou moins colorée au niveau du nez et de la bouche. On observe ensuite un œdème pulmonaire important, les poumons sont gorgés d'eau, de nombreux organes comme le foie ont augmenté de volume et le sang est noir. On est là dans le cas de la mort par asphyxie mécanique, par submersion. »* Il convient, pour le professeur Frogé, de bien séparer ce cas de l'immersion, lorsque la victime est déjà morte au moment où elle entre au contact de l'eau.

Pour le professeur Michel Durrigon, médecin légiste à l'hôpital Raymond-Poincaré (Garches), il semble ne faire aucun doute, au vu des conclusions de la première autopsie du magnat de la presse réalisée à La Palma, que l'on se situait ici dans le cas de la mort par submersion.

Il reste dès lors à retrouver l'origine des lésions ecchymotiques évoquées lors de la seconde autopsie, mais qui avaient également – le professeur Durrigon est sur ce point formel – été mises en lumière lors de la première autopsie officielle, autopsie au cours de laquelle de nombreux examens complémentaires (ionogrammes, biochimie sanguine, histologie pulmonaire) avaient été mis en œuvre, ce qui n'est *a priori* guère compatible avec les rumeurs d'une autopsie « bâclée » que certains avaient cru ces derniers temps pouvoir faire circuler.

Les lésions : antérieures ou postérieures à la mort ?

La principale question ici est de savoir si de telles lésions se sont produites avant ou après la mort de Robert Maxwell. *« Nous disposons sur ce point d'une technique tout à fait fiable*, souligne le professeur Frogé. *On sait en effet que si les lésions – ecchymoses ou hématomes – se sont produites avant la mort, elles ne disparaissent pas au lavage, ce qui n'est pas le cas lorsqu'elles se sont produites en* post mortem, *résultant de chocs divers ou de lésions de charriage, comme cela a pu être le cas pour un corps qui est resté de longues heures en pleine mer. »*

Il faut donc désormais savoir s'il s'agit de lésions d'origine *ante* ou *post mortem* sans que, dans le premier cas, on puisse à tout coup conclure à on ne sait quel « passage à tabac », les lésions pouvant être la conséquence de chocs résultant d'un malaise.

Ainsi, en l'état actuel des données médico-légales rendues publiques, plus que d'apporter des éléments concrets de réponse, la réalisation de la seconde autopsie et – situation peu ordinaire – le fait de l'avoir enregistrée sur cassette vidéo compliquent-ils l'affaire plus qu'ils ne l'éclairent. C'est d'ailleurs fréquemment le cas dans les grandes histoires médico-légales, les spécialistes estimant que la grande règle de leur difficile discipline est qu'une première autopsie mal faite est irrattrapable et que, à l'inverse, si elle est bien faite, elle ne doit pas être refaite, la seconde ne pouvant qu'être matière à contestation, sans fournir d'éléments emportant la conviction.

JEAN-YVES NAU

Le comédien Michel Creton obtient gain de cause

Une maison pour adultes handicapés sera construite à Saint-Dié

M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés, a donné son accord pour que le comédien Michel Creton fasse construire une maison pour adultes handicapés à Saint-Dié (Vosges). Jugé trop coûteux, ce projet avait d'abord été rejeté par une commission locale (*le Monde* du 7 août 1991). Par ailleurs, M. Creton a lancé, lundi 13 janvier à Clermont-l'Hérault (Aude), le chantier d'un autre centre d'accueil pour polyhandicapés.

Devant l'insuffisance des établissements pouvant accueillir des handicapés âgés de plus de 20 ans, l'acteur avait, en janvier 1989, et contre l'avis de M. Gillibert, fait modifier la législation pour que les handicapés parvenus à leur majorité puissent rester dans le centre qui les hébergeait.

ENVIRONNEMENT

Pour délit de pollution de la Loire et de deux affluents en 1988

Deux dirigeants du groupe chimique Protex sont condamnés à des peines de prison avec sursis

TOURS

de notre correspondant

Le PDG du groupe chimique Protex, M. Robert Moor, et M. Michel Rupin, directeur de l'usine d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), où un incendie en juin 1988 avait été à l'origine d'une grave pollution de la Loire et de deux de ses affluents, la Brenne et la Cise, ont été condamnés, lundi 13 janvier, à respectivement un an et six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Tours. Reconnus coupables du délit de pollution pour des faits qui avaient notamment privé d'eau l'agglomération tourangelle pendant cinq jours, les deux dirigeants ont en outre été condamnés respectivement à 120 000 francs et 60 000 francs d'amende ainsi qu'aux dépens. Ils devront également verser près de 500 000 francs de dommages-intérêts aux diverses parties civiles et une provision de 300 000 francs à la fédération des pêcheurs d'Indre-et-Loire dans l'attente des résultats d'une expertise ordonnée par le tribunal pour évaluer les dégâts subis par la faune de la Loire.

Plus sévère que le ministère public

Le tribunal a été plus sévère que le ministère public, qui, à l'audience du 10 octobre, avait requis six et quatre mois de prison avec sursis contre les deux dirigeants de la société. Le procureur, M. Michel Sabourault, avait notamment reproché à M. Robert Moor de ne pas avoir tenu compte des multiples arrêtés préfectoraux qui, depuis 1975, demandaient une mise en conformité de l'usine. 3 millions de francs de travaux pour la construction d'une cuve de rétention auraient notamment permis d'éviter une catastrophe dont le coût a été évalué à 50 millions de francs. Les avocats de Protex avaient estimé que leurs clients ne pouvaient répondre du délit invoqué.

Le 8 juin 1988, une explosion avait provoqué un incendie dans l'usine, blessant un ouvrier. La station d'épuration de l'établissement avait été rapidement saturée par les grandes quantités d'eau utilisées pour circonscrire le sinistre et une grande partie des eaux polluées s'était déversée dans la Brenne, affluent de la Loire qui allait être pollué sur 25 kilomètres.

Un avocat des dix-neuf parties civiles (associations de protection de l'environnement ou de pêcheurs, communes...) a qualifié le jugement d'*« exemplaire »*. Le jugement au pénal ne met pas un terme à l'affaire. La Ville de Tours a en effet engagé une autre procédure et réclame près de 10 millions de francs à l'entreprise.

ÉDUCATION

L'examen de la réforme de l'Université reporté au 20 janvier

L'ensemble des textes préparés par le ministère de l'éducation nationale pour rénover les formations universitaires de premier et de deuxième cycle (*le Monde* du 14 janvier) a commencé à être examiné, lundi 13 janvier, par le Conseil supérieur national de l'enseignement (CNESER).

A l'exception de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et des étudiants de l'UNEF-Indépendante et démocratique, qui jugent la réforme globalement positive même s'ils souhaitent l'améliorer sur quelques dispositions de détail, tous les membres du CNESER ont exprimé leur opposition ou leurs réserves sur des points importants (volumes horaires, modalités d'examen, système des modules, etc).

En outre, le calendrier de mise en œuvre de la réforme, d'ici à la rentrée prochaine, est jugé par la plupart irréaliste. Le CNESER reprendra, lundi 20 janvier, l'examen des textes et des assouplissements éventuels qui pourraient y être apportés par le ministère.

□ **Manifestation à Paris des étudiants de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne).** – Pour protester contre le projet de délocalisation de leur école, quelques centaines d'étudiants et de professeurs de l'Ecole vétérinaire ont organisé, lundi 13 janvier, un « cani-cross », course de relais d'hommes et de chiens, à travers les rues de la capitale. Interdite par la préfecture de police de Paris, la manifestation a tourné court. Cent cinquante manifestants ont été interpellés puis relâchés après un contrôle d'identité.

(Lire page 23 la chronique de PIERRE GEORGES : « Vétos de ville et vétos des champs »)

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Des planètes par milliers

La découverte, récente, de planètes autour d'étoiles lointaines tend à prouver que les systèmes solaires ne sont pas rares dans l'univers

SOMMES-NOUS seuls dans l'univers? La question, vieille comme le monde, restera sans doute sans réponse irréfutable pour *encore très longtemps*. Cela n'empêche pas les chercheurs de s'attaquer au problème, de plus en plus nombreux. Si l'on considère que l'univers est peuplé de plusieurs milliards de galaxies similaires à la nôtre, et que cette dernière compte, à elle seule, quelque mille milliards d'étoiles, donc de possibles soleils, on *peut raisonnablement soupçonner*, en effet, que le système solaire n'est pas un modèle unique. Reste à le prouver.

C'est là que les difficultés commencent. L'étoile la plus proche, Proxima Centauri, se trouve, en effet, à plus de 40 000 milliards de kilomètres de distance. En outre, la luminosité des étoiles, bien supérieure à celle des planètes qui pourraient graviter autour d'elles, aveugle l'observateur lointain, qui se trouve donc un peu dans la situation de qui chercherait à distinguer une lampe de poche placée dans le faisceau d'un phare puissant. Seule solution : la ruse. Les lois de la mécanique céleste prévoient que, si un corps suffisamment massif tourne autour d'une étoile, il lui imprime un léger mouvement oscillatoire. Cette «vibration» perturbe les émissions que peuvent capter les instruments d'observation des astronomes : rayonnement infrarouge, X, ou ondes radio.

S. BRUNIER/CIEL ET ESPACE

A l'assaut des pulsars

Les pulsars sont, à cet égard, des objets d'étude idéaux. Ces étoiles à neutrons extrêmement denses présentent la particularité de tourner très vite sur elles-mêmes. Cela en fait de véritables «radiophares» de l'espace, émettant des bouffées d'ondes radio avec une régularité d'horloge atomique. Toute variation dans le rythme de cette pulsation traduit une anomalie que les astrophysiciens expliquent par la présence d'un compagnon massif en orbite autour de l'étoile. Cette technique vient de donner, en six mois, deux résultats remarquables. Deux succès presque inespérés, qui laissent penser que la formation de systèmes solaires autour d'étoiles de toute sorte serait, finalement, un phénomène beaucoup moins rare qu'on pourrait le croire.

Derniers en date, les Américains Alex Wolszczan, de l'observatoire de radioastronomie d'Arecibo (Porto-Rico), et Dale Frail, de l'observatoire national de radio-astronomie du Nouveau-Mexique, annoncent avoir détecté plusieurs planètes en orbite autour d'un pulsar baptisé PSR 1257 + 12, découvert en février 1990 par Wolszczan, à l'aide du radiotélescope d'Arecibo (1). De savants calculs ont permis aux deux hommes de montrer qu'au moins deux planètes sont en orbite autour de cette étoile à neutrons située à 1 600 années-lumière (2) de la Terre. La première, 3,4 fois plus massive que la Terre, graviterait à 55 millions de kilomètres du pulsar (3) à raison d'une révolution en 66,6 jours, la seconde, d'une masse 2,8 fois supérieure à celle de la Terre, serait située à 70 millions de kilomètres de lui, et décrirait son orbite en 98,2 jours. D'autres perturbations laisseraient supposer – avec toutefois une plus grande incertitude – la présence d'une troisième planète dotée d'une période orbitale proche d'un an, comme la Terre.

Cette découverte vient compléter celle de trois chercheurs britanniques du laboratoire de radioastronomie de l'université de Manchester qui, en juillet dernier, avaient détecté une planète en rotation autour d'un autre pulsar (1829-10), à 30 000 années-lumière de la Terre (*le Monde* du 31 juillet 1991). Avant eux, des observations en infrarouge, en ultraviolet, et en rayonnement X avaient permis de découvrir (ou de déduire de calculs) la présence de systèmes solaires en formation autour de Bêta Pectoris, dès 1983, ou, plus récemment, autour de certaines jeunes étoiles de type «T Tauri» (*le Monde* du 6 mars 1991). Si les pulsars se prêtent particulièrement bien à la «chasse aux systèmes solaires», la plupart des chercheurs s'attendaient cependant à «rentrer bredouilles». La théorie la plus courante veut en effet que ces étoiles à neutrons soient nées d'une supernova, gigantesque explosion d'une étoile plus massive. Il semblait donc peu probable que des planètes aient pu résister à un tel cataclysme. *«Aussi quand, en juillet dernier, nos collègues de Manchester ont annoncé la découverte d'une planète autour du pulsar PSR 1829-10, nous étions, pour la plupart, très sceptiques»*, se souvient Jean Schneider, de l'observatoire de Meudon. Mais leurs travaux ont résisté à six mois de discussions et de vérifications menées par des confrères d'autant moins enclins à l'indulgence que leurs thèses étaient battues en brèche et, ajoute-t-il, *«j'ai maintenant changé d'opinion»*.

La confirmation apportée aujourd'hui par Alex Wolszczan et Dale Frail arrive donc en terrain préparé. *«La compétence des auteurs n'est pas en question, la précision de leurs mesures est remarquable. On peut considérer qu'il existe plus de neuf chances sur dix pour qu'ils aient effectivement détecté des planètes ou, au moins, des corps de masse planétaire, comme des nuages de poussières»* (c'est-à-dire des planètes en formation), estime Jean Schneider.

Comment concilier cela avec la théorie? Quand une étoile explose, elle perd 80 % de sa masse et, à supposer que les planètes orbitant autour d'elle résistent, elles présenteraient alors forcément une orbite très différente de celles, parfaitement circulaires, observées autour des pulsars par les équipes britannique et américaine. Mais *«les astrophysiciens sont des gens rusés. Ils savent s'adapter, et huit explications différentes ont été avancées depuis juillet*, explique Jean Schneider. *L'une d'elles résout le problème de façon élégante en changeant le scénario de la formation du pulsar, qui naîtrait non plus d'une explosion, mais de la fusion de deux naines blanches»*.

On risque, en tout cas d'assister ces prochaines années à une ruée sur les pulsars. Une équipe californienne vient d'ailleurs d'entreprendre l'étude systématique de cent quatre-vingt-cinq d'entre eux, sur lesquels les données en archives sont suffisantes pour permettre une recherche d'éventuelles planètes par le calcul sans observation supplémentaire.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Nature*, vol. 355, 9 janvier.

(2) Une année-lumière (distance parcourue par la lumière en un an) vaut 9 461 milliards de kilomètres.

(3) A titre de comparaison, la Terre tourne à environ 150 millions de kilomètres du Soleil.

Les malheurs de M. Bush

Le Congrès américain acceptera-t-il la construction du SSC (superconducting super collider), l'accélérateur de particules géant grâce auquel les Etats-Unis voudraient reprendre le leadership à l'Europe en physique des hautes énergies? A l'issue du voyage de M. George Bush à Tokyo, il est permis d'en douter. Le président américain n'a, en effet, pas réussi à obtenir des Japonais qu'ils participent financièrement à ce projet, jugé trop lourd par beaucoup de parlementaires américains.

Avec ses 84 kilomètres de galeries creusées dans le sous-sol du Texas pour abriter plus d'un millier d'aimants supraconducteurs refroidis à l'hélium liquide, le SSC devrait être, s'il est réalisé, le plus grand appareil scientifique de l'histoire (*le Monde* du 25 janvier 1989). Les Américains se sont aperçus un peu tard que, en ces temps de vaches maigres, ce genre de projet ne pouvait être qu'international. Pas question d'une participation européenne. Le Vieux Continent prépare, en effet, un projet concurrent, le LHC (large hadron collider), moins onéreux, parce que construit dans le tunnel déjà creusé pour le LEP, le grand accélérateur du CERN près de Genève. Restait le Japon.

De nombreux responsables de haut niveau, parmi lesquels le secrétaire d'Etat à l'énergie, James Watkins, et Alan Bromley, le conseiller scientifique de la Maison Blanche, ont fait le voyage de Tokyo, ces derniers mois, pour tenter de fléchir les Japonais et pour préparer le terrain avant la visite de M. Bush. En vain. Aux Américains, qui leur réclamaient une participation de 1,5 milliard de dollars (sur un coût total estimé à 8,4 milliards de dollars, soit 44 milliards de francs), les Japonais ont répondu en constituant un «groupe de travail», qui rendra ses conclusions à la fin de l'année (*le Monde* du 11 janvier)... Après l'élection présidentielle américaine. Echaudés par les problèmes qu'ils rencontrent (comme l'Europe) dans leur collaboration avec les Etats-Unis sur la station spatiale Freedom, les Japonais exigent un vrai droit de regard sur la gestion du SSC, et n'ont apparemment pas été convaincus par les assurances que leur a données M. Bromley.

Leur dérobade signe-t-elle l'arrêt de mort du SSC? *«Cela n'est pas certain,* estime un expert français. *Le congrès a voté 510 millions de dollars pour 1991, et des contrats ont déjà été passés dans quarante Etats américains. Il est difficile d'arrêter net un projet arrivé à ce stade.»* Surtout en période électorale...

J.-P. D.

La vie en péril

Un grand nombre de plantes comestibles et sauvages sont menacées de disparition. Les chercheurs se mobilisent pour préserver cet immense réservoir biologique

COMBIEN d'espèces vivantes, chaque jour, disparaissent de la planète? Quelques-unes, une centaine, plus encore? Les scientifiques eux-mêmes s'y perdent, pour la simple raison que personne ne connaît le nombre exact des espèces encore présentes sur la Terre. Seule certitude : le phénomène s'amplifie. Il prendra même des allures de scénario-catastrophe si la communauté mondiale ne se mobilise pas d'urgence pour enrayer cette érosion biologique, comme en témoignait le colloque sur les ressources génétiques des plantes qui a réuni à Paris, du 8 au 10 janvier, plus de trois cent cinquante chercheurs internationaux.

Ce n'est pas seulement le sort des baleines et des rhinocéros qui est en jeu, mais celui de toute la planète. Surexploitation des ressources, déforestation, urbanisation, industrialisation, augmentation de la population mondiale : toutes les activités humaines s'accordent à malmener, avec de plus en plus de violence, les écosystèmes naturels. Dans l'hémisphère sud, 10 % des espèces sauvages sont menacées de disparition. En quelques décennies, la forêt amazonienne a perdu plus du quart de sa superficie. La surface totale de continent par habitant, actuellement de 3 hectares (15 000 au début de l'humanité), diminuera à 1,5 hectare au cours du siècle prochain. Et la végétation naturelle s'en trouvera de plus en plus morcelée, menaçant à terme l'équilibre écologique de la planète et la survie alimentaire de l'humanité.

«Notre environnement recèle plusieurs dizaines de milliers de plantes comestibles, et trois mille d'entre elles environ ont été utilisées par l'homme au cours de son histoire», résume Jean-Claude Mounolou, chercheur au laboratoire de génétique et microbiologie de l'université Paris-Sud. Comparées à ce réservoir immense, les conséquences des progrès de l'agriculture font frémir : aujourd'hui, cent cinquante espèces seulement sont inscrites au registre du commerce mondial et font l'objet de culture à grande échelle. Plus significatif encore, vingt-neuf de ces cent cinquante espèces fournissent à elles seules plus de 90 % des denrées alimentaires : les céréales (riz, blé, maïs, sorgho, orge, mil, triticale, qui apportent 52 % des calories totales), les plantes à tubercules (manioc, pomme de terre, patate douce), les légumineuses (arachide, pois chiche, pois, soja, fève, haricot, niébé) et les arbres fruitiers (cocotier, bananier), auxquelles il faut ajouter quelques plantes oléagineuses et sucrières. Quant au nombre de variétés employées pour les cultures au sein d'une même espèce, il ne cesse également de se réduire. En 1970 ne subsistaient en France qu'une dizaine de variétés de pommiers contre plus de deux mille au siècle précédent; et plus de 90 % de la production française de pommes provenaient, en 1983, de variétés nord-américaines hautement sélectionnées.

Changements climatiques

Les raisons pour lesquelles les pays agricoles ont ainsi limité le nombre de leurs plantes cultivées sont connues : intensification de l'agriculture à grande échelle, remembrement des terres, sélection de variétés plus productives et de meilleure qualité. Avec des conséquences sur le rendement des cultures dont le bénéfice n'est plus à démontrer. Mais cet appauvrissement progressif du réservoir végétal recèle un grave danger. A force de laisser les plantes naturelles disparaître, les sélectionneurs risquent un jour de ne plus avoir de matière vivante pour créer des variétés nouvelles. Que se passera-t-il alors si, dans dix ans, vingt ans ou un demi-siècle, un parasite, jusqu'alors inoffensif, se met à décimer les cultures?

Quelle marge de manœuvre restera-t-il à l'humanité si les changements climatiques du vingt et unième siècle, redoutés par les spécialistes, imposent de mettre au point d'autres variétés végétales capables de résister à de nouvelles conditions de température, de sol, de sécheresse? *«Pour ce qui est des parasites et des maladies, la bataille ne sera jamais définitivement gagnée,* commentait récemment le professeur Jack Hawkes, spécialiste de biologie végétale à l'université de Birmingham (Grande-Bretagne). *Il y aura probablement toujours un état de «guerre froide» entre les agriculteurs et leurs cultures d'une part, les maladies et les parasites de l'autre, ces derniers ayant la faculté de donner naissance à des souches de mutants plus virulents pour surmonter la résistance rencontrée.»*

La véritable prise de conscience de ce danger date du début des années 70, durant lesquelles survinrent deux catastrophes agricoles majeures. La première, en 1970, ravagea près de 20 % de la récolte du maïs américain. Celui-ci provenait alors à plus de 80 % d'une lignée unique hautement sélectionnée, la lignée Texas, qui avait fait des merveilles au plan économique... mais qui se révéla brusquement sensible à un champignon pathogène. La seconde toucha la variété de blé soviétique Bezostaja, cultivée en dehors de son aire habituelle à la faveur d'une série d'hivers particulièrement cléments... jusqu'à la rigueur de l'hiver 1972, qui détruisit en quelques mois 15 millions d'hectares de culture.

Banque de gènes

Sans même envisager le pire, tous les sélectionneurs savent que l'amélioration optimale d'une variété cultivée n'est jamais totalement acquise, que ses propriétés se modifient au cours du temps, que la demande des consommateurs peut changer. L'appauvrissement actuel de la diversité génétique handicape donc lourdement les créations de l'agriculture de demain. Albert Sasson, microbiologiste et directeur de l'Unité centrale d'évaluation de l'UNESCO, rappelle ainsi que deux espèces sauvages de tomates, découvertes dans les années 60 sur les hauts plateaux du Pérou, ont permis d'augmenter considérablement la pigmentation et la teneur en matières solides des tomates américaines. Résultat : un gain de 5 millions de dollars par an pour les industries de conserves de la tomate...

Si l'on ajoute à cela que la préservation des plantes sauvages est une condition essentielle au maintien futur de la stabilité de la biosphère, on comprend que les gouvernements de nombreux pays aient pris des mesures progressives de conservation de leurs ressources végétales. Parcs naturels et réserves protégées se sont multipliés au cours des vingt dernières années. Des «banques de gènes», surtout, ont été constituées un peu partout dans le monde, qui sont désormais dépositaires du patrimoine génétique de la plupart des variétés cultivées, ainsi que de leurs cousines sauvages ou semi-domestiquées.

Créé dans les années 70 et rattaché à la FAO, l'IBPGR (International board for plant genetic resources) coordonne actuellement un réseau constitué d'une cinquantaine de ces banques de gènes réparties à peu près uniformément dans les différentes régions du monde. Conservées à basse température sous forme déshydratée, des millions de semences y dorment dans des chambres froides ou des congélateurs. *«Elles permettront un jour d'améliorer ou de créer toutes sortes de variétés de plantes utiles à l'agriculture, l'horticulture, la foresterie, l'industrie ou l'environnement»*, affirme André Charrier, directeur du Bureau de ressources génétiques (BRG) (1).

Ces collections offrent en effet un précieux réservoir aux spécialistes de biotechnologie, qui pourront y puiser des gènes d'intérêt agronomique et les transférer sur d'autres variétés. Mais ce réseau mondial ne constitue pour le moment qu'une mesure d'urgence. Les biologistes, eux, réclament une véritable politique de protection et d'exploitation de cette diversité biologique. Et cela coûtera beaucoup plus cher. Car ces banques, il faut encore les rendre exploitables. Connaître la spécificité de leurs gènes, savoir dans quelle variété végétale les retrouver, faire en sorte que ces millions de données soient accessibles et identifiables. Faute de quoi les spécialistes se retrouveront aussi désemparés qu'un lecteur qui désirerait consulter des ouvrages dont il ne connaît pas le contenu, face à un bibliothécaire lui présentant une liste immense de titres et de noms d'auteurs.

Il faut aussi définir les critères sur lesquels sauvegarder telle ou telle plante : sur près de 250 000 espèces végétales recensées dans le monde, de 20 000 à 25 000 sont actuellement menacées d'extinction, et les biologistes n'en ont véritablement étudié que 5 000. *«Même les espèces jugées inutiles doivent être préservées, car nous ignorons de quels organismes et de quels gènes nous aurons besoin demain»*, affirment-ils. Il faut enfin se donner les moyens scientifiques et diplomatiques de gérer ces collections végétales à l'échelle internationale, dans un contexte Nord-Sud où les ressources alimentaires sont devenues un enjeu économique et politique essentiel.

L'effort des industriels

Dans ce domaine qui, à terme, concerne l'ensemble de la planète, les mêmes priorités, les mêmes obstacles techniques et financiers se retrouvent à l'échelle nationale. En France, sous l'égide du BRG, plusieurs organismes de recherche participent à l'effort de recensement et de conservation des variétés végétales.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 14

(1) Créé en 1983 et rattaché en 1988 au ministère de la recherche et de la technologie, le Bureau des ressources génétiques a pour mission *«d'animer et de coordonner au plan scientifique les actions menées en France dans le domaine des ressources génétiques»*. Son budget annuel est d'environ 1 million de francs.

Trois mille ans d'activités ludiques

Trois cents jouets et jeux antiques sont rassemblés au Musée d'archéologie méditerranéenne de Marseille

IL est rare qu'une exposition d'objets archéologiques dégage autant d'émotion simple et vraie que celle qui se tient jusqu'au 16 février à la Vieille-Charité de Marseille sur le thème « Jouer dans l'Antiquité ». Il est vrai que les quelque trois cents objets réunis pour la première fois par Roland May, directeur adjoint des musées de Marseille, Agnès Durand, conservateur, Gisèle Parini et Annie Tarin, attachées au Musée d'archéologie méditerranéenne, ne relèvent pas à proprement parler de l'appellation « objets d'art » (quoique...), mais ils nous touchent par d'autres qualités, plus immédiatement accessibles, et notamment par leur aspect familier.

Jouer est une activité universelle, vieille comme le monde. On le sait depuis longtemps. Constater qu'une petite fille babylonienne du troisième millénaire avant Jésus-Christ jouait à la maman avec sa poupée, qu'un petit Athénien trichait aux billes ou qu'un petit garçon romain lançait ses osselets comme nous l'avons tous fait, ne constitue pas à proprement parler une *révélation*. Mais ces objets sont touchants car ils abolissent le temps et nous « parlent » sans détour, ainsi que le prouve l'attitude des enfants des écoles d'aujourd'hui qui viennent en visite avec leurs institutrices et qui – n'étaient les vitres qui les séparent des jouets exposés – ne seraient guère embarrassés pour en faire usage, là, par terre, sur les moquettes du musée.

Rassembler trois cents jouets ou jeux de l'Antiquité en provenance des pays du bassin méditerranéen (Mésopotamie, Egypte, monde gréco-romain) couvrant trois mille ans d'activités ludiques – du troisième millénaire avant Jésus-Christ au VIe siècle de notre ère – a demandé trois années de recherches et des prêts, par les collections archéologiques de grands musées européens (British Museum, Louvre, Bruxelles, Berlin, Bonn, Cologne, Munich, Tarragone, Rome, Turin, Zurich, ainsi qu'Autun, Avignon, Dijon, Laon, Nîmes et Saintes), de pièces dont certaines sont montrées pour la première fois.

« L'exposition, explique M. Roland May, *s'attache moins à suivre la chronologie pure qu'à montrer les constantes entre les diverses civilisations représentées, l'utilisation, les pratiques, les significations sociales et religieuses, à travers trois grands thèmes : les jeux de l'enfance, les jeux d'adresse, de hasard et de divertissement et enfin les jeux de table – nous dirions de « société » – dont la dernière exposition remonte à ...1869.* »

Jeux d'adultes

Les jouets de l'enfance sont particulièrement bien représentés dans l'exposition avec les poupées grecques et romaines en terre cuite, en bois, en os, en ivoire, aux bras et jambes articulés, voisinant avec des poupées égyptiennes en bois (depuis l'époque pré-dynastique jusqu'aux coptes chrétiens) souvent retrouvées dans les tombes parfois avec leur trousseau, leur mobilier miniature, leurs dînettes, qui rappellent étonnamment les « *turaïettes* » provençales!

Les petits garçons jouent au ballon, à la balle, à la toupie, aux billes (en terre, en verre et pierres dures), aux noix (vraies ou fabriquées). Et comme les adultes, les enfants jouent aux dés et aux osselets (ce dernier jeu semblant être chez les Romains surtout en usage chez les filles). Garçons et filles du premier âge tirent au bout d'une ficelle de petits chariots figurant *la silhouette d'un animal familier*, ou bien sifflent à travers des terres cuites en forme d'oiseaux.

Jouets et enfance ne sont pas aussi spécifiquement liés que de nos jours. Ainsi, les osselets, mais aussi les toupies et les dés sont d'un usage largement attesté chez les adultes. Si bien qu'au Ve siècle de notre ère, à Rome, un décret impérial interdit de jouer (de l'argent) aux dés sur le Forum.

A l'usage ludique se mêle encore un parfum religieux. *La mère, qui apaise* la colère de son bébé avec un hochet (qui ne déparerait pas le catalogue de Prénatal), appelé *crepundia* – de *crepare*, faire du bruit, – chasse dans le même temps les mauvais esprits. Et il n'est pas sûr que certaines « poupées » égyptiennes ne soient pas des supports d'envoûtement ; d'autres, dans certaines tombes d'adultes, figurent incontestablement les concubines du défunt.

Le mariage marquant la sortie de l'enfance, la veille de la cérémonie, la jeune fille romaine offre ses poupées à Junon ou à Vénus, et le futur époux « *abandonne ses noix* » à une divinité... ou aux enfants du cortège nuptial.

Les jeux d'adresse et de hasard étaient probablement les plus répandus dans le monde antique, mais, paradoxalement, ils sont ceux qui ont laissé le moins de traces, sauf sur les fresques et les peintures. Mis à part ceux faisant usage de dés (qui, on le sait, n'abolissent pas le hasard), ils sont basés, en effet, sur l'esprit – devinettes, attrapes, énigmes dont les Grecs raffolent – ou sur l'adresse, tel le *cottable* des Romains dans lequel on lance, à la fin d'un banquet, quelques gouttes restées au fond d'une coupe vers une cible choisie par l'assistance (vase, colonne, plat, etc.), ou enfin sur l'agilité, tel l'*ascolia* qui *consiste à sauter sur une outre de vin* huilée et à s'y tenir debout en équilibre. Le vainqueur gagne le contenu. Frédéric Mistral affirme avoir vu dans son enfance des paysans provençaux y jouer encore.

L'oie, le serpent et l'hyène

Enfin la partie la plus originale de l'exposition est celle des jeux de table, dont les Egyptiens – après les Babyloniens et leur jeu de vingt cases auquel joue encore une communauté juive de Cochin (sud de l'Inde) – semblent avoir fait grand usage et qu'ils ont répandus à travers la Méditerranée.

Les jeux plus populaires sont aussi présents dans l'exposition de Marseille. Le jeu égyptien du *mehen* ou « du serpent enroulé sur lui-même » a, certes, disparu après l'Ancien Empire (2720-2300 avant notre ère), mais la disposition de ses cases rappelle fort notre jeu de l'oie, et le « jeu de l'hyène », en usage encore au Soudan, semble bien en descendre. Egyptien aussi le *senet*, qui se joue à deux avec des pions sur un plateau de trente cases et remonte à l'époque prédynastique. Il est souvent représenté sur les parois des sépulcres – dont celles de la tombe de Toutankhamon, – où l'on voit le défunt jouer seul au *senet* dans l'autre monde, tandis que le texte qui l'accompagne lui conseille les coups pour gagner. Enfin le jeu des cinquante-huit trous, dit aussi « du chien et du chacal », dont la boîte (qui présente souvent sur l'autre face un plateau de *senet*) a un couvercle troué de cinquante-huit perforations régulièrement réparties dans lesquelles seront enfoncés les pions-bâtonnets surmontés de têtes de chiens ; il se joue à deux, chacun devant atteindre un cinquante-neu*vième trou commun aux deux adver*saires tout en empêchant l'autre d'y parvenir.

Grecs et Romains ne sont pas en reste pour les jeux de table. Ils ont le « jeu des douze lignes » *(ludus duodecima)*, dont le plateau ressemble à s'y méprendre à celui du trictrac ou du backgammon et qui se joue avec pions et dés ; ils ont aussi les « jeux de combinaisons », sortes d'échiquiers, parfois simplement dessinés en hâte avec un clou sur une *tegula*, parfois soigneusement gravés sur une pierre plate, qui se jouent avec dés et jetons lancés et disputés à tour de rôle ; ils ont enfin les *latroncules* (de *latrones*, mercenaires), jeu de stratégie consistant à bloquer l'adversaire ou à prendre ses pièces à la manière dont on le fait aux échecs ou dans le go japonais.

Afin que le visiteur ne soit pas trop frustré, des copies d'objets et des reproductions de jeux antiques – *senet*, osselets, et jeu royal d'Ur en Mésopotamie de vingt cases, qui se trouve au British Museum – sont en vente au Musée d'archéologie médi*terranéenne de Marseille et dans* les boutiques de la Réunion des musées nationaux (au Louvre, à Saint Germain-en-Laye, au Forum des Halles, notamment) ainsi qu'un pin's créé par Guy Limone, qui s'est inspiré du jeu babylonien des vingt cases.

JEAN CONTRUCCI

► « Jouer dans l'Antiquité ». Musée d'archéologie méditerranéenne – centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche *de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F.*


BRITISH MUSEUM, LONDRES

Poupée articulée (Athènes, 350 avant J.-C.).

Masques et casques

D'étranges et somptueux objets, portés par des officiers des armées romaines, sont exposés à Saint-Germain-en-Laye

L'EXPOSITION temporaire du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, conçue par une conservatrice de ce musée, Hélène Chew, est petite mais extrêmement originale et intéressante. Elle est centrée, en effet, sur les masques de fer, parfois argentés ou dorés, que se faisaient confectionner des officiers des armées romaines, et dont l'existence est attestée depuis le règne du premier empereur romain, Auguste (27 avant notre ère-14 après Jésus-Christ), jusqu'au quatrième siècle. Il s'agissait de masques reliés par une charnière à un casque que coiffaient des officiers (de haut rang probablement) pour des parades ou des sortes de tournois. Ce casque était déposé dans la tombe du « propriétaire » lorsque celui-ci était incinéré, sur la tête lorsque le mort était inhumé.

Le Musée des antiquités nationales possède les objets trouvés dans la tombe de Chassenard (Allier) en 1874. Parmi ces objets figure un de ces masques. Mais l'exposition présente une demi-douzaine d'autres masques – accompagnés parfois du casque correspondant – et des objets découverts avec eux prêtés par les musées de Leiden et de Nimègue (Pays-Bas), de Plovdiv (Bulgarie), de Mayence (Allemagne), de *Copenhague (Danemark)*, de Berne (Suisse), de Luxembourg, du Berry à Bourges, du Louvre, par la Bibliothèque nationale, etc.

Le mort de Chassenard vivait sous le règne de Caligula (37-41). Il devait être officier de cavalerie et avait reçu au moins une des décorations qui récompensaient les soldats valeureux : on a retrouvé avec lui un torque de la paire qui se portait non pas au cou mais pendu sur la poitrine. Il était sûrement assez fortuné : en témoignent, outre le masque, un petit vase verseur de bronze en forme de tête et *les restes d'une petite boîte en os* avec des arêtes en laiton argenté et niellé et un couvercle à glissière (pièces rarissimes), des strigiles (pour se râcler le corps après des exercices physiques) en bronze, etc.

Curieusement, cet officier avait été enterré avec plusieurs coins servant à frapper les monnaies. Certes, les ateliers monétaires étaient gardés par la troupe. Mais de là à voyager avec ces coins... On peut comparer cette étrangeté inexplicable à celle que constituerait un cadre de la Banque de France qui se déplacerait et se ferait enterrer avec des originaux des planches servant à imprimer les billets de banque !

Certains des masques et casques réunis à Saint-Germain-en-Laye sont somptueux avec leurs sortes de diadème décoré par des créneaux (décoration attribuée à ceux qui étaient entrés les premiers dans une ville assiégée), par des bustes (autre décoration ?). Les restes d'armes, les services à boire, les plaques de ceinturon ne le sont pas moins.

Autres curiosités de l'exposition, plusieurs monnaies sont présentées à côté des coins sur lesquelles elles ont été frappées.

YVONNE REBEYROL

► Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), près de la gare RER. Jusqu'au 3 février. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 17 h 15. Entrée : 17 F (9 F le dimanche).

La vie en péril

Suite de la page 13

Mais les moyens restent faibles. Et M. Daniel Chevallier, député des Hautes-Alpes et auteur d'un rapport sur les applications de biotechnologie à l'agriculture et à l'agroalimentaire (*le Monde* du 18 avril 1991), rappelait récemment que « *les efforts financiers et humains en matière de « conservatoire » des ressources génétiques ne sont pas à la hauteur de l'enjeu* ».

Perspective encourageante cependant, les industriels de semences sont désormais extrêmement conscients du danger économique que représenterait une trop grande uniformité des variétés végétales. De plus en plus, la notion de diversité génétique est prise en compte dans leurs schémas de sélection des plantes cultivées. Avec l'aide financière des ministères de la recherche et de l'agriculture, l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et les principales sociétés de semences de maïs ont ainsi uni leurs efforts, plusieurs années durant, pour étudier la valeur potentielle de 1 250 populations de maïs.

« *Le but était de créer un nombre limité de populations, plus faciles à maintenir et permettant une utilisation raisonnée de leur variabilité* », explique André Gallais, de la station de génétique végétale INRA-UPS de Gif-sur-Yvette. Les 1 250 variétés sont aujourd'hui classées en quarante-sept groupes présentant des caractéristiques agronomiques et biochimiques différentes, qui seront désormais préservés à long terme. Des collaborations du même type entre l'INRA et les semenciers sont également en cours sur le blé, le tournesol, les plantes fourragères et maraîchères.

Le Conseil des Communautés européennes, quant à lui, a décidé, en avril 1990, d'inclure les ressources génétiques dans son programme Biotech, consacré à la recherche fondamentale. Ses objectifs : mesurer la dimension réelle du problème de l'érosion génétique chez les plantes, les animaux et les micro-organismes ; revitaliser la taxinomie (la classification des espèces), grâce aux apports de la biologie moléculaire ; évaluer la variabilité génétique résiduelle des races ou variétés régionales, locales ou traditionnelles ; stimuler les collaborations entre l'Europe, les autres pays et les instances internationales. Un vaste programme, qui reste à réaliser d'urgence.

CATHERINE VINCENT

POINT DE VUE

L'âge d'or de l'éthique

par Jean Michaud

A l'approche d'un important débat au Parlement, la discussion se poursuit sur la distinction de l'éthique et de la morale. S'agit-il de valeurs différentes ? *Est-on en présence d'une* simple querelle de mots ? N'a-t-on pas simplement cherché à rajeunir par le verbe une notion que l'évolution des mœurs avait singulièrement disloquée ?

Sans entrer dans la polémique, on peut constater à quel point la réflexion éthique au regard de la recherche a de peine à se frayer une voie entre deux pôles, à ne pas s'éteindre sous l'influence de pressions diverses. Si l'on parvient alors à caractériser les obstacles qu'il lui faut surmonter, on réussira peut-être du même coup à découvrir son véritable sens.

Le premier pôle est celui qu'occupe le monde de la recherche. Les hommes de science se donnent pour tâche, parfois par vocation, soit de partir à la découverte de domaines nouveaux, soit d'agrandir le territoire de domaines connus.

Ils avancent le plus souvent pas à pas, sans discerner toujours nettement le point d'arrivée qui leur apparaît, parfois, par divine surprise. Ils intensifient le rythme de leur action selon l'urgence d'une solution, ainsi à propos du sida. Ils sont fondés à mesurer leur allure lorsque, du moins dans un premier temps, ils n'entendent que connaître davantage.

Peut-on leur dire qu'ils ont pour devoir non seulement de mettre leur savoir et leur savoir-faire au service du progrès, mais encore d'évaluer la dimension éthique de leurs éventuels effets en les comparant aux périls dont ils seraient éventuellement porteurs ?

Il est plusieurs attitudes possibles en la matière. Voici l'une d'entre elles qui se traduit par le discours suivant : nos travaux ont pour objectif l'enrichissement du patrimoine scientifique. En cas de réussite, nous en livrons les résultats à la société. Il ne nous appartient pas, sous peine de paralysie ou d'inefficacité, d'y introduire des facteurs *étrangers à nos techniques qui nous* feraient renoncer à nos ambitions ou du moins conduirait à les réduire. La recherche porte en elle-même sa justification. A ses destinataires d'en peser la portée au mieux des intérêts du corps social.

Selon cette analyse, les considérations éthiques forment obstacle aux avancées scientifiques et engendrent, par excessive prudence, une timidité sous crainte, au bout du compte souvent infondée, d'aboutissements inquiétants. Les chercheurs sont capables, sans alerte extérieure à eux-mêmes, de déceler les dangers véritables.

Le second pôle est celui de l'opinion publique. On lui décrit l'avenir, parfois proche, sous les couleurs les plus séduisantes. Qu'il suffise de présenter quelques exemples : la stérilité n'est plus à redouter ; les nombreuses techniques, désormais à la disposition des couples, permettront bientôt au moins d'en conjurer les effets dans tous les cas, même au-delà du temps de la fécondité naturelle.

Les enfants atteints d'une affection, ou d'une malformation, seront guéris avant que de naître, ou ne naîtront pas. Bien mieux, loin de n'être pas seulement ce que vous redoutez, ils seront tels que vous les souhaitez et tels seront aussi les descendants de vos descendants. La date de votre mort sera lointaine et lorsque vous en approcherez, soyez assuré, soit qu'elle ne sera pas précédée de souffrances, soit que bon ordre y sera apporté, au besoin, en conformité des instructions que vous aurez formulées quelques dizaines d'années auparavant.

Il n'est certes pas aisé de comprendre, pour bon nombre de personnes, que quiconque prétende s'opposer si peu que ce soit à des perspectives aussi radieuses ! Supprimer la maladie, supprimer sa perspective, obtenir les enfants sous les traits de leur idéalisation préalable, éradiquer la douleur, occulter la mort : ne voilà-t-il pas des projets dus au génie des hommes et qu'on ne saurait écarter sous peine d'inhumanité ?

Tels sont les deux raisonnements entre lesquels l'éthique de la recherche doit trouver sa raison d'être. Son discours, sa seule arme, consiste à dire aux chercheurs : vous avez réussi à atteindre un stade où certaines de vos démarches ne peuvent plus être neutres parce qu'elles engagent trop l'avenir de vos semblables. Avec eux et ceux qui ont charge de les représenter vous ne pouvez vous dispenser de distinguer, sous les dehors prometteurs d'un progrès, *la part de bienfait et celle de* méfait. A votre responsabilité d'homme de science s'ajoute maintenant, plus que jamais, votre responsabilité d'homme.

Le propos éthique doit s'adresser tout autant à *la* société en ces termes : il est bon que vous trouviez dans ces nouveaux apports scientifiques une amélioration de votre condition. Mais ne cultivez pas l'idée que vous êtes au seuil de l'âge d'or. Le chemin qui vous paraît être seulement celui du bonheur total de l'individu par la conquête d'une maîtrise totale sur lui-même comme sur ceux qui procèdent de lui peut conduire aussi à de formidables dérives. Apprenez à prendre garde en dépassant l'attrait d'une image exclusivement flatteuse des pouvoirs obtenus.

Il faut grand courage aux chercheurs pour faire jouer la réflexion éthique, parfois à contre-courant de leur génie scientifique. Beaucoup d'entre eux n'en manquent pas. Il faut grande lucidité aux hommes de ce temps pour comprendre que le mieux-être ne sera que passager s'il est accepté ou revendiquer sans la claire conscience des limites dont le franchissement les menacerait dans leur être même.

C'est par le succès de ces deux *objurgations que l'éhique de la* recherche pourra justifier sa démarche et remédier à sa « difficulté d'être ».

► M. Jean Michaud est conseiller à la Cour de cassation et membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

DANSE

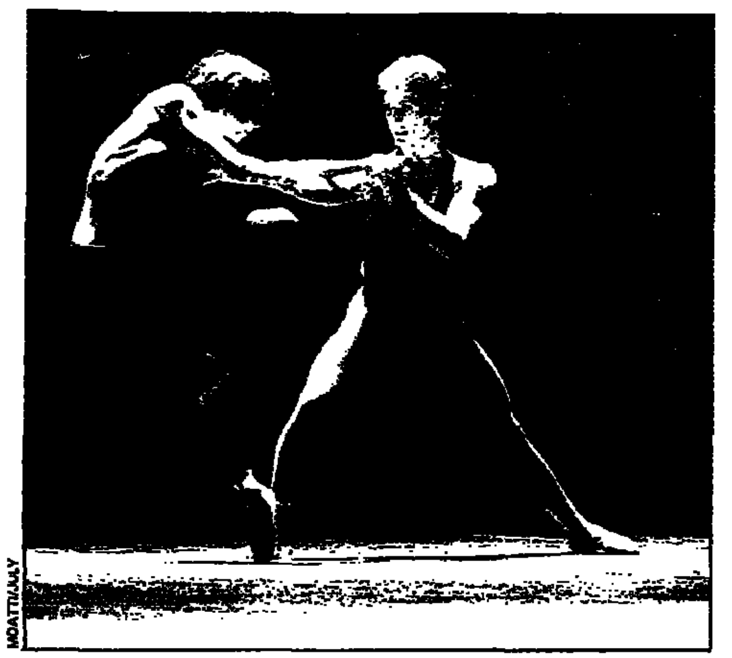
Etoiles et toises

Trois programmes pour les « meilleurs danseurs » de la planète

LES GÉANTS DE LA DANSE
au Théâtre des Champs-Elysées

La toise sous laquelle passent ces étoiles et solistes internationaux pour être qualifiés de «géants» a quelques complaisances, mais ne chipotons pas sur les mots. Passons aussi sur les bandes enregistrées qui tiennent lieu d'orchestre et sur la déplorable sono qui les diffuse : démarrages pleureurs, décibels en folie, cela fait patronage – et c'était indigne, le premier soir, du Gala de l'Europe des sciences. A l'actif de cette édition des «Géants de la danse», un menu plus varié que les précédents : la danse contemporaine et même le flamenco s'y glissent parmi les sempiternels pas de deux classiques. Et il est toujours intéressant de voir comment on danse aujourd'hui à Moscou, Saint-Pétersbourg, Lausanne, Philadelphie, Copenhague ou Hambourg, ces villes ayant envoyé leurs stars défier les étoiles de l'Opéra de Paris.

La déception : Nina Ananiashvili, du Bolchoï, bardée de médailles d'or de concours comme tous ceux qui tournent plus vite ou sautent plus haut que les autres. Technique de béton, culot d'enfer, mais où est la danse? Avec Igor Zelenski, du Kirov, elle donne un des plus vulgaires *Don Quichotte* que nous ayons vus, dépourvu de musicalité, de charme, d'esprit mais assez coruscant pour mettre la salle en délire. Dans la seconde partie, elle sort un *Corsaire* du même tonneau – cette fois avec un Patrick Dupond en méga-forme qui sait toujours, lui, transcender les prouesses athlétiques et dissimuler ses imperfections académiques sous des tonnes de séduction et de rouerie.


MOATTI/JULY

Pietragalla et Manuel Legris dans « In the Middle » de Forsythe

Le coup de jeune : *Jack and Betty*, un roboratif trio réglé par Karole Armitage pour Florence Faure, Serge Campardon et Rouben Bach – qui ont quitté le Béjart Ballet Lausanne pour fonder leur propre compagnie, Nomades. Musique tendance rock, brèves séquences hachées de « noirs », chorégraphie paroxystique à la Forsythe, violence mâtinée d'humour, et du danger dans l'air : on n'aimerait pas rencontrer au coin d'un bois ces loubards sortis de *Mad Max*, mais, dans un théâtre, on en redemande.

La confirmation : les multiples facettes de la personnalité de Pietragalla (elle ne veut plus de son prénom, Marie-Claude). Est-ce bien la même personne que l'on voit dans *Giselle*, ombre vaporeuse, douloureuse, aux bras crémeux, puis dans *In the Middle* de Forsythe, cheval sauvage faisant jaillir des étincelles sur le plateau? Sa nomination d'étoile paraît avoir fait à Pietra l'effet d'une potion magique, elle se déchaîne, et n'en finit pas de nous étonner. Ses partenaires : un Farouk Rouzimatov (du Kirov) d'un romantisme trop maniéré dans *Giselle*; un Manuel Legris parfait dans *In the Middle*.

Moins fine mouche, Elisabeth Platel commet l'erreur de choisir deux pièces de John Neumeier et tombe dans la monotonie avec un *Adagietto* passionnant comme un marshmallow et une *Dame aux camélias* d'un néoclassicisme poussiéreux, même si elle s'y montre belle et touchante au bras d'un Ivan Liska (du Ballet de Hambourg) éperdu d'amour.

Une révision, pas forcément déchirante : on n'aimait guère, jusqu'ici, *Salomé*, solo taillé sur mesure pour Patrick Dupond par Maurice Béjart, en 1986, sur le thème de la transsexualité – un joueur de rugby fasciné par son ballon s'identifie peu à peu à Salomé devant la tête de Jean-Baptiste. *Mais, ce soir-là*, Patrick Dupond, clown halluciné, tragique, a mis dans sa danse comme dans ses expressions ce qu'il faut bien appeler du génie, et l'on regarde *Salomé* d'un autre œil.

Le moment suprême : Maïa Plissetskaïa dans *la Mort du cygne*. Combien de centaines de fois l'a-t-elle dansée? Il nous souvient d'un *soir lointain, dans la cour du* Palais des papes d'Avignon. Un orage éclata. Elle continua, impassible et même exaltée par la colère céleste, méprisant les risques du plateau bientôt transformé en lac. Médusés, les spectateurs transis ne bougèrent pas d'un poil et lui firent un triomphe. Maïa l'impétueuse n'étant pas femme à dissimuler son âge, on peut le dire : soixante-six ans depuis le 20 novembre dernier.

Il semble qu'elle ait encore épuré son interprétation du *Cygne*, modérant les frémissements de ses bras invraisemblables, acceptant l'agonie avec une résignation bouleversante, sans pour autant dissimuler un feu intérieur que trahit ses prunelles flamboyantes. Et, vingt fois rappelée, prolongeant la chorégraphie par des saluts proprement sublimes. S'il y avait une *« géante »*, ce soir-là, c'était elle.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Deuxième programme, les 20, 21 et 22 janvier, à 20 h 30. Toisième programme : les 25 et 27 janvier à 20 h 30; le 26 à 17 heures.

THÉATRE

Un tueur si doux

Jean Anouilh expédie au Maroc un fantôme du père Ubu

LA VALSE DES TORÉADORS
au Théâtre Silvia-Monfort

«Ah, mon ami, la belle campagne! On en a tué, de l'Arabe! Et joliment, à l'armé blanche. On enlevait les douars au petit matin, on éventrait tout : le papa, la maman, la grand-mère...» Le général de Saint-Pé dicte sa campagne du Maroc à son secrétaire. C'est en 1910. Le général, qui n'a plus l'âge de barouder, reste un grand chef dans l'âme (*«Que l'Allemagne bouge, on me rappelle!»*), il est grand-croix de la Légion d'honneur. Il a le sang vif : qu'une femme passe à l'horizon, il lui saute dessus.

Le général de Saint-Pé est le protagoniste de *la Valse des toréadors*, de Jean Anouilh, qui n'oublie rien pour en faire ce que Sartre nomme *«un nuisible»*, ou *«un salaud»*. Et, fidèle à lui-même, de ce salaud, il fait un innocent, un ange : *«Je suis un ancien petit garçon abandonné... Je suis tout seul, et j'ai peur... Au Maroc, en sabrant l'Arabe, j'avais envie de crier au secours. Les seuls moments où je me sens un peu tranquille, c'est quand je vois quelque chose de beau.»*

Tout Anouilh est là : est-ce de l'humour plus que noir, une charge énorme contre les tueries coloniales, ou bien une provocation, un regard attendri pour le pauvre Saint-Pé? Mystère. Anouilh organise des conversations entre le général et un ami, médecin, puis entre le général et son épouse (ça chauffe, Anouilh semble avoir pensé à Madame et Monsieur Ubu), mais tout cela reste indécis. Après un premier acte sur des chapeaux de roue, fait surtout de répliques pas légères mais drôles, la pièce s'étire, déraille...

Régis Santon n'arrange rien en laissant Marc de Jonge jouer un général de convention pure, un braillard machinal; Jean Lescot est plus fin dans le rôle du docteur. *La Valse des toréadors* fait l'ouverture d'une salle toute neuve, le Théâtre Silvia Monfort. Il est construit exactement sur l'emplacement du chapiteau installé là lorsque la destruction des abattoirs de Vaugirard a laissé un très grand espace inoccupé. Il garde la forme d'un cirque : c'est un grand chapeau pointu, mais en dur. Silvia Monfort avait songé à une réalisation plus importante, s'inspirant de Bayreuth et du jardin de l'Ermitage de Moscou... Elle ne put réussir ce rêve. Régis Santon, qui dirige désormais ce théâtre, est un metteur en scène énergique. Il aurait peut-être pu choisir un peu plus sélect qu'Anouilh.

MICHEL COURNOT

▶ 106, rue Brancion. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96.

ARTS

Tourisme et musées

Quelque 190 exposants se retrouvent au 3e Salon international des musées et des expositions (SIME)

D'emblée, l'effet de surprise est assuré : le visiteur est plongé dans le noir pour découvrir, éclairés par Henri Alekan (un spécialiste de la lumière, au cinéma), une trentaine d'armures, casques et masques somptueux extraits de la collection d'art japonais d'Arman, l'artiste qui, collectionneur, accumule comme dans son œuvre, ce qu'on ne sait pas forcément. Début trompeur, car passée cette mise en scène, il y a point ou peu de magie au SIME, peu ou point d'œuvres d'art. Si les musées s'exposent au grand Palais, ils n'exposent pas leurs chefs-d'œuvres, à quelques exceptions près, ici et là, données en échantillon de collections multiples et variées, dans des stands plus souvent aménagés par des villes, des régions, ou des pays, que par un musée en particulier.

Ici, c'est Berlin qui présente, avec ingéniosité et quelque grandiloquence, sur plateaux tournants, une théorie de têtes de tous les temps chacune extraite d'un des musées de l'est ou de l'ouest de la ville. Là, c'est Venise qui n'a pas jugé utile de concevoir une mise en scène, ailleurs c'est Edimbourg qui dans son stand propose des photographies du début de cet art. Plus loin, la Wesphalie a accroché son jambon. Quelque part, dans un bel espace, des autels de Slovaquie et de Bohême. Non loin d'un stand roumain présidé par une *Demoiselle Pogany III*, en bronze, de Brancusi (1913), dont la présence et la beauté, ici, paraît ici presque incongrue.

On l'aura noté, c'est par les exposants étrangers que le SIME 92, se tient. Les Français l'ont quelque peu boudé, région parisienne mise à part : nombre de petits et grands musées spécialisés des Hauts-de-Seine, d'Yvelines ou du Val d'Oise, qui souffrent d'être trop près de la capitale et ont sérieusement besoin de se faire mieux connaître sont réprésentés.

Le SIME est destiné à faire découvrir au grand public *« le monde incroyablement riche des musées de France et d'Europe »*, comme il est dit dans le dépliant-plan-guide, utile dans cet agrégat de vitrines où voisinent sabots, cartes à jouer, maquettes de bateau et, éventuellement, tableaux et sculptures. Mais est-ce bien le monde des musées qu'on y voit? N'y découvre-t-on pas plutôt des modes de promotion des institutions muséales, toutes disciplines confondues, pensées désormais comme maillons d'un circuit touristique? L'accumulation de consoles et de présentoirs porteurs d'informations locales et régionales sous forme de prospectus, de plans, de mini-guides, donne en tout cas au salon du Grand Palais la tournure d'un agrégat d'offices de tourisme et de maisons de provinces.

Ce n'est pas un hasard si les Néerlandais sont très présents au SIME. Ils sont, en effet, parmi les premiers à avoir cherché à marier la culture des tulipes à leurs trésors artistiques, sous lesquels ils croulent : 800 musées et des problèmes incommensurables de conservation susceptible de couper le sommeil de quelques directeurs de musées obligés de choisir entre ce qu'ils vont laisser pourrir définitivement (fonds de gravures, tissus notamment) et ce qu'ils vont pouvoir restaurer. A condition de trouver des financements privés.

Ce n'est donc pas un hasard si ce double problème est abordé au SIME. Le contenu du salon évolue, en toute logique, avec la problématique des musées désormais pensés comme PME. Des colloques sur les relations entre tourisme et musées et sur les problèmes de restauration y sont organisés. Au-delà de sa façade grand public, le SIME fournit aux professionnels l'occasion de débats.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ SIME, 3e Salon international des Musées, Grand Palais. De 11 heures à 20 heures; nocturne le 15 janvier jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 janvier

CINÉMA

Le don paisible

Le retour à l'université d'un diplômé ès Monty Python

AMERICAN FRIENDS
de Michael Palin

Un peu plus d'un siècle avant qu'un étudiant en médecine du nom de Michael Palin et quelques-uns de ses condisciples ne souillent irrémédiablement la réputation d'Oxford en abandonnant leurs collèges pour fonder le Monty Python Flying Circus, il y avait déjà un Palin à Oxford. Professeur, en un temps où les *dons* n'avaient pas le droit de se marier, il démissionna de son poste à l'âge de quarante ans pour épouser une orpheline irlandaise de vingt ans sa cadette, rencontrée lors d'un voyage en Suisse, alors qu'elle visitait l'Europe en compagnie de la riche Américaine qui l'avait adoptée.

Michael Palin, acteur (*Brazil, Un poisson nommé Wanda*), écrivain (livres pour enfants, scénarios pour la télévision), a retrouvé le journal de son arrière-grand-père et, avec la complicité du jeune réalisateur Tristram Powell, a brodé un film autour de cette trame. *«Par moments, j'avais des scrupules à inventer l'histoire de mes ancêtres*, avoue Palin, qui a dessiné un triangle amoureux entre la tutrice, la pupille et le professeur. *De même que j'ai longtemps hésité avant de jouer le personnage.»* Mais Michael Palin, clown virtuose, savait qu'il pouvait tenir un rôle sérieux.

Il s'est lancé dans l'entreprise avec la rigueur de l'universitaire oxfordien qu'il fut. Jusqu'au dernier pli de toge, tous ces détails font la matière de cette histoire d'amour presque naïve, chromo discrètement émouvant, gentiment drôle, aux antipodes de l'ironie froide de James Ivory.

A peine fini le tournage d'*American Friends*, Michael Palin a tenu l'un des rôles principaux de *GBH*, dramatique télévisée (et événement politique) inspirée de la crise municipale à Liverpool. Il y incarnait un professeur (encore) travailliste et s'élevait contre la mafia de gauche qui avait fait main basse sur la ville. Ensuite, à la demande de la BBC, il a fait un demi-tour du monde, du pôle Nord au pôle Sud, par voie de terre, en suivant le 30e degré de longitude Est. Il prépare sa relation du voyage sous forme de livre, puis le commentaire qui accompagnera les huit heures de documentaire qui ont été tournées.

Une existence studieuse, digne de son arrière-grand-père, comme pour expier la jeunesse dissolue passée au sein de Monty Python. Sauf que, *«bien sûr, nous ne sommes pas un groupe de rock. Notre reformation ne générerait pas autant d'argent que celle d'un grand groupe. Et de toute façon, depuis la mort de Graham Chapman, dont la contribution était essentielle, Python n'existe plus. Mais l'an passé, nous avons ressorti* Always Look on the Bright Side of Life [la chanson de *la Vie de Brian*], *qui s'est classée numéro deux au hit-parade. On ne sait jamais, il y a peut-être encore un peu de vie dans la bête»*.

T. S.

CULTURE

MUSIQUES

Que restera-t-il de leurs trente ans ?

Un panorama de la jeune création : 80 compositeurs nés après 1955 joués en 19 concerts

L'EUROPE DES JEUNES COMPOSITEURS
à la Maison de Radio-France

« L'avalanche n'attend pas le nombre des années », osait un plaisantin à propos du festival-marathon, L'Europe des jeunes compositeurs, qui suit son cours déferlant jusqu'au 31 janvier à la Maison de Radio-France. Avalanche en effet de créations (63 inédits), d'œuvres jouées une fois çà ou là, de partitions écrites pour la circonstance et dont l'encre n'a pas eu le temps de sécher, de commandes passées tout exprès par Radio-France, société dont on ne dira plus qu'elle n'assume qu'en rechignant ses obligations de service public envers les créateurs débutants.

« En présentant les œuvres de quelque quatre-vingts compositeurs de la nouvelle génération, Radio France ne cherche pas à se débarrasser en une fois de ses charges », assure d'ailleurs Claude Samuel, patron de toutes les musiques à la Radio, dans une lettre circulaire adressée la semaine dernière aux professionnels et faiseurs d'opinion. On n'aurait certainement pas prêté d'emblée à l'ancien responsable du Festival de Royan, grand pourvoyeur d'avant-gardes depuis trente ans, d'aussi noirs desseins.

Les réjouissances débutaient samedi 11 janvier dans un joyeux chaos de nationalités (de l'Islande aux pays de l'Est : il n'y en a pas que pour les Douze dans ce festival européen). Le capharnaüm stylistique était gai également : balancement répétitif à la Villa-Lobos revu par une jeune Française (Valérie Stéphan), dialogue à la Berio d'un instrument avec lui-même (la Roumaine Ana-Maria Avram), néo-postromantisme à la Strauss du Finlandais Magnus Lindberg, retour à Hindemith par le Lituanien Rytis Mazulis, Ligeti et Xenakis relus par le Luxembourgeois Claude Lenners, la *Quatrième Sonate pour piano* de Scriabine réinventée dans l'ombre de Schumann par Frank Kawczyck, l'un des deux Français déjà classés dans les espoirs du Festival d'Automne en 1989, nature bouillonnante en effet, et excellent pianiste.

Les références ici citées sont toutes personnelles. On sent bien que tous ces jeunes gens, sortis des meilleurs conservatoires, écrivent dans leur coin, sans souci de s'inscrire dans un courant particulier, et qu'ils ont depuis belle lurette jeté le sérialisme ou tel autre système d'écriture abstrait par-dessus les moulins. On sut donc dès cette première soirée que ce festival-là saurait nous égarer : avis aux courageux Petits Poucets.

« Trop grand et trop petit »

Le pianiste Jay Gottlieb, le Trio à cordes de Paris, l'Orchestre philharmonique de la Radio, le chef Arturo Tamayo y jouaient leur rôle favori d'explorateur des nouveautés. Suivront d'ici à la fin du mois, dans le même emploi, les meilleures formations spécialisées françaises et étrangères, l'Itinéraire, Asko, Contrechamps, Alternance, Musique oblique, les Arditti, l'Ensemble moderne de Francfort, mais aussi les petits jeunes de l'Orchestre du Conservatoire, et les caciques de l'Orchestre national; les chercheurs en musique synthétique ne seront pas oubliés puisque le GRM consacre aux cadets du Groupe deux concerts précédés d'un débat théorique le 20.

Certains, dès cette première soirée, se plaignaient dans la salle de n'avoir pas entendu *« le Brahms ou le Mahler de l'an 2000 »*. C'était espérer une pêche miraculeuse : Yves Prin et Jean-Pierre Armengaud, délégués artistiques et présélectionneurs, ont dû faire confiance aux académies et aux professeurs pour faire venir cassettes et partitions et, ensuite, faire leur choix. Plus facile à obtenir du Conservatoire national supérieur de Paris (qui entretient des liens structurels avec la Radio), des grandes académies de Sienne ou de Francfort (les échanges sont fréquents avec le CNSM) que de Corse ou de Lituanie...

« L'éventail européen est à la fois trop grand et trop petit », nous faisait en outre remarquer Laurent Martin, compositeur sorti il y a un an du Conservatoire parisien et dont l'œuvre, fondée sur des microintervalles, sera jouée par l'Ensemble 2e2m le 26. Mais si le jeune Français *« n'a pas attendu 1992 pour se renseigner sur ce qui se passait à l'étranger »*, il se réjouit d'être *« enfin joué dans de bonnes conditions »*. La commande qu'il a reçue de Radio-France lui a rapporté 21 000 F pour 16 minutes de musique, les frais de copie lui seront payés environ 3 000 F, des droits d'auteur viendront s'y ajouter. Les génies de demain sortiront-ils du chapeau ? *« S'attend-on encore aujourd'hui à découvrir des génies à l'ancienne mode ? Que le public vienne y voir, c'est déjà très bien. »*

« Il faut rester soi-même ». Ionel Petroï, Roumain né en Yougoslavie, a écouté au Conservatoire de Paris les conseils de son maître Claude Ballif. Il compose donc une musique si particulière (jouant sur les ambiguïtés de la consonance et des quarts de ton) qu'il a dû lui trouver un nom : *« musique relative »*. *« Dès qu'on n'écrit pas dissonant, les interprètes n'osent pas vous jouer. J'ai quarante pièces à mon catalogue. Un bon tiers n'a jamais été exécuté. Ce festival est très important pour moi »*. Pour son œuvre de 33 minutes (créée le 25 par l'Itinéraire), Petroï n'a pas reçu de commande. Il compte sur 5 000 F de droits d'auteur. Il a copié de sa main les seize partitions du matériel d'orchestre. Lui aussi sera défrayé.

« Voilà déjà un an que Paris m'a demandé d'envoyer des partitions, explique Joao Rafaël, un élève portugais de Nunes dont l'œuvre (pour clarinette solo) sera jouée le 28. *Ça prouve que le Festival était prévu depuis longtemps. Pourquoi la Radio n'a-t-elle pas fait plus de publicité ? Un tel effort le méritait. Pour une fois, les jeunes créateurs sont traités comme des professionnels. On est trop habitués aux petites cuisines d'amateurs. C'est de ça que la jeune musique meurt. »*

ANNE REY

▶ **Jusqu'au 31 janvier, Grand auditorium de Radio France, tél. : 42-30-15-16.**

Le blues des primitifs flamands

CHARLES ET LES LULUS
à la Cigale

Sur la pochette de l'album de Charles et les Lulus, ils sont trois : Arno Hintjens (dit Charles), chanteur, harmoniciste ; Roland Vancampenhout, guitariste et Adriano Cominotto, l'homme aux claviers. Manque Piet Jorens, le batteur. *« Oui, c'est de sa faute,* dit Arno, *il n'est pas venu le jour des photos pour la pochette. »* L'homme aux baguettes s'insurge : *« Pas du tout, c'est Arno qui m'a donné une fausse adresse. »* Cet exemple, parmi d'autres, pour cerner la différence de Charles et les Lulus, groupe de blues accidentel, qui ne méprise pas tant les lois du show-business qu'il les ignore.

A l'origine était Arno. Chanteur belge flamand, souvent comparé à Tom Waits à cause de la fourrière municipale qui traîne au fond de son larynx (*« Quand je faisais la manche à Saint-Tropez, un jour quelqu'un m'a proposé 100 francs pour que j'arrête de chanter »*), mais garçon simple, drôle et direct au contraire de l'Américain. Arno, connu des amateurs depuis l'époque de TC Matic, groupe légendaire, venait de se signaler à l'attention d'un plus large public grâce à Bertrand Blier qui s'était servi de plusieurs de ses chansons pour la bande originale de *Merci la vie*.

C'est donc à ce moment qu'Arno a changé de nom, de carrière, retrouvé de vieilles connaisssances : *« Roland est un guitariste exceptionnel qui était parti à Singapour jouer dans les clubs pour touristes. Il est revenu à Bruxelles voir sa famille et je l'ai convaincu. »* De quoi ? De monter un groupe de blues pour le plaisir de revisiter de fond en comble quelques classiques, de créer deux ou trois bizarreries, de travailler avec un batteur virtuose et authentiquement européen (les fanfares, les grosses caisses d'orchestre de bal, un balancement qui n'est pas le swing), un accordéoniste qui s'y connaît en électronique.

A deux mois d'intervalle, deux concerts de Charles et les Lulus, le premier à Harlem (Hollande, pas New-York, encore le goût des approximations), le second aux Transmusicales de Rennes, ont montré un groupe d'une gaîté et d'une puissance saisissantes. A entendre les Hollandais et les Bretons acclamer Arno-Charles, orateur émérite pour noces et banquets, à voir les salles danser le tango sur une version méta-éthylique de *la Paloma*, on devait se rendre à la définition d'Arno : *« Charles et les Lulus, c'est une musique pour fin de siècle, quand tout a été joué. »*

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 15 janvier à 19 h 45, à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris-18e.**

Le jazz caraïbe

Luther François et son big band de musiciens venus de toutes les îles

LE WEST INDIES JAZZ-BAND
au Club Lionel-Hampton

A Sainte-Lucie, carrefour des Antilles, Luther François a tâté du violon, sans beaucoup de chance. Pendant quatorze ans, il a joué de la basse, ce qui forme définitivement. Bals, zouks, dancings d'hôtels, tournées avec les Platters, il a fait le métier avant de prendre un ténor à bras-le-corps. Il a aussi travaillé l'arrangement dans le sens de Monk ou de Mingus. On l'entend avec Bob Marley et Peter Tosh. Il a circulé dans l'orchestre de Melba Liston. Mais il n'a pas voulu s'installer aux Etats-Unis.

Les musiciens caribéens n'ont pas le choix : ou bien ils quittent les îles et oublient la Caraïbe en eu – c'est le cas de Monty Alexander ou de Harry Beckett, – ou alors ils restent, et ils sont ignorés. C'est bien, parce qu'on retrouve dans cet aimable dilemme, assez dramatique si l'on veut, quelques-unes des vraies questions actuelles (identité, culture, choix, existence, personnalité, renoncement) : à quoi renonce-t-on au juste quand on part ? Et personne n'en fait tant d'histoires. Eux, ils savent.

Luther François a choisi. Né à Sainte-Lucie (en 1952), grandi sur le Morne du Don, il veut jouer là et prétend regrouper un big band de musiciens venus de toutes les îles. C'est assez héroïque. Possible en tout cas. La preuve, le West Indies Jazz-band, l'organe d'avant-garde des Indes occidentales est à Paris. Ni folklore, ni zouk, il représente la forme la plus complexe de calypso moderne sur fond de jazz et de vraie personnalité d'orchestration. Pas seulement à cause du steel-drum soliste, signature de Trinidad, mais pour la dynamique de l'ensemble.

Créature du CMAC (Centre martiniquais d'action culturelle) où il vient de se produire avec Dominique Pifarély en soliste, le WIJB ouvre une voie peu courante. C'est une voie assez ferme sur les rythmes – Caraïbe oblige – et très détendue sur l'expression. Luther François, par exemple, est un des rares saxophonistes actuels à intégrer dans son programme caché, dans ses références implicites, aussi bien Sonny Rollins que la biguine, aussi bien Coltrane que le calypso, la tradition de La Barbade comme l'expressionnisme free : plus personne à s'autoriser autant.

Des types comme Bib Monville (Martinique), Cedric Brooks (Jamaïque) ou Buddy Williams (Trinidad) ont eu, bien avant les modes, infiniment plus de toupet musical que n'importe quel souffleur qui débute aujourd'hui. On ne l'a pas bien su. Luther François est de cette trempe. L'orchestre sera intimidé le premier soir, un peu réservé au début du deuxième, détendu le troisième, affirmé par la suite. C'est toujours une curiosité, un orchestre intimidé. On y entend à la fois moins de musique et plus que d'habitude. On y entend la musique née.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Jusqu'au 18 janvier, au Club Lionel-Hampton du Méridien Etoile. Tél : 40-68-34-34.**

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Metropolis (1926-1984), de Fritz Lang, 18 h 30 ; l'Inhumaine (1924), de Marcel L'Herbier, 20 h 45.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : la Terre des Pharaons (1955, v.o. s.t.f.), de Howard Hawks, 14 h 30 ; l'Athlète incomplet (1926, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 17 h 30 ; Aventures en Birmanie (1945, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris Musique : Jeune Public : Japanam (1987) de Yann Piquer et Jean-Marie Naddedu, A l'assaut de la Tour Eiffel (1947) d'Alain Pol, Champions juniors (1954) de Pierre Blondy, Paris taxi folie (1985), 14 h 30 ; Actualités anciennes, 16 h 30 ; Carte blanche à Alain Lacombe : Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Pierrot le Fou (1965) de Jean Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

AOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

BAR DES RAILS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88).

BARTON FINK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

BROKEN HEART (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (Irlandais, v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

DINGO (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

FISHER KING (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

HAMLET (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Bretagne, 6• (42-22-

> **Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59). 57-97) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

HIT MAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LES INDOMPTÉS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; George V, 8• (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP. Film français de Fabien Onteniente : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

BILLY BATHGATE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

BLANC D'ÉBÈNE. Film franco-guinéen de Cheik Doukouré : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LE CIEL DE PARIS. Film français de Michel Bena : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

588, RUE PARADIS. Film français d'Henri Verneuil : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DANZON. Film mexicain de Maria Novaro, v.o. : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA DERNIÈRE SAISON. Film français de Pierre Beccu : George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MY OWN PRIVATE IDAHO. (*) Film américain de Gus Van Sant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE PETIT HOMME. Film américain de Jodie Foster, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LE SOUS-SOL DE LA PEUR. (**) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TALONS AIGUILLES. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

MAYRIG (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MÉMOIRE TRAQUÉE (couleurs) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-

LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LA NEIGE ET LE FEU (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

RIEN QUE DES MENSONGES (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

ROCKETEER (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06)

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA TOTALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TROUBLES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

UN ÉTÉ EN LOUISIANE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

VAN GOGH (Fr.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 22 h, lun., mar. 13 h 45.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., mar. 19 h, ven. 17 h.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., ven. 11 h 50.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) mer., dim. 18 h 45, 21 h, sam. 19 h 45, 22 h ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., dim. 19 h 50.

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 19 h 50.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS 2 (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer., sam. 16 h, dim. 20 h, lun., mar. 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., sam. 22 h 30, dim. 19 h 30, mar. 20 h 30.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., ven., lun. 21 h, jeu., mar. 19 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h, ven., lun. 17 h, dim. 21 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 15 h.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS D'AUTRUI (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME D'AUTRUI (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., avec.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 17 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer. 15 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam., dim. 15 h 40.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 14 h 30.

LES FLEURS DU MAL (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 20 h 10, dim. 22 h, mar. 18 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 17 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à à 19 h toutes les heures.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 19 h.

HANGIN' WITH THE HOMEBOYS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 22 h, jeu. 20 h, sam. 14 h, lun. 16 h.

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 21 h 40, sam. 11 h 50.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 16 h, sam. 21 h 30, dim., lun. 22 h.

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., ven., lun. 19 h.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 20 h 45.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 45.

MANUEL, LE FILS EMPRUNTÉ (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer., jeu., ven., lun., mar. 16 h, sam. 14 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 13 h 45.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 16 h 15, sam. 20 h 15, mar. 18 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 15 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., ven., dim., mar. 13 h 50, sam. 15 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, sam. 17 h 50, dim., lun. 13 h 50.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) mer., jeu., mar. à 20 h, ven., sam., dim. 20 h, 22 h.

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 17 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 20 h, dim. 22 h 15, lun., mar. 16 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

YOYO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 18 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer. 17 h 50.

LES GRANDES REPRISES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17• (42-93-93-46).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THE MEN (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JANVIER

« Un kilomètre à pied sous terre à la recherche de six millions de parisiens dans les anciennes carrières de Paris » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, entrée des Catacombes, place Denfert-Rochereau (Visite pour les jeunes - Monuments historiques).

« De la place Dauphine au couvent des Grands-Augustins », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite).

« Le nouvel Opéra de la Bastille : sa salle, son plateau, son quartier », 14 h 30, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons rocaille de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (C. Merle).

« Autour de la place des Victoires », 14 h 30, place des Victoires.

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de la Villette en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, square Frédéric Lemaître, 34, quai de Jemmapes (Sauvegarde du Paris historique).

« Les collections du comte de Camondo » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Avenue Corentin Cariou (salle Jean Bertin), 17 heures : « Evolution du minitel et du télétel », avec G. Delpech de Comeiras (Cité des sciences et de l'industrie).

ÉCONOMIE

Alors que le gouverneur de la Bundesbank défend sa politique monétaire

Poussée des salaires en Allemagne

L'économie allemande pourrait s'enfoncer dans de grandes grèves. Le risque existe après l'échec, lundi 13 janvier, des négociations salariales dans la sidérurgie de Rhénanie du nord, de Basse-Saxe et de Brême. L'IG Metall, le puissant syndicat, demande pour 135 000 salariés des hausses de rémunérations de 10,5 % en 1992. Le patronat refuse d'accorder plus de 5,2 %. L'échec des négociations de lundi est sérieux car il survient après huit rencontres infructueuses. Le droit du travail donne maintenant la possibilité à l'IG Metall de déclencher une grève. Celle-ci compliquerait singulièrement une situation déjà mauvaise. Si la grande centrale syndicale DBB (Deutsche Beamten Bund), qui regroupe 1,8 million de fonctionnaires, a accepté de modérer ses revendications, le secteur bancaire et ses 430 000 salariés est en effervescence.

Des compromis interviennent généralement, chaque camp acceptant de faire un effort pour se rappprocher des positions adverses. Cette année pourtant, les chances de compromis apparaissent plus minces, le climat plus tendu. C'est peut-être ce qui explique la menace tout de même assez extraordinaire proférée par le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann, de faire voter une loi limitant les augmentations salariales dans la fonction publique à moins de 5 %

L'enjeu est en effet sérieux. D'un côté les salariés allemands de la partie ouest du pays ont le sentiment que la réunification leur coûte cher, ne serait-ce qu'en impôts et cotisations sociales supplémentaires. La tentation est donc grande de se rattraper sur des augmentations de salaires. D'un autre côté, l'économie allemande souffre de coûts salariaux de moins en moins compétitifs, avec des augmentations de 4,3 % en 1991 (coûts unitaires de main-d'œuvre) contre 1,1 % au Japon, 3,4 % en France, 3,8 % aux Etats-Unis.

Le patronat est donc justifié d'opposer un refus aux demandes des syndicats, M. Helmut Kohl de lancer des appels à la modération. *« Ce sont les partenaires sociaux qui décideront si la croissance économique de l'Allemagne sera consolidée et si de nombreux emplois pourront être conservés »*, a déclaré le chancelier dans ses vœux à la nation allemande. En attendant, la Bundesbank, qui doit lutter contre l'inflation, augmente les taux d'intérêt. Une façon comme une autre de rappeler aux syndicats et au gouvernement que l'Allemagne est engagée sur une pente dangereuse.

ALAIN VERNHOLES

Les négociations sociales dans la métallurgie allemande sont dans l'impasse

FRANCFORT

correspondance

La huitième rencontre salariale entre le patronat allemand et le syndicat de la métallurgie IG Metall de la Ruhr s'est soldée par un échec, lundi 13 janvier. La veille, le gouverneur de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, avait défendu la politique monétaire rigoureuse menée par l'institut d'émission de Francfort pour combattre l'inflation. Dans un entretien diffusé à la station de radio ARD, il a notamment rejeté l'argument selon lequel l'augmentation des taux directeurs d'un demi-point, le 19 décembre, avait été mal accueillie par les marchés et les investisseurs étrangers. *« Pour les crédits à long terme, ceux qui servent à financer les investissements, le mouvement a été constamment dans le sens d'une baisse »*, a-t-il fait valoir. Selon lui, la croissance du PNB pour les deux parties de l'Allemagne devrait atteindre 2 % en 1992, *« un chiffre comparable au reste des pays industrialisés »*.

M. Schlesinger n'a toutefois laissé aucun espoir quant à une éventuelle baisse des taux directeurs au cours des douze prochains mois, les risques de dérapage inflationniste lui paraissant loin d'être jugulés, notamment en raison des négociations salariales. A ce propos, il a estimé que les 6,7 % d'augmentation salariale en 1991 étaient *« beaucoup trop »* par rapport aux gains de productivité ou à la hausse des prix.

Interrogé sur les conséquences du sommet de Maastricht pour le deutschemark, M. Schlesinger a défendu le processus de mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM), dont les grandes lignes seront définitivement fixées dans le traité qui doit être signé le 8 février par les ministres des affaires étrangères des Douze. *« Ce qui intéresse avant tout les Allemands, c'est de savoir si la nouvelle monnaie européenne sera aussi stable que le deutschemark »*, a-t-il précisé. Or sur tous les points exigés par la Bundesbank, à savoir la priorité que la future banque centrale européenne devra accorder à la stabilité monétaire, l'indépendance des membres de cette nouvelle institution ainsi que l'interdiction pour les gouvernements nationaux de financer leur déficit budgétaire avec la planche à billets, *« nous avons obtenu satisfaction »*.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Le ministre de l'économie se montre optimiste pour 1992

M. Bérégovoy estime que les taux d'intérêt en Europe vont cesser d'augmenter

« J'ai la conviction que nous sommes arrivés au terme de la hausse des taux d'intérêt », a déclaré, lundi 13 janvier, M. Pierre Bérégovoy, en recevant les journalistes de la presse économique et financière à l'occasion des vœux de nouvelle année. Le ministre de l'économie, des finances et du budget estime que la France est en très bon état pour profiter d'une reprise qui sera effective au cours de cette année, au plus tard durant le second semestre. Il fonde son optimisme sur le fait que les pays industrialisés ont maîtrisé l'inflation, que les prix du pétrole baissent ainsi que les taux d'intérêt à long terme.

Evoquant la prochaine réunion à Washington des pays du G7 (les sept principaux pays industrialisés), il a déclaré que le dollar *« était à un niveau convenable »*. Cette remarque, qui a étonné les journalistes présents – le billet vert est manifestement sous-évalué, – doit probablement être interprétée au second degré : elle signifierait que l'un des principaux objectifs du prochain G7 sera de convaincre les Etats-Unis que le dollar ne doit plus baisser, faute de quoi la reprise en Europe pourrait se trouver reportée à plus tard, les pays industrialisés perdant trop de compétitivité à l'exportation par rapport à la monnaie américaine.

Après avoir de nouveau demandé à la presse d'admettre que l'évolution du chômage pouvait être mesurée de plusieurs façons dans les statistiques, M. Bérégovoy a confirmé qu'un projet de loi sera déposé devant le Parlement à la prochaine session *de printemps pour encourager* l'épargne à long terme. Ce projet concernerait probablement les fonds de retraite, les fonds salariaux et les actions.

« Il faut lutter contre les conservatismes de tous bords », a assuré le ministre de l'économie, qui a fustigé les corporatismes mais aussi ceux qui disent qu'il n'y a pas eu de grandes réformes accomplies. *« Au contraire beaucoup a été fait »*, a conclu le ministre, citant un certain nombre de réformes importantes, mais oubliant – jusqu'à ce que M. Charasse présent à ses côtés la lui rappelle – la baisse de la TVA. Il n'a pourtant pas été possible de savoir si la baisse de 22 % à 18,6 % du taux majoré de la TVA (qui concerne surtout les automobiles), et son unification avec le taux normal promis pour le 1er janvier 1993, sera avancée au printemps comme certaines rumeurs pourraient le faire croire.

La mesure serait populaire et bonne pour l'industrie automobile. Mais elle coûterait quelque 8 milliards de francs et accroîtrait un déficit budgétaire qui s'est déjà sensiblement creusé depuis 1990.

Al. V.

En favorisant surtout le Nord et l'Est

Les entreprises étrangères annoncent un nombre record de créations d'emplois en France en 1991

En dépit du ralentissement de la croissance économique, le nombre des dossiers de création d'emplois avec l'aide de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a été en augmentation en 1991. Qu'il s'agisse de créations de nouvelles unités industrielles ou du secteur tertiaire, d'extensions ou de décentralisations hors d'Ile-de-France, 204 dossiers ont bénéficié de primes contre 186 en 1990 et 136 en 1989.

Au total, la création de 19 656 emplois aura été aidée l'an dernier dans des zones jugées prioritaires par les services de MM. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement, et Jean-Pierre Duport, patron de la DATAR (Lorraine, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais) au lieu de 18 653 en 1990 et 13 500 en 1989. Les agrandissements d'unités existantes sont beaucoup plus créateurs d'emplois que les implantations nouvelles. Enfin, ce sont les entreprises du *secteur agroalimentaire* et de la sous-traitance automobile qui constituent les viviers d'emplois les plus abondants.

« Renforcement géographique orienté »

Le ministère des finances se réjouira, pour sa part, de constater que, pour un nombre d'emplois supérieur, le montant total des primes (donc des crédits budgétaires) aura, lui, *baissé* : celles-ci représentent 5,4 % de l'investissement, en moyenne, au lieu de 7,1 % en 1990. Explication : les collectivités locales sont de plus en plus sollicitées pour compléter les aides propres de l'Etat.

Les investissements étrangers ont apporté une contribution importante à ce mouvement de reprise de ce qu'on pourrait appeler le *« renforcement géographique orienté »* du tissu industriel. Pour la première fois, la barre des 15 000 emplois (15 352) a été dépassée et, pour la première fois aussi, le pourcentage de ces unités localisées dans les régions bénéficiaires d'aides a dépassé 70 %.

Les entreprises européennes, y compris suisses, ont été de loin les plus actives puisqu'elles représentent la moitié des projets et des emplois nouveaux. Avec 35 % du total, les firmes américaines sont à la seconde place tandis que les investisseurs japonais, échaudés *par les rugueux propos de* Mme Edith Cresson à leur égard, ont marqué le pas, avec seulement 6 % des projets. Ils ont annoncé 1 062 emplois au lieu de 3 096 en 1990 et 1 214 en 1989.

Régions frontalières typiquement européennes, l'Alsace et la Lorraine apparaissent comme des « zones-phares » pour l'accueil d'entreprises étrangères, avec plus de 2 000 emplois chacune. Quatre régions sont créditées de plus de 1 000 emplois : Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes. Le Limousin, l'Auvergne, Poitou-Charentes ou la Bretagne, qui ont pourtant besoin d'un vigoureux *appui des pouvoirs publics pour* éviter un basculement de l'Europe vers l'Est, ne reçoivent rien ou juste des miettes... L'automobile, à travers les fournisseurs de composants, procure le plus de postes de travail, suivie de la santé, l'hygiène, l'électronique et l'informatique.

La DATAR compte en 1992 sur un budget de primes (550 millions de francs) sensiblement inférieur à celui de 1991. Mais se rajouteront à cette somme 100 millions au titre du fonds d'aide à la *décentralisation* pour encourager les transferts hors d'Ile-de-France et les aides spécifiques aux petites opérations en zones rurales fragiles, avec 240 millions. *Le* ministère des finances a enfin signé il y a quelques jours la circulaire d'application qui permettra aux préfets de mettre en œuvre cette procédure avec le concours des régions.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Le chiffre d'affaires de Peugeot est resté stable en 1991

En réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 99 milliards de francs, comparable à celui de 1990, Automobiles Peugeot a néanmoins vu sa part de marché régresser à l'échelle européenne. Un résultat, qui selon M. Jacques Calvet, le PDG du groupe PSA Peugeot-Citroën, serait dû à la *« poussée »* du marché allemand en 1991, évaluée à plus de 24 %. Dans le même temps, Automobiles Peugeot a investi 6,8 milliards de francs, notamment dans ses usines de Sochaux, de Mulhouse et de Poissy.

Les résultats de la firme, qui seront connus en avril, seront moins élevés que les 6,4 milliards de francs réalisés en 1990. Automobiles Peugeot, qui n'a produit en 1991 que 1 232 700 véhicules, contre 1 407 500 en 1990, explique cette baisse de production par la crise, mais aussi par sa volonté de procéder, au début de 1991, à une politique de déstockage.

Pirelli détient 40 % du capital de Continental

Le groupe italien Pirelli détient potentiellement près de 40 % du capital du manufacturier allemand Continental. Son conseil l'a officiellement annoncé, lundi 13 janvier. Aux 5 % de Continental que détenait déjà Pirelli vient en effet s'ajouter une option sur 32 % des actions possédées naguère par les alliés de Pirelli dans sa tentative de fusion avec le groupe allemand et reprises par la banque d'affaires Mediobanca, ainsi que sur 2 % détenus par le groupe Agnelli.

Le conseil d'administration précise que les droits d'option ont été achetés à Mediobanca au prix unitaire de 60 deutschemarks. L'achat de l'option aurait coûté à Pirelli quelque 129 millions de DM (439 millions de francs). Le droit de l'exercer, qui pourra intervenir de façon fractionnée, est prévu pour une durée de deux ans, renouvelable jusqu'à cinq ans.

□ **M. Le Drian en « profond désaccord » avec les propositions des dockers CGT.** – La Fédération *CGT des ports et docks a remis* lundi 13 janvier, au secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Le Drian, un plan de modernisation des ports et du statut des dockers qui se veut un « contre-projet » aux propositions gouvernementales. Au même moment s'achevait la douzième grève depuis début octobre, suivie par la quasi-totalité des *8 300* dockers. L'entretien s'est terminé sur *« un constat de désaccord clair et profond entre les deux positions »*, selon M. Le Drian, et la CGT a menacé de reconduire les mouvements de grève de quarante-huit heures par semaine.

Le choix américain de Bull

Suite de la première page

Comme tous ses concurrents, le *fabricant français a pâti, en outre*, d'un marché de l'informatique déprimé et d'une baisse des prix qui a pu atteindre 30 % dans les secteurs les plus exposés comme celui des micro-ordinateurs.

Ce ne sont donc pas les performances du groupe nationalisé qui séduisent les deux américains encore en lice pour conclure un accord sur des produits Unix à microprocesseur Risc. Une technologie qui connaît une diffusion très rapide et permet le transfert des applications d'un ordinateur, d'une machine à une autre, quelles qu'en soient les marques. Aujourd'hui, les concepteurs de machines Risc se répartissent en cinq grandes familles dont les chefs de file sont tous américains : la société californienne *Sun entraîne dans son sillage* Hamdal, Fujitsu et sa filiale ICL; Hewlett Packard fédère Hitachi et Sanyo; IBM a dans son camp Apple et Motorola; DEC, moins avancé, ne conduit qu'Olivetti . Quant à la société Mips, elle emmène Compaq, NEC, Siemens, Microsoft et... Bull.

Tous ces clans se livrent une concurrence impitoyable et, seuls, deux ou trois devraient s'imposer mondialement. Choisir le bon camp est d'une importance capitale pour les constructeurs informatiques. *« Mips n'a pas suscité un club suffisamment large pour garantir le succès de son architecture*, affirme M. Lorentz pour justifier le revirement d'alliance qu'il est en train d'opérer. *En se développant sur le bas de gamme, Mips a changé de stratégie au printemps dernier. Notre crainte est qu'il prenne du retard dans le haut de gamme, qui constitue notre cible privilégiée »*. Depuis cette date, le groupe français recherche activement une solution de remplacement.

Partis dans une négociation classique, les Français – les dirigeants du groupe comme les pouvoirs publics – se sont progressivement rendus compte que le nouveau choix de Bull était susceptible de donner un avantage majeur à la « famille » retenue. *« Le constructeur nationalisé dispose non seulement d'une très forte compétence technologique et d'une solide présence commerciale, mais il est le dernier partenaire disponible en Europe pour un constructeur américain chef de file »*, souligne un expert.

Matignon et l'Elysée

Pré-sélectionnés, IBM et Hewlett-Packard se livrent maintenant au jeu des surenchères et acceptent l'un comme l'autre de sceller l'accord par une entrée minoritaire dans le capital. Les états-majors des deux groupes font le voyage de Paris, négocient avec les dirigeants de Bull et plaident leurs causes à Matignon et dans les ministères. *« Le meilleur candidat*, explique M. Lorentz, *sera celui qui nous permettra de renforcer nos positions commerciales sans rupture avec le passé, en nous donnant accès à un catalogue d'applications aussi large que possible. Il devra aussi accepter une coopération technique équilibrée entre les deux rives de l'Atlantique. Il devra encore aider à l'utilisation de l'outil compétitif dont nous disposons à Angers. Il devra enfin contribuer à notre équilibre d'exploitation et à notre profitabilité »* .

Ce profil, bien que M. Lorentz s'en défende et affirme n'avoir toujours pas arrêté son choix, correspond assez à celui d'IB M. Le ministère de l'industrie semble faire le même choix. M. Abel Farnoux, *conseiller spécial du premier* ministre Mme Edith Cresson, a fait un aller et retour en Californie pour rencontrer les dirigeants de Hewlett-Packard. Le dossier, strictement industriel à l'origine, est devenu public. Il s'est élargi à des *considérations financières (la recapitalisation* de Bull) qui ne lui sont pas directement liées. Il englobe maintenant l'avenir d'une autre société de la filière électronique, SGS Thomson, en faveur de laquelle le gouvernement souhaite que le futur *partenaire* de Bull opère un transfert de technologie.

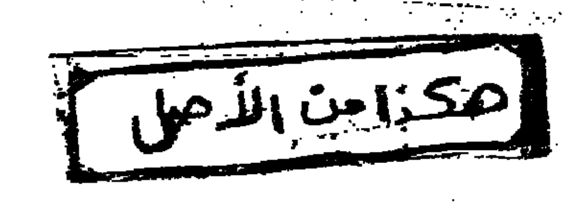
Le dossier est même devenu éminemment politique, puisque Matignon en fait désormais le deuxième volet de son grand plan de renforcement des industries de pointe. *Le tout-Paris* se divise – chacun a son poulain, – distille dans les dîners en ville de vraies-fausses confidences, alimente la presse en rumeurs. L'Elysée consulte et, malgré les dénégations, devrait rendre l'arbitrage. Certains *s'en félicitent*.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Le groupe français obtient un crédit bancaire de près de 6 milliards de francs

Bull a obtenu un ensemble de crédits d'un montant total de 1,1 milliard de dollars (près de *6 milliards de francs)*, indique le groupe dans un communiqué publié lundi 13 janvier. Cet ensemble de crédits sera fourni par une trentaine de banques internationales, sur trois ans. Sur ce total, 850 millions de dollars, soit plus de 4 milliards de francs, ont été obtenus auprès d'un pool bancaire réunissant vingt-six banques dont dix-neuf non françaises, et dont la conduite a été confiée à la BNP, la National Westminster, la Société générale et JP. Morgan. Ces 850 millions de dollars correspondent, en fait, au refinancement d'emprunts contractés en 1987 et 1989 par le groupe français, pour une durée de cinq ans, lors du rachât des activités informatiques d'Honeywell puis du fabricant américain de micro-ordinateurs Zenith Data Systems.

Dans le même temps, Bull a négocié un ensemble de crédits bilatéraux avec des banques étrangères (l'allemande Commerzbank, la japonaise Tokai, l'Union des banques suisses et l'américaine Manufacturers Hanover) pour un montant de 250 millions de dollars (1,2 milliard de francs environ).



ÉCONOMIE

La mission Cottave propose une fiscalisation partielle des retraites

La mission Cottave sur les retraites, confiée en avril 1991 par M. Michel Rocard, alors premier ministre, à un groupe d'experts (1) afin de *« rechercher (...) les éléments d'une dynamique commune sur les orientations qui doivent être privilégiés en matière de réforme »*, propose de *« clarifier le mode de financement des pensions de retraites »*. La plupart des partenaires sociaux, constate la mission, souhaitent une distinction entre la logique d'assurance (droits directement liés au versement d'une cotisation) et la logique de solidarité (avantages dits *« non contributifs »*, comme la validation des périodes de chômage ou les avantages liés au nombre d'enfants) qui coexistent au sein du régime général.

Selon la mission, la grande majorité des syndicalistes, des représentants du patronat, des retraités ou des organismes de retraite demandent que le financement des avantages *« non contributifs »* relève *« d'une base plus large et plus spécialement de l'impôt »*. Cela permettrait d'assurer leur prise en charge par *« tous les contribuables »*. Ces avantages, qui devront faire l'objet d'une définition précise, représentent 20 % des prestations, soit *« environ cinquante milliards de francs »*. Un tel transfert *« implique à terme rien moins qu'une réforme fiscale »*.

Quant au mode de revalorisation des retraites, les experts n'avancent *pas de proposition précise*, se limitant à recommander à l'Etat de négocier un nouveau mécanisme. La mission propose que la durée de cotisation soit portée de 37,5 à 40 ans (à raison d'un trimestre supplémentaire tous les ans) mais elle suggère que cette réforme n'intervienne qu'à partir de 1996. Le rapport des *« sages »* rejette l'éventualité d'un calcul de la retraite sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures. La mission demande une amélioration du taux de la pension de reversion (de 52 % à 60 % avec un assouplissement des règles de cumul), des dispositions plus avantageuses pour tenir compte des périodes consacrées à l'éducation des enfants et la création, au profit de la *« sécu »*, d'un prélèvement sur la valeur ajoutée.

(1) Présidée par M. Robert Cottave, ancien syndicaliste FO, la mission comprenait Mme Suzanne Grevisse, ancien président de la section sociale du Conseil d'Etat et Dominique Fruleux, adjoint au maire de Roanne, ainsi que M. René Lenoir, directeur de l'ENA.

Un financement possible par l'impôt

Suite de la première page

Les choses seraient alors beaucoup plus claires : ne seraient assurés par les contributions prélevées sur les revenus du travail que les droits à la retraite ayant un rapport direct avec le niveau de salaire des assurés. Dans ces conditions, on redonnerait une certaine légitimité aux éventuels relèvements de cotisation (beaucoup moins mal vécues que les autres mesures...).

Cette démarche suppose que l'on transfère vers l'impôt une partie des cotisations (la contribution sociale généralisée pourrait alors reprendre du service), que l'on définisse précisément les avantages non contributifs (au total, ils pèseraient 50 milliards de francs par an, soit 20 % des prestations) et, surtout, que la plupart des partenaires sociaux acceptent une réforme qui préciserait leurs responsabilités. Certes, le rapport Cottave dégage un accord de principe. Mais lorsqu'il s'agira d'entrer dans le vif du sujet, le consensus sera probablement moins évident.

C'est à cette tâche que va s'atteler M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales. Par l'intermédiaire de M. Bernard Brunhes, ancien conseiller social de M. Pierre Mauroy à Matignon, des contacts ont déjà été noués avec les partenaires sociaux pour préciser les contours de ce fonds social, un concept mis en avant en 1983 par M. Jacques Delors et repris par M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances.

M. Bianco ne veut pas en rester là. Les discussions avec le syndicat et le patronat porteront aussi sur le mode d'indexation des retraites (salaires nets ou prix) et sur la mise en œuvre des réformes *« de fond »* suggérées par le Livre blanc d'avril 1991 (allongement de la durée de cotisation à quarante ou quarante-deux ans, calcul de la pension sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures). En échange, le gouvernement pourrait faire un geste sur le taux des pensions de reversion. Mais M. Bianco ne se fait guère d'illusion. Il ne cherche pas à négocier en bonne et due forme avec les syndicats mais à obtenir leur assentiment tacite sur des mesures forcément douloureuses.

Au ministère des affaires sociales, on n'exclut pas d'annoncer dans les tout prochains mois une programmation de mesures d'économies (portant sur la durée de cotisation et/ou le calcul de la pension). Le calendrier envisagé par Matignon est plus prudent : les éventuelles mesures d'économies comme le fonds social (qui nécessite un vote du Parlement) sont envisagées courant 1992. Il est vrai que les élections régionales sont prévues en mars...

Alors que rapports, études et projets se sont multipliés depuis une bonne demi-douzaine d'années, le gouvernement risque d'être accusé de refuser l'obstacle, comme ses prédécesseurs. Clarifier les comptes de l'assurance-vieillesse est une bonne chose. Mais, en soi, cela ne répond pas à la question posée par le Livre blanc : comment éponger les 250 milliards de francs de besoin de financement du régime général d'ici à 2010? Autre objection, et de taille : pourquoi ne s'intéresser qu'au seul régime général (les salariés du secteur privé) alors que les régimes spéciaux (EDF-GDF, SNCF, fonction publique) sont tout aussi concernés? A sa décharge, on doit constater que le rapport de la mission Cottave est davantage porteur de revendications (amélioration des pensions de reversion et du mode d'indexation) que de décisions susceptibles d'inverser une dérive qui, si elle se poursuivait, hypothéquerait l'avenir des retraites. La mission, qui devait tester les partenaires sociaux sur la faisabilité de mesures impopulaires, ne fait que suggérer une réforme du calcul des pensions mais ne voit aucune objection à ce que cette réforme ne soit progressivement appliquée... qu'à compter de 1996. Mais ce rapport n'est-il pas avant tout le reflet des atermoiements et du manque de réalisme de la plupart des partenaires sociaux, pourtant gestionnaires en titre de la «Sécu»?

En attendant, le ministère des affaires sociales comme Matignon, qui espéraient pouvoir l'utiliser comme un point d'appui pour progresser sur un chemin parsemé d'embûches, ne cachent pas leur déception. Cela ne saurait pourtant les inciter à repousser aux calendes grecques des réformes auxquelles la plupart de nos partenaires étrangers ont déjà procédé. Le gouvernement – et, plus largement, les socialistes – n'ont plus que quelques mois pour apporter la démonstration qu'ils sont capables de prendre à bras le corps un problème dont le règlement nécessite d'abord du courage politique.

JEAN-MICHEL NORMAND



COMMUNICATION

Dans l'attente des décisions de justice

L' « agit-prop » de La Cinq

Dans l'attente des décisions de l'administrateur judiciaire et du tribunal de commerce, M. Yves Sabouret, président de La Cinq, a mis en place un dispositif destiné à reclasser dans le groupe Hachette le personnel de la chaîne. De son côté, M. Etienne Mougeotte, directeur général de TF 1, a proposé que le canal de celle-ci soit affecté soit à la SEPT (*le Monde* du 14 janvier), soit à une chaîne d'information en continu comparable à l'américaine CNN. Parallèlement, l' « agit-prop » des journalistes résolus à sauver leur instrument de travail se poursuit.

Le mouvement que les journalistes de La Cinq tentent d'enclencher jour après jour enrayera-t-il l'agonie de la chaîne? Tel est l'enjeu. Tous les soirs depuis le 17 décembre, date à laquelle M. Yves Sabouret, PDG de La Cinq, a rendu public un plan de 576 licenciements, le « Journal » de La Cinq à 20 heures a pris l'apparence d'un tambour. Sous la houlette de meneurs-présentateurs et après l'annonce rapide des grands titres de l'actualité, le vrai sujet du jour s'installe. Toujours le même, depuis plus de trois semaines : que faire pour empêcher La Cinq de mourir?

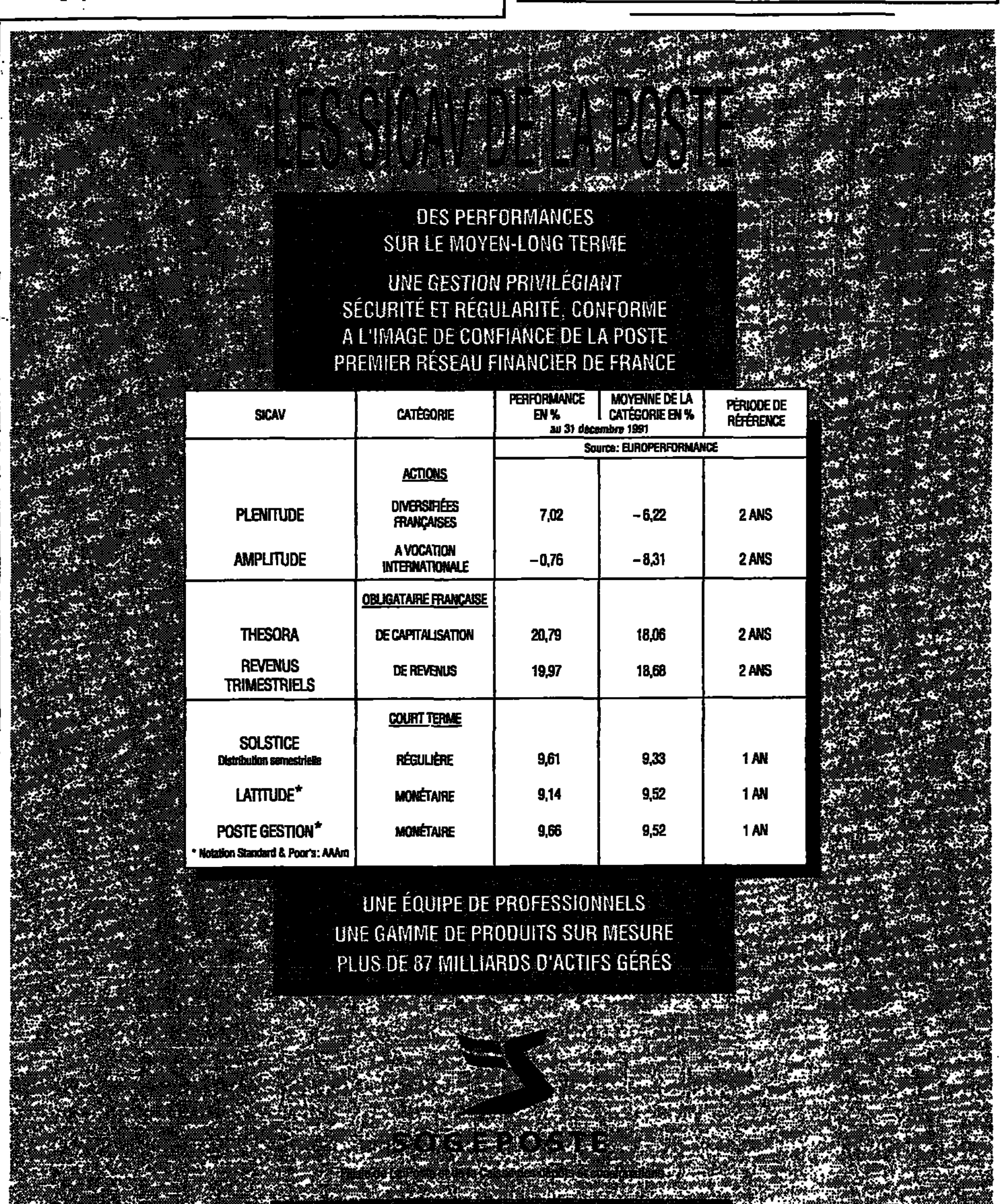
M. Jean-Claude Bourret, fondateur de *l'Association de défense de* La Cinq, rend compte des adhésions du jour. En deux semaines, près de 270 000 téléspectateurs auraient adhéré. Chiffre certifié par huissier. Emu par la détresse des premiers jours, le public de La Cinq a massivement répondu. Il pétitionne, signe des chèques et manifeste son soutien. Selon les calculs d'*Universal Media*, une centrale d'achat d'espace publicitaire, les journaux de la chaîne ont acquis une audience supérieure – de deux points au moins – à celle qui était la leur à la veille de l'annonce des licenciements (2,5 %). Et ce mouvement se poursuit. Entre le 10 et 12 décembre, près de 2,5 millions de téléspectateurs (contre 1,5 million auparavant) ont regardé le « Journal » de La Cinq. Face à cette mayonnaise médiatique, des célébrités politiques et du show-business viennent réchauffer leur notoriété aux sunlights de La Cinq. De Mel Gibson, de passage à Paris, à Roger Hanin, en passant par Alain Delon, Bernard Kouchner, le Professeur Schwartzenberg, Enrico Macias, Thierry Lhermitte..., les personnalités se pressent nombreuses au journal de la petite chaîne qui meurt. Et ne tarissent pas d'encouragements ni de promesses.

Roger Hanin crie haro contre la réglementation et promet d'en parler à qui de droit. Enrico Macias aussi. Tous ont un responsable politique dans leurs relations. Les partis de l'opposition, cantonnés d'abord dans un silence prudent, se sont aussi manifesté. Le PR a réclamé un débat sur l'audiovisuel et M. Michel Péricard (RPR) a poussé les parlementaires RPR des Yvelines à adhérer à l'Association de défense de La Cinq. Un slogan surnage martelé jour après jour : *« C'est la faute à la réglementation; à bas les quotas; vivent les coupures publicitaires »*.

Dans ce concert unanimiste, des contre-feux s'allument çà et là : *une pétition signée par soixante-dix* artistes et producteurs, dont Catherine Deneuve et Gérard Depardieu, est venue rappeler, lundi 13 janvier, que l'échec de La Cinq est d'abord *« l'échec d'une audience, d'une politique de programme »*. Claude Berri, producteur, et Bertrand Tavernier, réalisateur, sont allés lundi 13 janvier au *20 heures* de la chaîne pour rappeler que la réglementation actuelle avait été demandée par les artistes et que sans elle *« le cinéma français n'existerait plus »*. D'autre part, l'émission spéciale « Vive La Cinq », programmée jeudi 16 janvier de 20 heures 30 à minuit, a été annulée. Selon l'intersyndicale et la société des journalistes, *« depuis trois jours, des pressions politiques exercées au plus haut niveau, relayées par le CSA et par la direction générale de la chaîne »*, les ont amenés à renoncer à leur projet.

La volonté d'en découdre des journalistes de La Cinq reste cependant intacte. Arriveront-ils à enrayer la liquidation de la chaîne? Telle est la question.

YVES MAMOU



SICAV	CATÉGORIE	PERFORMANCE EN % au 31 décembre 1991	MOYENNE DE LA CATÉGORIE EN % au 31 décembre 1991	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE
		Source: EUROPERFORMANCE		
	ACTIONS			
PLENITUDE	DIVERSIFIÉES FRANÇAISES	7,02	– 6,22	2 ANS
AMPLITUDE	A VOCATION INTERNATIONALE	– 0,76	– 8,31	2 ANS
	OBLIGATAIRE FRANÇAISE			
THESORA	DE CAPITALISATION	20,79	18,06	2 ANS
REVENUS TRIMESTRIELS	DE REVENUS	19,97	18,68	2 ANS
	COURT TERME			
SOLSTICE Distribution semestrielle	RÉGULIÈRE	9,61	9,33	1 AN
LATITUDE*	MONÉTAIRE	9,14	9,52	1 AN
POSTE GESTION*	MONÉTAIRE	9,66	9,52	1 AN

* Notation Standard & Poor's: AAAm



MARCHÉS FINANCIERS

Recherche de compromis entre les assureurs français et allemand

Rencontre de la dernière chance entre les AGF et AMB

Un compromis est-il encore possible entre les AGF et le groupe d'assurances allemand AMB ? A Aix-la-Chapelle, au siège d'AMB (Aachener-und-Münchener-Beteiligungs-AG), le porte-parole confirme que les entretiens entre les directions des deux groupes ont bien débuté dans la matinée du 14 janvier.

FRANCFORT

correspondance

Une semaine après le coup d'éclat du président de son directoire, M. Wolf Dieter Baumgartl – qui avait refusé de reconnaître la participation des Français dans son capital et d'inscrire les actions nominatives représentant 14,5 % des 25 % acquis par les AGF dans le registre des actionnaires de sa société (*le Monde* du 10 janvier), – la position d'AMB semble s'être affaiblie. Sa tentative de barrer le chemin aux AGF en favorisant un autre actionnaire minoritaire, l'assureur italien La Fondiaria, n'est qu'un *« coup d'épée dans l'eau »* en raison du manque de moyens financiers de ce dernier, et alors que le groupe d'Aix-la-Chapelle est empêtré avec la Bank für Gemeinschaft (BfG), qui lui a coûté près de trois milliards de deutschemarks depuis sa prise de participation majoritaire en 1990.

M. Baumgartl n'a pas ménagé ses efforts pour freiner ce qu'il estime être une *« OPA hostile »* des AGF, grâce à la clause inscrite dans les statuts d'AMB permettant au directoire de ne pas faire figurer les actions nominatives dans les registres au cas où la société serait menacée. Il a orchestré une savante manœuvre afin de permettre à La Fondiaria de trouver les fonds nécessaires au financement de l'augmentation de sa prise de participation dans AMB (de 5,8 % à près de 20 % d'ici à la fin mars). En rachetant pour 600 millions de deutschemarks les 25 % que détient La Fondiaria du Volksfürsorge, numéro trois pour l'assurance-vie en Allemagne, AMB a donné à son partenaire italien les moyens qui lui manquaient pour lever l'option d'achat sur une partie des 18,8 % de participation dans son capital, que le britannique Royal Insurance vient de céder au Crédit suisse.

Selon la formule lapidaire d'un banquier de Francfort, AMB est en train de faire *« le mariage avec un aveugle et un estropié »*, malgré la promesse de la création par les trois partenaires, au printemps, d'un holding baptisé European Partners for Insurance Corporation, tant la situation financière de La Fondiaria, ou de Royal Insurance, est peu enviable en comparaison des AGF. M. Michel Albert, président des AGF, a déboursé pas moins d'un milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs) pour s'assurer le contrôle des 25 % du capital d'AMB.

A ce stade, toutes les spéculations sont permises. Ainsi, *Wirtschafts Woche* affirme que la rencontre de mardi pourrait se solder par une offre des AGF de prendre une participation dans la BfG. Une telle hypothèse pourrait permettre à Paribas, qui détient 10 % des AGF, ou à la Société générale, dont la participation est comprise entre 2 % et 3 %, d'entrer dans le capital de la BfG.

C. H.-M.

La contre-OPA avortée de Nestlé sur Perrier

Le groupe Nestlé SA ne lancera pas l'offre publique d'achat (OPA) qu'il projetait sur la société Source Perrier. *« Des circonstances indépendantes de notre volonté nous en ont empêché »*, reconnaissait lundi 13 janvier un porte-parole du géant helvétique de l'agroalimentaire. En transférant *in extremis* au groupe Saint-Louis les 13,8 % du capital de Perrier détenus jusqu'alors en *autocontrôle*, le groupe italien Agnelli a étouffé dans l'œuf toute opposition à ses ambitions (*le Monde* du 8 janvier).

Le groupe italien, qui a lancé fin novembre une OPA sur Exor, la maison mère de Perrier, contrôle en effet *de facto*, avec son allié MM. Worms et Cie, le groupe sucrier et papetier Saint-Louis dont il possède également 6,5 %. Dès l'annonce du transfert de l'autocontrôle qui a libéré le droit de vote des 13,8 % du capital concerné, Saint-Louis a annoncé une action de concert avec Exor et la Société générale, les trois alliés détenant désormais près de 49 % des actions. Nestlé n'avait donc plus d'autre choix que de renoncer.

NEW-YORK, 13 janvier ↓

Nouveau repli

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont baissé lundi 13 janvier à Wall Street. Mais, très faible à la veille du week-end, *le mouvement a tendu à s'amplifier un peu.* Après s'être accéléré puis ralenti, il s'accentuait de nouveau en fin de séance et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait au niveau le plus bas de la journée, soit à la cote 3 185,60, en retrait de 13,86 points (– 0,43 %). Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2 199 valeurs traitées, 964 ont baissé, 785 ont monté et 450 n'ont pas varié.

Après un mois de reprise et une multitude de records battus, la grande Bourse américaine s'efforce de digérer ses efforts. Elle y parvient, apparemment sans peine, malgré la très nette diminution de l'activité. Au total, 200,27 millions de titres ont changé de mains contre 236,15 millions vendredi dernier. Le plus significatif est que l'attention des investisseurs ne s'est pas démentie. Elle devient plus sélective. Ainsi, les valeurs bancaires et pétrolières se sont très nettement *détachées.*

Mais à l'évidence, beaucoup, autour du « Big Board », préfèrent se placer dans une situation de « wait and see ». Les premiers résultats des entreprises pour le quatrième trimestre, et donc pour 1991, commenceront à tomber la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 13 janv.
Alcoa	63	61 3/4
ATT	41	41
Boeing	48 1/2	48 7/8
Chase Manhattan Bank	19 7/8	20 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/4
Eastman Kodak	48 1/8	48
Exxon	58 3/4	59 1/4
Ford	30	30 7/8
General Electric	74 1/2	75 1/4
General Motors	31 3/4	31
Goodyear	55 1/2	55 1/4
IBM	90 7/8	90 1/4
ITT	58 1/4	58
Mobil Oil	64 3/8	65 3/8
Pfizer	84 1/2	84 7/8
Schlumberger	59 7/8	60 1/2
Texaco	57 3/4	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	148	148 1/2
Union Carbide	23 1/8	23
United Tech.	53 3/4	53 3/8
Westinghouse	18 3/4	19
Xerox Corp.	68 1/8	68 3/8

LONDRES, 13 janvier ↑

Bien orienté

Après avoir beaucoup hésité pendant une grande partie de la séance, la Bourse de Londres a affiché, lundi 13 janvier à la clôture, une hausse de 0,43 %. *L'indice Footsie des cent grandes* valeurs a gagné 11 points (+ 0,4 %) à 2 488,9, après avoir perdu jusqu'à 21 points. Le volume des échanges s'est contracté à 423,7 millions de titres contre 583,2 millions vendredi.

Le marché avait initialement souffert d'un sondage dans la presse du week-end montrant les travaillistes largement en tête des intentions de vote devant les conservateurs et d'un rapport pessimiste de Dun and Bradstreet sur l'économie britannique. La légère reprise de la livre a ensuite redynamisé le marché.

Les pétrolières se sont raffermies dans le sillage des cours du brent, qui ont bénéficié des craintes d'une perturbation des livraisons pétrolières algériennes après le départ du président algérien Chadli Bendjedid.

Le motoriste Rolls-Royce a progressé de 5 pence à 137 après l'annonce qu'il avait remporté un contrat de 67 millions de dollars auprès de la marine américaine.

PARIS, 13 janvier ↓

Tassement

Après trois séances de hausse et une progression de plus de 3 %, la Bourse de Paris a mis à profit la séance du lundi 13 janvier pour consolider ses gains. En retrait de 0,7 % au début des transactions, les valeurs françaises réduisaient leur pertes au fil des échanges et n'affichaient plus qu'un repli de 0,16 % en fin de matinée. Mais l'écart se creusait de nouveau un peu et, à la clôture, l'indice CAC 40 s'établissait à 0,79 % au-dessous de son niveau précédent.

Selon les spécialistes, le facteur technique a été le principal responsable de ce tassement. *Phénomène* d'autant plus normal que la cote parisienne a progressé de près de 12 % depuis le début du nouveau mois boursier. Par ailleurs, les gérants *américains*, dont la *présence* sur le marché fut nettement remarquée tout au long de la semaine passée, semblaient ralentir leur rythme d'achat en ce début de semaine. Cela étant, le marché a surtout pâti du manque d'affaires.

Du côté des valeurs, on notait la vive progression de Dassault aviation, qui fut même un instant réservé à la hausse au cours de la matinée, le titre ayant progressé de plus de 10 %. D'après les analystes, l'annonce par le gouvernement allemand d'un possible retrait du projet de l'avion de combat européen, concurrent du Rafale, a encouragé les investisseurs à *prendre* des positions. L'action Elf Aquitaine s'est redressée après avoir été *sanctionnée* la semaine passée, en réaction aux rumeurs sur l'éventuelle entrée du groupe pétrolier dans le capital de Bull. Le démenti apporté par le groupe a permis à l'action de reprendre 2 %, avec 308 000 titres échangés. En revanche, parmi les *baisses, on relevait celle de Métrologie* international, qui abandonnait à la *mi-journée* plus de 12 %, et celle de Lafarge Coppée, qui perdait près de 4 % pour 47 000 titres. Le deuxième cimentier mondial a annoncé, samedi 11 janvier, un recul de son résultat net de 31 %.

TOKYO, 14 janvier ↑

Légère reprise

Après avoir baissé de 5,72 % durant les six premières séances de l'année, le Kabuto-Cho s'est légèrement redressé mardi 14 janvier. A la *clôture d'une séance d'autre part* très calme, l'indice Nikkei s'établissait à la cote 21 775,13, soit à 78,27 points (+ 0,36 %) au-dessus de son niveau précédent.

Essentiellement d'origine technique, ce raffermissement n'a pas surpris outre mesure les spécialistes. Selon eux, le mouvement n'a revêtu aucune signification particulière. L'activité a en effet été très faible avec, comme la veille, 180 millions de titres échangés. Un opérateur s'est quand même hasardé à juger que le marché avait vraisemblablement touché le fond de la baisse. Mais sans véritable certitude, en raison des rumeurs qui continuaient à circuler sur un nouveau scandale boursier dans lequel un proche du premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, serait impliqué.

Rappelons que la Bourse de Tokyo chômera le mercredi 15 janvier à l'occasion de la « Fête des adultes ».

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 janv.
Akai	655	680
Bridgestone	1 070	1 080
Canon	1 360	1 380
Fuji Bank	2 190	2 280
Honda Motors	1 390	1 400
Matsushita Electric	1 360	1 380
Mitsubishi Heavy	683	675
Sony Corp.	4 000	4 000
Toyota Motors	1 380	1 430

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Deutsche Bank devient market maker sur le contrat écu à terme.** – La Deutsche Bank intervient depuis le lundi 13 janvier en tant que mainteneur de marché (market maker) sur le contrat écu à long terme. Cette information a été communiquée par la chambre de compensation du MATIF. Ce contrat a traité 546 273 lots en 1991 et a enregistré une moyenne journalière de 4 767 contrats pour les sept premières séances de 1992.

□ **Ciba-Geigy rachète avec Chiron les vaccins de Sclavo.** – Le groupe chimique suisse Ciba-Geigy vient de racheter à 100 %, avec son partenaire américain Chiron Corporation, le département vaccins de la société italienne Sclavo SpA. En avril dernier, le premier groupe chimique suisse avait indiqué, dans une déclaration d'intention, vouloir échelonner sur dix ans ce rachat. En bouclant immédiatement cette opération, il renforce considérablement son département génétique et de production de vaccins. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Chacun des partenaires détient 50 % de Sclavo. Chiron a payé environ 64,4 millions de dollars (près de 345 millions de francs) pour sa part. En 1990, Sclavo, spécialisée dans la recherche et la production de vaccins pour enfants et contre les maladies bactériennes, avait réalisé un chiffre d'affaires de près de 58 millions de francs suisses, soit 10 % du chiffre d'affaires du groupe Guelfo Marcucci auquel elle appartient. Le chiffre d'affaires pour 1991 est évalué à 64 millions de francs suisses.

□ **Bons résultats pour le néerlandais Océ (matériel de bureau).** – Océ Van der Grinten, numéro un néerlandais du matériel de bureau et d'appareils de photocopie, a réalisé un bénéfice net de 101 millions de florins (54,5 millions de francs) pour son exercice clos le 30 novembre dernier, en hausse de 18 %. Son chiffre d'affaires a atteint 2,6 milliards de florins (7,8 milliards de francs), en progression de 11 %.

□ **Irrégularités boursières : la Deutsche Bank renvoie deux de ses employés.** – La Deutsche Bank a renvoyé deux employés de sa filiale francfortoise pour *« irrégularités »* lors de transactions sur titres boursiers. Elle a porté plainte contre eux et également congédié le directeur du département boursier où travaillaient les employés suspectés *« jusqu'à ce que l'affaire soit éclaircie »*. Selon un porte-parole, la fraude a été découverte lors d'un contrôle interne routinier. Toujours selon lui, cette affaire n'a aucune relation avec l'énorme scandale boursier qui secoue la Bourse de Francfort depuis l'été dernier et dans lequel le nombre de suspects dépasse 270 personnes. *Les employés congédiés de la* Deutsche Bank ne participaient en effet à aucune transaction en Bourse mais travaillaient auprès de la clientèle de la banque. La Deutsche Bank entend offrir réparation financière aux clients qui auraient été éventuellement lésés par les agissements des deux employés indélicats.

□ **Accor tourisme prévoit dix ouvertures d'hôtels par an.** – Le groupe hôtelier Accor prévoit d'ouvrir une dizaine d'hôtels de loisirs par an pour atteindre un parc de 120 à 150 établissements d'ici cinq ans, ont indiqué mardi 7 janvier les dirigeants d'Accor tourisme. Le parc comptait, au 1er janvier, 78 établissements. En 1991, le rapprochement des activités hôtelières des groupes Accor et Wagons-Lits a permis de tripler le parc, qui est passé de 26 à 78 hôtels et de 4 200 à 11 300 chambres.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3825	3825	Intermt. Computer	159 50	....
Arnault Associés	275	....	I.P.B.M.	75	...
B.A.C.	65	....	Loca investis.	195	...
Bque Vernes	795	....	Locamic	85 10	....
Boiron (Ly)	340	345	Matra Comm.	68	...
Boisset (Lyon)	238	....	Molex	170	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	758	750	Publ.Filipacchi	360	362
Calberson	400	....	Razel	445	401 70 d
Cardif	709	720	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	....
C.E.G.E.P.	179	....	S.H.M.	158	....
C.F.P.I.	285	....	Select Invest (Ly)	97 50	....
C.N.I.M.	899	899	Serbo	303	....
Codetour	263 10	....	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1030	....	Sopra	259	....
Creeks	165	....	TF1	346	345
Dauphin	370	....	Thermador H. (Ly)	310	....
Delmas	1150	....	Unilog	215	....
Demachy Worms Cie	312 80	....	Viel et Cie	95	....
Devanlay	899	....	Y. St-Laurent Groupe	756	780
Deville	215	....			
Dolisos	117	....			
Editions Belfond	210	....			
Europ. Propulsion	236	235			
Finacor	126	....			
GFF (group.fon.f.)	133 20	132			
Grand Livre	352	....			
Gravograph	209	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	799	798			
I.C.C.	199 10	....			
Idianova	102	....			
Immob. Hôtelière	860	870			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 71 166

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,64	109,60	109,68
Précédent	108,98	109,88	109,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	1,54	1,59	0,88	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 826

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 836	1 857	1 869
Précédent	1 849,5	1 870	1 878

CHANGES

Dollar : 5,35 F ↓

Mardi 14 janvier, le dollar s'échangeait de nouveau en légère baisse sur les marchés des changes européens et japonais, dans l'attente de la publication, mardi 14 janvier, des statistiques de ventes de détail américaines. A Paris, le billet vert a ouvert à *5,35 francs contre 5,3700 francs* à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	13 janv.	14 janv.
Dollar (en DM)	1,5732	1,5665
TOKYO	**13 janv.**	**14 janv.**
Dollar (en yens)	126,30	126,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 janvier) ..... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (13 janvier) ..... 3,7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	10 janv.	13 janv.
Valeurs françaises	104,7	103,7
Valeurs étrangères	104,4	103,
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	494,4	492,36
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 837,44	1 824,29

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	10 janv.	13 janv.
Industrielles	3 199,46	3 185,60

LONDRES (Indice « Financial Times »)	10 janv.	13 janv.
100 valeurs	2 477,90	2 490,1
30 valeurs	1 874,20	1 894,8
Mines d'or	160,60	156,3
Fonds d'Etat	87,42	87,07

FRANCFORT	10 janv.	13 janv.
Dax	1 615,71	1 622,67

TOKYO	13 janv.	14 janv.
Nikkei Dow Jones	21 696,86	21 775,13
Indice général	1 619,84	1 624,40

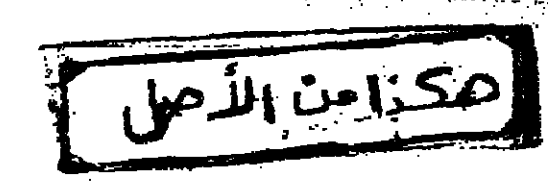
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3480	5,3500	5,4235	5,4285
Yen (100)	4,2353	4,2404	4,2840	4,2920
Ecu	6,9430	6,9472	6,9343	6,9435
Deutschemark	3,4104	3,4127	3,4123	3,4172
Franc suisse	3,8379	3,8422	3,8557	3,8632
Lire italienne (1000)	4,5139	4,5195	4,4899	4,4990
Livre sterling	9,6736	9,6827	9,6537	9,6700
Peseta (100)	5,3500	5,3548	5,3150	5,3254

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2
Franc suisse	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 13/16	12 1/16	11 13/16	12 1/16
Livre sterling	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
Franc français	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.N.E 3%	4260	4260	4260	....
822	B.N.P. T.P.	860	855	855	- 0 58
814	Cr.Lyon. T.P.	829	830	830	+ 0 12
1131	Renault T.P.	1200	1210	1210	+ 0 83
1480	Rhone Poul. T.P.	1460	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1061	1078	1078	+ 1 60
850	Thomson T.P.	886	....	....	....
580	ACCOR	696	695	695	- 0 14
635	Air Liquide	688	680	678	- 1 02
530	Alcatel-Alsthom	567	566	566	- 0 18
1320	Ala.Superm.	1422	1422	1422	....
275	A.L.S.P.I.	295 10	299	298	+ 1 32
2340	Arjom. Prioux	1901	....	....	....
415	AGF Sté Centrale	488	479	480	- 1 64
1000	Aux. Entrepr.	975	970	970	- 0 51
124	Avenir H. Média	146 70	147	147	+ 0 20
650	Axa (ex Cie Midi)	860	840	850	- 1 16
77	Bafip	113 90	113 90	113 90	....
83	Bail-Equipem.	95	93	93	- 2 11
735	Bail Investiss.	760	760	760	....
440	Bancaire	488 20	488	488 90	+ 0 14
665	Bazar H.-V.	650	645	645	- 0 77
525	Beghin-Say	597	589	589	- 1 34
950	Berger (M)	1033	....	....	....
330	Bertrand Faure	335	334 90	334 90	- 0 03
625	Bic	610	610	609	- 0 16
955	B.I.P.	988	....	....	....
270	BIS	333	325 20	325 20	- 2 34
310	B N P (CI)	346	343	343	- 0 87
680	Bolloré Tech.	779	775	775	- 0 51
2390	Bongrain	2590	2590	2590	....
680	Bon-Marché	752	750	752	....
485	Bouygues	561	560	560	- 0 18
110	BP France	117	118	118	+ 0 85
945	B S N	1084	1080	1081	- 0 28
925	Canal Plus	1012	1012	1012	....
250	Cap Gem.S.	297 40	295 50	296	- 0 81
2180	Carrefour	2375	2370	2365	- 0 42
125	Casino	148 60	147 50	147 50	- 0 74
82	Casino ADP	86 50	85 30	86	- 0 58
1700	Castorama D.I.	1900	1900	1900	....
155	C.C.F.	170	168	168 10	- 1 12
38	CCMC Ly.	46 60	46 10	46 10	- 1 07
315	C.D.M.E.	360 40	361 50	361 50	+ 0 31
150	C.E.G.I.D.	209	212 90	212 90	+ 1 87
150	Centrest (Ny)	189	....	....	....
320	C.E.P. Comm.	345	349 90	349 90	+ 1 42
88	Cerus	113	112 50	112 50	- 0 44
575	Cetelem	692	690	690	- 0 29
275	CF Inr.	301	....	....	....
285	CGI Info.	300	299 50	299 50	- 0 17
870	C G I P	1052	1060	1060	+ 0 76
570	CGP	590	590	590	....
850	Chargeurs S A	980	971	980	....
520	C I C A (M)	551	....	....	....
245	Ciments franç.	266	267	267	+ 0 75
725	Clarins	785	780	780	- 0 64
380	Club Méditer.	459	458	457	- 0 22
168	CMB Packa.	167 90	168	168	+ 0 06
600	Colas	714	709	709	- 0 70
270	Cpt. Entrep.	269 80	270	270	+ 0 07
1020	Compt Mod.	1166	1166	1166	....
97	Concept S.A.	92	....	....	....
230	CPR (Paris Réa.)	259 90	254	254	- 2 27
865	Créd. Foncier	1002	1000	1015	+ 1 30
....	Crédit Loc France	207	207	207	....
465	Cr Lyon.(CI)	520	514	514	- 1 15
910	Credit Nat.	1014	1014	1020	+ 0 59
180	CSEE	198 90	....	....	....
2070	Damart	2548	2600	2600	+ 2 04
300	Dassault Aviation	391	402	402	+ 2 81
143	Dassault Electr.	178 90	178 80	179	+ 0 06
1350	De Dietrich	1400	1386	1386	- 1 00
95	Dév.P.d.C.(L)	94	96	96	+ 2 13
179	Dév.R.Sud-Est	182 90	....	....	....
250	D M C	299	290 10	290 10	- 2 98
345	Docks France	363	360	360	- 0 83
300	Dynaction	344	344	344	....
1950	Eaux (Gle)	2145	2144	2135	- 0 47
740	E.B.F.	725	738	738	+ 1 79
335	Ecco	379	372 10	372 10	- 1 82
375	Elf Aquitaine	358	360	360	+ 0 56
240	Emp-Elf (Cert.)	236 50	238 90	238 90	+ 1 01
280	Essilor	320	316	323 10	+ 0 97
143	Essil.Int.(DP)	147 50	147	149	+ 1 02
580	Esso	600	608	608	+ 1 33
1230	Euralrance	1360	1360	1360	....
540	Eurocom	589	....	....	....
134	Eurodisneyland	146 30	144	144	- 1 57
810	Europe 1	905	900	903	- 0 22
35	Eurotunnel	44 25	44 30	44 30	+ 0 11
1320	Exor	1320	1320	1320	....
118	Finextel	123	120 10	120 10	- 2 36
315	Fives Lille	337 70	344	344	+ 1 87
2250	Fromager. Bel	2545	2599	2599	+ 2 12
1370	Gal.Lafayette	1360	....	....	....
1450	G.A.N.	1625	1612	1621	- 0 25
430	Gascogne (B)	480	480 10	480 10	+ 0 02
1140	Gaz et Eaux	1229	1226	1226	- 0 24
480	Geophysique	477	479	479	+ 0 42
550	Gerland Ly.	580	....	....	....
465	Groupe Cité	458	460	460	+ 0 44
325	GTM-Entrep.	330	325 10	325 10	- 1 48
1290	Guyenne-Gas.	1447	1447	1447	....
120	Hachette	142	145	148 80	+ 4 79
390	Havas	452 50	446	446	- 1 44
290	Idia	325	....	....	....
225	Imétal	259	260	260	+ 0 39
138	Immob. Phénix	161	162 50	162 50	+ 0 93
86	Ingénico	75 20	75 10	75 10	- 0 13
4150	Inst. Mérieux	4361	4366	4355	- 0 14
445	Interbail	444	440	440	- 0 90
680	Intertechnique	709	....	....	....
755	J. Lefebvre	878	878	878	....
590	Klepierre	597	598	598	+ 0 17
720	Labinal	731	....	....	....
290	Lafarge	318 10	316	316	- 0 66
325	Lebon	335	338	338	+ 0 90
3540	Legrand	3770	3755	3795	+ 0 66
2020	Legrand (DP)	2130	....	....	....
330	Legris Industries	411	428	428	+ 4 14
675	Locindus	710	710	710	....
3820	L.V.M.H.	4380	4380	4393	+ 0 30
425	Lyon.Eaux/Dumez	429	427 90	426	- 0 70
117	Majorette Ly.	113	....	....	....
255	Mar. Wendel	295	294	294	- 0 34
150	Matra	173 40	171	171 50	- 1 10
455	Merlin-Gerin	515	511	512	- 0 58
58	Metaleurop	79 50	80	80	+ 0 63
32	Métrologie In.	44 50	42	42	- 5 62
115	Michelin	142 50	143	143	+ 0 35
156	Min. Salag (Ma)	158 10	....	....	....
60	MMB	68 60	68 80	68 80	+ 0 29
144	Moulinex	163	161	161	- 1 23
1220	Navig. Mixte	1221	1250	1250	+ 2 38
78	Nord-Est	99 50	99 10	99 10	- 0 40
210	Nordon (Ny)	250	245	245	- 2 00
460	Nouv Galeries	440	....	..	....
141	Olipar	152	153	153	+ 0 66
700	Oréal	756	754	754	- 0 26
275	Paribas	343	338 10	338 10	- 1 43
149	Pechiney Int.	172 30	172 30	172 30	...
240	Pechiney (CIP)	291	288	288	- 1 03
405	Penhoet	479	479	479	....
1180	Pernod Ricard	1393	1386	1386	- 0 50
570	Peugeot	661	659	663	+ 0 30
250	Pinault	298	282	296 50	- 0 50
470	Plastic-Omn.	527	523	523	- 0 76
395	Poliet	440 10	432	432	- 1 84
530	Primagaz	587	588	588	+ 0 17
795	Printemps	816	815	815	- 0 12
2730	Promodes	2870	2888	2888	+ 0 63
450	Radiotechn.	465	..	.	..
4450	Redoute (La)	5030	....	.	....
....	Remy Cointreau	211	213 40	213 40	+ 1 14
470	R. Poulenc CIP	541	540	540	- 0 18
330	Rochet Financ.	334 60	.	.	....
45	Rochette(La)	57 80	58 80	58 80	+ 1 73
1810	Roussel Uclaf	1870	1895	1895	+ 1 34
2890	R. Impé.Ly *	2920	2920	2920	. .
176	Sade (Ny)	177 10	180 90	180 90	+ 2 15
1560	Sagem	1640	1625	1625	- 0 91
395	Saint Gobain	474	473 20	473	- 0 21
1080	Saint Louis	1285	1296	1296	+ 0 86
1720	Salomon Ly.	1675	1676	1676	+ 0 06
295	Salvepar (Ny)	295	....	....	....
935	Sanofi	1126	1125	1127	+ 0 09
1330	S A T	1395	...	....	....
200	Saul. Chât.	228	227	227	- 0 44
950	Saupiquet (Ns)	998	998	998	....
510	Schneider	626	630	629	+ 0 48
18	SCOA	20 35	20 30	20 30	- 0 25
400	Scor s.a.	420	....	....	....
1620	S.E.B.	1801	1795	1795	- 0 33
460	Sefimeg	478 90	470 60	477 50	- 0 29
115	Sélectibanque	112 50	112	112	- 0 44
164	Sextant A.	203	200	200	- 1 48
790	S F I M	780	779	779	- 0 13
190	S.G.E.	228	226 50	226 50	- 0 66
490	Simco	504	504	504	...
780	St. Rossignol	820	806	806	- 1 71
445	Sligos	490	495	495	+ 1 02
425	Société Géné.	490	490	491	+ 0 20
68	Sodexco(B)	63 20	63	63	- 0 32
143	Sodero(Ns)	141	141	141	....
785	Sodexho	848	825	825	- 2 71
69	Sogetal(Ny)	68 20	68	68	- 0 29
340	Sogerap	347	...	.	...
1110	Sommer-Allib.	1295	1285	1285	- 0 77
390	SOPHIA	401	403	403	+ 0 50
1250	Source Perrier	1302	1309	1300	- 0 15
680	Sovac	810	803	803	- 0 86
270	SPEP	302	300 10	300 10	- 0 63
270	Spie-Batignol.	335	335	335	. .
670	Strafor Facom.	720	712	712	- 1 11
255	Suez	298	295	297 50	- 0 17
940	Synthelabo	1047	1050	1050	+ 0 29
140	Thomson CSF	156 50	156 50	156 50	...
930	Total	1014	1039	1039	+ 2 47
150	- (certif.)	160	160	160	. . .
191	Truffaut Fin.	204	200	200	- 1 96
420	U.A.P.	538	532	535	- 0 56
225	U F B Locab.	276	275	275	- 0 36
745	U I C	783	776	776	- 0 89
470	U I F	488	487	487	- 0 20
770	U I S	728	...	....	....
565	Unibail	580	575	575	- 0 86
530	Valéo	606	599	599	- 1 16
255	Vallourec	252	251	251	- 0 40
330	Via Banque	338	335	335	- 0 89
330	Worms et Cie	323 10	329	329	+ 1 83
1000	Zodiac	1095	1120	1120	+ 2 28
1020	Elf Gabon	1061	1065	1065	+ 0 38
89	Amax	96 50	95 90	95 90	- 0 62
135	Amer. Barrick	145 20	145 40	145 40	+ 0 14
95	Amer. Express	118 70	122	122	+ 2 78
205	A.T.T.	221	....	....	....
200	Anglo Amer C.	218	....	.. .	...
350	Amgold	377	..	...	...
205	Banco Santander	243 90	240	240	- 1 60
725	B.A.S.F.	775	..	....	....
930	Bayer	967	973	973	+ 0 62
....	Blyvoor	41	....	....	....
50	Buffelsfont.	52 80	51 20	51 20	- 3 03
82	Chase Manh.	111 80	108	108	- 3 40
2500	Daimler Benz	2511	2590	2590	+ 3 15
142	De Beers	153 20	...	...	....
2230	Deutsche Bank	2340	2375	2375	+ 1 50
1090	Dresdner Bank	1142	1152	1152	+ 0 88
61	Driefontein	70 40	69 70	69 70	- 0 99
235	Du Pont-Nem.	247 50	246 40	246 40	- 0 44
230	Eastman Kodak	258	....	..	...
15	East Rand	15 85	15 50	15 50	- 2 21
35	Echo Bay	41	39 95	39 95	- 2 56
186	Electrolux	218 30	221 10	224	+ 2 61
82	Ericsson	103 10	102	102	- 1 07
310	Exxon Corp.	315	...	....	...
134	Ford Motor	162	163 90	163 90	+ 1 17
44	Freegold	48 30	47 40	47 40	- 1 86
18 50	Gencor	21 40	....	...	...
365	Gén. Electr.	400 30	404	404	+ 0 92
142	Gén. Motors	170	167 10	167 10	- 1 71
290	Gén. Belgique	300	290 50	290 50	- 3 17
82	Gd Métropol.	89 45	90 10	90 10	+ 0 73
48	Guinness	52	52 95	52 95	+ 1 83
18	Hanson PLC	19 55	20	20	+ 2 30
31	Harmony Gold	34	33 20	33 20	- 2 35
255	Hewlett Packard	315	313 80	313 80	- 0 38
35	Hitachi	38 20	38 10	38 10	- 0 26
720	Hoechst	775	...	....	....
80	Homestake	79 50	78 55	78 55	- 1 19
107	I.C.I.	111 20	...	...	....
445	I.B.M.	484 20	484	484	- 0 04
270	I.T.T.	300 90	301 30	301 30	+ 0 13
176	Ito Yokado	187	186 50	186 50	- 0 27
55	Matsushita	58 50	58 85	58 85	+ 0 60
3 55	Maxwell	3 55	....	....	...
193	Mc Donald's	221 30	223 60	223 60	+ 1 04
810	Merck	862	860	860	- 0 23
460	Minnesota M.	499	507	507	+ 1 60
49	Mitsubishi	52	51 15	51 15	- 1 63
350	Mobil corp.	348	....	...	....
335	Morgan J.P.	359	356	356	- 0 84
32510	Nestlé	34000	34120	34120	+ 0 35
110	Norsk Hydro	119 80	120 80	120 80	+ 0 83
100	OFSI	109 90	105 30	105 30	- 4 19
1740	Pétrofina	1778	1778	1778	. .
380	Philip Morris	426	423 90	423 90	- 0 49
89	Philips	89 90	89	89	- 1 00
51	Placer Dome	51 50	51 10	51 10	- 0 78
455	Procter Gamble	505	502	502	- 0 59
143	Quilmès	164	. .	. .	. .
26	Randfontein	28 80	28 90	28 90	+ 0 35
305	Rhone Poul. Rorer	358 90	364	364	+ 1 42
420	Royal Dutch	433	436 20	436 20	+ 0 74
43	R T Z	47 40	48	48	+ 1 27
1 08	Saat.& Saatchi	1 30	1 38	1 38	+ 6 15
36	St Helena	38	37 40	37 40	- 1 58
310	Schlumberger	325	325	323 20	- 0 55
45	Shell transp.	46	46 30	46 30	+ 0 65
2080	Siemens	2180	2200	2200	+ 0 92
630	Siemens Nixdorf	564	550	550	- 2 48
162	Sony	168	171 50	171 50	+ 2 08
80	Sumitomo Bank	83	....	....	....
168	T.D.K.	169	....	. . .	. .
63	Telefonica	67 75	66 10	66 10	- 2 44
25	Toshiba	25 80	26	26	+ 0 78
510	Unilever	540	543	543	+ 0 56
250	Unt.Techn.	284 20	....	....	. . .
315	Vaal Reefs	360	351 30	351 30	- 2 42
970	Volkswagen	1005	....	....	....
280	Volvo	315	315 10	315 10	+ 0 03
1480	Wagons lits	1326	....	....	....
181	West. Deep	204 50	201 90	201 90	- 1 27
340	Xerox Corp.	364 50	....	....	. . .
114	Yamanouchi	119 50	118 80	118 80	- 0 75
1 66	Zambia Cop.	1 63	1 63	1 63	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 15	5 67
Emp.Etat 9,8%78	....	4 98
10,80% 79/94	101 90	3 89
Emp.Etat 13,4%83	....	0 87
Emp.Etat 12,2% 84.	101 55	3 26
Emp.Etat 11% 85	....	9 86
10,26% mars 86	....	8 63
OAT 10% 5/2000	....	6 33
OAT 9,9% 12/1997	....	0 86
OAT 9,8% 1/1996	....	9 37
ORT 10,30% 1985	1902	....
PTT 11,2% 85	105 55	1 37
CFF 10,30% 88	....	9 11
CFF 10,25% nov 90	108 05	8 54
CNA 10 % 1979	....	8 11
CNB Bques 5000F	....	0 31
CNB Paribas 5000F	....	0 31
CNB Suez 5000F	....	0 31
CNE 11,5% 85	100 55	6 38
CNI 1/82 5000F	....	0 31
CNT 9 % 86	....	6 24
CRH 10,90% déc.85	....	0 40
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86.	840	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	820	....
Applications Hydr.	1495	....
Arbel	410	410
Bains C.Monaco	1150	1170
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	340	345
Beghin-Say (C I)	460	472
Bénédictine	3100	....
Bidermann Internat.	479	....
Blanzy Ouest	1788	....
B T P	64	64
Cambodge	1160	....
Carbone Lorraine	503	501
Case Poclain	9	9 45
C.E.G.F (Frigor.)	500	....
Centenaire Blanzy	400	381 o
Cerabati	90	....
Champex Ny	118 70	....
CIC (CIP)	196	....
C.I.M.	1195	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	345	339
Comiphos	525	....
Cie Industrielle	5650	....
Cpt Lyon Alemand	357	351
Concorde	639	640
Conserv.Mét.Prov.	31 50	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	337 10	....
Christian Dior	372	374 90
Darblay	600	....
Degremont	1695	1690
Delmas Vieljeux	3650	....
Eaux Bassin Vichy	2300	....
Eaux Vittel	941	940
Ecia	249 50	....
Electro-Banque	350	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1661	1705
Finalens	272	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1705	....
Foncière (Cie)	480	....
Foncières Euis	370	....
Fonc.Lyonnaise	611	600
Foncina	470	....
Fougerolle	775	785
France I.A.R.D.	685	....
France SA (Ly)	1639	1620
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	660	672
Genefim	315	....
Gévelot	500	....
G.F.C.	344	335
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1430	....
G.T.I (Transport)	275	....
Immobail	322	320
Immobanque	715	....
Im.Marseillaise	5280	....
Immofice	420	....
Invest.(Ste Cie.)	3301	....
Lambert Frères	265	....
Lille Bonnières	1275	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	700	700
Louvre	2555	2505
Lucia	1250	....
Machines Bull	30 60	30 50
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	445	....
Mors	69	68 20
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	225	225
Ordal (CI)	389	378
Origny-Desvroise	779	....
Palais Nouveauté	1021	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	170	....
Paribas (CP)	650	648
Paris France	240	....
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest.	274	275
Pathé Cinéma	560	....
Piper Heidsieck	1312	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	685	660
Rochefortaise	606	....
Rosario	191	189
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	208 10	....
S.A.F.I.C Alcan	285	....
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	119	118 60
Salins du Midi	600	610
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	725	....
Senelle	405	....
S.Etud.Part. (M)	133	....
Silic	578	570
Sievm	147	150
S.I.P.H.	171	....
S.M.C.I.	80	....
Sofal	519	....
Soffo	268	....
Sofical	1200	1190
Sofitam (ex Sasam)	75 50	....
Sofragi	2256	2345
Soudure Autogène	838	820
Sovabail	355	....
Stami	651	....
Taittinger	2900	3000
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	238 10	....
Ufiner	1111	....
Vicat	400	400
Viniprix	1250	. . .
Virax	98	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	602	....
Akzo Nv Sico	404	....
Alcan Aluminium	105	....
American Brands	236 50	....
Arbed	490	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	580	....
B.Reglements Int.	20000	...
Can.Pacifique	80 70	....
Chrysler Corp.	59 85	....
C I R	7 10	....
Commerzbank	639	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	290	....
Fiat	21 20	....
GBL (Brux Lamb.)	495	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd.	94 50	....
Goodyear Tire	290	....
Grace and Co (WR)	213	...
Honeywell Inc.	327	....
Johannesburg	93 10	....
Koninklijke Pakhoed	126	....
Kubota	26	. . .
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	83 10	. . .
Olivetti priv.	9 60	....
Pfizer Inc.	435	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	289	....
Rodamco NV	170 50	....
Rolinco	290 60	.. .
Saipem	5 95	5 35o
Sema Group	21 50	....
SKF Aktiebolaget	86	. . .
Tenneco Inc.	175 50	....
Thorn Electrical	74	..
Toray Ind.	24 30	...
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 40	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	109	....
C G H Cogenhor	10 45	...
Coparex	600	....
Drouot Assurances	272	. .
Elf Antargaz	1400	.
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind.	20	. . .
Gachot S.A.	56	. . .
Grds Moulins Paris	1460	
Guy Degrenne	440	...
Jaeger	125	. .
Lecteurs du Monde	200	. . .
Nicolas	1196	...
Paternelle RD.	1410	....
Particip. Percier	343 20	..
Quadrant	22	..
Romano N.V.	214	...
St-Gobain-Emballage	1712	..
S.E.P.R.	905	....
S.P.R. act. B.	349	..
Télémécanique Elect.	3350	....
Waterman	400	535 d

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 370	....	....	....
Ecu	6 946	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 180	....	....	....
Belgique (100 F)	16 568	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 980	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 520	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 950	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 674	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 959	....	....	....
Suisse (100 f)	383 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 570	....	....	....
Norvège (100 k)	86 730	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 476	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 352	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 932	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 676	....	....	....
Japon (100 yens)	4 241	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	61500	.....
Or fin (en lingot)	61500	.....
Napoléon (20f)	365	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	353	.....
Pièce Latine (20 f)	355	.....
Souverain	457	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1057 50	.....
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2305	.....
Pièce 10 florins	360	.....

SICAV (sélection) 13/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actiloo	210 74	205 10
Agepargne	769 60	736 46
Amési-gan	8267 65	7949 66
Amplia	256826 51	256826 51
Ampliaude	633 99	615 52
Arbitrages Court.T.	6947 97	6947 97
Associc	1161 81	1161 81
Atout Futur	388 48	379
Aurecic	1215 87	1180 46
Avenir Alizes	1745 39	1711 17
Axa Capital	167 03	159 84
Axa Court Terme	7636 93	7636 93
Axa Europe	130 05	124 45
Axa Investissements	115 98	110 99
Axa NPI	118	112 92
Axa Première	116 13	115 78
Axa Sélection	148 06	141 68
Axa Valeurs PER	122 58	117 30
BSD Avenir	109 12	105 94◆
Cadence 1	1022 04	1022 04
Cadence 2	1022 64	1022 64
Cadence 3	1021 75	1021 75
Capimonétaire	6082 37	6076 29
Capiobliq	6275 10	6152 08
Capitacc	1278 23	1259 34
Cooxis	1284 28	1252 96
Comptavalor	3385 03	3379 96
Convertimmo	348 95	342 11
Credinter	472 88	459 11
Credit Mutuel Capital	1247 58	1223 10◆
Dese	1269 40	1238 44
Drouot France	822 28	786 87
Drouot Investiss.	963 47	921 98
Drouot Sécurité	249 23	238 50
Ecocic	1051 88	1021 24
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	134 27	128 49
Ecureuil Capitalisation	2510 44	2485 58
Ecureuil Géovaleurs	2262 19	2196 30
Ecureuil Invest.	421 03	408 77
Ecureuil Monepremière	64567 23	64567 23
Ecureuil Monétaire	38029 52	38029 52
Ecureuil Trésorerie	2348 09	2348 09
Ecureuil Trimestr	2038 54	2018 36
Elicash	2 690886	2 690886
Energia	265 20	253 17
Eparcic	3467 57	3467 57
Eparcourt-Sicav	4505 20	4493 97
Epargne Associat.	28255 69	28034 40
Epargne Capital	10484 36	10380 55
Epargne Court Terme	648 12	648 12◆
Epargne Croissance	1720 97	1674 91
Epargne Industrie	94 14	91 62
Epargne J	67143 27	67143 27
Epargne Long Terme	198 93	193 61
Epargne Monde	1255 97	1222 36
Epargne Obligat.	204 35	198 89
Epargne Première	14058 22	13953 57◆
Epargne Osmra	1085 29	1065 98◆
Epargne-Unie	1312 86	1280 84
Epargne Valeurs	449 93	437 89
Epsilon	1230 60	1218 42◆
Eofi Cash capi.	8101 51	8101 51◆
Eofinvest capi.	648 86	629 98◆
Eurocic Leaders	1065 40	1034 37
Eurodyn	1174 32	1145 68
Euro Gan	6200 54	5962 06
Europe Nouvelle	535 46	511 18
Fonsicav	13869 96	13869 96
France-gan	9605 15	9235 72
France Garantie	275 51	274 96
France Index Sicav	108 74	105 56
France Investiss.	343 31	334 94◆
France Obligations	488 57	481 75
Francic	446 99	433 97
Francic Pierre	106 23	103 14
Francic-Régions	1201 09	1166 11
Fructi-Associations	34 12	34 12
Fructi-Capi.	40 84	40 24
Fructidor	240 46	238 91
Fructifrance	868 18	847
Fructoblig	1364 65	1331 37◆
Gestilion	14374 06	14302 54
Gest.Associations	170 71	166 95
Horizon	1201 25	1166 26
HLM Monétaire	13416 48	13416 48
Interepar	110136 50	108928 64
Interoblig	13689 87	13421 44
Intersélection Fce	538 86	528 28
Japacic	157 85	153 25◆
Jeunepargne	277 11	273 01
Latitude	2176 17	2172 91
Laumi C.T.	12129	12129
Laumi L.T.	6833 54	6634 50
Lion Association	11934 32	11934 32
Lion Institution	28838 98	28767 06
Lionplus	954 10	935 39
Lion Trésor	2238 75	2216 58
Lion 20 000	25369 89	25369 89
Livret Bourse Inv.	550 30	534 27
Livret Portefeuil	713 76	692 97
Méditerranée	180 40	172 63
Mensuel CIC	10084 69	9983 84
Monecic	5540 41	5540 41
Monedan	65467 42	65467 42
Mone.J	70157 19	70157 19
Monévalor	79055 22	79055 22
Mutualité dépôts	13080 82	13054 71
Mutuelle Unie Sel.	151 23	144 72
Natio Court Terme	273766 00	273766
Natio-Epargne	17197 35	17027 08
Natio-Ep. Ret.	124 11	120 79
Natio Eparg.Trésor	7609 78	7594 69
Natio-Imm.	1167 36	1136 12
Natio-Inter	1390 69	1353 66
Natio-Monétaire	24477 88	24477 88
Natio-Patrimoine	1343 82	1307 85
Natio-Placements	67711 89	67711 89
Natio-Revenus	1044 06	1033 72
Natio Sécurité	11668 30	11668 30
Natio-Valeurs	858 53	835 55
Nippon-Gan	5437 33	5228 20
Nord Sud Dévelop.	1524 38	1521 34
Obli-Associations	150 55	149 06
Oblicic-Mondial	2582 04	2543 88
Oblicic-Régions	1061 03	1045 35
Oblifutur	2781 84	2713 99
Oblig. tres catég.	172 87	170 32
Oblilion	1341 36	1328 08
Oblisécurité Sicav	12427 81	12427 81
Oraceon	995 87	971 58
Orvalor	6671 10	6540 29
Paribas Capitalisation	1476 30	1454 48
Paribas Epargne	20104 30	19944 74
Paribas Opportunités	129 04	123 78
Paribas Patrimoine	582 07	558 34
Paribas Revenus	97 48	95 51
Patrimoine Retraite	217 25	212 99
Parvalor	642 96	630 35
Placement A	1375 42	1348 45◆
Placement J	6974	6960 08◆
Placement M	64446 61	64317 97◆
Placement Nord	966 24	947 29◆
Plénitude	129 77	126 30
Poste Croissance	21040 16	21019 14
Poste Gestion	63344 01	63344 01
Première Oblig.	11126 51	11115 39
Prévoy. Ecureuil	116 89	115 73
Pw'Associations	28423 78	28423 78
Proficias	994 06	969 81
Quartz	131 57	128 36
Réalvalor	808 83	792 97
Rentacic	162 32	159 92
Revenus Trimestr.	5376 72	5323 49
Revenu-Vert	1157 21	1140 11
St Honoré Bio-Alim.	983 10	938 52
St Honoré Bons du Tr.	10941	10787 06
St Honoré Global	234 37	223 74
St Honoré Invest.	755 35	721 10
St Honoré Mat Plac.	198 06	189 08
St Honoré Pacifique	565 80	540 14
St Honoré PME	509 38	486 28
St Honoré Real	14437 50	14379 98
St Honoré Services	449 72	432 42
Sécuricic	1684 50	1684 50
Sécuri-Gan	12369 19	12126 86
Sécuritaux	1342 69	1342 69◆
Sicasden	719 38	708 75
Sicav Associations	1782 60	1782 60
SFI-CNP Assur	662 39	643 10
S.G. Fr. opportunités	1094 18	1072 73
Sicav 5.000	429 89	418 38
S.I. Est	1400 56	1340 27
Silvafrance	663 97	646 20
Silvam	409 06	398 11
Silvarente	219 20	214 90
Silvinter	439 52	427 76
S.N.I.	1205 47	1170 36
Sogenfrance	1055 44	1035 73
Sogépargne	308 91	302 85
Sogevar	1038 15	1017 79
Soginter	1283 09	1257 93
Soleil Investissements	606 22	582 90
Solstice	2140 08	2134 74
State Street Act. Eur.	9943 99	9607 72◆
State Street Act. Frce.	10104 96	9810 64◆
State Street Emer. Mkt	10743 64	10227 12◆
Stratégie Actions	790 16	759 77
Stratégie Rendement	1365 34	1322 36
Technocic	1050 10	1019 51
Techno-Gan	5951 40	5722 50
Thesora	643 67	637 30
Transplus	149 47	143 03
Trésor Plus	1256 13	1243 89
Trésor Real	13860 97	13860 97
Trésoricic	124906 77	124906 77
Trilion	5189 79	5123 19
UAP Investissement	446 51	430 37
UAP Actions France	589 15	577 49
UAP Act. Select.	639 92	616 79
UAP Aedificandi	585 93	564 75
UAP Altaï	211 30	203 66
UAP Alto Sicav	167 72	161 66
UAP Moyen Terme	136 01	131 09
UAP Première Cat.	11328 74	10919 27
Uni-Associations	119 26	119 26
Uni-Foncier	1266 14	1235 26
Unifrance	579 06	564 94
Uni-Garantie	1262 47	1240 15
Uni Régions	1325 34	1293 01
Univar	229 12	229 12
Univers Actions	1234 55	1204 44
Univers-Obligation	1855 22	1809 97
Valorg	1989 29	1987 30
Valrea!	51404 87	51379 18

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

LETTRES

La mort d'Henri Queffélec

Les mots de la Bretagne

L'écrivain Henri Queffélec est mort lundi 13 janvier à Paris d'une crise cardiaque. Il allait avoir quatre-vingt-deux ans le 29 janvier.

Henri Queffélec, le Breton, a fait rêver des générations d'enfants et d'adolescents français de l'après-guerre, bien des années avant *le Grand Bleu*, le film de Luc Besson, et avec un imaginaire un peu moins primaire. La mer d'Henri Queffélec n'est pas cette immensité bleue où se perdre, ce lieu de grande régression, où s'annihilent tout ensemble la pensée, le sexe et le texte ; c'est la mer vivante, celle des côtes bretonnes, le lieu d'un affrontement ancestral entre l'homme et les éléments naturels ; la mer qui vous nourrit et vous fait vivre, celle dont on triomphe, celle qui, au détour d'une vague, vous reprend et peuple le rivage breton de femmes en noir... Celle d'*Un recteur de l'île de Sein*, qui, en 1945, rendit Queffélec célèbre (quelques années plus tard, Jean Delannoy en fit un film, *Dieu a besoin des hommes*).

Henri Queffélec avait choisi pour titre de son autobiographie *Un Breton bien tranquille*, et, pour tous, il incarnait la Bretagne. Né à Brest en 1910, il y avait passé son enfance. Dans les embruns de sa terre, dans ses légendes océanes, dans son imaginaire celtique, il avait trouvé la source d'une œuvre à la gloire des marins, des mers et de Dieu, forte d'une quarantaine de livres (1). Car la Bretagne était d'abord, pour lui, la terre de la piété et de cette charité naturelle aux pays rudes : *« Pour ceux-là qui sont marins de père en fils, la mer entière est le royaume sur lequel ils règnent ensemble par la grâce de Dieu »*, écrivait-il dans *Un royaume sous la mer*.

Pour Henri Queffélec, la vie, inséparable de la mer, était tout aussi inséparable de la foi. De cette foi, de son catholicisme, il témoigna dans ses romans, mais aussi dans sa collaboration à la revue *Esprit*, aux côtés d'Emmanuel Mounier, et dans des essais où il défendait son idée de la dignité humaine et du respect de la nature. Soucieux de l'*« expérience directe »*, il alla, par exemple, habiter la cité atomique de Marcoule avant d'écrire *Combat contre l'invisible*, où il s'interrogeait sur les limites du droit des hommes à modifier l'équilibre de la planète sur laquelle ils vivent. Il fit à plusieurs reprises de longues navigations, s'embarquant sur des chalutiers pour plusieurs mois (huit parfois).

Les romans d'Henri Queffélec portent la trace de tous ces voyages, en particulier *Frères de la brume* et *Un royaume sous la mer*, où sont décrits minutieusement le *« huis clos »* du bord, le franc-parler brutal et chaleureux des équipages, la violence du gros temps, la terreur des tempêtes et l'étrange solitude des marins avec lesquels Henri Queffélec se sentait *« en fraternité »*, et qu'il comparait *« caparaçonnés de leurs cirés jaunes »*, à des *« soldats du Moyen Age »*.

Henri Queffélec n'était toutefois pas un marin reconverti dans la littérature. Il avait suivi un brillant cursus universitaire. Normalien, agrégé de lettres, il avait enseigné dans des lycées français puis à l'université d'Uppsala en Suède, avant de se consacrer entièrement à l'écriture. Il avait d'emblée préféré les récits nés de sa terre et de


GENEVIÈVE HOFMAN

son expérience bretonne aux recherches littéraires qu'il rejetait : *« Je me suis toujours défendu d'appartenir à une école littéraire*, répétait-il volontiers, *ce n'est pas avec des théories qu'on écrit des livres. »*

Il aimait à se dire *« émerveillé par le verger des mots »*, et c'est aux mots qu'il a consacré sa vie, même si, fidèle à sa philosophie chrétienne, il a voulu une famille. Il a eu quatre enfants, auxquels il a transmis la passion de l'art puisqu'une de ses filles est la pianiste Anne Queffélec et l'un de ses fils le romancier Yann Queffélec, prix Goncourt 1985, qui a toujours dit avoir *« appris à lire dans les livres de* [son] *père »*.

Lorsqu'il répondit au fameux « questionnaire » de Marcel Proust, Henri Queffélec précisa : *« Comment j'aimerais mourir ? »* : *« A la grâce de Dieu »* ; *« Ma devise ? »* : *« Ne jamais perdre courage »* ; *« Le comble de la misère ? »* : *« Trop s'occuper de soi-même »*. Ces quelques formules résument une vie et une œuvre fortes du sentiment serein de la présence divine, une foi et une fidélité jamais démenties.

Jo. S.

(1) Notamment *Un homme d'Ouessant*, *Un royaume sous la mer*, Grand Prix du roman de l'Académie française en 1958 (Henri Queffélec avait par ailleurs reçu le prix de littérature de l'Académie française en 1975), *Ils étaient six marins de Groix*, *le Phare*, *la Mouette et la Croix*, *Frères de la brume*, *la Voile tendue*. Henri Queffélec a publié chez de nombreux éditeurs, parmi lesquels les Presses de la Cité, Stock et les éditions Ouest-France. Certains titres sont disponibles en poche, dont *Tempête sur Douarnenez*, « Folio » Gallimard n° 372.

□ **Un colloque sur « L'Ecole dans la cité ».** – L'association des amis du journal *Passages* organise plusieurs colloques en 1992. Le premier, consacré à « L'Ecole dans la cité », *aura lieu les 11 et 12 février au* Sénat, à Paris. Une quarantaine d'intervenants prendront la parole, au cours de quatre tables rondes. *Les colloques suivants auront* pour thèmes « Environnement et société » (8 avril) et « L'exclusion aujourd'hui » (20 mai).

▶ ADAPES 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris. Tél. 45-86-30-02.

INSTITUT

M. Vaclav Havel et le cardinal Ratzinger élus à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé, lundi 13 janvier, à l'élection de deux associés étrangers. M. Vaclav Havel, président de la République tchécoslovaque, remplace Hugo Papi, décédé le 13 septembre 1989, et le cardinal Ratzinger, Andreï Sakharov, décédé le 14 décembre 1989.

CARNET DU Monde

Naissances

– *M. Robert HUGUES et Mme*
née Caslle,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Robin,

le samedi 4 janvier 1992, à Marseille.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alexei ANTONKIN,
sinologue et journaliste,

survenu le 10 janvier 1992.

[Sinologue soviétique, ancien correspondant de l'agence Tass en Chine de 1968 à 1972, Alexei Antonkin s'était réfugié en France en 1979. Marié avec une Française, il avait écrit ses souvenirs sous le titre « les Chiens de faïence, témoignage d'un correspondant de l'agence Tass à Pékin », aux éditions de l'Equinoxe (« le Monde » des 20 mai et 11 août 1983), avant de publier « le Fataliste » à La Table ronde en 1989.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme P. BADER,
née Germaine Herz,

le 7 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
M. et Mme Denys Jérome-Lévy,
M. et Mme Bernard Lévy-Duruel,
et leur filles,
M. et Mme Philippe Lévy-Schil,
et leurs fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

– Mme Fernand Haim,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Roger Haim
et leurs enfants,
M. Bernard Haim,
Mme Nadine Haim
et son fils,
M. Wladimir Soskine,
Mme René Lifchitz
et sa fille,
Mmes Odette et Claudine Haim,
M. Gérard Wolf
et ses enfants,
M. et Mme Julien Delfosse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max HAIM,
née Fanny Wolf,

survenu le 11 janvier 1992.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité, le 14 janvier.

– Mme Bertrand de Beauverger,
Marie,
M. et Mme Lucien Vitulo,
Béatrice, Jérôme,
M. Stephen Topuz,
Bénédite, Christophe,
M. et Mme Olivier Topuz,
M. et Mme Jean Guizard,
Sabine, Armelle, Bérangère,
M. et Mme François James,
Carine, Guillaume, Cédric,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. Emile JAMES,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut
(Académie des sciences morales et politiques),
professeur émérite
de l'Université de Paris,

rappelé à Dieu le 12 janvier 1992, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue de Ségur,
75007 Paris.

[Né à Riom, le 18 juillet 1899, Emile James était docteur en droit (sciences économiques et sciences juridiques), diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il a été successivement *chargé de cours à la faculté de droit de Toulouse*, professeur agrégé des facultés de droit (sciences économiques), et rattaché à la même faculté, professeur à l'Ecole française de droit du Caire (Egypte), professeur à la faculté de droit de Paris, *professeur d'économie politique à l'Ecole supérieure des PTT*, professeur à l'Ecole pratique des hautes études (sixième section, direction des études économiques monétaires). L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu le *28 février 1960 dans la section d'économie politique*, statistiques et finances. On lui doit notamment une *Histoire de la pensée économique* et un ouvrage sur *les Problèmes monétaires d'aujourd'hui*.]

– Eugène Lepicier (Filmel),
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janette LEPICIER,
née Maratrat,

survenu le 11 janvier 1992, à Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Perreux, le mercredi 15 janvier, à 14 heures.

14, rue Lincoln,
75008 Paris.

– Mme Suzette Mermet-Bouvier,
son épouse,
Patricia,
leur fille,
Michel et Marie-Claude Mouchet,
neveu et nièce,
Sa famille,
font part du décès, à soixante-deux ans, de

Jean MERMET-BOUVIER,

des suites d'une longue et douloureuse maladie, le 13 décembre 1991, à Bourg-en-Bresse.

– Hervé Queffélec,
Anne Queffélec-Dehaene,
Jean-Marie Queffélec,
Tanguy Queffélec,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Ses neveux,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri QUEFFÉLEC,
écrivain,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 13 janvier 1992, à Maisons-Laffitte, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 18 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris-14e (métro Alésia).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

– M. et Mme Jacques Rich,
M. et Mme Michel Lafuma,
M. et Mme Claude Rich,
M. et Mme François Rich,
leurs enfants, leurs petits-enfants,
Et le service hospitalier de l'hôpital Broca,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Roger RICH,
née
Blanche Elisabeth Marguerite Labat,
veuve de M. Roger Rich (1892-1935),

le 9 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les cérémonies religieuse et d'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte *intimité familiale le mardi 14 janvier.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Christian Roehrich
a la tristesse de faire part du décès du

colonel Christian ROEHRICH,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
survenu le 27 décembre 1991.

L'inhumation a eu lieu le 3 janvier 1992, dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

Un culte sera célébré le 23 janvier, à 15 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« Pourquoi avez-vous peur ? Comment, n'avez-vous point de foi ? »
(Marc IV, 40.)

– Mme Gabriel Rollinat,
née Madeleine Boueyre,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gabriel ROLLINAT.

Il s'est éteint subitement, à son domicile parisien, dans la nuit du 7 au 8 janvier 1992.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

53, boulevard Suchet,
75016 Paris.
78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-24 du 10 janvier 1992 modifiant l'article D.134-3 du code de la Sécurité sociale relatif au calcul de la compensation.

DES ARRÊTÉS

– du 10 janvier 1992 relatif aux tarifs des courses de taxi ;

– du 31 décembre 1991 fixant les modalités de sélection des candidats à une bourse de séjour à l'Académie de France à Rome pour l'année 1992.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 12 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– du 10 janvier 1992 déterminant les règles et barèmes pour la classification et l'évaluation des troubles psychiques de guerre.

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 13 et mardi 14 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-38 du 8 janvier 1992 modifiant les dispositions de l'article D. 517-1 du code du travail fixant le taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes.

DES ARRÊTÉS

– *du 23 décembre 1991 autorisant* la RATP à participer à la constitution du capital de sociétés.

– Eléonore de Lavandeyra-Schöffer,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis
Et ses confrères de l'Académie des beaux-arts,
ont *la douleur, mais la joie profonde*, d'annoncer la délivrance de

Nicolas SCHÖFFER,
sculpteur,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
croix de l'ordre du Drapeau
(Hongrie),

survenue le 8 janvier 1992, en son domicile.

Cérémonie funèbre jeudi 16 janvier, à 12 heures précises, Villa des Arts, 15, rue Hégésippe-Moreau, Paris-18e.

Inhumation à 15 heures, dans la chapelle de la famille de Lavandeyra, au cimetière de Boulogne-sur-Seine, rue de l'Ouest.

(Le Monde du 11 janvier.)

– *M. Léon Winter*,
son époux,
Mme Muriel Jossay Winter,
M. et Mme Serge Valmont Winter,
M. et Mme Daniel Jibert Winter,
ses enfants,
Vanessa et Irina,
ses petites-filles,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Léon WINTER,
née Elise Lévy Willard,

après avoir combattu avec courage et *dignité pour faire face à une grave* maladie qui l'a emportée après de longs mois de souffrances, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 janvier 1992, à 13 h 45, au cimetière de Passy (Trocadéro), 2, rue du Commandant-Schloesing, Paris-16e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon le désir de la famille, il ne sera pas reçu de condoléances ; un registre sera déposé au cimetière.

Anniversaires

– Il y a un an,

Marc DUCOUET

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

– Challans. La Réunion.

Le 20 janvier 1990,

Lucienne GRÉGOIRE

nous quittait brutalement.

Nous ne l'oublions pas.
Elle reste notre lumière.

Maurice Grégoire
et ses enfants.

– A l'occasion du dixième anniversaire de son décès,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
souhaitent que ceux qui ont connu et aimé

Sybil MÉRY,
née Rebland,

aient une affectueuse pensée pour elle.

Ils associent à son souvenir celui de son époux,

Roger MÉRY,

décédé le 8 octobre 1974.

– Il y a dix ans disparaissait à *Antony*

Remi NATAF.

Que ceux qui l'ont connu et aimé s'unissent d'intention à ses parents en ce jour anniversaire.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée jeudi 16 janvier 1992, à 9 heures, à l'intention de

André FAVIER,
président de chambre honoraire
à la Cour des comptes,

en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris-7e).

L'inhumation a eu lieu le 22 novembre 1991, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Communications diverses

– A l'initiative du Cercle Bernard-Lazare, du Michmar et de Kloum : rencontre le 16 janvier, à 20 h 30, à propos de l'ouvrage de Jean-Jacques Moscovitz : « D'où viennent les parents ? – essai sur la mémoire brisée » (éd. Armand Colin). Avec la participation de l'auteur et d'autres psychanalystes. 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– « Création littéraire et inspiration biblique », conférence-débat avec Rolland Doukhan, Henri Raczymow et *Edgar Reichmann* jeudi 16 janvier 1992, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. (PAF.)

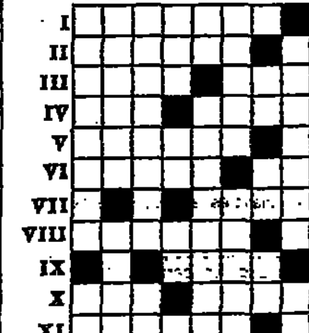
Soutenances de thèses

– EHESS, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, bibliothèque du Centre des études africaines, le 18 janvier, à 9 heures. Frédéric Landy : « Le choix et la contrainte. Les logiques paysannes dans deux systèmes ruraux, irrigué et pluvial, du Karnataka (Inde du Sud). »

– Université Paris-I (Sorbonne), samedi 18 janvier, 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre, 1, rue Victor-Cousin, Galerie Dumas, 2e étage. Soutenance de thèse pour le doctorat d'Etat en philosophie, par Béatrice Longuenesse : « Le pouvoir de juger. Sensibilité et discursivité dans l'*Analytique transcendantale* de Kant. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5694



HORIZONTALEMENT

I. « Port » de maire. – II. Que l'on peut facilement avoir. Aime l'inaction. – III. Effectue une opération pouvant entraîner des divisions. La maison des arbres. – IV. Appartient au septième art nippon. Veulent échapper aux règles établies. – V. On lui donne des notes. – VI. Une Espagnole d'Afrique. Remplace des absents. – VII. Genre de tortue. – VIII. Etre à écouter. Pas oublié. – IX. Porte et se fait porter. – X. Pas des masses. Produit d'origine. – XI. Mauvaise action. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on ne joue plus. Pour ceux qui n'ont pas tout dit. – 2. Pour celui qui a trouvé chaussure à son pied. Fait pour ne pas être refait. – 3. Pleine de venin. Cité des découvertes. – 4. Traduit un malaise. En amont. Note. – 5. Suite alphabétique. C'est le rien qui était tout pour eux. – 6. Fut victime du mal. Restent ensemble même quand ils sont brouillés. – 7. Possessif. Part de mystère. Est en terre ou bien en mer. – 8. Difficiles à éveiller. Conjonction. – 9. Fis l'union. Telle une échelle humaine.

Solution du problème n° 5693

Horizontalement

I. Crâneuses. – II. Harassé. – III. Irascible. – IV. Ni. Sana. – V. Espérés. – VI. Tel. – VII. Ciste. Epi. – VIII. Impies. Is. – IX. Nerfs. – X. Etai. – XI. Artichaut.

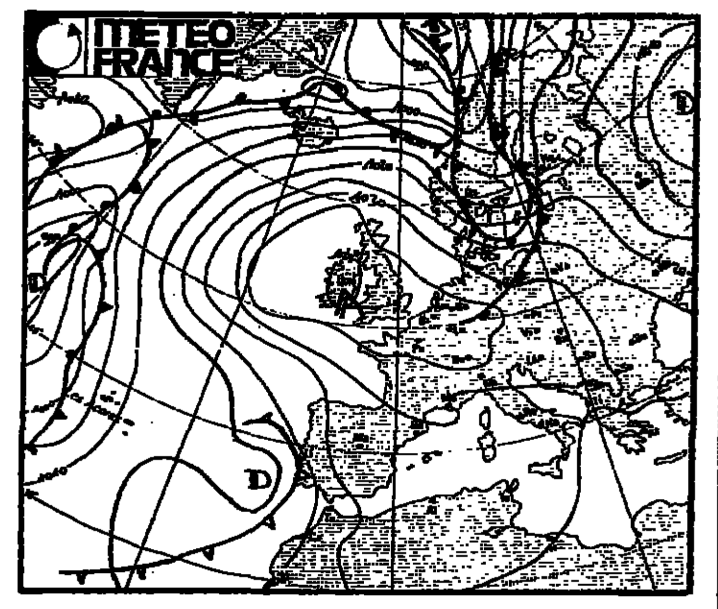
Verticalement

1. Chine. Cinna. – 2. Rarissime. – 3. Ara. Sprat. – 4. Nasse. Tif. – 5. Escarpées. – 6. Usine. Eh ! – 7. Sébaste. Ota. – 8. Epi. Au. – 9. Stérilisait.

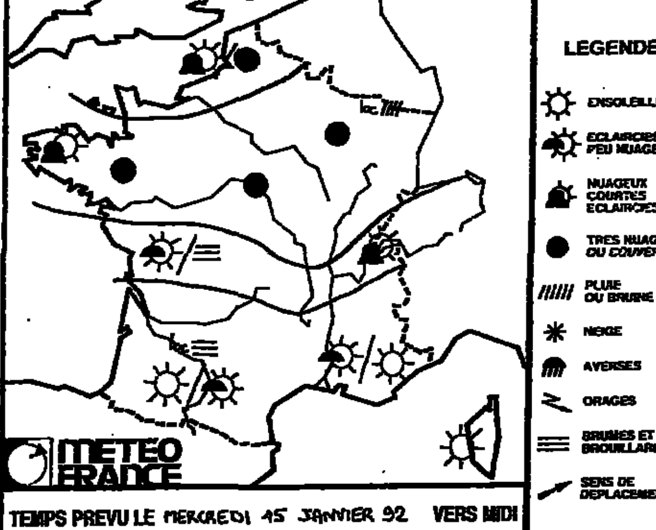
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 JANVIER 1992



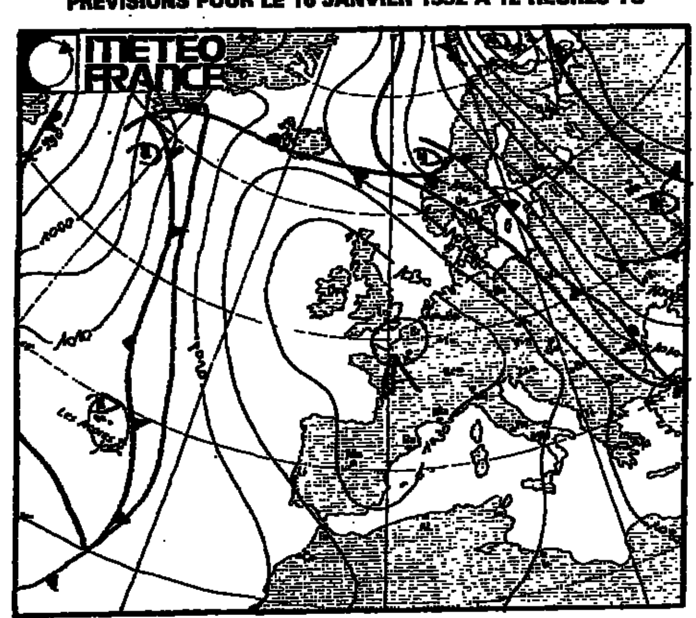
Mercredi : gris au nord, brouillards puis soleil au sud. Sur toute la moitié nord, jusqu'à la Loire et la vallée de la Saône, ce sera une journée bien grise ; il tombera même par moments un peu de bruine dans le Nord-Est. Sur le Nord, la Picardie et la Normandie, on peut cependant espérer quelques timides éclaircies au cours de la journée.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire la moitié sud, ce sera en général du très beau temps. Toutefois, en plaine et dans les vallées, il faudra souvent attendre la dissipation de brouillards parfois tenaces pour pouvoir profiter du soleil.

Les températures seront voisines de celles de ces jours derniers : des minimales comprises entre 0 et 3 degrés sur la moitié nord, entre 0 et – 4 degrés en général sur la moitié sud, jusqu'à – 6 à – 8 degrés dans les régions montagneuses ; seul le littoral méditerranéen bénéficiera de minima cléments : 5 à 7 degrés ; les maximales seront comprises entre 4 et 7 degrés sur la moitié nord – jusqu'à 9 degrés sur la pointe de Bretagne, – entre 7 et 11 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 14 ou 15 degrés sur les côtes de Méditerranée.

Le vent sera partout faible ou modéré, généralement de secteur nord-est.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-1-1992 à 18 heures TU et le 14-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	11	1	B
BORDEAUX	8	– 1	D
BOURGES	4	1	C
BREST	8	4	–
CAEN	6	0	D
CHERBOURG	7	3	–
CLERMONT-FER.	0	– 1	C
DIJON	3	1	C
GRENOBLE	3	1	C
LILLE	3	– 1	C
LIMOGES	6	– 2	D
LYON, BRON	1	0	C
MARSEILLE	11	0	D
NANCY	4	– 2	D
NANTES	4	2	C
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS.	5	1	D
PAU	7	– 3	D
PERPIGNAN	8	2	D
RENNES	5	3	C
ST-ETIENNE	0	– 1	C
STRASBOURG	4	0	N
TOULOUSE	7	3	B
TOURS	6	3	C
POINTE-A-PITRE	31	19	N
ÉTRANGER			
ALGER	17	4	D
AMSTERDAM	17	5	C
ATHÈNES	15	8	D
BANGKOK	33	21	N
BARCELONE	13	3	N
BELGRADE	4	– 2	N
BERLIN	1	0	C
BRUXELLES	4	2	C
COPENHAGUE	3	– 3	P
DAKAR	–	–	–
DJERBA	14	4	N
GENÈVE	1	1	C
HONGKONG	20	11	–
ISTANBUL	8	4	N
JÉRUSALEM	10	7	C
LE CAIRE	18	13	N
LISBONNE	8	8	P
LONDRES	6	1	N
LOS ANGELES	18	7	D
LUXEMBOURG	2	– 1	C
MADRID	8	3	D
MARRAKECH	21	9	D
MEXICO	21	9	D
MILAN	0	– 1	B
MONTRÉAL	2	– 14	P
MOSCOU	– 10	– 19	N
NAIROBI	–	–	–
NEW DELHI	17	4	–
NEW-YORK	14	5	C
OSLO	1	– 3	P
PALMA-DE-MAJ.	15	– 1	D
PÉKIN	2	– 8	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	2	D
SINGAPOUR	32	24	D
STOCKHOLM	0	0	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	7	N
TUNIS	16	4	C
VARSOVIE	1	– 2	C
VENISE	3	– 1	D
VIENNE	4	– 1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Vétos de ville et vétos des champs

Les images étaient délicieuses. Sur l'esplanade des Invalides, comme dans Navarro, une voiture pie a fait une queue de poisson à une fausse voiture officielle. Il était dit que la manifestation des étudiants « vétos » de Maisons-Alfort ne passerait pas.

Un commissaire de police, épaulé par des CRS a lu les sommations : *« Considéraaaannt que cette manifestation est de nature à troubler l'ordre public et vu l'urgence, Monsieur le préfet de police.. »*. L'agent Laguillaumette, ou peut-être Dupond, a invité une fausse Edith Cresson à bien vouloir prendre place dans la voiture pie qui, escortée de deux motards, a filé vers le dépôt le plus proche.

Et les cinquante policiers, encerclant les vingt étudiantes et étudiants les ont invités à se disperser promptement, eux et leurs chiens et chats de manifestation. Une sorte de gai luron a objecté qu'il n'était pas évident de se disperser quand on était encerclé. Un autre fit remarquer qu'il ne voyait ni l'urgence ni le trouble à l'ordre public. Un troisième enfin, mais on ne veut pas le dénoncer, sifflota des airs qu'on eût pu tenir pour séditieux.

Et tout cela, pour quelle gravissime raison ? Parce que l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, sorte d'institution à pattes, est promise à « délocalisation ». Comme à d'autres, et d'aussi prestigieuses, un sort funeste lui serait promis, le bagne, Cayenne, l'horreur. On parlerait même de Clermont-Ferrand ou de Caen. Comme s'il était imaginable que l'art vétérinaire puisse s'apprendre aussi en province, presque à la campagne !

Une fable, tombée toute crue au journal de *vingt heures, ne se* refuse pas. On ne sait les raisons qui poussent ainsi l'école de Maisons-Alfort, professeurs et élèves, à refuser de quitter l'écurie ou à s'accrocher aux grilles de l'établissement pour braire leur désaccord. Peut-être sont-ce d'excellentes raisons. A commencer par la proximité immédiate d'un immense gisement de productivité, plus de trois millions de chiens et de chats à portée de métro. Peut-être, après tout, les grandes écoles, comme les grands malades, sont-elles devenues intransportables ?

Il n'empêche. Dans sa perversité, Patrick Poivre d'Arvor avait programmé, immédiatement après, un autre reportage. Quarante maires de Meurthe-et-Moselle, ont décidé de démissionner. Ce n'est pas qu'on voudrait délocaliser la laiterie du canton. Mais qu'on la ferme en virant les cent dix salariés !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 janvier

TF 1

20.50 Cinéma : Les Morfalous. ■ Film français d'Henri Verneuil (1983).
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.35 Sport : Football. Coupe d'Afrique : Maroc-Zaïre.

A 2

20.50 Cinéma : Le Corniaud. ■■ Film français de Gérard Oury (1965).
22.45 Divertissement : Profession comique. Les imitateurs.
23.40 1. 2. 3. Théâtre.
23.45 ▶ Magazine : La 25e Heure. La leçon d'histoire de Fernand Braudel.

FR 3

20.45 Série : V comme vengeance.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Série : Gabriel Bird.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Promotion canapé. ◻ Film français de Didier Kaminka (1990).

LA 5

20.45 Cinéma : L'Infernale Poursuite. ■ Film américain de Francis D. Lyon (1956).
22.25 Rallye : Paris-Le Cap.
22.55 Téléfilm : La Femme de papier.

M 6

20.40 Téléfilm : A toi de jouer, petit.
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.15 Documentaire : 60 Minutes. Les Doors.

LA SEPT

20.40 Documentaire : Résurgence.
21.00 Danse : Manon.
22.55 *Documentaire : Tango stupéfiant*

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 Les sans domicile fixe (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Bestiaire (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 août à Stuttgart) : Missa solemnis K 139, de Mozart ; Messe en mi bémol majeur D 950, de Schubert.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Mercredi 15 janvier

TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
15.15 Club Dorothée.
17.30 Série : Charles s'en charge.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.42).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
22.40 Magazine : Le Point sur la table. Invités : Patrick Le Lay, PDG de TF 1, Georges Kiejman, ministre délégué à la communication.
0.00 Magazine : Télévitrine.
0.25 Sport : Football. Coupe d'Afrique : Côte-d'Ivoire-Congo.
2.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Documentaire : Opération Terre.
15.05 Série : Les deux font la paire.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.20 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.00 INC.
19.05 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Felipe a les yeux bleus. (1re partie).
22.30 Documentaire : Parole de chaîne. *A Maubeuge, en usine.*
23.20 Magazine : Musiques au cœur des toiles. Dans l'atelier du peintre Gérard Garouste.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Feuilleton : Viva Mexico.
14.25 Histoire de voir. Bill Brandt (et à 22.35).
14.30 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Tintin et les Secrets de la grammaire* (Harrap's).
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle. Comment l'amour vient aux ados. Invités Jean-Jacques Annaud, cinéaste ; Jane March, comédienne ; France Lert, chercheur à l'INSERM ; Michel Fize, historien *(la Démocratie familiale)*, chercheur en sociologie au CNRS ; Christine Aventin *(le Diable peint)*.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
Programmes des télévisions régionales.
23.35 Sport : Basket-ball. France-Grèce, à Pau.
0.30 Musique : Mélomanuit. *Rigoletto* (duo Gilda-Rigoletto), de Verdi.
0.40 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : Une femme sur le fil du rasoir. *Entourée de maniaques dangereux...*
15.15 Série : Le Gang des tractions. Marché noir. *Les turpitudes de René la Canne.*
16.35 Les Nuls... l'émission.
17.30 Sport : Tennis. Open d'Australie (résumé de la 3e journée).
18.00 Canaille peluche. Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 18.50

18.30 Ça cartoon.
18.50 Sport : Basket-ball. Coupe d'Europe des clubs : Limoges-Vérone, en direct.

En clair jusqu'à 21.00

20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Blue Steel. ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1989). Avec Jamie Lee Curtis, Ron Silver, Clancy Brown.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Sport : Football. Coupe d'Afrique : Zambie-Ghana.
0.35 Sport : Tennis. Open d'Australie (4e journée).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.10 Youpi ! L'école est finie.
18.30 Rallye : Paris-Le Cap. Arrivée de l'étape.
19.05 *Série : Kojak.*
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Histoires vraies. Coup de griffe mortel. *Mystérieuses disparitions dans un laboratoire de recherche génétique.*
22.20 Débat : Avons-nous besoin d'avoir peur ?
23.30 Rallye : Paris-Le Cap.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : L'Homme au Katana.
14.25 Série : L'Etalon noir.
14.45 Série : Le Frelon vert.
15.15 Magazine : La Tête de l'emploi.
15.45 Magazine : Culture pub.
16.15 Magazine : Culture rock.
16.40 Musique : Flashback.
17.10 Série : Hongkong Connection.
18.00 Magazine : Nouba.
18.30 Série : Les Années FM.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.40 Téléfilm : L'Amour piégé. *Un homme d'âge mur sous le charme d'une mineure.*
22.20 Téléfilm : Croque-morts Academy. *Un curieux héritage !*
23.50 Magazine : Vénus.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.10 Magazine : Avis de tempête.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Poussières d'étoiles. 2. Nous sommes des enfants de l'univers.
21.00 Téléfilm : Hôtel du Parc. (1re partie).
22.40 Cinéma : Chronique des pauvres amants. ■■ Film italien de Carlo Lizzani (1954).
0.25 Court métrage : Agence matrimoniale. De Federico Fellini.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Mouna, pacifiste, écologiste.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Bestiaire (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Clément Borgal (Raymond Radiguet-La nostalgie).
0.50 Musique : Coda. Textile de nuit. 3 . Istanbul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 janvier 1991, Salle Pleyel) : Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir . Vladimir Fedosseiev.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

Selon le secrétaire américain à la défense

Une dizaine de pays du tiers-monde auraient des missiles nucléaires à la fin du siècle

A Bonn, où il a été reçu par le chancelier Helmut Kohl, le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a déclaré, lundi 13 janvier, que *«quinze à vingt pays du tiers-monde pourraient être capables de lancer des missiles balistiques d'ici à la fin du siècle»* et que *«la moitié d'entre eux pourraient avoir une bombe atomique»*.

Le secrétaire américain à la défense s'est dit préoccupé non seulement par un transfert d'armes de l'ex-URSS à des pays du tiers-monde, mais aussi par *«la possibilité que les personnels qui ont un savoir-faire transfèrent leurs connaissances à d'autres»*. M. Cheney a cependant affirmé que l'ancienne armée soviétique s'efforçait actuellement de réunir les armes nucléaires de courte portée sur le sol de la Russie.

[Les déclarations de M. Cheney sur la prolifération nucléaire dans le monde rejoignent des observations des services spécialisés français, selon lesquels quinze pays autour de la Méditerranée, au Moyen-Orient et en Asie ont, aujourd'hui, la capacité de concevoir des armes balistiques. Ils seront une vingtaine avant la fin du siècle. Ces armes peuvent être équipées de munitions classiques ou chimiques. Parmi ces pays, certains, de surcroît, sont ou seront bientôt en mesure de maîtriser la fabrication d'armes nucléaires emportées, d'abord par des avions, ensuite par leurs missiles. Outre l'Inde, le Pakistan et Israël, dont l'avancement des travaux nucléaires est connu, il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Argentine, du Brésil, des deux Corées, de l'Irak, de l'Iran, de la Libye, de la Syrie et de Taïwan. Les scientifiques de l'atome considèrent qu'il n'est plus besoin de pratiquer des essais en vraie grandeur pour tester des charges nucléaires – des simulations en laboratoire peuvent suffire – si leurs détenteurs se contentent de bombes «sales».]

Le parc des salles de cinéma en France

Pathé et Gaumont se répartissent l'exploitation de films entre Paris et la province

MM. Jérôme et Nicolas Seydoux, respectivement PDG de Pathé et de Gaumont, deux groupes spécialisés dans la production, la distribution et l'exploitation cinématographique, viennent de signer un accord d'échange de salles de cinéma.

Selon les termes de cet accord, qui devrait prochainement être rendu public, Pathé céderait à Gaumont l'ensemble de ses salles parisiennes à l'exception du complexe Pathé-Wepler, situé place Clichy, dans le 18e arrondissement de Paris. En échange, toutes les salles Gaumont de Caen, Grenoble, Toulon, Nice, etc. (moins d'une dizaine de villes) passent dans le giron de Pathé. Avec ce redécoupage des compétences, les deux groupes ne sont plus du tout concurrents sur le territoire français.

Cette *«régulation de la concurrence»* entre Pathé et Gaumont, selon les termes employés par l'un des architectes de l'échange, semble essentiellement motivée par le désir d'investir en toute sécurité. Rénover un parc de salles ne devient rentable que si la concurrence, sur un site urbain donné, est neutralisée.

Les juristes des deux groupes semblent avoir veillé à ce que le nouveau dispositif ne soit pas contraire à la loi Lang sur la programmation. Mais les exploitants et les distributeurs indépendants risquent de faire entendre leur mécontentement face à cette opération qui les marginalise davantage par rapport aux grands circuits. Et les personnels des salles concernées semblent ne pas apprécier de changer d'employeur à leur insu.

YVES MAMOU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bonne nuit

ALORS, là, j'en reviens pas ! Ils vont peut-être nous autoriser à travailler la nuit, les mecs. C'est gentil, quand même ! Non, parce qu'avant ils voulaient pas. Ça risquait de les fatiguer, leurs tendres moitiés, si frêles, si fines, si fragiles. Qu'après le boulot elles se relèvent, crevées, des deux, trois fois, rapport aux biberons ou aux dents de lait du petit, qu'elles restent plantées sur leurs deux pieds devant une table à repasser à fignoler leurs cols de chemises jusqu'à des 11 heures-minuit, ça oui ! Si elles le font pas, qui c'est qui le fera ?

Mais qu'elles sortent bosser passé 10 heures du soir, bosser moins, trente heures par semaine, pour gagner plus, ça, non ! Si elles le font, qui c'est qui le fera pas ? S'agit de se protéger tout en les protégeant, ces éternelles mineures, incapables de savoir ce qui est bon pour elles. Et les soins du ménage, alors ? Et leur double journée, comment elles vont l'organiser ? Où elles ont la têtes, ces deux foldingues de ministres, la Neiertz et l'Aubry ?

Et qu'est-ce que c'est encore que cette histoire de directive européenne sur l'égalité des sexes ? On le respecte, nous ici, le sexe faible, la preuve ! On est plein d'attentions pour lui. Surtout les syndicats, soucieux de sa santé et de sa vie de famille. C'est comme pour les grandes écoles, s'il fallait les ouvrir à toutes les inconscientes qui tambourinent à la porte, il n'y aurait plus qu'à les fermer. Elles s'imaginent, ces crétines, qu'elles seront embauchées à la sortie d'HEC, d'ESSEC ou de Sup de Co ! N'importe quoi ! On va pas se casser le train à former des diplômées que les entreprises enverront péter : Mariée ? Ah bon !. Et vous comptez avoir combien d'enfants ? Un ? Ça fait beaucoup, non ? Vous feriez mieux de vous y consacrer.

Surtout pendant qu'ils dorment. Le matin, à l'heure de l'introuvable crèche ou à la sortie des écoles, personne vous empêcha de pointer à l'atelier ou au bureau. Ou de grimper sur le perchoir de l'Assemblée, hein, madame Bouchardeau ! A condition, bien sûr, que messieurs les députés vous obligent pas à lever le siège après dîner : Allez, Huguette, dis bonne nuit et va te coucher !.

Les négociations du GATT

M. Bush dénonce le «rideau de fer protectionniste» de la CEE

Le président américain, M. George Bush, a dénoncé, lundi 13 janvier, à Kansas-City (Missouri), *«le rideau de fer protectionniste»* de la Communauté européenne, affirmant qu'il n'accepterait pas d'accord commercial international qui ne réduise pas les subventions agricoles européennes. La CEE, sous l'impulsion de la France, a réitéré son refus d'accepter une proposition du directeur du GATT, M. Arthur Dunkel, prévoyant une réduction de 20 % sur cinq ans des subventions agricoles directes et de 36 % des subventions à l'exportation.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 janvier

Raffermissement

Après la pause observée en début de semaine, la Bourse de Paris a repris dans la matinée du mardi 14 janvier sa progression. A 11 heures l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,63 %. Les investisseurs ont été favorablement influencés par la conviction affichée par M. Bérégovoy, ministre de l'économie, au sujet des taux d'intérêt, dont la progression serait, d'après lui, arrivée à son terme *(lire page 18)*.

La situation dans la construction aéronautique

Aérospatiale serait demeurée bénéficiaire en 1991

Dans une conjoncture difficile, l'année 1991 n'a pas tenu ses promesses pour Aérospatiale. Les prises de commandes, qui avaient atteint 55 milliards de francs en 1990, année qualifiée d'exceptionnelle, s'élèvent à environ 28 milliards pour 1991, soit une baisse de 45 %. Néanmoins, le carnet de commandes atteint 100 milliards de francs, ce qui représente plus de deux ans et demi d'activité. Selon le président d'Aérospatiale, M. Henri Martre, les commandes devraient reprendre leur progression avec la reprise économique attendue au deuxième semestre de 1992.

Au chapitre des satisfactions, la société a enregistré en 1991 une forte progression de son chiffre d'affaires passé de 32,8 milliards de francs en 1990 à environ 38 milliards en 1991 (+15 %), due principalement à la livraison de 163 Airbus et de 61 avions de transport régional ATR.

En 1991, Aérospatiale aurait été bénéficiaire (38 millions de francs de profits en 1990). Les exportations ont représenté 60 % du chiffre d'affaires et 67 % des prises de commandes. Les investissements se sont élevés à 2,5 milliards de francs et les dépenses de recherche, développement et industrialisation à 13,3 milliards, soit 35 % du chiffre d'affaires comme en 1990. Aérospatiale prévoit une progression de son chiffre d'affaires de 30 % en trois ans pour atteindre, en 1994, 49 milliards de francs avec des effectifs constants (33 500 personnes). Les activités civiles devraient représenter alors plus de 70 % du chiffre d'affaires (contre 58 % en 1991) et les activités réalisées en coopération européenne environ 85 %, en grande partie avec l'Allemagne.

Le président d'Aérospatiale a précisé qu'il était en négociation avec une banque française afin d'augmenter son capital. Le Crédit lyonnais pourrait apporter 1 milliard de francs. Interrogé sur le lancement d'un Airbus A 319 (120 places), M. Martre a répondu : *«On n'a pas le droit de se tromper sur un nouveau programme.»* Même réflexion au sujet du lancement d'un appareil de 90 à 120 places avec Deutsche Aerospace et l'italien Alenia (le DAA 92-122) : *«Lancer de nouveaux avions dans le commerce à l'heure actuelle ne me semble pas très adapté.»*

Evoquant ses fonctions, le président d'Aérospatiale a rappelé que son mandat expirait en juillet prochain et qu'il appartenait au président de la République de le renouveler ou pas jusqu'en février 1993, l'anniversaire de ses soixante-cinq ans, l'âge limite pour un chef d'entreprise publique.

MARTINE LARONCHE

Le groupe SNECMA proche de l'équilibre en 1991

Le constructeur de réacteurs d'avions civils et militaires SNECMA a subi en 1991 le contre-coup de la chute du trafic aérien et des budgets de défense. Le résultat consolidé du groupe SNECMA, qui s'élevait à 208 millions de francs en 1990, sera proche de l'équilibre en 1991, a indiqué lundi 13 janvier son président M. Louis Gallois.

Au sein du groupe, les filiales ont le plus souffert de la crise alors que la société-mère, la SNECMA se maintenait à un niveau proche de l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires de 14,4 milliards de francs contre 14,1 milliards en 1990 (+2 %). Les prises de commandes civiles et militaires ont atteint 7,3 milliards de francs (contre 10,5 milliards en 1990). Le résultat net de la SNECMA sera compris entre 50 et 100 millions de francs (77 millions).

En 1992, la crise continuera à produire ses effets dans le domaine civil; dans le domaine militaire, il n'est pas prévu, au plan national, de commandes de Mirage 2000. L'entreprise aura en 1992 des besoins de financement : *«Nous menons, en relation avec notre actionnaire public, une réflexion sur les moyens de réunir ces derniers, soit qu'il nous les apporte lui-même, soit qu'il nous conduise à rechercher ces fonds propres auprès d'autres actionnaires»*, a précisé le président de SNECMA.

M. La.

L'accord entre Renault et Volvo inquiète le gouvernement

Signé il y a bientôt deux ans, l'accord entre Renault et Volvo inquiète le gouvernement français. La mauvaise santé financière de Volvo, d'une part, mais aussi des rumeurs selon lesquelles le groupe japonais Mitsubishi pourrait entrer dans le capital du constructeur suédois alimentent ces craintes. Une petite phrase du ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, demandant *«une expertise de la valeur de Volvo»*, témoigne de ces incertitudes.

La succession de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale

Mme Bouchardeau trouble le jeu

Mme Huguette Bouchardeau agace. Tout était parfaitement réglé pour la succession de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, et voilà que l'ancien ministre de l'environnement, député du Doubs apparenté au groupe socialiste, annonce, lundi 13 janvier, qu'elle se présente contre le candidat officiel du PS, M. Henri Emmanuelli (Landes), en qualité de *«parlementaire, indépendante des partis»*.

L'idée de cette candidature est née, le 8 janvier, au cours d'un dîner regroupant les députés proches du mouvement France Unie à la table de M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Ces députés – notamment Mme Bouchardeau, MM. Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), Jean-Jacques Jegou (non-inscrit, Val-de-Marne), Arthur Paecht (UDF, Var), Jean-Marie Daillet (non-inscrit, Manche), – qui entretiennent des liens réguliers malgré l'échec de la constitution d'un groupe parlementaire à l'automne 1991, ont vu dans la candidature à la succession de M. Fabius l'occasion de prouver l'existence de leur courant. Ils espèrent que la personnalité contestée du candidat officiel du PS, y compris au sein même du groupe socialiste, et sa «désignation» par les instances du parti inciteront plus d'une vingtaine de leurs collègues à porter leurs voix sur Mme Bouchardeau.

Les députés de l'opposition RPR-UDF-UDC se réuniront pour leur part, jeudi 16 janvier en séance plénière, afin de désigner un candidat commun à la présidence. Le nom de M. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde), était de nouveau évoqué.

P. R.-D.

Une commission parlementaire est constituée pour examiner l'«affaire Farran»

Les cinq groupes de l'Assemblée nationale ont désigné, lundi 13 janvier, leurs candidats à la commission *ad hoc* qui devait être officiellement constituée, mardi, pour décider de l'éventuelle levée de l'immunité parlementaire du député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, M. Jacques Farran, demandée par le ministre de la justice sur requête du procureur général près la cour d'appel de Montpellier (*le Monde* daté 12-13 janvier).

M. Farran, déjà inculpé d'*«ingérence et abus de confiance»*, est susceptible d'être inculpé une seconde fois dans le cadre d'une information ouverte, cette fois, pour abus de confiance, complicité et recel d'abus de confiance, à la suite du détournement d'une partie des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, exploité par la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan à l'époque où M. Farran en était le président.

La commission comprendra quinze membres : sept PS – MM. Raymond Forni, Guy Bêche, François Massot, François Colcombet, Yves Durand, David Bohbot et Jean-Pierre Lapaire, – quatre RPR – MM. Jacques Toubon, Henri Cuq, Jacques Limouzy et Jean-Louis Debré, – deux UDF – MM. Pascal Clément et Hervé de Charette, – un UDC, M. Jean-Jacques Hyest, et un PCF, M. Gilbert Millet.

Le groupe UDF a déjà fait savoir qu'il évoquerait le cas de l'ancien maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, député apparenté socialiste de la Charente, dont la levée d'immunité parlementaire, déposée en novembre 1990, n'a toujours pas été examinée.

□ **Le Français Patrice Bianchi remporte le slalom de Garmisch-Partenkirchen.** – Le Français Patrice Bianchi a remporté, lundi 13 janvier, le slalom de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne), comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin et disputé lundi 13 janvier en Bavière. Avec un temps total de 1 min 31 s 21/100, ce skieur âgé de vingt-deux ans, originaire de Val-d'Isère, a devancé l'Autrichien Hubert Strolz de 46 centièmes de seconde et l'Italien Alberto Tomba de 51 centièmes.

SOMMAIRE

Ce numéro comporte un supplément «Initiatives» folioté de I à XVIII

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 14 janvier 1992 a été tiré à 549 412 exemplaires.

12 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES



Les exilés de l'emploi

APRÈS les exonérations de charges pour l'emploi des jeunes les moins qualifiés, voici qu'un plan d'attaque du chômage de longue durée vient de voir le jour. Martine Aubry, ministre du travail, en a fait l'une de ses priorités.

Il y a de quoi. Apparu tardivement, en 1984, le chômage de longue durée s'est rapidement gonflé et ne se résorbe plus vraiment. Même la parenthèse de croissance, entre 1987 et 1990, a à peine permis de l'écorner. On en est toujours à un peu plus de 30 % du chômage total et à environ 870 000 inscrits depuis près d'un an. Si la France n'est pas la seule dans cette situation dramatique, spécifique à l'Europe qui comptait plus de 7 millions de chômeurs *« anciens »* en 1989, cela ne cesse pourtant pas d'être préoccupant.

Statistiquement, on sait que, chaque année, 10 % à 20 % des chômeurs tomberont dans cette trappe et qu'ils en sortiront d'autant plus difficilement que la durée de leur présence sur les listes s'allonge. Moins formés, plus âgés, avec des qualifications rendues obsolètes par le temps, ils sont aussi les victimes désignées de la sélection, l'employeur se fondant sur le critère de la durée pour les rejeter. C'est ce qu'on appelle l'effet de « file d'attente »...

Bien sûr, et dès lors qu'ils en avaient pris conscience, les gouvernements ont commencé à agir. Et avec de plus en plus de moyens. Des stages et des opérations de remise à niveau, on est passé à des formules d'exonération de charges, la plus récente étant le contrat de retour à l'emploi, dont auront bénéficié 90 000 personnes en 1991.

MAIS il a fallu aussi avoir recours à des solutions plus massives. Ainsi en est-il du développement de la préretraite, qui a permis de « purger » le marché du travail, ou, de manière plus contestable, sur le plan des chiffres, des dispenses de recherche d'emploi accordées à 230 000 chômeurs qui pourraient être assimilés aux « longues durées ». Et cela a aussi justifié la mise en œuvre du RMI (revenu minimum d'insertion), dont ont bénéficié près de 600 000 personnes en 1991.

A force de constater que le chômage de longue durée, bien loin de se réduire, continue de proliférer, on en vient à s'interroger, de toutes parts. Certains, parmi les experts, parlent d'*« échec »* des politiques ; d'autres, à peine moins sévères, se demandent si les actions entreprises au nom du traitement social, et pourtant décriées, ne seraient pas davantage efficaces que tout l'attirail de l'insertion. Economiquement, paraît-il, la cause serait même entendue, du seul point de vue des coûts...

De fait, l'analyse des résultats et des bilans a quelque chose de troublant. Peu ou prou, chaque dispositif, aussi sophistiqué soit-il, aboutit au même taux de réussite. C'est-à-dire que, six mois après la sortie d'un stage ou d'un contrat exonéré, 30 % environ des chômeurs de longue durée ont *retrouvé une forme d'emploi*, dont la moitié avec un statut stable.

Non seulement le score n'incite pas à l'optimisme mais la suite décourage : 50 % des autres bénéficiaires, au moins, se retrouvent à nouveau inscrits à l'ANPE, tout espoir perdu. De la sorte, un sur dix, au moins, finit par être totalement découragé au point de ne plus chercher d'emploi ou, s'agissant des femmes, réapparaît dans la catégorie des inactifs.

Selon d'autres études, menées par l'INSEE ou le ministère du travail, on observe également que, parmi les chômeurs de longue durée, il existe aussi un mouvement naturel vers le retour à l'emploi, également évalué à 30 %. Sans l'aide de l'ANPE, le plus souvent, ces « exilés » dépassent donc, seuls, leurs handicaps. Et ce, avec un succès égal à celui des chômeurs « aidés ».

Si cette dernière notation est rassurante, puisqu'elle dénie toute fatalité, elle oblige, pareillement, à s'interroger sur le bien-fondé des techniques employées depuis quelques années par les pouvoirs publics. Et cela éclaire d'un jour nouveau le dilemme dans lequel s'est trouvé le ministre du travail.

LA réponse ? Les spécialistes parlent de prévention, en reprenant le thème de la gestion prévisionnelle. Ils pensent nécessaire de proscrire les mesures trop larges et indiquent leur préférence pour les actions très *« ciblées »*. Peu à peu, ils ont acquis la conviction que le chômage de longue durée résulte de la conjonction d'événements qui correspondent à autant de parcours personnels. Il faut donc individualiser, et éviter les effets de masse. En ce sens, la formation ne semble pas toujours un préalable et l'expérience des entreprises d'insertion prouve que l'intégration passe par le contact adapté avec le milieu du travail. Le drame, c'est que cela *prend du temps et que, au* final, les effets en nombre d'une telle démarche sont, par définition, limités.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

12 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Les nouvelles cuisines

Les exigences de la restauration collective – quantité, qualité, rapidité – et l'évolution technologique entraînent de profonds bouleversements dans ces métiers ..... page IV

La culture en stages

Le ministère de la culture a mis en place, à l'automne, des formations destinées à des étrangers qui veulent se familiariser avec la politique et la gestion culturelles ..... page IV

Une prise de conscience tardive

Le chômage de longue durée a été « découvert » en 1984

HISTORIQUEMENT, le phénomène du chômage de longue durée est récent. En 1974, les chômeurs inscrits depuis plus d'un an représentaient 12 % du total. Ils comptaient pour 25 % en 1982 et pèsent pour un peu plus de 30 % aujourd'hui. En nombre, la progression est encore plus nette : de 60 000 en septembre 1974, ils passent à 870 000 à la fin 1987. Un chiffre qui se trouve être à peu près celui de novembre 1991, après une baisse à 786 000 en décembre 1990.

Dans les esprits aussi, la prise de conscience paraît tardive. Longtemps, on ne se préoccupera pas de la montée du chômage de longue durée, et il faudra attendre l'automne 1982 pour que les premières mesures (d'entretien approfondi au sixième mois) soient annoncées par Jean Le Garrec. Une décision qui, avec le recul, peut être jugée encore bien timide. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait par hasard si une ancienneté de plus de six mois était à l'origine considérée comme de longue durée pour l'OCDE et qu'il ait fallu attendre 1984 pour voir la CEE appliquer ce critère aux seuls chômeurs inscrits depuis plus d'un an.

De fait, le moment de bascule intervient aux alentours de 1984, sous la pression de différents facteurs, principalement en France. Sommairement, la politique de l'emploi avait jusqu'alors mis l'accent sur deux techniques visant l'une et l'autre à protéger le *« noyau dur »* des salariés âgés de vingt-cinq à cinquante-cinq. Par diverses dispositions, dont les stages n'ont pas toujours été les plus honorables, les gouvernements successifs se sont attachés à différer l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. A l'autre extrémité de l'éventail, la méthode consistait en ce qu'un doux euphémisme appelle la *« cessation anticipée d'activité »*, permettant le retrait rapide des plus âgés.

Au plus fort de la crise économique, il devient impossible de continuer ainsi. Les préretraites, qui atteindront leur maximum annuel avec 684 000 en 1984, coûtent excessivement cher, et on y mettra progressivement un frein. En 1991, il n'y en a plus – peut-on dire – que 215 000, dont on doit toutefois se demander si elles ne dissimulent pas un chômage de longue durée. Mais, surtout, à l'époque, la nécessité des restructurations industrielles se fait pressante. Il faut moderniser l'outil économique et, cette fois, accepter des licenciements massifs qui frapperont le « noyau dur », que l'on avait voulu préserver (relativement). Ce sera le sens de l'action de Laurent Fabius, alors premier ministre, lequel se montrera « généreux » dans les cas sensibles, tels que la sidérurgie.

L'addition des handicaps

En pleine période de destruction de l'emploi, les clignotants ne tardent pas à s'allumer. Façonnés par des décennies de taylorisme, peu formés, les anciens salariés éprouvent des difficultés pour se réinsérer. Les périodes de chômage augmentent et, sans qu'on puisse établir une typologie des victimes du chômage de longue durée, l'addition des handicaps ajoute des éléments discriminants. L'âge, le sexe, l'absence de diplôme, le manque de qualification, sont autant de facteurs qui jouent défavorablement, sans oublier le secteur d'activité ou la situation propre à un bassin d'emploi. Peu mobiles à mesure que leurs ressources diminuent – 25 % des chômeurs de longue durée ne sont pas ou plus indemnisés, – ces personnes, aux parcours professionnels parfois accidentés, subissent d'autres meurtrissures : des vies familiales écorchées, une santé physique et même psychique ébranlée. Apparaîtront ainsi des stigmates plus graves, avec le chômage de très longue durée, qui s'est développé à un rythme encore plus élevé. En 1987, on signalait 348 000 inscrits à l'ANPE depuis plus de deux ans, dont 186 000 depuis plus de trois ans. Non seulement ce volume ne s'est pas réduit depuis, mais encore ne tient-il pas compte des 232 000 chômeurs âgés qui sont dispensés de toute recherche d'emploi, et sont donc éliminés des listes.

Pour tenter de résorber le chômage de longue durée, les actions n'ont pas manqué, notamment à partir de 1985. Des stages modulaires, qui avaient un effet statistique providentiel, on passa ensuite à des formules d'exonération de charges sociales pour aboutir aux contrats de retour à l'emploi. Mais, malgré l'effort consenti, nombre d'experts concluent aujourd'hui à « l'échec », ainsi que le résume Jacques Freyssinet, chargé d'un rapport de synthèse à l'issue du colloque « Agir contre le chômage de longue durée », qui s'est tenu à Paris les 18 et 19 novembre dernier. Il faut dire que la situation est préoccupante. Selon un effet de « file d'attente », les chômeurs de longue durée n'ont pas profité des créations d'emploi de la période 1987-1990, concurrencés qu'ils étaient par les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ce que confirme une étude publiée par l'INSEE dans *Economie et statistiques* (nº 241, mars 1991) : pour ces demandeurs d'emploi les chances de retrouver un travail ont peu varié depuis... 1983.

A. Le.

La CEE partagée

Pourcentages et politiques varient

« L'ÉVALUATION apparaît comme le parent pauvre de l'activité du fonds social européen et de celle des services des États membres. » Cette observation de Xavier Gizard, consultant du groupe Ten – lequel a contribué, au mois de novembre dernier, à l'organisation du colloque sur le chômage tenu par le ministère du travail et la Commission des communautés européennes, – est une doléance fréquemment entendue à propos du chômage de longue durée dans les pays de la Communauté. De même, il est déploré la quasi-absence d'évaluation des politiques antérieures. Un trait commun cependant : les politiques nationales sont plus orientées vers l'accueil et la prise en charge que vers l'insertion.

« Mis à part des monographies, des statistiques descriptives de telle ou telle action entreprise dans tel ou tel pays, l'absence d'analyses d'ensemble est un élément qui m'a beaucoup frappé », ajoute, de son côté, à propos des contributions faites au colloque, Jacques Freyssinet, responsable de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).

De fait, *« le système fonctionne bien en termes d'entrées et de sorties, sans permettre un diagnostic sur ce qui ne marche pas*, ajoute encore Xavier Gizard. *Les observateurs nationaux ont relevé à de nombreuses reprises cette insuffisance d'analyse fine du marché du travail et des populations visées ».* Une lacune qui n'est pas due à l'absence, sur le fond, d'une *« volonté commune »* ni d'une *« identité d'objectifs entre les États membres en ce qui concerne la lutte contre le chômage de longue durée. Mais, si cette identité d'objectifs est réelle en théorie, en pratique, les logiques d'action diffèrent largement ».*

« Les Etats ont le souci logique d'intervenir au plus près du terrain et de répondre à des situations d'urgence, écrit Gilles-Laurent Rayssac, du groupe Ten. *La Commission a le souci de l'intérêt communautaire (...) et se montre davantage sensible au long terme. »* En revanche, l'ensemble des observateurs de la Communauté s'accorde sur plusieurs constats : le premier est que l'apparition du chômage de longue durée en Europe – phénomène qualifié d'historique par beaucoup – est relativement récente. Le second est qu'il est très inégalement réparti et que les stratégies de gestion sont différentes selon les pays.

Ce que beaucoup nomment *l'« exclusion dure »*, résultat de *« traumas »* successifs subis par les demandeurs d'emploi et qui ont ébranlé leurs sphères professionnelle, sociale, et parfois même familiale, est montée en puissance depuis environ quinze ans seulement. Cela malgré les programmes lancés par les gouvernements et la Communauté et malgré la reprise de l'activité économique entre 1985 et 1990. *« Il s'agit là d'une caractéristique majeure du marché du travail des années 80 et 90. En effet, dans le passé, l'Europe a connu des taux de chômage comparables aux taux actuels sans chômage de longue durée »*, notent encore, dans leurs contributions, les consultants du groupe Ten.

Un taux stabilisé

Autre constatation relevée par la Commission des Communautés européennes dans le rapport 1991 sur l'emploi en Europe : plus de la moitié des chômeurs de la Communauté sont sans travail depuis un an ou plus. Et c'est bien évidemment là où le chômage est le plus élevé qu'on trouve un fort taux de chômage de longue durée. Ainsi, dans les deux parties de l'Irlande, dans de nombreuses régions d'Espagne et d'Italie méridionale, les chômeurs de longue durée représentaient plus de 8 % de la population active en 1989. En revanche, dans les régions à faible chômage – sud de l'Allemage et sud de l'Angleterre, par exemple, – cette proportion était inférieure à 2 %. De surcroît, la nature du chômage varie fortement entre régions et localités, les ghettos urbains et les zones rurales reculées ou en crise, les poches de pauvreté qui sont fortement marquées. Une hétérogénéité qui montre bien la difficulté rencontrée pour comparer le chômage de longue durée, même à l'aide d'enquêtes sophistiquées, et qui touche principalement les jeunes en difficulté (1) : femmes sans qualification, personnes en état de précarité socio-économique, voire « travailleurs découragés », que l'on estime à un million dans la Communauté.

Si le chômage est inégalement réparti, on constate encore que l'augmentation de l'emploi intervenue entre 1985 et 1990 n'a guère, non plus, amélioré la situation des chômeurs de longue durée. Leur taux, constate la Commission, est resté stable, avec un peu moins de 5 %. En revanche, les pays qui, comme le Royaume-Uni, la Belgique, le Portugal et l'Espagne, ont réussi à réduire sensiblement le chômage total entre 1985 et 1990 ont également enregistré une baisse du taux des chômeurs longue durée depuis plus d'un an. Ceux où le chômage a augmenté légèrement, comme la Grèce ou l'Italie, ont accusé une légère hausse.

Deux pays seulement, le Danemark et les Pays-Bas, note encore la Commission, ont enregistré une baisse sensible du chômage persistant, observée depuis plus d'un an, soit, pour chacun d'eux, une baisse de plus de 10 % des chômeurs. Mais, dans tous les Etats membres, la proportion est restée à peu près inchangée... ou a augmenté. Même en Belgique, où chômage total et chômage de longue durée ont tous deux fortement baissé au cours de cette période, on constate une augmentation du chômage des personnes sans travail depuis plus d'un an. Une preuve supplémentaire de la complexité du problème du chômage persistant, véritable défi pour les analystes.

Jean Menanteau

(1) Le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans a augmenté depuis novembre 1990 de 3,8 % dans l'ensemble de la Communauté, mais de plus de 11,3 % en Irlande et de presque 27 % au Royaume-Uni. Ces hausses sont supérieures de plus de 50 % à celles du chômage total (Source : Commission des communautés européennes.)

Les victimes

APRÈS avoir décru dans la seconde moitié de l'année 90, l'effectif de ceux qui cherchent du travail depuis plus d'un an est de nouveau à la hausse. Pire : il progresse plus vite que le chômage total et touche actuellement 880 000 personnes au lieu de 785 000 voilà un an, soit 30,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

C'est pour les « 25-49 ans » que cette proportion augmente le plus. Mais les « 50 ans et plus » n'en restent pas moins, et de loin, les plus touchés par le chômage de longue durée ; ils représentent en effet à peu près la moitié des effectifs, les « moins de 25 ans » n'en constituant qu'environ 15 %. Quant aux femmes, elles sont, à tout âge, proportionnellement plus touchées que les hommes.

A la fin de 1990, les salariés les moins qualifiés étaient les plus touchés par le chômage long : sensiblement plus du tiers des manœuvres et des OS demandeurs d'emploi en étaient victimes contre moins d'un quart des agents de maîtrise, techniciens et cadres (avec, cette fois, un avantage aux femmes moins touchées encore que les hommes).

Les étrangers moins touchés

Aujourd'hui ces données n'ont pas fondamentalement changé, mais on constate un net renversement de tendance : la situation se dégrade d'autant plus que les gens sont plus qualifiés. On observe même une régression du chômage de plus d'un an chez les manœuvres et une quasi-stabilisation chez les OS. Seule exception (relative) à cette « prime » à l'absence de métier : les employés qualifiés et leurs homologues non qualifiés sont logés à la même enseigne avec une augmentation de 12 % du chômage de longue durée pour les uns comme pour les autres.

Voilà un an, le licenciement économique constituait la forme de perte d'emploi menant le plus fréquemment à une mise « hors circuit » durable (du fait de l'environnement économique mais aussi de l'âge des personnes concernées). C'est toujours vrai, mais la situation s'est légèrement améliorée. Tandis qu'elle s'est nettement dégradée pour les autres catégories de licenciés (+15 % de chômeurs de longue durée entre septembre 1990 et septembre 1991). Quant aux fins de contrat à durée déterminée, elles continuent à constituer un cas de figure moins mauvais que d'autres ; mais, depuis 1988, ce relatif avantage diminue chaque année et cette évolution s'est accentuée en 1991.

Faute de statistiques adéquates, il est plus difficile d'évaluer le chômage de longue durée par secteur économique ; mais on peut en avoir une idée en repérant où se trouvent les durées moyennes de chômage les plus longues. L'industrie vient nettement en tête avec, dans l'ordre, la production des biens de consommation (434 jours en septembre 1991), celle des biens intermédiaires (424 jours), puis celle des biens d'équipement (406 jours). Plus précisément, les scores les plus lourds sont le fait de branches telles que cuirs et chaussures (532 jours), textile (499), matériaux de construction (488), automobile (470). Ces chiffres n'ont pas augmenté depuis un an, mais l'industrie des matériaux de construction est la seule à afficher une baisse (assez importante d'ailleurs).

Globalement, les travailleurs étrangers s'avèrent un peu moins concernés par le chômage de longue durée que les Français. Mais il existe de grandes différences entre eux, selon la nationalité. Les ressortissants des pays de la CEE sont en réalité plus touchés que les Français (417 jours d'ancienneté moyenne dans le chômage contre 362 pour ces derniers) ; et, parmi eux, les plus atteints sont les Espagnols, les Portugais, les Italiens. Quant aux étrangers venus du reste du monde, ce sont eux qui font baisser la statistique : 345 jours seulement..., soit qu'ils acceptent des travaux que d'autres refusent, soit que certains quittent la France (de leur plein gré ou à leur corps défendant) quand ils ne trouvent pas de travail. Les plus forts pourcentages de chômage long se trouvent chez les Yougoslaves, les Algériens, suivis par les Vietnamiens, les Laotiens et les Cambodgiens.

Marie-Claude Betbeder

Les drames évités

Deux études font le bilan des programmes spécifiques

SI le gouvernement décidait demain matin de mettre fin à l'ensemble des mesures de lutte contre le chômage, combien y aurait-il de demandeurs d'emploi supplémentaires ?

Depuis une dizaine d'années, quelques économistes tentent de répondre à cette question, fondamentale pour évaluer la pertinence des politiques menées... et non dénuée d'intérêt lors des bras de fer budgétaires qui opposent chaque année le ministre du travail et son collègue des finances. Les spécialistes ont même donné un nom à ce concept : celui du « chômeur évité ».



Deux approches de ce phénomène ont été réalisées : une macro- économique et une micro-économique. Parmi les chantres de la première, Gérard Cornilleau, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Ayant élaboré un modèle complet de simulations macroéconomiques qui portent sur l'ensemble des mesures prises contre le chômage de 1974 à 1988, celui-ci estime que *« le nombre de chômeurs évités par les politiques d'emploi en 1988 serait de 230 000 environ. Au cours des années antérieures, l'impact maximum de ces politiques a probablement été atteint en 1982-1983, lorsque les contrats de solidarité entraînèrent une réduction sensible de la population active à la suite des départs massifs en préretraite. A ce moment, le nombre de chômeurs évités dépassait 300 000. »*

Coûts et impacts

Développant les résultats de ses recherches dans la revue *Futuribles* (septembre 1990), Gérard Cornilleau précise que celles-ci supposent la constance de l'environnement international et des taux de change. De plus, elles intègrent une donnée non négligeable : l'effet d'appel. Chaque médaille a son revers : la réduction des tensions sur le marché du travail, obtenue entre autres grâce à la politique de l'emploi, incite de nouvelles personnes à chercher du travail et donc une partie d'entre elles à s'inscrire à l'ANPE. Selon Gérard Cornilleau, sans cet effet d'appel, *« le nombre maximum de chômeurs évités en 1988 serait alors environ de 500 000 »*. En 1988, le chiffre oscillait entre 230 000 et 500 000 chômeurs évités. Il semblerait que depuis cette date il tourne autour de 400 000.

L'autre approche, microéconomique, est réalisée par les experts des ministères du travail et des finances. Leurs calculs consistent à recenser le nombre de bénéficiaires de chaque dispositif, puis à pondérer ce résultat en fonction de plusieurs phénomènes, en particulier l'effet d'appel, qui se situerait entre 10 % et 25 %, selon les mesures et l'effet de substitution (une embauche aidée se substitue à une embauche non aidée), qui varie entre 10 % et... 90 % selon le dispositif. Selon eux, le nombre de chômeurs évités se serait élevé à 754 000 en 1985 et 1,114 million. Aujourd'hui, il avoisinerait les 800 000 personnes.

Si les résultats obtenus par ces deux approches sont différents, leur analyse de fond est identique et va à l'encontre de bien des idées reçues : le traitement social du chômage ne mérite pas l'excès d'indignité dont il souffre actuellement.

Dans la revue *Regards sur l'actualité*, parue à la Documentation française (janvier 1990), deux experts gouvernementaux concluaient leur analyse de la politique de l'emploi menée en 1988 et 1989 en ces termes : *« Il est nécessaire de s'interroger sur l'efficacité des incitations économiques en faveur de la création d'emplois : une politique de lutte contre le chômage qui reposerait seulement sur l'allégement des coûts salariaux par le biais de subventions publiques serait incomplète. (...) A l'opposé, les mesures de retrait définitif d'activités, quoique coûteuses pour le budget de l'Etat, ont eu un impact réel et important sur les statistiques du chômage. »*

Gérard Cornilleau est encore plus précis. Il écrivait cet été dans la revue de l'OFCE qu'en terme de chômeurs évités les préretraites, les stages de formation pour les adultes et les créations d'emplois non marchands *« sont de toute évidence les mesures les plus efficaces à court terme. Les stages pour les jeunes ont de ce point de vue un rendement légèrement plus faible. (...) En ce qui concerne les aides accordées aux entreprises pour développer l'emploi (...), il s'agit d'une mesure peu rentable en termes de chômeurs directs évités, son unique effet résidant dans la stimulation des créations d'emploi ». A priori* iconoclastes, ces deux analyses éclairent l'actualité d'un jour nouveau.

Frédéric Lemaître

Passerelle

L'insertion peut être un modèle

« *LES chômeurs de longue durée ne constituent pas le public le plus représenté dans les entreprises d'insertion. Cependant, sous la pression des événements, ils sont de plus en plus nombreux* », constate Michel Desdouets, président de l'union régionale Ile-de-France du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI).

Mais il faut se rendre à l'évidence. Ce ne sont pas les quelque 250 entreprises d'insertion avec leurs 2 500 postes d'insertion permettant le passage de 5 000 à 7 000 personnes par an qui résoudront le problème du chômage de longue durée. Du moins leur fonctionnement peut-il servir de modèle pour remettre dans le circuit des gens qui, pour une raison ou une autre, se sont éloignés du monde du travail. Les entreprises d'insertion sont en effet conçues comme des sas permettant d'intégrer ou de réintégrer ce milieu. Ces entreprises, qui vivent en partie de leur chiffre d'affaires et en partie de subventions, concentrent une bonne part de leurs activités sur le second œuvre bâtiment, l'environnement, la récupération et le recyclage. Selon les chiffres d'affaires du CNEI, sur 100 personnes qui passent par une entreprise d'insertion pour une durée de six à dix-huit mois, 38 trouvent un emploi à la sortie et 23 poursuivent une formation qualifiante.

Brassage des générations

Si les entreprises d'insertion se disent ouvertes à toute personne en difficulté, jeune ou adulte, dans les faits ce n'est pas si simple. Leurs fondateurs sont, pour la plupart, d'anciens éducateurs spécialisés qui ont eu envie de concrétiser leur action auprès des jeunes. « *C'est vrai que, personnellement, je préfère continuer à travailler avec les jeunes*, reconnaît l'un d'entre eux. *Il faut leur apprendre ce qu'est une entreprise. Leur expliquer que dans un contrat il y a des obligations, certes, mais aussi des droits. Pour les chômeurs de longue durée, c'est différent. Ils sont plus passifs, ils ont moins d'espoir. Pour finir, je trouve que c'est plus difficile de travailler avec eux.* »

Un discours qu'accepte mal Roger Bonnvialle, directeur du Centre intergénérations pour le développement par les initiatives locales (CIEDIL). « *J'estime qu'une entreprise d'insertion doit, comme n'importe quelle entreprise normale, avoir une pyramide des âges* », affirme-t-il. Pour lui, les jeunes, comme les chômeurs de longue durée, ont tout à gagner à ce brassage : « *Les chômeurs de longue durée se rendent compte d'une utilité sociale par rapport aux jeunes. Ils leur apportent une expérience industrielle et une culture ouvrière, même s'ils n'ont qu'un savoir-faire professionnel modeste. Ils connaissent les règles de l'entreprise et savent les transmettre sans faire de discours. Au-delà de la simple réinsertion, ce brassage des générations permet de valoriser les chômeurs de longue durée. C'est souvent leur seule chance de pouvoir se restabiliser professionnellement.* »

Le CIEDIL, qui compte actuellement 220 personnes en insertion – pour une moitié, des jeunes et, pour l'autre moitié, des chômeurs de longue durée, – est basé à Saint-Etienne. Il offre une palette d'activités assez large : mécanique générale, bâtiment, toute la filière bois, du forestage à la menuiserie, et met au point, avec des ergothérapeutes et des médecins, des aides techniques aux handicapés. Les résultats étaient tels qu'Usinor n'a pas hésité à lui confier, il y a quelques années, la réinsertion de sidérurgistes (*le Monde* du 4 mai 1989). « *Jusqu'à la crise du Golfe, on avait 80 % de réussites*, indique Roger Bonnvialle. *Huit personnes sur dix trouvaient un emploi, dont sept un CDI. Mais les choses ont changé. En fait, tant qu'il y avait de l'embauche dans la région, comme on avait bonne réputation, on replaçait bien les gens. Maintenant que la métallurgie et la mécanique s'effondrent, c'est plus problématique. Et c'est encore plus difficile de recaser les cinquante ans.* »

Depuis six mois, Roger Bonnvialle a mis en place une structure de placement et de suivi pour démarcher les PME susceptibles d'embaucher. Pour lui, l'avenir n'est pas au beau fixe : « *L'entreprise d'insertion aura permis à un certain nombre de chômeurs de se reclasser. Maintenant, ils vont devoir aller se réinscrire au chômage. Je suis très inquiet.* »

Catherine Leroy

Des solutions pour les femmes

La difficulté est d'éviter le ghetto

LE chômage de longue durée continue de toucher plus durement les femmes. En effet, leur proportion ne cesse d'augmenter (57 % en 1991 contre 54 % en 1986), tandis que leur ancienneté moyenne (382 jours) restait, fin 1990, très supérieure à celle des hommes (338 jours). L'ANPE constate cependant que la part des femmes diminue avec l'âge. Mais il ne s'agit que d'un leurre, dû à leur retrait « volontaire » du marché du travail, provoqué par le découragement.

Contrats de travail plus précaires, licenciements massifs dans les secteurs industriels fortement féminisés tels que le textile et l'habillement, mais aussi faible dynamisme du tertiaire, vers lequel elles se dirigent naturellement, et préjugés sexistes à l'embauche concourent à la détérioration de l'emploi féminin. Les femmes isolées avec enfants à charge et celles qui souhaitent reprendre une activité après une interruption de dix ou quinze ans constituent le noyau dur des chômeuses.

Le manque de diversification des métiers que les femmes pratiquent – ou bien dans lesquels la société les cantonnent – constitue l'un des handicaps majeurs à leur retour à l'emploi. La « fabrication automatique des chômeuses » commence dès l'orientation scolaire, qui, malgré l'absence de débouchés, persiste à privilégier « *l'équation couture-coiffure-santé-secrétariat* », expliquait Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, dans le magazine *Partenaires*.

Diversification des filières

« *Il devenait urgent d'agir, et d'agir fort, si l'on ne voulait pas que s'installe définitivement en France une société à deux vitesses, celle des hommes et celle des femmes* », déclarait le 10 mai 1990 le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes en créant le Groupe national de pilotage de lutte contre le chômage des femmes. Parmi les actions annoncées, une expérience, achevée fin 1991, mais qui devrait se poursuivre en 1992, a été lancée dans sept régions tests (Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées). Elle implique, sous l'autorité des préfets de région, la mobilisation, au niveau régional, des directeurs du travail et des délégués aux droits des femmes. Ces derniers devaient définir des objectifs à partir d'une analyse de la situation locale de l'emploi féminin et s'entourer de partenaires tels que les délégués régionaux à la formation professionnelle, l'AFPA et l'ANPE pour les mener à bien.

Deux directives principales étaient données. D'une part, utiliser tous les instruments pour l'emploi et la formation des chômeurs, mais en prévoyant des moyens adaptés aux problèmes féminins (en matière de garde d'enfants et de déplacements, par exemple). Une manière de favoriser l'accès, jusque-là trop restreint, des femmes à ces dispositifs tout en évitant l'effet ghetto. D'autre part, privilégier la diversification des filières professionnelles en saisissant l'opportunité offerte par la pénurie de personnel qualifié dans des métiers plus masculins pour imposer, ou en tout cas proposer, une main-d'œuvre féminine formée. Reconversion des femmes dans l'aviculture et les matériaux composites en Poitou-Charentes, à la métallurgie et à la conduite de bus en Bourgogne, aux métiers du bâtiment en Lorraine... Les idées n'ont pas manqué, débouchant dans certains cas sur des embauches fermes.

Toutes les régions n'ont cependant pas fait preuve de la maîtrise des projets, remarque Anne-Marie Grozelier, auteur du rapport qui sera bientôt publié par le cabinet Lasaire, chargé de l'évaluation. « *Les régions qui ont le mieux réussi sont celles qui ont su établir le contact avec les entreprises* » dès le début de l'opération, explique-t-elle. Un contact indispensable si l'on veut sérieusement préparer les collègues masculins à l'arrivée des femmes. La diversification des métiers n'est cependant pas une panacée. Pour les femmes en grande difficulté, il faut d'abord prévoir des stages qui jouent le rôle de « sas » de remotivation. Or, « *il y a peu d'opérateurs qui sachent le faire* ».

A certains endroits, des fonctionnaires se sont montrés presque hostiles à un plan en faveur des femmes. « *Quand il s'agit de l'emploi des femmes, les réactions sont tout de suite passionnelles, car cette question renvoie à des considérations sur leur place dans la société.* » Mais, tant bien que mal, l'idée semble avoir fait son chemin.

Francine Aizicovici

« Résister »

« *J'EN ai bavé. J'en bave encore. L'angoisse de ne pas être à la hauteur, de décevoir mes enfants* », avoue Jean-Yves. Il réfléchit et continue : « *Le problème, quand on est au chômage, c'est que tout va mal, on vit comme un enchaînement d'ennuis en cascade, on ne voit plus rien de positif vers quoi se tourner.* »

Jean-Yves est d'un milieu aisé, mais il avait seize ans au décès de son père et s'entendait plutôt mal avec sa mère. Il l'a quittée avant même d'avoir terminé son école d'arts graphiques, en se jurant bien de ne jamais y retourner.

Diplôme en poche, il s'est lancé dans la publicité comme dessinateur, au milieu des années 70. C'était encore une période d'euphorie et de plein-emploi dans ce secteur. Après avoir changé une ou deux fois d'agence, il a trouvé un travail infiniment plus lucratif dans une entreprise qui vendait des espaces publicitaires. « *J'avais un statut de VRP et je touchais un fixe dérisoire mais des commissions très confortables. Il fallait démarcher les commerçants des villes de province et les convaincre d'acheter des temps de passage de publicité dans les salles de cinéma. C'est un travail difficile parce que cela coûte très cher et que le fleuriste ou le traiteur d'une petite ville y regarde à deux fois avant d'investir dans ce genre de chose. Et puis, j'étais toujours sur les routes.* »

Ni les soirées solitaires dans les hôtels de province ni l'accueil mitigé des commerçant ne le rebutaient. Présentant bien, Jean-Yves « marchait » très fort et vivait sur un grand pied : BMW, appartement de standing dans le 17e arrondissement. Il était sans conteste le vendeur le mieux payé de sa société.

Mais quand on est payé à la commission, il faut savoir gérer et répartir ses rentrées d'argent. C'est ce que Jean-Yves n'a pas su prévoir. Il a été obligé de quitter son emploi car son chiffre était tellement élevé qu'il a effrayé l'employeur. Une célèbre maison de robes de mariée lui offre alors un poste de directeur de marketing. Pour peu de temps, hélas : la baisse des mariages entraîne des licenciements dans le secteur.

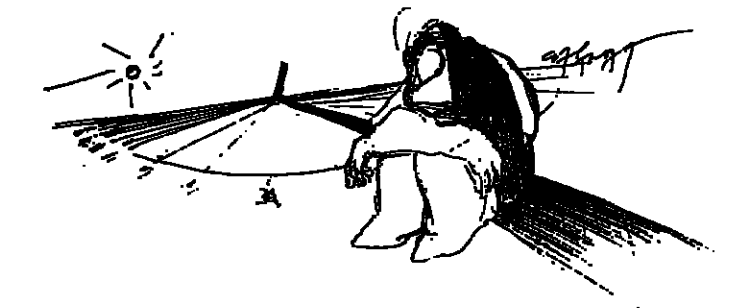
Alors, commence une déprimante dégringolade. Sa femme, lasse de voir les créanciers et les huissiers sonner à la porte, demande le divorce. L'appartement est vendu aux enchères. La voiture en leasing est récupérée par le garage. A trente-sept ans, Jean-Yves se voit contraint de retourner vivre chez sa mère et de lui demander 50 ou 100 francs pour acheter des cigarettes. Référés réitérés de l'ex-femme pour une pension alimentaire impayée, avocat réclamant ses honoraires, note de téléphone, menaces du fisc : il n'ouvre plus son courrier par crainte de mauvaises nouvelles. « *J'ai rendu visite à tous les cabinets de recrutement de la capitale. J'ai envoyé mille cinq cents lettres de candidature spontanée. C'est toujours la même rengaine : « on vous rappellera, on vous contactera si quelque chose se présente qui puisse vous convenir » ; « vous n'avez pas le profil de l'emploi » ; « nous regrettons beaucoup de ne pouvoir retenir votre candidature » – un vrai cauchemar. Il y a des jours où, à force de se cogner à ce mur, on a envie de se flinguer. On se dit : ce n'est pas possible qu'il n'existe pas quelque part en France un travail que je puisse faire. Cette galère a duré deux ans.* »

Jean-Yves ne prenait même plus son fils en week-end ni en vacances faute de savoir quoi lui faire faire et de pouvoir le loger correctement. Un jour, un miracle a eu lieu : Jean-Yves a retrouvé un emploi de directeur commercial dans une télévision privée. Personne n'a su comment. Pour Jean-Yves, « *quelqu'un qui résiste à deux ans de chômage est solide, c'est peut-être ça qui a convaincu l'employeur* ».

Liliane Delwasse

Le regard des recruteurs

Les DRH imaginent de nouvelles approches



DIRE que le chômage de longue durée est un objet de préoccupation quotidienne pour les directeurs des ressources humaines (DRH) serait faire preuve d'un optimisme démesuré. Ils sont « *alertés* », voire « *sensibilisés* » au phénomène, mais, de là à évoquer une solidarité de l'entreprise envers ceux et celles qui ont des difficultés à retrouver du travail, il y a une marge.

Et, quoi qu'il en soit, si les choses évoluent, elles le font très lentement. « *C'est vrai qu'aujourd'hui*, reconnaît ce directeur des ressources humaines d'un groupe industriel, *nous ne rejetons plus systématiquement le CV d'un candidat qui est resté plus d'un an au chômage. Nous le regardons attentivement, mais toujours avec prudence, car nous craignons* [que] *cela cache quelque chose, sauf raisons familiales, ou autres, spécifiques...* »

Curieusement, c'est le cadre qui semble faire en priorité les frais de cette méfiance générale, beaucoup plus que l'ouvrier ou l'employé, car, comme l'explique Chantal Cumunel, secrétaire confédérale et présidente de l'APEC, « *culturellement, on estime qu'il doit être responsable de son parcours professionnel. Il doit donc accepter la mobilité sans sourciller, etc.* » « *Les cadres sont, à mon avis*, dit-elle, *l'une des populations les plus fragilisées quand ils passent le cap du chômage de longue durée.* » Pas question pour les DRH d'accepter l'explication selon laquelle leurs réticences seraient essentiellement psychologiques, du type « un cadre au chômage de longue durée, c'est la punition du mauvais élève ». Ils préfèrent évoquer des raisons tout à fait objectives. Les grands groupes parlent ainsi du déséquilibre de leur pyramide des âges, « *qui les incite*, comme on l'explique chez Rhône-Poulenc, *à ne pas recruter des salariés trop âgés, souvent l'une des caractéristiques des chômeurs longue durée, de peur d'amplifier le phénomène* ». Chez Saint-Gobain, on met en avant la « *pression historique* » qui pousse également à embaucher plus facilement des jeunes. « *Les mesures incitatives ont été nombreuses*, explique-t-on, *les syndicats aussi ont ces réflexes-là.* »

Quand expériences concrètes il y a, elles sont souvent réalisées – avec l'aval du siège social, bien sûr – à l'initiative de chefs du personnel d'établissement, finalement les plus sensibilisés aux difficultés d'un bassin d'emploi et donc davantage sollicités par l'ANPE locale. Les témoignages sont rarement très positifs. Un peu à l'image de cette expérience, réalisée dans une usine d'un groupe industriel où, en collaboration avec les services de l'emploi, vingt chômeurs de longue durée ont été sélectionnés pour des entretiens. « *Huit ne se sont jamais présentés*, raconte l'un des superviseurs de l'opération. *Quatre ont indiqué qu'ils avaient d'autres pistes, quatre autres ont préféré continuer à faire des petits boulots ; et, sur les quatre derniers véritablement candidats, deux seulement ont obtenu gain de cause.* »

Un résultat qui n'a que valeur d'exemple mais qui explique en partie pourquoi les entreprises hésitent avant d'embaucher des chômeurs de longue durée : l'investissement leur apparaît trop lourd, que ce soit en termes de formation ou de réadaptation au travail face à une population dont certains recruteurs soupçonnent surtout la « bonne volonté ».

Un obstacle psychologique difficile à combattre, même avec des incitations financières à l'embauche. Quelques DRH, parmi les plus hardis, pensent à une voie possible : mettre en place des formules de formation en alternance dans les entreprises pour les chômeurs de longue durée, brisant ainsi progressivement les appréhensions premières, du côté du demandeur d'emploi comme du côté de l'entreprise. Reste à savoir comment cette première pierre de la solidarité, également imaginée par les syndicats, notamment la CFDT, serait accueillie.

Marie-Béatrice Baudet

EVOLUTIONS

Les nouvelles cuisines

Les métiers de l'agroalimentaire sont en plein bouleversement

« *LA restauration collective? C'est avant tout une affaire de logistique!* » Qu'on en juge! Dans les hôpitaux, la réglementation impose qu'entre le moment où les denrées sortent d'une chambre froide et celui où le repas est livré, chaud, à chaque malade ne s'écoulent pas plus de deux heures. Dans les aéroports et dans les gares, l'assemblage final des plateaux-repas intervient quatre heures avant le décollage des avions ou le départ des trains.

Une course permanente contre la montre qui se conjugue – qualité de prestation oblige – avec la nécessité de répondre à des demandes de plus en plus précises de la part des clients. A l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, le service en portion individuelle a été généralisé tandis que 40 % des quelque 72 000 repas servis chaque jour sur une cinquantaine de sites sont soumis à un régime particulier (sans sel, sans graisse, diététique...). Chez Servair, où le plus gros centre de cette société de restauration aérienne et ferroviaire, installé à Roissy, distribue 30 000 plateaux-repas quotidiens, on doit jongler avec 130 à 140 menus différents pour répondre aux demandes multiformes de chaque compagnie aérienne. Quant à la Sodexho, elle sert quotidiennement quelque 590 000 repas tant en entreprise que dans les écoles ou les cliniques, repas dont le coût à l'unité varie entre 15 à 1 000 francs.

Maîtriser le coup de feu

A cela s'ajoute le fait que, depuis une quinzaine d'années, l'agroalimentaire a fait de formidables progrès dans la préparation et le conditionnement des denrées, bousculant encore un peu plus l'organisation du travail dans les centres de restauration collective. Car « *si, dans l'assiette, rien ne paraît avoir changé, le métier de cuisinier s'est, lui, totalement transformé* », reconnaît Bernard-André Houde, secrétaire de la Fédération CFDT des services, lui-même délégué syndical à la Générale de restauration.

En fait, deux organisations du travail coexistent dans les cuisines collectives. Ainsi, dans les entreprises prisonnières de délais incompressibles, tels les Hôpitaux de Paris ou Servair, la tendance veut que de plus en plus l'on conditionne les denrées en utilisant des méthodes de type industriel (portionnement en chambre froide, ensachage sous vide) afin de se limiter, aux périodes de pointe, à l'assemblage des plateaux. A l'inverse, dans nombre de sociétés de restauration collective, les nouvelles technologies ont bien souvent permis de maîtriser le «coup de feu». Mais le temps de préparation d'un repas collectif ayant largement diminué (de 8 heures à 4 heures 30 en moyenne) et tendant à générer un nombre croissant de salariés à temps partiel, certaines entreprises, telles que la Sodexho, cherchent aujourd'hui à élargir les tâches de ces derniers.

Desserrer la contrainte du délai tout en renforçant la qualité du service assuré au malade : tel est, par exemple, l'objectif poursuivi par les Hôpitaux de Paris, qui ont adopté, en 1989, un nouveau plan quinquennal de modernisation (1990-1995) d'une trentaine de leurs cuisines. Ce plan, qui devrait coûter quelque 480 millions de francs, traduit un véritable tournant dans la politique de l'Assistance publique : « *Le précédent programme, adopté en 1982, s'est, en effet, rapidement révélé inapplicable* », reconnaît Evelyne Botto, chef du service à la direction des affaires économiques. Fondé sur la construction de cuisines centrales censées alimenter plusieurs hôpitaux, ce plan entraînait la mise en place d'une logistique difficilement maîtrisable.

Empilement de tâches

Le nouveau programme prévoit, au contraire, l'installation, sur chaque site, de petites unités d'assemblage de produits dits semi-élaborés. « *Les produits issus de l'agroalimentaire couvrent désormais 70 % de nos besoins,* » confirme Evelyne Botto. *A l'origine,* poursuit-elle, *nous avons cru que ces produits chasseraient les cuisiniers des cuisines.* » En fait, il n'en est rien. Associés à l'achat de ces produits, concepteurs de nouvelles recettes, les cuisiniers sont également les maîtres d'ouvrage de cette modernisation site par site.

Cette modernisation entraîne souvent une redistribution des rôles. Les « assembleurs » de plateaux et les gestionnaires des stocks ont remplacé les anciens éplucheurs de pommes de terre et les plongeurs. De fait, la gestion des stocks devient de plus en plus complexe au fur et à mesure que l'offre se diversifie : « *Certaines entreprises exigent que nous proposions aussi un menu ou un plat frais confectionné devant les clients du restaurant...* », précise Pierre Lafond, directeur du développement de la Sodexho.

Outre une réduction sensible du personnel en cuisine – seuls 1 500 des 2 100 agents actuels des Hôpitaux de Paris devraient en effet continuer d'officier dans les nouvelles installations, – cette redistribution des rôles a aussi entraîné une certaine mécanisation des tâches, liées moins à la transformation des denrées qu'à la préparation des plateaux. Celle-ci devrait aller en s'intensifiant dans la mesure où les responsables de ces entreprises cherchent à produire, de façon industrielle, des denrées de plus en plus élaborées. Ainsi Servair est-elle en train de construire un centre de préparation alimentaire destiné à « *calibrer* » et à « *portionner* », sous vide et à basse température, les produits.

Parcellisation des tâches et temps partiel sont, d'une façon générale, bien souvent le lot de cette « *main-d'œuvre de conditionnement* ». En fait de déroulement de carrière, on ne lui propose pour l'heure qu'un empilement de tâches élémentaires. De même, la formation qui leur est offerte se limite-t-elle bien souvent à une adaptation à une succession de postes de travail plutôt qu'à l'acquisition d'un véritable savoir-faire. « *Résultat, il est très difficile pour ces personnels de changer d'entreprise, encore plus de retourner travailler dans la restauration traditionnelle* », constate Bernard-André Houde.

Reste que certaines entreprises cherchent à faire machine arrière. Chez Sodexho, où 36 % du personnel travaillent à temps partiel (contre 23 % en 1986 et moins de 20 % auparavant), on commence à souffrir des effets pervers générés par un tel système. « *Non seulement le turn-over est important, mais la motivation de ce personnel laisse à désirer*, constate Pierre Lafond. *Or cette motivation constitue un élément d'autant plus important que le personnel de la Sodexho est, le plus souvent, mis à disposition des clients.* » Clients chez lesquels ces salariés défendent l'image de marque de la Sodexho, fondée sur la qualité de la prestation du service.

Ce souci de « *regagner du plein-temps* » suppose le développement d'activités annexes telles que le service hôtelier dans les cliniques privées. On peut également envisager d'utiliser les locaux des restaurants, inoccupés une fois que les gens ont fini de manger. Réflexions certes intéressantes mais qui laissent dubitatif quant aux possibilités de reconquérir un véritable métier.

Valérie Devillechabrolle

ECHANGES

La culture en stages

UN plasticien sénégalais raconte : lorsqu'il a organisé une exposition d'art contemporain sénégalais à Bruxelles, les gens s'étonnaient de voir des tableaux abstraits ou figuratifs «normaux». Ils s'attendaient à l'art africain traditionnel avec masques et totems. Son voisin, un compatriote, explique : «*En Afrique, l'art est dans les objets usuels de la vie et pas dans les musées, et l'artiste est religieux et travaille pour les dieux.*» Un poète tunisien, professeur de littérature maghrébine à l'université de Nanterre, intervient : «*Dans les pays arabes, l'artiste est obligatoirement un transgresseur. Le poids religieux de l'islam empêche la libre création artistique.*» Lui, par exemple, est réfugié politique et vit en France. Le philosophe grec prend alors la parole : «*L'artiste est inquantifiable et sa place dans la société ambiguë. Elle oscille entre la conception d'un artiste marginal, contestataire, maudit, sale, mal habillé et l'artiste officiel honoré, chéri du pouvoir.*»

L'attention se fait plus soutenue. Dans ce local accueillant, refait à neuf, situé tout près du Centre Pompidou, cette table ronde sur la place de l'artiste dans la société fait partie des débats organisés pour les participants au stage de Formation internationale à la conception, décision et gestion culturelles. Ils sont treize : une Indienne, une Brésilienne, un Coréen, une Slovaque, une Yougoslave, un Congolais, une Tunisienne, une Vénézuélienne, un Bulgare, une Hongroise, un Malien, une Roumaine, une Polonaise. Cette première promotion a la certitude d'ouvrir une nouvelle voie et d'inaugurer quelque chose d'essentiel. «*Nous recevions des pays de l'Est beaucoup d'appels au secours et de demandes d'aides : comment protéger le patrimoine, comment favoriser les échanges culturels avec les autres pays, comment initier et dynamiser la danse, le théâtre et la musique, qu'est-ce que favoriser l'épanouissement culturel dans une démocratie? Avec les années d'expérience dans ce ministère, nous avons eu le sentiment que notre devoir était d'aider les autres peuples à gérer leur culture*», explique le responsable de l'ANFIAC, Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle.

L'ANFIAC est un organisme national qui forme des responsables culturels, élabore des outils de décision et d'information pour les professionnels et les élus, et contribue à une réflexion sur les conditions de la vie artistique et culturelle. Le département des affaires internationales du ministère de la culture est à l'origine de cette initiative et a travaillé depuis deux ans sur la mise en place de stages culturels pour étrangers de toutes nationalités.

Projet personnel

En avril dernier, après quelques atermoiements, le processus a été lancé sous l'égide de l'Unesco, et avec le ministère des affaires étrangères, celui de la coopération, et l'université de Bourgogne. Les promotions seront de quinze personnes, et si cette première année est un peu réduite, la brièveté des délais en est la cause : l'appel d'offres a été lancé en avril et les stagiaires étaient opérationnels le 4 novembre. La sélection se fait à deux niveaux : les services culturels des ambassades font un premier tri et vérifient les critères des profils demandés.

Le choix définitif est effectué à Paris par les responsables pédagogiques du stage, aidés d'un comité de suivi où siègent les divers partenaires. Sur quarante dossiers présentés, treize ont été retenus. Les caractéristiques des candidats sont les suivantes : âge minimum vingt-cinq ans – la promotion actuelle a trente ans en moyenne, la benjamine étant âgée de vingt-six ans, et le doyen de quarante, – maîtrise parfaite de la langue française écrite et orale, formation équivalente à bac + 4 minimum, expérience professionnelle de deux années au moins dans le secteur culturel. A cela doit s'ajouter un projet personnel s'intégrant dans le contexte culturel du pays d'origine. Le ministère de la culture finance le plus gros de l'opération en accordant des bourses de 4 150 francs par mois. «*Pour se loger à Paris, ce n'est pas le Pérou,*» explique l'une des stagiaires. *Nous vivons en résidence universitaire, certains d'entre nous sont à Antony, ce qui n'est pas idéal. Heureusement, nous avons tellement de travail que les tentations du shopping parisien nous sont épargnées.*»

La formation fait alterner des cours et des exposés, des séminaires, des expérimentations sur le terrain et des voyages d'études. Un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) de politique culturelle et action artistique, option internationale, est délivré par l'université de Bourgogne après rédaction et soutenance d'un mémoire qui demande un énorme travail personnel. De plus, chaque stagiaire est responsable de la gestion d'une journée sur la politique culturelle de son pays : cette opération de transmission des connaissances s'appelle « Regards croisés », et c'est un grand facteur d'enrichissement mutuel : un Coréen découvre le Vénézuela, un Hongrois la Tunisie, un Malien la Bulgarie. Pour Brigitte Remer, responsable de la formation, le but n'est pas seulement de les initier aux pratiques culturelles françaises, mais de découvrir les repères mutuels les uns des autres.

De Montpellier à Barcelone

La jeune Brésilienne Isaura a fait venir sa fille de quatorze ans et son mari, cinéaste, viendra les rejoindre. Le Coréen Sung Woo habite Paris avec sa famille, car il est aussi correspondant d'un quotidien sud-coréen. A part ceux-là, tous les autres sont déracinés de leur milieu affectif et cherchent dans le groupe la chaleur, la convivialité et la sécurité.

Début décembre, ils ont fait un voyage à Montpellier et Barcelone. Motif : étudier, dans le cadre de Languedoc-Roussillon, les effets de la décentralisation sur les collectivités territoriales. Le groupe a assisté à une réunion de service de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Il a visité la médiathèque de Montpellier, a étudié la problématique de l'aménagement du pont du Gard, ainsi que le projet du Carré d'art, le nouveau musée d'art contemporain qui ouvrira ses portes fin 1992. Des rencontres avec l'équipe de danse de l'opéra de Montpellier, avec la troupe de théâtre des Treize vents, installée hors les murs, dans un ancien domaine viticole, avec le délégué d'art contemporain municipal étaient au programme, ainsi qu'un débat sur la notion de développement local et culturel avec les responsables de la DRAC.

De Montpellier, le voyage se poursuivit vers Barcelone, mais la petite troupe cosmopolite était escortée d'un groupe d'Espagnols du Centre d'études et de ressources naturelles de la députation de Catalogne. Visite inévitable au chantier des Jeux olympiques, de la télévision locale et du département culturel de la Generalidad de Catalogne, spectacle au théâtre installé dans l'ancien marché aux fleurs, sorte de Cartoucherie de Vincennes locale.

Pour Tapas Bhatt, l'Indienne, de merveilleux souvenirs – la Fondation Miro, le musée Tapiès, la découverte de Gaudi – tempérés, hélas, par l'agression dont elle fut victime devant son hôtel : un voyou lui a volé son sac à main contenant tous ses papiers, y compris la précieuse carte de séjour française. Un incident fort désagréable sur le moment, mais finalement facteur de solidarité pour le groupe.

Janvier et février : les séminaires se succèdent. Le mois de mars sera consacré à un stage dans divers services et établissements culturels français. «*Nous construisons l'année ensemble*, affirme Brigitte Remer. *Cette année est, en quelque sorte, une année d'expérimentation, de découverte, pour moi comme pour eux. Peut-être la routine viendra et s'installera un jour. Pour cette promotion 1991-1992, c'est l'apprentissage autant pour les organisateurs que pour les étudiants.*»

L. D.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Marseille. Date : indéterminée. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS ou DUT. Logistique transports. Anglais. Mission : supports transport terrestre : import-export. 11771.

Lieu : Marseille. Date : indéterminée. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini. Gestion de l'entreprise. Mission : mise en place d'un système de gestion dans l'entreprise, suivi du démarrage. 11772.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la préparation de la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5. Droit du travail. Mission : conseil en législation sociale, suivi des contentieux prud'homaux. Gestion du personnel. 13675.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Ecole de commerce, micro-informatique et anglais. Mission : assistance des consultants en recrutement, missions d'approche directe des candidats, participation à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats, participation à la prospection commerciale. 13668.

MARKETING

Lieu : Champigny. Date : Immédiat. *Durée : 3 mois mini. Ind. : 20 % sur* les ventes. Profil : bac, commercial. Mission : prospection et souscription d'abonnements. 14235.

Lieu : Aquitaine. Date : Immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, marketing, commerce. Mission : démarches auprès des chambres de commerces. 14231.

Lieu : Les Ulis. Date : indéterminée. Durée : à convenir. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : relance téléphonique sur portefeuille existant et suivi de mailing. 14228.

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce, anglais souhaité. Mission : assistant chef de publicité et de promotion, études de marché, marketing direct. 14219.

SECRÉTARIAT

Lieu : Marseille. Date : été. Durée : 1 mois ou +. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, secrétariat et frappe. Mission : secrétariat classique et répondre au téléphone. 24008.

Lieu : Montrouge. Date : Immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : 6 000 F. Profil : bac. Mission : secrétariat : accueil étudiants, stagiaires, téléphone, frappe du courrier. 24007.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac, formation professionnelle, secrétariat, TTX, anglais, aimant les chiffres, moins de 25 ans. Mission : employée de bureau. 24001.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F. *Profil : bac + 2, Word sous* Windos si possible, anglais. Mission : serétariat. 24995.

Lieu : Pris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, expérience bureautique, goût pour l'informatique. Mission : au sein du département « ressources humaines », tâches administratives liées au recrutement. 24963.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois à mi-temps. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : après formation interne au TTX et base de données, saisie et frappe sur logiciel Works sur Macintosh. 24952.

VENTE

Lieu : Trappes et France entière. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : commerciaux pour vente de matériel professionnel. 16086.

Lieu : Mantes-la-Jolie. Date : toute l'année. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS action commerciale, école de commerce ou universitaire. Mission : mission commerciale à responsabilité dans l'hypermarché. 16068.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : frais de déplacement + repas + % sur ventes. Profil : bac + 2/3, BTS force de vente. Mission : vente par téléphone à une clientèle référencée, prise de rendez-vous et commercialisation de produits dans le domaine de la confection. 16080.

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : immé*diat. Durée : 6 mois mini. Ind. : à défi*nir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce. Mission : au sein de la force de vente régionale, prospecter et développer un segment de clientèle, identifier les potentiels et aider à la prise de décision sur suivi des futurs clients. 16078.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : commissions. Profil : bac, vente, italien, anglais, techniques *de financement. Mission : commercial* pour l'hôtellerie (ameublement). 16039.

INFORMATIQUE

Lieu : Paris-la Défense. Date : avril. Durée : 10 semaines. Ind. : 5 500 F/mois. Profil : bac + 2, IUT informatique de gestion. Mission : par*ticiper en tant qu'analyste program*meur à l'une de nos équipes en mission chez nos clients. 17035.

Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2/4, BTS ou maîtrise informatique, programmation tout langage. Mission : projets ou développements Uni, Oracle, Gecos huit et autres. 17034.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, logiciels de gestion, tableur ou PAO souhaités. Mission : forma tion et utilisation de logiciels de gestion. 17033.

COMMUNICATION

Lieu : Eguilles. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : enquêtes, dépouillement de documents, suivi dossiers, études. 18921.

TECHNOLOGIE

Lieu : *Bühl (Allemagne).* Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 750 DM. Profil : bac + 3/4, bonne maîtrise de l'informatique, allemand (5 à 6 semaines sur système allemand, allemand/anglais). Mission : construction et adaptation de machines. 22579.

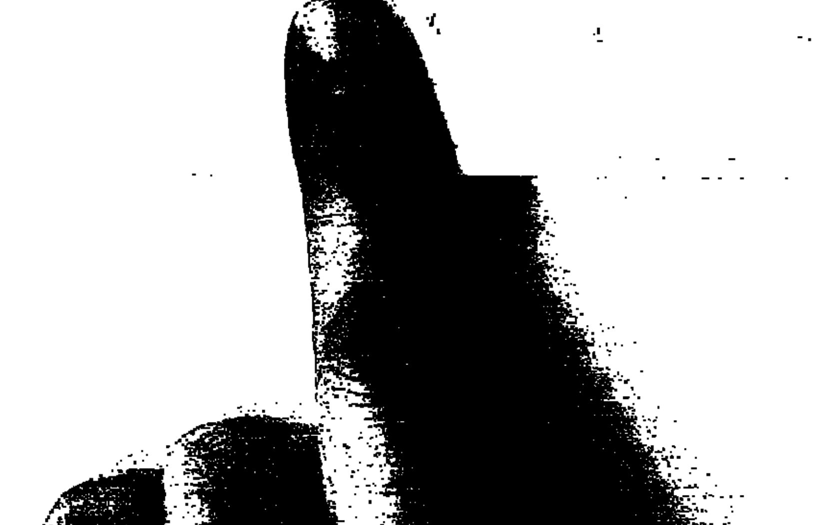
Lieu : Evry et R.P. Date : immédiat. Durée : 10 mois. Ind. ; à définir. Profil : bac + 3 à 5, technique automatisme et ingénierie. Mission : étude et réalisation de 4 lignes de palettisation automatique pour bouteilles P.E.T. 22573.

DROIT

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 5, maîtrise, DESS, école de commerce, économie, finances, Lotus. Mission : stage en back office, traitement des opérations de trésorerie, traitement administratif de données financières. 23603.

AUTRE

Lieu : France entière. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, posséder un véhicule. Mission : grandes opérations ponctuelles d'enquêtes routières (automobilistes). 25156.



La culture en stages

CREATIONS

Couveuse d'entreprises

La municipalité de Suresnes dorlote les jeunes sociétés

DANS le nouveau quartier d'affaires de Suresnes, dans l'Ouest parisien, au pied de la tour Philips, un vaste bâtiment rectangulaire de 2 400 mètres carrés s'étend près des quais de la Seine. Des bureaux accueillants, des tableaux modernes aux murs, des salles de réunion confortables, un décor raffiné en gris et jaune. Le Technocentre de Suresnes, qui a ouvert ses portes le 1er octobre dernier, sent encore le neuf.

Cet hôtel d'un genre nouveau est destiné aux créateurs d'entreprise. Il offre à des sociétés âgées de moins de deux ans, pour une durée maximale de vingt-trois mois, des locaux à des prix défiant toute concurrence – de 400 francs jusqu'à 1 200 francs, le mètre carré suivant les emplacements , – l'objectif étant, après les avoir mises en selle, de les rendre autonomes et de les voir partir.

« En 1983, Suresnes avait la réputation d'être un désert économique et jouissait d'une très mauvaise image de marque, raconte Jean-Louis Gras, conseiller municipal chargé du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle. *Dès que j'ai été élu, l'essentiel de mon activité a été de redresser l'image et d'attirer des gens novateurs capables de donner à notre ville un potentiel économique et de créer des emplois. »* Pari gagné : le taux de chômage de Suresnes est de 5,6 %, contre 9,8 % au niveau national.

En 1984, Coup de cœur, le célèbre fabricant de lingerie, s'installe à Suresnes, suivi de près par Dragon rouge, un concepteur publicitaire. D'autres jeunes entrepreneurs les suivront. En 1988, c'est la création de l'Association pour le développement économique de Suresnes (ADES), qui regroupe des organismes publics tels que la ville de Suresnes, la chambre de commerce et d'industrie, et les représentants des milieux patronaux. Le bilan de l'ADES est plus que satisfaisant. De 1983 à 1989, plus de 200 000 mètres carrés ont été construits, 150 000 de bureaux et 50 000 de commerces et d'activités diverses. Deux centres d'affaires existent, longeant la Seine, juste en face du bois de Boulogne ; 100 000 mètres carrés supplémentaires sont prévus pour 1995.

Mais ce dont Jean-Louis Gras est le plus fier, c'est la création de la pépinière d'entreprises, dont le taux de remplissage au 31 décembre dernier, c'est-à-dire après trois mois d'existence, était de 60 %, et sera fin janvier de 100 %. L'objectif prévisionnel était modestement d'obtenir un taux de 37 % en six mois. Jean-Louis Gras a eu une idée simple mais originale : réunir dans la même association le pouvoir politique, c'est-à-dire la mairie, et le pouvoir économique, c'est-à-dire l'union patronale. D'où le mariage de la ville et de l'Association interentreprises de Suresnes, Puteaux et Saint-Cloud (AISP). Partenaire à 40 % chacun (les 20 % restants provenant, à parts égales, de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre des métiers), le couple mairie-chefs d'entreprise ne se contente pas de faire une BA. Chacun des partenaires poursuit un but différent et bien précis. La mairie espère que les jeunes entreprises ainsi hébergées, aidées, dorlotées, choyées, une fois sorties du giron de l'association, s'installeront à Suresnes, revivifiant ainsi le tissu de la ville... et accessoirement, paieront la taxe professionnelle.

Quant à l'AISP, son président, Alain Ducroux, affirme qu'elle souhaite aider les entreprises de la région à se développer, soit par des créations pures et simples, soit par essaimage. Le Technocentre ne se contente pas d'offrir des loyers attractifs et un décor douillet. Il propose aux jeunes créateurs d'entreprise toutes sortes de services qu'ils ne pourraient pas s'offrir seuls et qui facilitent leurs débuts : une permanence téléphonique, un secrétariat, une photocopieuse, une télécopie, des salles de réunion, un salon d'accueil, le raccordement au réseau Numeris.

Assistance d'experts

Mais les commodités ne sont pas le seul attrait du Technocentre. Plus que tout, les occupants apprécient la convivialité qui règne dans ces lieux. *« Nous sommes tous logés à la même enseigne avec les mêmes problèmes et les mêmes angoisses. La solitude du chef d'entreprise à ses débuts est terrible. Ici, on peut sortir dans le couloir, entrer dans le bureau voisin, descendre au salon, rencontrer des gens avec qui discuter, échanger des idées. Il se crée une synergie formidable, on se rend service, on se crée un réseau de relations utiles pour l'entreprise »*, raconte un des hôtes du Technocentre. Les créateurs pèchent souvent par un côté, surtout s'ils ont quitté une longue période de salariat. Il leur manque fréquemment des connaissances juridiques ou comptables, une formation en gestion ou bien en informatique. Des séminaires dans tous ces domaines, des remises à niveau ou bien, tout simplement, des conseils et l'assistance d'experts leur sont proposés s'ils en ressentent le besoin, seuls ou en groupe. Ce qui explique que les quarante-sept bureaux ainsi que les huit laboratoires sont pratiquement tous occupés. Seuls, les ateliers réservés aux artisans n'ont guère fait le plein, faute, sans doute, d'une information bien diffusée auprès de ces professions.

« Le succès dépassant toutes les attentes, le problème n'est pas de trouver des clients, mais, au contraire, de faire le tri parmi les dossiers de candidature, dit Alain Ducroux. *Nous visons la réussite pour nos entreprises, donc nous éliminons tous ceux qui ne paraissent pas assurés du succès, c'est-à-dire 60 % des dossiers. »* La moitié des entreprises nouvellement créées déposent leur bilan avant la fin de la deuxième année, les trois quarts au bout de cinq ans. C'est cet écueil que l'ADES veut éviter pour ses poulains, et une sélection sévère des élus lui paraît être la meilleure protection contre l'échec. Le comité de sélection est composé essentiellement de chefs d'entreprise. L'investissement total est de 31,5 millions de francs, la ville participant pour 5 millions de subventions et la région pour 4; le département a prêté sans intérêts 5 millions de francs également, le reste provient d'un emprunt bancaire. Le budget total de fonctionnement est évalué à 5 millions de francs, il ne s'agit pas de se tromper. *« La création d'entreprises veut de l'imagination, du jugement et de l'enthousiasme*, expliquent avec un bel ensemble Alain Ducroux et Jean-Louis Gras. *L'imagination, c'est aux créateurs de l'avoir. Nous ne pouvons pas leur fournir les idées. Mais nous pouvons les aider sur deux points : le jugement et l'enthousiasme. »*

L. D.

PARCOURS

La formation contre le licenciement

La crainte du chômage est devenue une motivation

ACTUELLEMENT, c'est encore la prudence qui est de mise. Les experts sont alertés, les syndicalistes aussi, mais, pour le moment, personne n'apporte de réponse claire et précise à la question que tous pourtant se posent : la formation est-elle encore objet de motivation ou n'est-elle plus qu'un impératif intégré ? La balance penche encore du bon côté, à évoquer les augmentations de salaire accordées après un stage ou les promotions obtenues. Seulement, cet « après » se fait rare. Le lien formation-promotion est de plus en plus distendu. Moins encourageante, en revanche, l'épée de Damoclès qui pend au-dessus de la tête de chaque salarié, convaincu que personne n'est à l'abri d'un licenciement et que les mieux protégés sont ceux qui, l'expérience le prouve, utilisent la formation comme bouclier. *« Les ouvrières du textile*, confirme un groupe d'experts du Centre d'étude et de réflexion sur les qualifications (CEREQ), *se forment car elles savent très bien que c'est un matelas de protection, voire un passeport pour la mobilité, bref une protection contre le licenciement. Elles ont réalisé que les chefs d'entreprise préfèrent ne pas licencier les salariés sur lesquels ils ont investi. »*

Resserrement des budgets

Un calcul pragmatique qui nous emmène loin des années 70, loin de l'enthousiasme de la loi Delors qui imaginait la formation professionnelle comme un outil d'épanouissement personnel ! *« C'est une époque*, se souvient ce syndicaliste d'une banque, *où des salariés demandaient à suivre des stages de langues pour le plaisir ou des cours de peinture. Aujourd'hui, cela paraît si dérisoire ! Partir en formation, c'est penser utile. »*

Cette motivation par la crainte devrait, en principe, et logiquement, entraîner une augmentation des volontaires à la formation. Or il est peu vraisemblable que chacun y trouve son compte. Il y a le contexte, d'abord. Au CEREQ, les experts ont noté un resserrement des budgets depuis 1988. *« L'entreprise rationalise actuellement ses coûts de formation*, explique un de ces chercheurs. *C'est une bonne chose d'un côté, puisqu'elles sont amenées à se montrer plus exigeantes vis-à-vis des organismes de formation, dont les programmes sont désormais passés à la loupe. Mais cela signifie aussi une sélection plus sévère concernant les salariés, à qui on va effectivement ouvrir la possibilité de se recycler. »*

La formation apparaît donc aussi comme une sélection, un premier tri entre les salariés « adaptables » et ceux qui le sont moins. Reste encore le parcours à accomplir. Retourner sur les bancs de l'école, se remettre à des matières générales comme les mathématiques ou le français, selon le type de formation privilégié, pose beaucoup de difficultés à certains. Un responsable d'entreprise agroalimentaire interrogé par Jacques Broda, chercheur au CRES-CNRS à Marseille, explique ainsi que, *« en formation technique, il y a automatiquement des déchets... Lorsqu'on a besoin de huit personnes, on en forme seize »*. *« C'est évident*, renchérit une spécialiste du CEREQ, *que ceux qui ne parviennent pas maintenant à rentrer en formation sont considérés, et nous le constatons dans les entreprises que nous visitons, comme moins compétents et infériorisés. D'où leur démotivation, d'où un malaise au sein de l'entreprise. »*

Garde-fou de ce scénario peu encourageant pour les années à venir : la capacité des entreprises à offrir des formations adaptées, peu brutales, « diplômantes » surtout, donc vendables à l'extérieur de l'entreprise si licenciement il doit y avoir. C'est le cas par exemple d'un CAP par unités capitalisables. D'autres formules doivent être envisagées pour rendre à la formation sa vocation première, celle de l'épanouissement des salariés.

M.-B. B.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

ÉCHOS

Les IVes Rencontres d'Orient'action

■ *Du 2 au 4 juin, se tiendront* à Niort (Deux-Sèvres) les IVes rencontres nationales de l'orientation et de l'insertion professionnelle, intitulées Orient'action. Organisées par une association, ces journées font, depuis les origines, l'objet d'un soutien par des partenaires, parmi lesquels l'ANPE, le Centre d'information et d'orientation, le Crédit agricole et la ville de Niort. Un millier de congressistes viennent à chaque session de tous les départements français, et les rencontres de Niort sont devenues le rendez-vous annuel de tous ceux qui agissent pour l'orientation et l'insertion.

▶ Association Orient'action : 4, boulevard Louis-Tardy, 79009 Niort Cedex. Tél. : 49-32-46-30.

Le poids des ressources humaines

■ « En expansion », « décentralisée » et « hétérogène » : telles sont les caractéristiques de la fonction ressources humaines, selon une étude de la CEGOS menée auprès de 190 entreprises de *toutes tailles et représentant* 700 000 salariés.

Les dépenses liées à cette fonction (coût du service lui-même, dépenses sous-traitées en formation, recrutement, etc.), dépenses des unités décentralisées et intervention d'autres services pour celui des ressources humaines, sont estimées à 0,74 % du chiffre d'affaires, soit 7 160 francs par salarié. L'analyse des différentes fonctions de ce service indique que la paie mobilise encore 46 % des effectifs, contre 22 % pour les relations paritaires et 15 % pour la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, 75 % des effectifs travaillent dans des unités décentralisées.

Si *l'importance de la* fonction ressources humaines varie suivant les entreprises, l'étude de la CEGOS conclut que les outils le plus fréquemment utilisés sont le plan annuel de formation (89 % des entreprises), la simulation à un an des rémunérations (82 %), l'entretien annuel d'appréciation (71 %), le plan annuel de recrutement (60 %).

Ingénieurs en communication

■ L'Ecole nouvelle d'ingénieurs en communication (ENIC) pourra bientôt s'installer dans de nouveaux locaux. Le 6 décembre dernier, les responsables de la région Nord-Pas-de-Calais en ont *posé la première pierre sur* le campus universitaire scientifique de Villeneuve-d'Ascq. Cette école, qui a accueilli ses premiers étudiants en septembre 1990, résulte de l'étude demandée par le gouvernement à Bernard Decomps. Elle prépare au diplôme d'Etat d'« ingénieur des technologies de l'information et de la communication ». Deux filières permettent d'y parvenir : la filière initiale sur cinq années, ouverte aux bacheliers ; la filière promotionnelle de quatorze mois ou trois ans, destinée aux techniciens supérieurs.

A partir de 1995, l'ENIC devrait former 300 ingénieurs par an.

TRIBUNE

Le perfectionnement des dirigeants

par Richard Zisswiller

LE perfectionnement des dirigeants se développe et joue un rôle de plus en plus important dans la carrière des directeurs et futurs directeurs. La principale force derrière cette évolution est le renforcement permanent et durable de la concurrence et particulièrement de la concurrence internationale. *L'approche du problème du perfectionnement des dirigeants s'est ainsi modifiée de manière significative.*

1. On observe une tendance renforcée et ambiguë vers la formation interne des équipes de management avec ou sans la coopération d'établissements spécialisés. Mais on observe que, si les thèmes en sont le management stratégique ou les ressources humaines, les objectifs sont souvent moins à caractère pédagogique que de communication ou de développement de la culture d'entreprise. Et lorsque ces cours se développent uniquement pendant des périodes très courtes, seuls les objectifs seconds sont réalisables alors que les premiers sont inatteignables.

2. Les dirigeants les plus importants des grands groupes, et notamment les directeurs des ressources humaines, jouent un rôle croissant dans l'élaboration des programmes. Cependant, tous les responsables ne sont pas de bons pédagogues, d'où dans certains cas une désaffection rapide pour le perfectionnement qui empêchera l'application d'une réelle formation continue. Rien n'est plus dangereux que la mode d'un perfectionnement de dirigeants se limitant en fait à quelques cours coûteux vite abandonnés au moindre changement de conjoncture.

3. Orienté pendant un temps vers l'épanouissement des qualités générales – communication, capacité de prise de risque (*hors limite*), *éthique*..., – le perfectionnement semble retrouver progressivement une vocation plus concrète ; il s'agit, et c'est particulièrement sensible aux Etats-Unis, d'améliorer les résultats des entreprises. On revient aux perfectionnements de base : politique générale, finance, marketing ou ressources humaines, systèmes d'information, organisation (du fait de l'influence allemande) et environnement économique. Même les programmes sur la qualité (les grands succès des années 80) réintègrent progressivement les approches fondamentales.

4. Les entreprises les plus avancées ont compris qu'un perfectionnement performant de leurs dirigeants résulte d'un bon équilibre entre perfectionnement interne et externe. Le premier permet une meilleure connaissance des dirigeants entre eux, une meilleure communication et un meilleur entraînement aux solutions des problèmes propres à l'entreprise.

COMPLÉMENTAIRE, le perfectionnement externe offre un accès plus large aux idées nouvelles, des échanges d'expériences plus riches et variés et des confrontations à de nombreux cas d'entreprises différentes.

5. Le développement du perfectionnement lui-même a eu une double conséquence. Il a engendré des besoins accrus en compétences humaines et des coûts importants. Il a fallu mettre en place de vraies équipes de perfectionnement, fonctionnant dans le cadre de centres de formation. L'importance des coûts engendrés a naturellement amené les entreprises à un contrôle plus rigoureux et à une évaluation plus systématique de cette activité.

6. Les objectifs assignés au perfectionnement des dirigeants deviennent plus précis et celui-là est progressivement traité comme une fonction du management. Les objectifs de perfectionnement sont liés aux problèmes concrets de l'entreprise : développement de marchés spécifiques, préparation à des fonctions élargies, complément de formations fonctionnelles, etc. Des sujets prioritaires sont définis comme tels : stratégie, développement du leadership, plan d'action, systèmes d'information, etc. Les formations sont choisies en fonction de l'offre et de la qualité des programmes souvent testés par des éclaireurs. Les programmes sont davantage fondés sur les besoins personnalisés des dirigeants et l'envoi par « fournées » de cadres a tendance à se réduire.

La recherche d'une meilleure adéquation entre les objectifs personnels et ceux de l'entreprise a entraîné une plus grande *différenciation* des systèmes de perfectionnement. La réalisation de cette adéquation suppose une professionnalisation de la fonction de perfectionnement de dirigeants, c'est-à-dire une connaissance des besoins internes, de l'offre externe et des possibilités de développement propres à l'entreprise. De cette professionnalisation résulte généralement un double programme, l'un de *formation interne* répondant aux besoins précis de formation de l'entreprise dans ses domaines de compétence, l'autre de formation externe dans les domaines de compétence des établissements de perfectionnement.

Les attentes des entreprises portent d'abord sur le management stratégique et les qualités de leadership. Le pouvoir de diagnostiquer les positions de marché, d'identifier l'évolution de leur environnement concurrentiel, d'analyser correctement des segmentations, allié à la capacité concrète de réaliser des plans d'actions, forme une demande permanente et première. Le perfectionnement des capacités d'analyse et d'action doit s'accompagner d'une part importante de développement personnel du dirigeant.

TOUTES les méthodes de perfectionnement permettant d'accroître la créativité, l'enthousiasme, l'ouverture et l'énergie du dirigeant sont appréciées. Troisième apport essentiel du perfectionnement de haut niveau : l'excellence en management des ressources *humaines*, composante indispensable à tout dirigeant qui veut réussir. Cette compétence est celle qui a connu la plus forte croissance dans la demande de formation du dirigeant, ces dernières années. Elle est d'ailleurs beaucoup plus souvent que par le passé formulée en concomitance avec la capacité de communication, communication interne en particulier.

Le domaine de l'organisation et des structures émerge lentement en France sous l'influence du modèle allemand. Fort curieusement, bien qu'un progrès net soit perceptible, les demandes de formation en management de la technologie et de la production restent faibles. On notera qu'au Japon la compétence en management de la technologie est demandée en second tout de suite après la demande en stratégie et leadership. La demande de perfectionnement pour toutes les fonctions de vente, de marketing et de publicité reste toujours forte.

AU-DELA de cette approche fonctionnelle, il est demandé de développer les aptitudes qui permettent à l'entreprise de faire face à ses défis. Dans ce cadre, on trouve l'entraînement à l'excellence opérationnelle, qui couvre le domaine de la mise en œuvre de la qualité dans l'entreprise.

Les méthodes *pédagogiques* corrélativement évoluent. Pour ce qui est des enseignements, la bonne combinaison « dirigeants + experts + professeurs » est sans doute celle qui correspond le mieux aux besoins actuels. La méthode des cas, irremplaçable pour développer la capacité *analytique et la créativité dans la* recherche de solutions concrètes, reste particulièrement adaptée, surtout lorsqu'elle est développée en parallèle avec des jeux, des exercices de simulation. Les travaux d'équipe utilisent des méthodes actives et les supports vidéoinformatiques permettent de rendre ceux-ci plus productifs.

▶ Richard Zisswiller est directeur du développement du Centre de perfectionnement des affaires (CPA), chambre de commerce et d'industrie de Paris.

COURRIER

Cinquante-cinq ans

A propos du dossier « cinquante-cinq ans, le bel âge ? », nous avons reçu la lettre suivante :

(...) J'ai le sentiment qu'à travers ce type d'article, qui fleurit périodiquement dans la presse, l'idée d'un seuil inéluctable lié à l'âge va progressivement s'ancrer dans les esprits pour devenir un phénomène naturel – ce qui est *a priori* le contraire du but recherché ! Ne serait-il pas plus judicieux de tenter d'analyser en profondeur les causes paradoxales qui entraînent les entreprises à se séparer de leur « mémoire *vivante », d'une population qui,* même si elle ne maîtrise pas les toutes dernières évolutions techniques professionnelles, possède *a contrario* une maturité qui ferait souvent défaut aux « jeunes loups bardés de diplômes » ?

Si le cas des personnes de cinquante-cinq ans peut être « réglé » par des mesures de type FNE, que dire, dans le cadre de ce phénomène de « mise au rebut », du cas de plus en plus fréquent de ceux qui ont seulement passé la quarantaine et éprouvent à leur tour aujourd'hui les mêmes difficultés ? (...)

Devons-nous prendre en considération un certain exemple américain où les individus peuvent changer de métier (et même à plusieurs reprises) au cours de leur existence professionnelle ? *Dans ce cas comment nous* préparer à une telle évolution ?

PIERRE OLIVIER WANTZ
Boulogne (Hauts-de-Seine)

Coiffures

A propos de l'article concernant les apprentis coiffeurs :

(...) De mon expérience personnelle et de celle de mes collègues proches, il ressort que, dans les conditions habituelles de la pratique de notre métier, quand ces jeunes filles s'adressent à nous les *jeux sont déjà faits*, et qu'à ce moment de leur histoire elles acceptent mal les tentatives d'exploration d'autres possibilités. (...) Si vraiment on veut que l'orientation se fasse le moins possible par défaut, encore faut-il que ce problème fasse l'objet d'un travail de longue haleine au sein du collège. Je ferai simplement remarquer que, jusqu'à maintenant, nous en sommes encore, en tant que conseillers, à quémander des heures dans l'emploi du temps.

PAUL MADDENS
conseiller d'information et d'orientation
Pont-Audemer (Eure)

La presse d'entreprise

A propos de Forum, *le journal des postiers :*

A ses débuts, grâce à son ton nouveau, cette publication a suscité un certain intérêt. Aujourd'hui, il en va tout autrement. Ce journal apporte un appui total à la réforme en cours à La Poste, réforme qui suscite interrogations et inquiétudes parmi le personnel. *Les articles* ne font *que* mettre en valeur le postier dynamique et entreprenant. L'alignement de *Forum* sur la pensée officielle atteint un tel point que nombre d'agents ne prennent même plus la peine de le sortir de son film plastique à la réception : il va directement à la poubelle.

Un postier de Limoges

La mobilité

Depuis deux ou trois ans, chaque communication de France Télécom en direction de ses cadres aborde le problème de la mobilité. Mais ce sujet est tellement mal perçu qu'au fil des mois les chefs de service doivent se relayer pour mieux nous l'assener. En fait, la mobilité a toujours été beaucoup pratiquée à France Télécom, mais dans le style « je bouge comme je veux quand je veux ». Maintenant, il s'agit de faire dépendre notre carrière de cadre de notre mobilité.

(...) C'est alors que nous avons eu l'idée de « décliner » les propos de nos chefs dans des graffitis. Il s'agit d'une campagne de recrutement que nous aurions pu intituler : « Votre mobilité m'intéresse ».

LETINIM et SIRENUM
Montpellier (Hérault)

L'Est en formation

Dans la coopération établie entre la France et l'URSS dans ce domaine, le Master franco-soviétique de management international joue un rôle important. Ouvert en 1990 à Moscou, à la demande des deux pays, par la chambre de commerce et d'industrie de *Paris et l'Académie du* commerce extérieur de l'URSS, financé pour l'essentiel par une subvention annuelle du gouvernement français et par un soutien complémentaire des autorités soviétiques, le Master propose à de jeunes cadres soviétiques *francophones* – et, dans *une* proportion nettement moindre, à de jeunes cadres (de préférence ingénieurs) issus de pays francophones – une formation en français à la gestion, étendue sur une année universitaire et comportant deux phases.

SERGUEÏ IVANOVITCH DOLGOV
recteur de l'Académie du commerce extérieur de l'URSS
Bruno BARON-RENAULT
directeur du mastère franco-soviétique de management international

Cadres à douze

(...) Lors d'un colloque qui s'est déroulé à Bruxelles le 17 octobre dernier, à notre initiative, avec le concours de la Commission européenne, sur le thème de l'emploi et de la mobilité des cadres en Europe, nos experts ainsi que ceux des institutions européennes et de l'UNICE se sont penchés sur une série de problèmes qui concernent très directement les cadres à l'aube du marché unique de 1993. Au rang de ces problèmes, on peut citer la question des régimes complémentaires et de la transférabilité des droits ; la sous-traitance ; la preuve du contrat et la formation continue. Ont été également analysées les tendances de l'emploi des cadres en Europe.

JEAN RODESCH
chargé de mission, Confédération européenne des cadres

Modernisation négociée

Interrogez les PME-PMI bénéficiaires, les organisations professionnelles *ou* interprofessionnelles, les fonds d'assurance-formation, maîtres d'œuvre de ces accords sur l'utilité de développer la formation dans les entreprises, l'effet d'entraînement de cette politique au travers d'une approche *pluriannuelle* des plans de formation, la nécessité d'en mesurer les effets et de l'intégrer dans une stratégie de développement de l'entreprise.

Il n'est pas nécessaire de mesurer l'impact de cette politique à l'aune des crédits dépensés. Au contraire ! Voilà une mesure qui joue un effet de levier en donnant un coup de pouce à l'effort des entreprises. Lorsque l'Etat met 25 francs, l'entreprise dépense 75 francs suivant le principe *« aide-toi, l'Etat t'aidera ! »*.

En outre, appréhender l'effet de cette politique au travers du seul corps de l'inspection du travail, chargée de la mise en œuvre d'une partie des mesures, semble également une démarche limitée. Il existe *une autre administration*, constituée par les délégations régionales à la formation professionnelle, chargée d'appliquer le volet formation. Certes, cette administration quasi confidentielle, composée d'agents au statut bricolé, ne pèse vraiment pas lourd, mais adhère à cette politique qu'elle estime être au service des entreprises.

PAUL GONTARD
inspecteur à la délégation régionale à la formation professionnelle

LIBRAIRIE

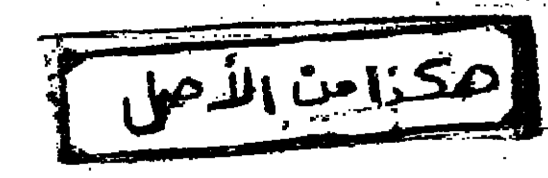
Précis de jeux de rôle

de François Proust et Patrick Posse

Editions d'organisation, 198 pages, 198 F.

■ En ces temps où la communication à l'intérieur de l'entreprise prend une place croissante, quitte à pallier parfois la désaffection *apparente pour les* négociations entre patronat et syndicats, le métier de formateur à communiquer a le vent en poupe. Cette mode a aussi ses apprentis sorciers, qui naviguent au gré des budgets attribués à l'amélioration de la qualité des relations internes et externes. Le *Précis de jeux de rôle* vient à point nommé pour dissiper les notions volontairement fumeuses entretenues par les quelques canards boiteux de cette récente profession. Et il peut surtout être un outil précieux pour tous ceux qui ont à prescrire ou à animer ce type de formation.

Les deux auteurs, François Proust et Patrick Posse, connaissent leur sujet. Le premier, anthropologue, a fondé un cabinet de conseil et assuré de très *nombreux* programmes avant de coécrire ce manuel. Le second, historien et homme de communication depuis dix ans, a tout autant l'expérience du terrain. Leur *Précis* se veut une analyse, mais d'abord un mode d'emploi du « jeu de *rôle », méthode privilégiée de* cette formation. *« Comment l'exploiter ? Combien de temps doit-il durer ? Quelles consignes donner aux observateurs ? »*, mais également *« Peut-on intervertir les rôles de vendeur et de client ? »* sont autant de questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles ce livre apporte des réponses simples, exposées sur un mode clair et plaisant. A l'évidence, l'ouvrage s'adresse aux gens d'entreprise. Mais pas seulement. Ce traité a le mérite de ne pas oublier les autres acteurs de la vie économique et sociale – administratifs, enseignants, etc., – bref tous ceux qui ont la charge désormais d'aider à mieux communiquer. C'est en quelque sorte un manuel du bon pilotage...



Groupe international spécialisé dans le TP recherche pour une de ses activités internationales un

Finance and Administration Manager

Asie — **Rémunération motivante**

Rattaché au Directeur de l'activité, vous prenez en charge la responsabilité de l'ensemble des fonctions administratives, financières, comptables, juridiques et de gestion de l'opération.

En collaboration avec votre équipe dont vous assurez l'animation et la motivation, vous êtes l'interlocuteur de la maison mère et des différents partenaires extérieurs. Ce groupe en forte croissance vous offre de réelles possibilités d'évolution.

Agé de 30/45 ans, issu d'une formation supérieure, de type ESC ou universitaire, vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 années acquise dans un environnement similaire. Vous êtes bilingue anglais.

Contactez Jean Kerckhove, au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + n° tél. + rém. actuelle à Michael Page Finance, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.JK7735MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Quand votre talent s'exprime au sein d'un grand groupe international,

c'est votre potentiel qui est valorisé.

GROUPE FRAMATOME, 14 800 PERSONNES, CA : 13,5 MILLIARDS DE F, 4 POLES D'ACTIVITÉ : NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE, MÉCANIQUE, INFORMATIQUE AU SERVICE DES INDUSTRIES NUCLÉAIRE, SPATIALE, AUTOMOBILE, PÉTROLIERE, AGRO-ALIMENTAIRE...

Jeunes auditeurs financiers

Au sein de l'équipe d'audit interne, vous menez des missions d'audit *financier et comptable, ainsi que des analyses économiques opérationnelles* dans les unités et filiales de Framatome dans le monde et vous rédigez les recommandations suite aux missions. Vous participez à des missions de diagnostic et d'évaluation de sociétés dans le cadre d'operations financières (telles que rachats et rapprochements d'entreprises, accords de coopération...).

Vous avez complété votre formation supérieure en gestion (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) par un DECS et une expérience réussie d'environ 2 à 3 ans en cabinet d'audit ou dans une entreprise industrielle à vocation internationale. Une connaissance approfondie des techniques d'audit anglo-saxonnes serait appréciée. Autonome et rigoureux, de sérieuses qualités rédactionnelles ainsi que la maitrise de l'anglais sont indispensables. De réelles perspectives d'évolution pourront vous être offertes au sein du Groupe.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous réf AIG01, à Stéphane Tisserant, Département Recrutement et Gestion Prévisionnelle, Groupe Framatome, cedex 16, 92084 Paris-la Défense.



Les technologies de l'essor.

JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE

C.A. 10 milliards, recherché pour son Siège à **Lyon - Villeurbanne**

Directement rattachés au Directeur du Contrôle de Gestion de la Division, ils ont pour missions principales l'analyse de systèmes de gestion, les budgets annuels et les réalisations mensuelles des Départements et Filiales. Ils proposent les mesures correctives nécessaires et suivent l'application des décisions prises. Une solide formation type Grande Ecole de Commerce, la connaissance de l'Anglais (et si possible de l'Allemand), la pratique de la micro-informatique sont nécessaires.

Une première expérience en milieu industriel ou Cabinet serait appréciée. Evolution vers la responsabilité du Contrôle de Gestion d'un Département ou d'une Filiale.

GEC ALSTHOM

Merci d'adresser votre candidature avec C.V détaillé, sous référence 91267 M à Lévi-Tournay/ASSCOM 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE DECISION ENGAGEMENTS



.... PARTICIPEZ À NOTRE ÉVOLUTION À L'OUEST

La Caisse d'Epargne Ile de France Ouest, forte de plus de 25 milliards de total de bilan affirme son ambition commerciale. Directement rattaché au Directeur des engagements, vous déciderez ou émettrez un avis sur toutes les demandes de crédit présentées au comité des engagements. Parallèlement, vous participerez à la mise en place du suivi de l'activité de service, 10 personnes que vous animerez et formerez, dans le souci d'une analyse du risque constamment améliorée.

A 35 ans environ, de formation supérieure (école de commerce, université) et/ou ITB/CESB, vous possédez une expérience des engagements d'au moins 5 ans en banque à réseau généraliste. Vous maîtrisez donc le risque PME/PMI et particuliers. Une expérience du terrain est indispensable ainsi que de solides connaissances économiques et juridiques. Vos qualités naturelles de pédagogue alliées à votre sens de l'animation sont les conditions de votre succès a ce poste. Poste basé à Saint-Quentin en Yvelines. Pour un premier contact, adressez CV + lettre manuscrite + photo sous réf. M14.1 à Agnès Zoppé CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE OUEST Bd Vauban 78182 Saint Quentin-en-Yvelines cedex

CURRICULUM

AUDITEUR INTERNE

Paris. 250 KF+

Avec plus de 400 MF d'investissement et 2 milliards de CA, 32 filiales, une forte croissance, ce groupe coté en Bourse se développe dans la fabrication et la commercialisation de produits pour le bâtiment ainsi que la location de matériel de chantier où il est le N° 1 en France. Sa réussite tient avant tout à une stratégie d'implication forte des responsables opérationnels liée à une pédagogie ferme et vivante venant du *holding* ; *l'audit est donc ici plus qu'une façon de contribuer* au résultat : c'est un levier stratégique essentiel.

A ce titre, il est associé à l'équipe de direction du holding. Bras droit du directeur de l'audit, il contrôle les procédures administratives, comptables et financières de filiales, rassemble et normalise leurs budgets, participe aux audits d'acquisition et à la consolidation des comptes, manage les deux comptables et les deux secrétaires de son service.

Vous avez 28 ans, vous êtes autonome, enthousiaste, pugnace, convaincant, avec votre formation (ESC ou équivalent), vos connaissances comptables (niveau DECF) et votre première expérience terrain, vous vous êtes reconnu dans ce poste d'avenir : pour en parler, René CASIMIR, directeur AWV, est votre contact personnel et confidentiel : appelez-le maintenant au : (1) 47-20-06-50 ou écrivez-lui : (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste-Vacquerie, 75116 PARIS.



Ressources Humaines



MATIF : Marché à Terme leader en Europe.

Un marché international

Des technologies de pointe

Des projets ambitieux

Une culture d'entreprise

Une dynamique des carrières

Une politique de formation

Pour assurer une sécurité à tous les niveaux du marché, le département "Contrôle et Gestion des Risques" a pour missions essentielles d'évaluer les engagements pris par les principaux intervenants, de vérifier le respect des règles en vigueur, d'apprécier sur place l'organisation des membres du MATIF.

Nous recherchons pour ce département deux contrôleurs

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES DE GESTION

Vous avez des stages significatifs dans le milieu financier La rigueur, le goût pour l'analyse alliés à des qualités de contacts et de diplomatie seront nécessaires pour réussir.

Vous serez intégrés à une équipe de jeunes cadres. Nous vous formerons pour vous permettre de contribuer à notre professionnalisme, reconnu par toutes les places financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence B 801 sur l'enveloppe, à notre conseil Ornicar - Place de l'Opéra - 6, rue Halévy 75009 PARIS.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Le Monde de la Gestion et des Finances



Gérer

verbe du premier groupe

AUDITEURS SENIORS

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 33 milliards de francs, avec 33 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Jeunes diplômés, vous avez une première expérience d'environ 3 à 5 ans dans un cabinet d'audit ou un groupe industriel.

Nous vous proposons, au sein d'une petite équipe, de participer aux missions liées à l'organisation du groupe : audits opérationnels, audits de procédures, audits d'acquisitions...

En véritable chef de mission, vous mettrez en avant vos qualités de rigueur et d'organisation, votre sens des contacts et votre capacité à animer des équipes d'auditeurs juniors.

Pour ces postes, vous acceptez des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Vous maîtrisez l'anglais et si possible une 2e langue européenne.

A terme, notre groupe saura vous offrir de réelles responsabilités opérationnelles.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), à Roger Jeannin, **CADRESSOR**, 101 rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

PROCHE BANLIEUE OUEST

Nous sommes la filiale française (CA 650 MF, 700 personnes, 2 usines) du n°1 mondial américain du contrôle industriel et de l'automatisation (CA $ 6,3 milliards, 60 000 personnes). Nous recherchons notre

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

"COST ACCOUNTING & PLANNING SUPERVISOR"

Rattaché à notre "Finance Manager" et assisté d'une équipe de 3 personnes, interlocuteur privilégié des responsables opérationnels de nos 18 "business units", un rôle très opérationnel vous attend : supervision de la comptabilité analytique, centralisation, élaboration et analyse des reportings mensuels, élaboration et suivi des budgets annuels, contrôle budgétaire, amélioration permanente des procédures.

A 28/30 environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, MSTCF...) et, si possible, titulaire du DECF. Vous avez acquis, depuis 4/5 ans environ, une bonne maîtrise des techniques et procédures comptables françaises et anglo-saxonnes en milieu industriel et dans un environnement international. Vous avez un goût prononcé pour la micro-informatique et possédez une bonne expérience de progiciels gestionnaires de bases de données. Votre connaissance de l'anglais vous permettra d'évoluer au sein d'un groupe international réputé.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle) sous référence H 333 M à ERNST & YOUNG CONSEIL - 51, rue Louis Blanc, Cedex 75 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

ORC DESSEIN

UN JEUNE CONSEILLER DE GESTION AUPRES DE NOS ASSOCIATIONS...

Des méthodes originales, une pédagogie active ont donné sa renommée à notre très important Centre de formation.

Les jeunes comme les entreprises du BTP nous témoignent leur confiance depuis de longues années.

Dans des structures comme les nôtres, en plus du contrôle budgétaire que vous allez assurer, vous avez un véritable rôle de conseil auprès d'une quinzaine d'associations concernant : finance, administration, gestion de personnel, informatique, négociations pour les financements, etc.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, si possible complété d'un DECS, *vous avez une première expérience de 3/4 ans* dans le contrôle de gestion et des connaissances en comptabilité générale et analytique.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 1169/6 à notre Conseil **SODERHU, 36 rue de Lisbonne - 75008 PARIS.**



SODERHU

membre de SYNTEC

Responsable gestion comptable

Avec 9 milliards de CA, 2 800 personnes, nous représentons une des toutes premières structures au service du BTP : Retraite, Prévoyance, Assurance, Santé, Loisirs.

Votre potentiel et votre mobilité feront la différence...

A 30 ans environ, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce. Vous avez acquis, en outre, une formation comptable de haut niveau et en maîtrisez les applications informatiques.

Au sein de notre Direction de l'administration générale, et à la tête d'une équipe de 10 personnes, vous assurerez d'abord une mission de comptabilité classique.

Parallèlement, vous créerez les procédures comptables liées au lancement de nouveaux produits, en coordination avec l'informatique et les Directions régionales.

Poste basé à proximité de Nice.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Directeur des Relations Sociales, CNRO, BP 300, 06808 Cagnes-sur-Mer Cedex.

Au service du BTP Agir et réussir ensemble



CNRO

Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics

MEDIA-SYSTEM

Directeur Administratif et Financier

De niveau DECS minimum, vous possédez des connaissances dans le domaine des Travaux Publics ainsi qu'au moins 10 ans d'expérience.

Vous serez responsable des Services Comptable et du Personnel.

Ce poste sera basé en Nord Pas de Calais avec des déplacements en région parisienne.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 34317 à OPéA - 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

ORGANISATEUR SENIOR

● Partenaire économique reconnu sur nos 3 régions (Ile de France, Lorraine et Champagne-Ardennes), nous travaillons chaque jour à l'optimisation de nos performances. Dans cet esprit, nous recherchons un collaborateur pour notre Département Organisation (30 personnes) à Nancy.

● Plus qu'à votre formation supérieure, nous serons attachés à votre expérience (3 à 5 ans) du milieu financier, voire bancaire, ainsi qu'à vos compétences en conduite de projets.

● Une bonne connaissance de l'informatique constituerait un atout.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle à SNVB - Hugues ALBINET - DRH 4 place Maginot - 54074 NANCY Cedex.



SNVB LA BANQUE D'INITIATIVES

CONTESSE

Nous sommes un groupe européen industriel de grande renommée, présent en France à travers 6 sites.

NOTRE VOLONTE : Améliorer encore notre rentabilité (politique du juste à temps, contrôle des flux...). Nous recherchons donc pour étoffer nos Equipes un

ESC ou Ecole d'Ingénieur + 5 ans d'expérience

Vous êtes, soit un gestionnaire doué d'une bonne approche terrain, soit un ingénieur passionné par la gestion.

Nous vous formerons, pendant un an, au siège de notre Division (Région Parisienne), aux procédures du Groupe, aux outils de gestion en place mais aussi aux produits et à l'environnement technique.

Puis vous deviendrez dans notre Etablissement de Normandie notre

CONTROLEUR GESTION INDUSTRIELLE

Vous pourrez alors innover dans la mise en place d'indicateurs, suivre les performances industrielles et les résultats de l'usine (stocks, investissements, prix de revient, budgets et révisions budgétaires...). Vous serez également garant du fonctionnement des audits et procédures de l'établissement et chargé du reporting au Groupe. Sens du contact, diplomatie, souplesse, seront nécessaires pour vous imposer dans un secteur en mutation.

INTÉRESSÉ ? Adressez rapidement votre dossier (lettre, CV, photo et prét.) sous réf. 2344 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

SPECIALISTE PAYE

Importante entreprise de Presse recherche spécialiste paye.

VOTRE PROFIL :

- Vous avez une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.
- Vous avez le sens de la communication et des contacts et souhaitez approfondir les problèmes liés à la paye.
- Vous êtes de préférence responsable de paye dans un cabinet comptable, spécialiste de paye d'entreprise où vous possédez une formation et une expérience d'agent de contrôle de l'URSSAF.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- Un travail motivant dans une équipe pluridisciplinaire.
- De réelles perspectives de carrière dans un groupe en plein développement.

Ce poste convient particulièrement à un jeune de 30-35 ans dynamique et désireux d'appliquer ses connaissances dans un cadre différent de celui où il travaille actuellement.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :

L.T.O. (Service Recrutement)
44 Avenue de la Bourdonnais
75007 PARIS

Le Monde des Ressources Humaines

ETAP vous souhaite une moisson de bonnes nouvelles pour l'année 1992

Déjà deux bonnes nouvelles, de notre côté :

- la venue à Paris d'Annie SANTAMARIA qui intègre la Direction du Cabinet
- l'arrivée de Patrick EVEN qui prend la Direction d'ETAP Bordeaux.

Notre équipe ainsi renforcée espère partager avec vous de nombreuses autres bonnes nouvelles ...

Membre de Syntec



PUBLIPANEL

Lyon

Notre cabinet (3 consultants - 4 MF CA HT) recrute pour développer le département recherche par annonces un

Consu[redacted]ant h/f

Notre créneau d'activité, nos méthodes de travail originales, notre expérience réussie de 20 ans de recrutement d'ingénieurs et de spécialistes pour l'industrie nous font reconnaître comme l'un des vrais professionnels rhône-alpins.

Vous avez 3 à 4 ans d'expérience du recrutement par annonces en cabinet, l'envie de développer et de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail, bien sûr de rester dans "le métier" en participant à son évolution !

Henri MANCEAU, PDG, vous remercie de lui écrire (réf. MO).

Garantie absolue de confidentialité.



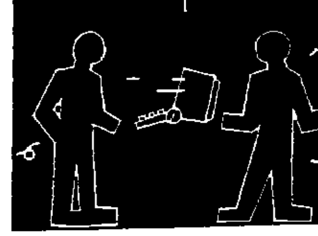
DOMINIQUE BARRÉ S.A.
Le Rodin,
26 rue Louis Blanc, 69006 LYON.

MEDIA-SYSTEM

36 15 LM

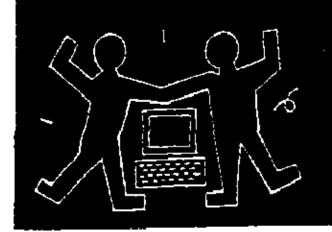
L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM *soit par une recherche précise de poste*, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.



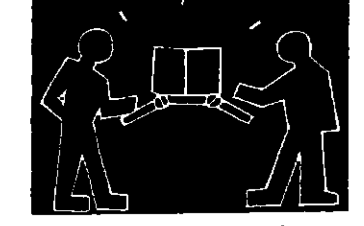
LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

36 17 LM CV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche



Le Monde des Juristes

Grand Groupe industriel et d'ingénierie présent dans 80 pays recherche un

Juriste International

Paris Ouest

Au sein d'une équipe de Juristes Internationaux et rattaché au Chef du Service, vous travaillerez de façon autonome en liaison directe avec les opérationnels et les Directions fonctionnelles sur tous les dossiers étrangers du Groupe : contrats internationaux, clés en mains, joint-ventures et autres associations, transferts de technologies, droit communautaire... Vous interviendrez en amont, lors des appels d'offres et négociations, et assurerez également le suivi des contentieux et arbitrages internationaux.

Agé de 27/30 ans, de formation juridique supérieure (DESS ou équivalent), parlant et écrivant anglais et éventuellement allemand, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience des contrats internationaux au sein d'un Cabinet International ou d'un grand Groupe Industriel.

Contactez **Antoine Goldschmidt**, au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon 75008 Paris, sous réf. AG7521MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Société pharmaceutique de premier plan avec forte implantation internationale, recherche un

Juriste d'Affaires

Lyon

Au sein du service juridique, vous aurez principalement pour mission le conseil des responsables opérationnels dans le cadre de leur activité commerciale sur le plan international.

Agé de 26/29 ans, de formation supérieure (DJCE, DESS, DEA), vous justifiez d'une expérience réussie de deux ans minimum en droit des affaires dans un cadre international, notamment dans le domaine de la distribution.

De réelles qualités relationnelles et d'adaptation alliées à une excellente maîtrise de l'anglais sont indispensables pour ce poste.

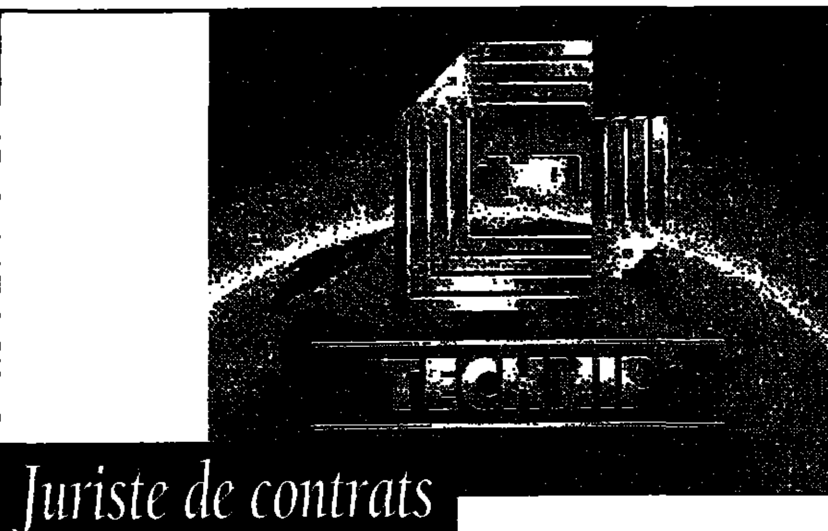
Contactez **Liz Salter** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris sous la réf. LS7745MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.



Juriste de contrats export

Technip, premier groupe français d'ingénierie (CA : 6,3 milliards de francs dont 70 % à l'export), vous offre l'opportunité de participer au montage et à la négociation de ses grands projets.

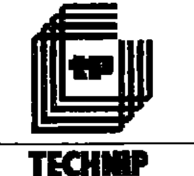
Au sein de notre Département Contrats, vous assumerez un rôle très opérationnel, associant étroitement :

- *la participation active aux négociations, en particulier des contrats clés en main,*
- *le suivi juridique des affaires (accords d'association, sous-traitance, licences, etc.).*

Titulaire d'un diplôme d'études juridiques du 3e cycle et de préférence d'une double formation (IEP, ESC...), vous souhaitez valoriser une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le cadre d'une activité similaire à l'export.

Parfaite connaissance de l'anglais et mobilité géographique indispensables

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. JC, à Technip, à l'attention de S. Demarquette, Cedex 23, 92090 Paris-La Défense.



MEDIA-SYSTEM

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde des Juristes

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 264 AGENCES, 3 000 COLLABORATEURS.

Etablissement bancaire de premier plan, nous recherchons notre

SPECIALISTE EN DROIT IMMOBILIER

pour l'acquisition et la cession de notre patrimoine immobilier.

De formation 3ème cycle, vous possédez une expérience d'environ 3 à 5 ans acquise chez un professionnel de l'immobilier ou chez un utilisateur.

Vous vous verrez confier :
- la prise en charge de la partie juridique des négociations en vue des acquisitions (murs, baux, parts...),
- la responsabilité des actes et montages divers.

Vos qualités relationnelles vous permettront d'assurer une coopération efficace avec les différents intervenants de chaque opération.

Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, et prétentions sous réf. LM/01 au Service de Recrutement du Crédit Agricole d'Ile de France - 26, Quai de la Rapée - 75561 PARIS CEDEX 12.

NC communication

JURISTE D'AFFAIRES

Au sein d'une équipe restreinte de juristes de haut niveau, vous avez une mission d'ingénierie et de conseil sur des dossiers très divers (audit juridique de dossiers de prêts, investissements immobiliers, fonds propres, financements de projets et spéciaux...), concernant une clientèle d'entreprises de taille significative.

Après une formation juridique supérieure (DEA/DESS,...) vous avez acquis une expérience polyvalente d'un minimum de 3 ans, avec si possible une spécialisation en droit immobilier ou en droit public, de préférence au sein d'un établissement de crédit.

Ce poste basé à Paris requiert rigueur, créativité, goût du travail en équipe et des montages financiers et une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au Crédit National, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint Dominique 75700 Paris.



Crédit National

ORC DESSEIN

GRAND GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER A VOCATION INDUSTRIELLE nous recherchons pour notre DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

• jeune Juriste expérimenté

A 28-30 ans environ, titulaire d'un troisième cycle juridique (DEA ou DESS), vous avez au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise, une étude de notaire, un cabinet d'avocats ou de conseils juridiques, pendant laquelle vous avez acquis une bonne connaissance du droit immobilier.

Aujourd'hui, vous souhaitez vous associer, au sein d'une équipe de juristes, à des montages d'opérations immobilières souvent très importantes et élargir vos domaines de compétence aux aspects juridiques des relations bancaires avec la clientèle de particuliers.

Pour évoluer dans un environnement de haut niveau, vous saurez nous faire apprécier vos qualités d'expert, votre potentiel, votre sens du dialogue et de la communication.

Bien entendu, la dimension internationale de notre Groupe vous permettra de valoriser à moyen terme votre maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo, sous la réf. 599, à **MEDIAPA** - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Juriste International

De formation juridique supérieure, vos 5 ans d'expérience de juriste dans un contexte international vous ont permis d'acquérir rigueur et professionnalisme.

Fort de ces compétences, vous souhaitez aujourd'hui rejoindre un groupe bancaire innovateur.

La Direction des Affaires Juridiques et Fiscales du Crédit Commercial de France vous propose de participer au développement de ses activités internationales.

Au sein d'une petite équipe vous interviendrez en tant que conseil auprès des diverses directions et piloterez avec autonomie des projets variés sur différents pays (financement de projet, titrisation de créances...).

Développant de nombreux contacts en interne comme à l'extérieur du CCF, vous saurez instaurer des relations de confiance avec vos interlocuteurs et serez amené à vous déplacer à l'étranger.

Votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités, vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe en fonction de votre potentiel et de vos aspirations.

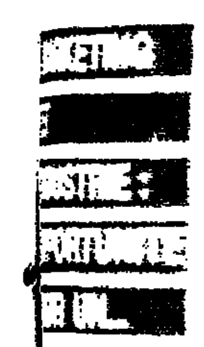
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf JI/01 au cabinet SdB Conseil - 240, rue de Rivoli 75001 Paris.

Carré Turenne



CCF

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE



Groupe international de premier plan réalisant un CA de 3 Mds FF recherche son

Responsable Juridique

Rattaché au Directeur Financier et assisté par une collaboratrice, vous aurez principalement pour mission la gestion des dossiers de droit des sociétés, des contrats commerciaux et d'assurance groupe, l'assistance et le conseil aux opérationnels en droit fiscal, social et international ainsi que le suivi des marques et du contentieux. Agé d'environ 30/32 ans, titulaire d'un 3ème cycle de droit, vous justifiez d'une expérience significative (5/6 ans) dans une entreprise ayant une activité internationale. L'anglais courant est indispensable.

Le poste est basé en région parisienne ouest.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal** 10, rue Jean Goujon 75008 Paris, sous réf.TV7744MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

LEVALLOIS, proximité Métro

UN DES PIONNIERS FRANÇAIS DE LA FRANCHISE DE DISTRIBUTION

(plusieurs centaines de points de vente), cherche son

JURISTE D'ENTREPRISE HF

Qui sera chargé, en relation étroite avec le Directeur Administratif et Financier, d'un rôle de négociation et de relations juridiques avec les **FRANCHISES.**

Le poste suppose :
- une formation de base, très polyvalente en Droit des Affaires, complétée par une spécialisation de 3ᵉ cycle en Droit des Contrats et des Accords, le DJCE serait un atout particulièrement apprécié ;
- une expérience de terrain d'au moins 4 ou 5 ans faisant appel de façon constante aux techniques contractuelles appliquées au secteur Distribution.

Outre les qualités propres à un Juriste, ce poste très vivant suppose des dons accentués **RELATIONNELS ET D'ORGANISATION.**

Ecrire avec CV et prétentions à notre Conseil Mme D'ORNANT que nous avons chargée d'instruire cette recherche en toute confidentialité.

KPMG FIDAL PARIS - 47, rue de Villiers - 92200 NEUILLY S/SEINE.

KPMG FIDAL

AFFLUENTS

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

- Le Monde du Premier Emploi
- Le Monde de la Gestion et des Finances
- Le Monde des Ressources Humaines
- Le Monde des Juristes
- Le Monde des Cadres
- Le Monde de la Fonction Commerciale
- Le Monde de l'Informatique
- Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5   L M

مكان الأصل

Spécialiste enregistrement

Laboratoires **Zyma** (Suisse) Groupe CIBA-GEIGY

Nous sommes un groupe pharmaceutique multinational situé à Nyon **près de Genève.** Notre effectif est voisin de 1800 personnes et notre chiffre d'affaires de l'ordre de 600 millions de francs suisses. Notre forte expansion et nos importants projets de développement particulièrement dans le domaine de l'AUTOMEDICATION, nous amènent à créer un nouveau poste au sein de notre unité Drug Regulatory Affairs.

Responsable d'un groupe de produits au niveau international, vous prendrez en charge la constitution et la gestion des dossiers d'enregistrement, et coordonnerez les travaux avec les sociétés locales. Vous serez directement rattaché au responsable de l'unité Drug Regulatory Affairs, et vous aurez à constituer et animer un petit groupe de collaborateurs au sein de cette unité.

Vous possédez une solide formation scientifique (pharmacien ou autre...) et une réelle expérience de l'enregistrement si possible dans un environnement international. Vous êtes motivé, convainquant et créatif, et vous avez de bonnes connaissances écrites et parlées en anglais.

Nous vous offrons des prestations et conditions de travail avantageuses ainsi qu'un environnement professionnel dynamique où vous pourrez développer vos compétences et vos responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil en France Madame Christiane MONTEIL- 17, rue Galilée - 75116 Paris (Tél. 47 23 47 47 ou 49 09 10 47) qui vous garantit une totale confidentialité.

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

DES RISQUES BIEN CALCULÉS !



Grande Banque Parisienne recherche pour sa salle des marchés, le

RESPONSABLE COMMERCIAL

de l'activité Gestion du risque de taux

Diplômé de l'enseignement supérieur de type HEC-ESSEC-SUP de CO., vous avez acquis une expérience d'environ deux ans dans ce domaine.

Excellent commercial, nous vous confierons la responsabilité du marché des Entreprises et Institutionnels.

Vous serez chargé de développer notre clientèle et de commercialiser l'ensemble des instruments francs de hors bilan (swaps et produits optionnels).

Votre mission très complète permettra d'apporter à vos interlocuteurs, Trésoriers et Directeurs Financiers, un conseil à forte technicité.
Vous contribuerez ainsi à favoriser et à fidéliser la relation banque/entreprises.

Adressez votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 8219, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

MARKETING
ET
INDUSTRIE :
OPPORTUNITE
POUR UN...

Filiale d'un des premiers groupes français, FILOTEX qui emploie 1 100 personnes dans ses 4 divisions, est leader européen sur le marché des fils et câbles de précision. Dans un contexte d'autonomie, notre Division de Draveil dans l'Essonne (CA 160 Millions - 250 personnes) attend avec impatience son nouveau...

RESPONSABLE MARKETING

Rattaché au Directeur de la Division, et avec l'aide de son équipe, il est chargé d'analyser l'évolution des marchés, de déterminer les produits à développer en anticipant les implications sur les choix et moyens technologiques. Cette fonction de stratégie globale, dont le terrain d'application concerne autant la France que l'Europe, se double de l'éventail des responsabilités opérationnelles de plus court-terme (politique de promotion - tableaux de bord - études actualisées...). Naturellement, cette action conduit à participer à la définition des objectifs commerciaux, à démultiplier les contacts internes (réseaux de vente et services techniques) et externes (agences - clients). Après vos études supérieures votre expérience crédible et confirmée en milieu industriel vous a familiarisé avec tous ces aspects, à tel point qu'aujourd'hui vous vous sentez de taille pour la première place. Avec une excellente pratique de la langue anglaise et une forte motivation, vous devriez écrire, sous référence M 1113 C, à notre Conseil **NEMESIS, 10, rue de Richelieu - 75001 PARIS.**

ALCATEL CABLE

NEMESIS

AFFLUENTS



Notre Groupe est un des tout premiers du transport public de voyageurs. Nos 30 filiales emploient près de 2 500 personnes et gèrent 2000 véhicules. Notre forte expansion nous conduit à rechercher, pour notre département ingénierie et développement, plusieurs

JEUNES CHEFS DE PROJETS

diplômés grandes écoles (ingénieurs ou ESC)

Après une formation d'environ six mois à notre métier **de conseil en organisation des transports**, vous prendrez la direction d'une représentation régionale, organisée en centre de profit. A la tête d'une équipe de techniciens, vous conduirez en toute autonomie des missions très variées incluant : une forte technicité (organisation, informatique...), le marketing des services publics, la conception de solutions sur mesure (étude de nouvelles lignes, création de plates-formes d'échanges, correspondances avec les nouvelles dessertes TGV, métro, etc) et la négociation à haut niveau avec les instances de décision (collectivités, élus, administration).
A votre diplôme, vous ajoutez impérativement une première expérience réussie d'au moins 3 ans dans la conduite du changement. Vous avez de préférence mené des missions complètes, depuis les études jusqu'aux détails de la mise en oeuvre et au suivi des résultats. Votre sens des réalités, votre imagination, vos qualités relationnelles et votre potentiel d'entrepreneur vous conduiront à moyen terme vers la direction d'une filiale.



Merci de confier votre dossier complet (CV, lettre manus., photo, salaire act.) à notre Conseil Gisèle GUILLOU sous référence SCE 9 M - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57 Rue des Mathurins, 75008 PARIS - Tél : 42 65 38 39

fnac

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT IMPORTANT, LA FNAC (40 MAGASINS EN EUROPE, 7,4 MDF DE CA) A ENTREPRIS LA REFONTE DE L'ENSEMBLE DE SON OUTIL INFORMATIQUE.

ORGANISATEUR H/F

En intégrant notre service organisation, vous participerez à la restructuration du système de gestion unitaire de nos départements photo et son.
Vous prendrez plus particulièrement en charge la définition du fonctionnement des entités concernées (poste de travail, flux physiques, flux administratifs) et l'élaboration des procédures utilisateurs.
Après une formation de type école de commerce ou équivalent, vous justifiez d'une première approche de la fonction, acquise en entreprise ou dans un cabinet conseil en organisation (stage ou expérience d'environ 1 an).
La connaissance de l'informatique en tant qu'utilisateur est vivement souhaitée.
Un réel savoir-faire relationnel, le sens de la communication, le goût du terrain alliés à un bon esprit d'analyse et de synthèse sont les points forts de votre personnalité.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 57/MR. à Michèle Renoux, FNAC, Service Recrutement, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

MEDIA-SYSTEM

NOTRE MISSION : LOGER LES HOMMES
NOTRE VOCATION : LES LOGER LE MIEUX POSSIBLE

Associez vos compétences à nos objectifs : tel est le défi qui vous est proposé au sein d'un organisme à vocation départementale de 11 000 logements, un C.A. de 678 MF, 217 personnes.

Nous recherchons

NOTRE ARCHIVISTE-DOCUMENTALISTE

PROFIL :
- — Formation bac + 2 à + 4, diplôme de documentaliste ou expérience.
- — Connaissance du logement social.
- — Aptitude au travail de recherche et à la rédaction de synthèses de documents.
- — Connaissances juridiques et informatiques souhaitées.
- — Sens de l'organisation, de la méthode et du contact.
- — Esprit d'initiative et dynamisme.

MISSION :

Chargé du travail traditionnel d'archiviste : conservation, élimination, traitement, classement des versements, élaboration de fichiers, valorisation des fonds...

Gestion de la documentation :
- — mise en place et organisation d'un service documentation ;
- — recherche, traitement et mise en accès de l'information et de la documentation ;
- — analyse, préparation, diffusion de dossiers documentaires sur des sujets d'actualité ;
- — préparation de la revue de presse.

Poste à pourvoir : 50 km au nord de Paris

*Adresser candidature par lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous n° 8462 - **LE MONDE PUBLICITÉ,** 15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15*

LA FRANÇAISE DES JEUX

Rejoignez notre équipe recherche et développement, nouveaux produits...

La vocation de notre Département est de concevoir et de réaliser les jeux qui, à court ou à moyen terme, viendront compléter notre gamme de produits. Nous avons beaucoup de projets en développement, et pour répondre encore mieux aux attentes du marché, nous souhaitons intégrer un Chargé d'Etudes qui viendra seconder le Responsable de ce Service. Ce poste implique de la créativité dans l'utilisation des technologies avancées à des fins ludiques ainsi qu'une approche marketing et fabrication.

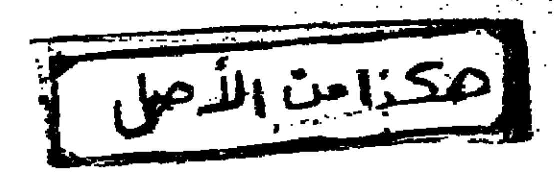
Débutant ou un an d'expérience, votre formation supérieure (école de commerce ou universitaire) vous a donné des bases solides en marketing et gestion. Sans être un spécialiste des jeux, cet univers vous intéresse. Cette sensibilité vous permettra d'être à l'écoute de tout ce qui existe dans ce domaine tant en France qu'à l'International, et d'y détecter ce qui pourrait devenir un produit rentable et à succès.

Disponible, participatif et adaptable, vous parlez évidemment l'Anglais. Poste basé à **Neuilly-sur-Seine.**

Merci d'adresser lettre, cv et photo sous réf. 12/795 (à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil
Bernard Julhiet Ressources Humaines
79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.

Organisation et Publicité

Le Monde des Cadres



Fonction Commerciale

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE REVELE LES TALENTS.



Pour accompagner son développement, la Direction de la Trésorerie de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne *recherche :*

UN SALES SENIOR
- Clientèle Institutionnelle Francaise et Etrangère

Vous développerez le placement de produits obligataires et produits dérivés de taux auprès des Institutionnels. Vous possédez une première expérience commerciale de deux à trois ans.

UN SALES JUNIOR
- Clientèle Institutionnelle

Vous développerez le placement de produits du marché monétaire auprès des institutionnels. Vous possédez une *première expérience de trading et/ou commerciale* d'un an minimum.

UN SALES JUNIOR
- Clientèle Grande Entreprises

Vous développerez le placement de produits de trésorerie, taux et change auprès de Grandes Entreprises Industrielles Françaises et Etrangères. Vous possédez une première expérience de trading et/ou commerciale d'un an minimum.

Vous possédez pour tous ces postes à dominante commerciale une formation initiale de type Grande Ecole ou Universitaire (BAC + 5 minimum) et pratiquez couramment l'Anglais ainsi que les mathématiques financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo)
auprès de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne
Direction des Ressources Humaines - Gestion de l'Emploi
sous réf.30474/M - 4, Rue Gaillon - 75107 PARIS Cedex 02

La Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne, vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : Filiale du GAN, la CFCIC-UE aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la dimension d'une holding, la diversité de métiers d'une banque d'affaires et les opportunités du premier Groupe Européen de bancassurance.

COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE

GROUPE CIC



HCA

Vivez l'aventure européenne de Motorola UDS

MOTOROLA, N°1 mondial de l'électronique haute technologie implante une nouvelle division européenne de commercialisation d'équipements de télécommunication. La création de cette structure nous amène à recruter des professionnels de premier ordre :

DIRECTEUR GÉNÉRAL France Bénélux (réf. M/DGF)

Responsable des ventes des produits Motorola UDS (équipements de transmission de données), vous avez pour mission de développer votre chiffre d'affaires. Vous entretenez des contacts au plus haut niveau avec les clients et veillez à leur satisfaction totale tant au niveau du conseil que du suivi technique. Vos effectifs et vos responsabilités s'élargiront au rythme de votre réussite. De formation Bac + 5, école de commerce ou ingénieur, vous possédez une solide expérience de 8 ans minimum dans la commercialisation des produits de télécommunication. Vos qualités d'entrepreneur, votre sens du contact, votre maitrise du français, de l'anglais et éventuellement du hollandais font de vous le candidat idéal pour ce poste à fort potentiel évolutif.

MARKETING MANAGER Europe (réf. M/MM)

En liaison avec le Directeur Général Europe, vous mettez en place les études de marché et les outils de communication pour définir la stratégie Marketing Europe de Motorola UDS et affirmer sa position de leader. Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum de vente ou de marketing pour les télécommunications dans un contexte international. Une bonne expérience des transmissions de données, et en particulier des produits numériques serait un atout ; la connaissance de l'anglais, du français (3e langue appréciée) ainsi que d'excellentes qualités relationnelles sont requises pour ce poste.

Ces deux postes, basés à Issy-les-Moulineaux, requièrent de fréquents déplacements en Europe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence du poste choisi à MOTOROLA SA – Direction du Personnel – 1, rue Jacques Rueff – 92182 Antony Cedex.



LA TECHNOLOGIE QUI A SON MOT A DIRE

Dupeling

Exercer des responsabilités commerciales dans l'aéronautique

Chez MATRA, l'anticipation est une nécessité absolue et nos produits *apportent de réelles solutions aux préoccupations stratégiques* du secteur industriel privé et public, dans notre domaine aéronautique "high tech".

Nos responsables commerciaux, à l'interface entre la technique et les besoins du client, sont chargés d'étudier les marchés, de prospecter et élargir ainsi notre clientèle, de répondre aux appels d'offres, négocier et vendre.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur technique ou commercial et vous avez acquis une expérience d'au moins 10 ans dont celle de négociateur de systèmes techniques complexes en France ou à l'étranger.

Nous vous offrons un poste de contact à haut niveau dans le secteur industriel privé ou près des services officiels, français ou étrangers, selon votre expérience et vos souhaits.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 40 C à Joëlle Digeon - DRH

MATRA DEFENSE
37 avenue Louis Bréguet
BP 1 - 78146 Vélizy Villacoublay

MATRA DÉFENSE

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

INGÉNIEUR
PASSIONNE PAR LA MARINE ET LES MOTEURS

ELF est parmi les leaders du marché mondial des lubrifiants Marine. Les raisons du succès : le sens des clients - les armements, les mécaniciens -, des développements techniques permanents, des produits innovants, la force et l'image du premier groupe industriel français.

Vous aurez la responsabilité du suivi et du développement de la clientèle au niveau international. Basé à Paris, avec des déplacements qui mobiliseront 40 % de votre temps, ce poste offre beaucoup d'autonomie et de responsabilités, avec à terme des perspectives intéressantes d'évolution au sein du groupe ELF.

A 30-40 ans, Ingénieur Grande Ecole ou capitaine ou officier mécanicien de la Marine Marchande (C1NM), avec une première expérience commerciale réussie, l'anglais courant, vous êtes passionne par les moteurs et par l'international. Alors écrivez à notre Conseil, le Cabinet **SIRCA** - 140, bd Haussmann - 75008 Paris, sous référence 377 353LM

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

DU PONT DE NEMOURS

Dans le MONDE : 140 000 personnes,
135 implantations, 40 milliards de $ de C.A.
1 800 produits et gammes de produits
En FRANCE : 1 600 personnes,
6 milliards de francs de C.A.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Département des Ressources Humaines/MA
137, rue de l'Université
75334 PARIS CEDEX 07

DEPARTEMENT PROTECTION DES CULTURES/FRANCE

Pour développer notre part de marché sur le territoire national, nous renforçons nos équipes de vente.

De formation Agri/Agro, vous disposez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente des produits phytosanitaires.

Sur votre secteur, vous gérerez et fidéliserez un portefeuille de clients et développerez de nouveaux marchés.

Disponible pour effectuer de nombreux déplacements, vous saurez mettre à profit vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Nous vous offrirons des possibilités d'évolution à l'échelle de vos ambitions, au sein d'un Groupe de dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à



RSCG CARRIERES

GRIESSER

FERMETURES ■ PROTECTIONS SOLAIRES ■ AUTOMATISMES

Filiale française depuis 1927 d'un Groupe Suisse plus que centenaire, implanté également en Allemagne et en Italie : 1300 collaborateurs, 850 MF de CA - nous sommes le spécialiste de systèmes de fermetures et de protections solaires dont nous assurons la conception, la fabrication, la distribution et l'installation. *Pour conduire une nouvelle phase de notre développement, nous recherchons notre :*

DIRECTEUR COMMERCIAL - NICE

De formation ingénieur - 30/35 ans - vous avez une réelle expérience de développement dans le Marché du Bâtiment notamment du second-œuvre : distribution, installation, service après-vente.

Membre du Comité de Direction, en charge du Marketing opérationnel, vous contribuez directement aux résultats de la Société en apportant votre professionnalisme et votre dynamique à 15 Centres d'exploitation intégrés ainsi qu'à notre clientèle. Pour ce faire vous animez une équipe compétente de 15 personnes - Bureau d'Etudes, Prescription, Contrôle de gestion chantier, Formation technique et commerciale, Communication.

Merci d'adresser votre candidature complete : CV - Photo - Lettre de motivation manuscrite - à notre Conseil :
C. ETIENNE - 81, route Saint Antoine de Ginestière 06200 NICE.

Le Monde de l'Informatique



Le Conseil Général du Département des Bouches du Rhône

5 milliards de francs dont plus de 25% d'investissements

3500 personnes

VOTRE STRATEGIE INFORMATIQUE SERA ESSENTIELLE POUR NOS ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

DIRECTEUR DES SERVICES INFORMATIQUES

rattaché au Directeur Général des Services

(poste basé à Marseille)

- Diplômé d'une formation supérieure, vous êtes, à 40 ans environ, confirmé par une fonction qui vous a amené à diriger des grands projets et des équipes informatiques.
- Cette expérience vous a permis de vous familiariser avec les domaines de compétence UNIX, ORACLE, RESEAUX.
- Homme de communication et de décision, riche d'une personnalité affirmée, vous savez mener vos projets à terme.
- Gestionnaire d'un budget important, à la tête d'une équipe de 60 personnes, vous définirez la stratégie informatique puis mettrez en oeuvre le système d'information et de gestion y attenant.
- Vous assurerez la coordination des prestataires extérieurs.
- La rémunération motivante (assortie d'avantages intéressants), sera à la mesure du poste et de l'expérience requise.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1718 à notre Conseil LIGHT, Mehdia ESSASSI, 6/8 rue Andras Beck, 92366 MEUDON LA FORET Cedex, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Sycomore

Paris, le 14 janvier 1992

Notre société a été créée pour proposer aux grandes entreprises et aux Administrations des prestations d'étude, conception, programmation et ingénierie de systèmes informatiques autour des architectures distribuées et des systèmes ouverts UNIX.

Pour constituer nos équipes, nous recherchons des collaborateurs ayant une formation ingénieur grandes écoles, si possible complétée par un diplôme d'université américaine en computer science.

Si vous possédez de solides compétences dans les domaines techniques suivants :

- *système d'exploitation Unix*
- *outils d'ingénierie logiciel*
- *langage C et langage objet*
- *développement sous interface graphique (X/Window, Motif,...)*
- *serveurs et front-ends SQL*
- *architectures distribuées et architectures client-serveur.*

Si vous avez le désir d'intégrer une équipe motivée par l'excellence, rejoignez-nous :

Jacques STERN	*Bruno FONTAINE*
Président	*Directeur Général*

Merci d'adresser votre candidature sous référence 4020 M à :

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

SOPRA : L'ENVOL DE LA REUSSITE

[illegible]

SOPRA.

Participez à la réussite d'Oracle et de ses clients

Oracle France, (450 personnes - CA > 500 MF), filiale du leader mondial des Systèmes de Gestion de Bases de Données poursuit son avance technologique et propose *une offre toujours plus performante.*
Pour prendre part au rapide développement de l'**Unité d'Affaires Applications** spécialisée dans la commercialisation et le support d'une gamme complète de progiciels de gestion - finance - comptabilité destinés aux grandes entreprises, nous recherchons des :

CONSULTANTS APPLICATIONS

A l'écoute de vos clients, vous vous impliquez totalement dans la mise en oeuvre de solutions progiciels. Vous êtes le garant de la réussite du projet.
Vos qualités relationnelles et votre sens de la pédagogie, vous permettent d'assurer efficacement la formation de vos clients.

De formation Bac + 4 (Gestion - Comptabilité), vous souhaitez valoriser une expérience reconnue d'au moins 3 ans, en informatique de gestion.
La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser, lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence CA/LM 7 à ORACLE FRANCE S.A. - Unité d'Affaires Applications - 65, rue des Trois Fontanots - 92752 NANTERRE Cedex.

ORACLE® FRANCE

DIRECTEUR DES ETUDES BANCAIRES

Un Groupe Financier de premier plan, réputé pour ses innovations technologiques et une politique active de diversification, recherche pour sa Direction Organisation et Informatique, forte de près de 200 personnes, son Directeur des études bancaires.

Dirigeant avec une large autonomie une quarantaine d'informaticiens de bon niveau, le cadre de direction recherché a pour mission générale la conception des systèmes d'information adaptés à l'activité bancaire du groupe.

Nous souhaitons rencontrer pour de poste **EVOLUTIF**, basé dans une ville universitaire de la Région Ouest, un professionnel du monde bancaire, âgé de 35 ans environ et diplômé de l'enseignement supérieur (double formation souhaitée). *Manager plus que technicien, gestionnaire et* innovateur, il a idéalement animé des équipes de développement dans un environnement gros systèmes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 2/3113 F à:

EGOR REGION OUEST
1, place de la Gare - 35000 RENNES

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Responsable de Domaine H/F

Le Groupe, Européen, est très présent en France : 6 sociétés, chacune spécialisée dans une ligne de produits industriels. Le système d'information, centralisé, agit pour le compte de l'ensemble. La structure comme les équipements (IBM) sont d'importance. Pour le service Etudes, nous recherchons le Responsable de Domaine Administration/Gestion.

Il dirige, anime et contrôle son équipe (plusieurs Chefs de Projets et Analystes). Auprès des services utilisateurs des différentes sociétés, il identifie les besoins. Il planifie (charges, ressources...), définit les priorités, conçoit, met en place et gère, l'objectif étant d'améliorer l'existant et/ou de créer de nouveaux systèmes de gestion performants.

Pour ce poste, nous souhaitons un candidat de formation supérieure, soit universitaire (Miage), soit d'école scientifique (option informatique), *bénéficiant* d'une expérience d'étude et de développement informatique vécue, si possible, dans une structure opérationnelle industrielle.

Notre environnement : AS 400, 30 90 - DL1, MVS, CICS.

L'importance de notre structure permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MAG 194M à SEFOP, notre Conseil.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC



DIRECTEUR GENERAL

MONACO

pour notre société de prestations informatiques filiale du **CREDIT AGRICOLE des Alpes-Maritimes.**
Notre spécialité : la création et la commercialisation de logiciels bancaires essentiellement sur systèmes départementaux.

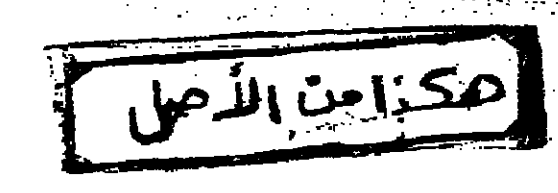
Votre mission : assurer le développement de SYNTEL (France et **perspectives sur l'italie**), le management, les orientations techniques, les relations clientèle de haut niveau.
Notre environnement technique : DIGITAL, BULL, IBM...

Vous êtes **informaticien de base** : un parcours évolutif dans le domaine des études est requis. Vous connaissez les environnements précités et êtes familiarisé avec les standards UNIX, OS/2, WINDOWS...
Une expérience en SSII et la connaissance du monde bancaire sont souhaitées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 59D à notre conseil qui traitera confidentiellement votre dossier

ADC
Recrutement Audit Social
107, av. Léon Bérenger
06700 St Laurent du Var

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36.15 LM



Secteurs de Pointe



Quand on est le n°1 mondial dans le conseil qualité, ça ouvre des horizons.

De l'agro-alimentaire au nucléaire, SGS - N°1 mondial du contrôle qualité (25 000 personnes) - intervient dans tous les secteurs, à tous les niveaux de la vie économique et de la qualité de l'environnement. Aujourd'hui, dans le cadre du développement de nos activités *de conseil et d'assistance pour la mise à niveau* de système qualité dans des sociétés candidates à la certification AFAQ, nous créons de nouveaux postes.

Ingénieur responsable service qualité . *PARIS*

A 35 ans, ingénieur diplômé, vous maîtrisez bien l'anglais et possédez dix ans d'expérience dans le secteur industriel, par exemple dans le nucléaire. Vous superviserez les prestations d'assurance qualité internes et externes de l'un de nos départements et encadrerez une dizaine d'ingénieurs qualité. (réf. IRS)

Ingénieur qualité aérospatial . *TOULOUSE*

Ingénieur diplômé, vous êtes qualifié pour réaliser des audits de système qualité ; vous maîtrisez l'anglais, et vous êtes familiarisé avec les outils de la qualité.
Une première expérience dans le secteur aérospatial vous permet de prétendre à ce poste qui vous conduira à participer à la mise à niveau de système qualité en vue de la certification AFAQ. (réf. IQA)

Ingénieur qualité . *PARIS*

Ingénieur diplômé ayant une expérience significative dans la fonction d'ingénieur-conseil en qualité, vous pratiquez l'anglais et êtes familiarisé aux outils de la qualité. Vous serez chargé, au sein de notre département assurance qualité, de l'assistance pour la mise à niveau de système qualité dans des sociétés candidates à la certification AFAQ.
Ce poste nécessite que vous soyez qualifié pour réaliser des audits de système qualité. (réf. IQP)
Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre lettre manus., CV et photo sous la réf. du poste choisi à Francis BERGERON - SGS QUALITEST 16, rue du Louvre - 75001 PARIS.



SGS Qualitest

MEDIAPA

3615 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises ont reçu vos candidatures.



Le Groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

- 4000 personnes
- C.A.: 1.8 milliard de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI INFORMATIQUE

1992. CGI GARDE LE CAP !

1992. Le Groupe CGI garde le cap: une présence et une croissance soutenues dans tous les métiers du Conseil et de l'Ingénierie, des progiciels avancés qui s'imposent comme des standards mondiaux, une expansion internationale régulière sur tous les grands marchés d'Europe et d'Amérique du Nord...
1992. Nos stratégies d'avenir impliquent encore et toujours l'intégration de nouveaux

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Débutants - 1ère expérience

appelés à jouer un rôle important dans les futures étapes de notre développement.
Après une première formation à nos techniques, nous leur confierons des responsabilités opérationnelles croissantes sur des projets de conception et de réalisation de systèmes d'information pour la gestion et le management de grandes entreprises.
Ils y développeront leurs compétences et leurs capacités d'encadrement. Ils s'y prépareront aux différents métiers et aux différentes filières qu'ils aborderont durant leur carrière dans notre Groupe (Direction de Projets, Conception et Développement de produits, Commercial, Conseil de Direction, création ou animation de Centres de profit en France ou à l'étranger...).

Merci d'adresser lettre et C.V., en précisant la référence MO/0192, à Madame Dominique Jamet

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers
75640 Paris Cedex 13 - ou directement sur minitel
3614 code CGI INF, tapez AVENIR



ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

Le Monde des

Secteurs de Pointe

TRES IMPORTANT GROUPE MONDIAL figurant parmi les leaders dans son secteur d'activité, MECANIQUE/AUTOMOBILE renforce son équipe et recherche un

INGÉNIEUR BREVET
Propriété Industrielle

Votre mission au sein d'une équipe dynamique : assurer la détection, la rédaction et la protection des inventions émanant de l'ensemble de notre groupe ; prendre en charge les procédures d'examen de demande de brevets, les études de liberté d'exploitation et de brevetabilité, ainsi que la gestion d'un "portefeuille brevets".

Vos principales tâches : sensibilisation des directions de recherche et d'étude à la propriété industrielle, recherche d'antériorité, suivi des procédures avec les institutions nationales et internationales en liaison avec les directions techniques concernées.

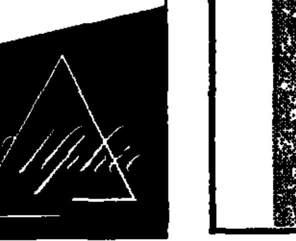
Votre profil : une formation d'ingénieur généraliste ou électromécanicien, de préférence complétée par le CEIPI. Vous justifiez d'une première expérience (2 à 4 ans), acquise en entreprise ou en cabinet d'ingénieur-conseil. Familiarisé avec le langage technique, vous maîtrisez bien la législation de la propriété industrielle.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous réf. 525 X, à notre Conseil ALPHEE à qui nous avons confié cette recherche.

3 rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 94 21 34.



Conseil de direction

La Compagnie Française du Méthane
Importante Société
Filiale commune des groupes
ELF-AQUITAINE
GAZ DE FRANCE
commercialise le gaz naturel auprès d'une clientèle industrielle. Elle propose une carrière évolutive, dans des fonctions conformes à sa vocation et à ses talents, à un

JEUNE INGENIEUR
GRANDES ECOLES
Type Centrale - Arts et Métiers

Bénéficiant déjà d'une certaine expérience professionnelle, il pourra, après stages d'initiation dans les divers services et en agences, recevoir, en province, une première affectation à caractère technique et commercial.Possibilités d'affectation ultérieure au siège à Paris ou dans une agence de Province.

Principales technologies mises en oeuvre :
thermique - instrumentation - informatique

La rémunération, d'un bon niveau, pourra évoluer en fonction de l'accroissement des responsabilités.

Adresser CV détaillé à notre conseil CEPIAD
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
sous la référence 1915.

---

ingénieur chargé de l'enregistrement de bord
H/F

L'EUROPE
LES HOMMES ET L'ESPACE

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE RECHERCHE, POUR SON CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE SPATIALES (ESTEC) SITUÉ À NOORDWIJK AUX PAYS-BAS, DANS LE DÉPARTEMENT OBSERVATION DE LA TERRE, UN INGÉNIEUR CHARGÉ DE L'ENREGISTREUR DE BORD

Il suivra et supervisera les activités industrielles nécessaires à l'exécution en temps utile des approvisionnements conformément aux spécifications et plans applicables des enregistreurs de bord des futures plates-formes polaires d'observation de la terre. Il apportera son soutien aux activités d'assemblage, d'intégration et de vérification de la performance des enregistreurs au niveau satellite, y compris en vol.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire d'ingénieur en électricité ou en mécanique et avoir une certaine expérience de la conception et de la réalisation d'équipements électroniques de type analogique et numérique ou de mécanismes. Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée, une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Les conditions d'emploi sont celles offertes par les Organisations Internationales et comprennent prestations familiales, indemnités d'expatriation et d'installation, système de sécurité sociale et régime de pensions.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français et de la référence 16/12 de cette annonce, doivent être adressées au Chef du Personnel, ESTEC Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas).

AGENCE MAILLE



GRACE **Alsace**

Formulation et Transformation des Polymères : Ingénieurs R & D pour un Centre de Recherche Européen

Ce Centre (40 personnes) mène des projets clés pour une des activités du Groupe, spécialisée sur les composants et systèmes à base de matériaux polymères à dominante élastomères.
Pour participer ou conduire nos projets, nous recherchons :

Un Expert en formulation de matériaux

Vous êtes ingénieur chimiste avec une spécialisation polymères (EAHP ou 3ème cycle), vous possédez une expérience de recherche et connaissez les méthodes de caractérisation physicochimique, rhéologique, mécanique et dynamique des polymères.

Un Ingénieur Matériaux Plastiques ou Elastomères

spécialisé sur le développement produit, le choix et l'optimisation des procédés de transformation, la définition des outillages.
Vous êtes ingénieur IFOCA, plasturgiste ou mécanicien, avec une spécialisation matières plastiques et/ou une première expérience de développement produit dans le domaine des polymères.

Un Ingénieur textile ou Sciences des Matériaux

pour définir des renforts matériaux à base de textile et d'élastomères (propriétés mécaniques et chimiques) compatibles avec les procédés de transformation (enduction, calandrage, extrusion, complexage...). Une expérience dans ces domaines de développement et une formation chimie-textile ou composites sont indispensables.

Rigueur, goût de la concrétisation, aptitudes au travail d'équipe au sein de groupes de projets pluridisciplinaires et pratique de l'anglais sont les qualités indispensable à votre réussite dans un groupe international, qui offre de réelles opportunités de développement.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil, qui l'étudiera en toute confidentialité, en écrivant sous réf.503M à Carole de Chilly, ALGOE - 9, bis route de Champagne - 69134 Ecully Cedex.

ALGOE MANAGEMENT

MEMBRE DE SYNTEC

ORC DESSEIN



Grand Constructeur Européen de Télécommunications (CA : 3,3 milliards de F), nous développons notre savoir-faire dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre de réseaux de communications et de transmissions.
Notre Division COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE (450 personnes) recherche, pour animer et renforcer ses équipes commerciales, un :

RESPONSABLE DE GROUPE GRANDS COMPTES

Pour intensifier notre présence commerciale dans le cadre de notre offre complète de produits et solutions en VOIX, DONNEES, IMAGES, RESEAUX, NUMERIS..., vos missions seront :

- *contribuer à l'élaboration de la politique commerciale Grands Comptes sur votre secteur d'activité ;*
- définir la stratégie à mettre en œuvre pour réaliser vos objectifs à court et moyen terme ;
- mettre en place les plans d'actions correspondants et le suivi de leur réalisation ;
- *garantir la bonne gestion de vos budgets ;*
- animer et entraîner votre équipe d'Ingénieurs Commerciaux.

De **formation supérieure**, vous justifiez d'une expérience de 5 années minimum d'encadrement d'une équipe commerciale dans le domaine des **Télécoms** ou de l'**Informatique**. Manager HIGH TECH, venez rejoindre nos meilleures équipes unies pour les Technologies de demain.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traitera confidentiellement, en mentionnant votre **niveau actuel de rémunération**, sous référence **9201**, au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.
Tél. : (1) 42.89.10.25

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM



Filiale du cinquième groupe pétrolier mondial, CHEVRON CHEMICAL SA (1,5 Mdf de CA, 600 personnes) fabrique et commercialise des additifs pour carburants et lubrifiants. Sur un marché en forte progression, la société poursuit un programme d'investissement important (100 MF par an) sur son site industriel du Havre, et recherche un :

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS

Vous pilotez les études concernant les nouveaux projets d'investissement sur l'ensemble des aspects techniques, économiques et de planification. Votre action est sous-tendue par les notions de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Ingénieur de formation chimiste ou génie chimique, votre première expérience en milieu industriel et votre sens du contact vous permettront de vous imposer techniquement et d'assurer pleinement le rôle de coordinateur que nécessite cette fonction. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence ITN/0102-M à notre conseil : **QUIEL** 160, Rue de Paris - 92100 Boulogne.

PUBLIPANEL

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

Votre esprit système pour l'ingénierie d'exploitation de nos VAL dans le monde

MATRA TRANSPORT est le n°1 mondial des métros automatiques légers et des pilotes automatiques de métro.

Pour développer une politique de maintenance et d'exploitation sur l'ensemble de nos métros et avoir un label d'excellence de "qualité de service" qui nous différencie, la Direction Exploitation et Maintenance vous propose un poste basé à Lille :

INGENIEUR POUR L'INGENIERIE D'EXPLOITATION

Vous avez la responsabilité de définir et de mettre en œuvre la politique globale d'exploitation pour plusieurs de nos projets. En amont de chaque projet, vous définissez le plan d'ensemble, l'organisation de l'assistance technique, les règles, les méthodes et les moyens à mettre en place pour optimiser l'exploitabilité des métros. Vous participez aux négociations avec nos clients et partenaires pour les accords et contrats d'exploitation en France et à l'export; vous suivez la mise en œuvre opérationnelle, proposez des améliorations dans un souci de service et de disponibilité et êtes impliqué dans l'exploitation de nos systèmes.

Ingénieur généraliste (ENSAM, ECL, IDN...) vous avez des compétences en architecture de systèmes automatiques acquises au cours de votre expérience industrielle (5 ans environ). Vous souhaitez élargir votre champ d'action, intervenir en amont des projets et mettre en œuvre des solutions d'organisation à grande échelle.

Le poste est basé à Lille mais vous pourrez évoluer vers d'autres sites. Anglais souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prét.) sous référence 92/MO/0001 à notre Conseil, Nicole Kamerzac

NJK Conseil Bureau de Sèvres
72/78 Grande Rue - 92310 Sèvres



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Vivre les moments forts d'une création : une expérience à partager

THOMSON BROADBAND SYSTEMS, nouvelle filiale brestoise de THOMSON-CSF, a pour vocation d'offrir des systèmes clé en main de réseaux de vidéocommunications. Renforçant ses équipes, elle propose de réelles opportunités de carrière à :

2 INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT

Rattaché au Responsable du Développement Industriel de la société, vous serez chargé de l'étude industrielle des produits issus des laboratoires du Groupe, en terme de faisabilité, coûts et fiabilité, avec la collaboration d'une équipe de techniciens et de maquettistes.

Ingénieur électronique, vous possédez une expérience en laboratoire de développement et une excellente connaissance des équipements destinés aux réseaux de vidéocommunication sur fibres optiques et câbles coaxiaux.

Vous êtes dynamique et aimez avant tout le travail en équipe. Vous souhaitez participer à la naissance d'une activité industrielle et à la réalisation des objectifs ambitieux de notre société.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à :
THOMSON BROADBAND SYSTEMS

Direction des Ressources Humaines
Case Postale 17 - 29608 BREST Cedex.

HCAP

THOMSON

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

Société de Télécommunication en plein essor, recherche son :

Directeur de l'exploitation

Vous serez responsable de l'exploitation des réseaux à couverture nationale, à partir de 7 centres d'exploitation. En relation avec le Département du Développement chargé de la définition et du suivi des développements fonctionnels des réseaux, vous assurerez l'équipement et l'ingénierie des réseaux. Vous aurez à manager 75 personnes : Ingénieurs et Techniciens, une dizaine étant à Paris. Votre budget d'investissement est plus du double de celui du fonctionnement.

Ingénieur, vous l'êtes, avez 15 ans environ d'expérience, principalement dans l'exploitation des services de télécommunications. Nous voulons des compétences techniques générales, les souhaitons plutôt dans les domaines radio et informatique.

La différence se fera sur vos qualités humaines, votre capacité à animer tout en sachant dialoguer, être rigoureux sans être systématique.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence A2 01 03 à notre Conseil, Madame Claude Favereau,
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



L'ALLIANCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INFORMATIQUE

Filiale du premier groupe français d'ingénierie informatique dédié à l'industrie, notre culture nous permet d'appréhender les préoccupations de nos clients et d'y apporter les meilleures solutions. Véritables partenaires, nous sommes consultés sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication des entreprises. Pour faire face à notre croissance, double de celle du marché en 1992, nous souhaitons intégrer des :

Consultants - Chefs de projets - Ingénieurs d'études

Ingénieurs grandes écoles ou équivalent, vous maîtrisez l'un des domaines suivants :

- Télécommunications. Architecture, administration et sécurité de réseaux. Architectures client/serveur et stations de travail évoluées. Systèmes UNIX, DEC, IBM.
- Systèmes d'information. Méthodologie et qualité logiciel. Interfaces homme-machine. Systèmes orientés objet. Mise en œuvre de bases de données.
- CAO. Mécanique. Calcul (mécanique du solide et des fluides, génie des procédés, hydrodynamique et acoustique).
- Traitement du Signal. Simulation. Informatique temps réel.

Autonomie, sérieux et compétence vous permettront d'évoluer rapidement vers des postes de Direction ou de Conseil Technique de haut niveau.

Les postes sont à pourvoir sur Paris et région parisienne, Bretagne, Normandie et Provence-Côte d'Azur.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/01 à Mme BUGARI - GRAPHAEL, 3 rue Stéphenson - 78182 St Quentin en Yvelines Cedex.

CONTESSE

Graphael
RESEAU EURISYS

LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE



La Direction des Applications Militaires (DAM) du Commissariat à l'Energie Atomique, recherche pour son SITE D'EXPERIMENTATION DU PACIFIQUE, un

INGENIEUR de FORAGE

Capable d'assumer, en particulier sur le terrain, l'ensemble des responsabilités techniques, humaines et financières.

Issu d'une **Grande Ecole (Centrale, Mines, Arts et Métiers, ENSPM)**, ayant si possible trois ou quatre années d'expérience, doté d'une bonne résistance physique, il saura diriger une équipe et devra faire preuve d'ouverture d'esprit et d'une grande conscience professionnelle.

Rattaché à un service basé en Région Parisienne, le candidat exercera ses fonctions sur le Site du Pacifique au cours de missions régulières. Il devra mettre en œuvre des techniques de forage tant conventionnelles que spécifiques au moyen de matériels en constante évolution.

Le Groupe C.E.A. peut offrir de belles perspectives d'évolution de carrière à un ingénieur de valeur.

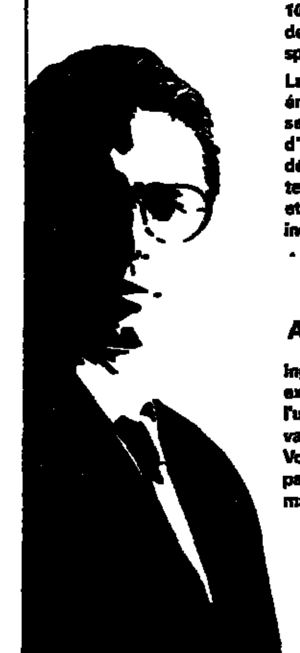
Les dossiers de candidature sous réf. 4021 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde
des
Secteurs de Pointe

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES



100 ingénieurs vont rejoindre la *DGA* : ingénieurs de projets, ingénieurs systèmes, ingénieurs de spécialités, ingénieurs d'affaires.

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6.000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Ingénieur Méthodes de Management Assurance Qualité de Programme

Ingénieur diplômé vous avez acquis une première expérience dans un projet aéronautique ou dans l'utilisation de méthodes comme l'analyse de la *valeur, la sûreté de fonctionnement, etc...*
Vous voulez accroître votre compétence en participant au développement des méthodes de management de grands programmes.

DGA

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE - C.V. PHOTO REMUNERATION ACTUELLE ET SOUHAITEE) À DCAÉ/ON - 26, BOULEVARD VICTOR 00460 ARMEES.

Grenoble

Une tradition de recherche et d'innovation est à l'origine de la réussite de la **Société SAMES.** Exportés dans le monde entier, ses biens d'équipements industriels ont un champ d'application large.
Elle recherche son

Responsable Brevets

Une fois l'idée de l'inventeur assimilée et vérifiée scientifiquement, vous déterminez ce qui doit être protégé. En relation avec notre cabinet de brevets, vous suivez de près les procédures de dépôts et d'examens. En outre, vous gérez l'ensemble du portefeuille brevets de l'entreprise.

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN, bénéficiant d'une première expérience en Propriété Industrielle, nous vous offrons une fonction qui privilégie votre curiosité, votre rigueur et vos capacités à convaincre. Anglais impératif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel, sous référence 921 à Diaconseils, 24, rue du Cdt Faurax, 69006 Lyon. Confidentialité assurée.

DIACONSEILS
LYON - PARIS

Membre OPQCM

Ingénieur électro-acoustique

40 KM DE TOULOUSE



SOCIETE D'ELECTRO-ACOUSTIQUE CA 160 M de F, 400 personnes. Leader sur le marché français, recherche un Ingénieur d'études électro-acoustiques.

Autonome, créatif, dynamique, vous avez envie de mettre en application les idées, de concrétiser les concepts que vous élaborez. Dans cet esprit, vous aurez pour objectif de développer notre gamme de diffuseurs sonores sous la responsabilité du Directeur technique.

Votre mission consistera notamment à :
- réaliser des prototypes jusqu'à la mise en fabrication de série,
- participer à la rédaction du cahier des charges des nouveaux produits,
- faire évoluer les produits existants.

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, vous aurez une expérience de deux ans minimum dans le développement d'appareils acoustiques.

Merci d'envoyer CV et lettre manuscrite sous réf. 9202, à Bouyer, Service du Personnel, 480 avenue de Paris, 82002 Montauban Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Groupe européen secteur service transport recherche pour renforcer son activité de conseil et de mise en place de systèmes logistiques en France et en Europe, des

CONSULTANTS EN LOGISTIQUE

CHEFS DE PROJETS

Vous possédez une expérience réussie de 5 ans minimum de Conseil ou d'opérationnel des métiers de la logistique. Vous saurez manager une équipe, organiser des missions et mener des actions commerciales.

INGENIEUR ETUDE CONSULTANT JUNIOR

Vous êtes attiré par les métiers du conseil et le secteur de la logistique. Vous êtes débutant ou avez une première expérience et utilisez naturellement la micro-informatique.

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vos aptitudes à l'organisation et votre sens de la communication seront la clé de votre réussite. Le développement rapide des différentes activités de notre groupe (1600 personnes 4 Milliards de CA) vous offrira de réelles possibilités d'évolution.

Postes basés en proche banlieue Ouest de Paris. Déplacements en France et en Europe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 10079 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex
Réponse et confidentialité assurées.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

ORC

ORSTOM

L'INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

recrute par voie de concours pour ses programmes scientifiques à l'étranger (Hommes ou Femmes) :

39 DIRECTEURS DE RECHERCHE

de 2ème classe

2 CHARGES DE RECHERCHE

de 1ère classe

23 CHARGES DE RECHERCHE

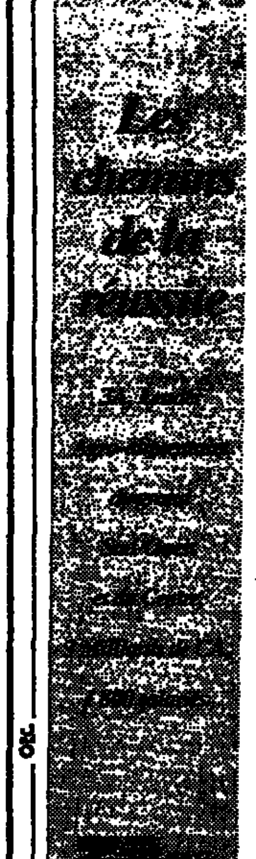
de 2ème classe

Ces postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :
GEOLOGIE, GEOPHYSIQUE,
HYDROLOGIE, PEDOLOGIE,
HYDROBIOLOGIE, OCEANOGRAPHIE,
SCIENCES DU MONDE VEGETAL,
SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME,
SCIENCES SOCIALES.

Vous pouvez demander les dossiers de candidature auprès du bureau des concours de l'ORSTOM - 213, rue La Fayette 75010 PARIS - par téléphone au 48.03.77.83 ou 48.03.77.83 - par **Minitel 3616 EUROMES*ORSTOM** (pour les CR1 et CR2). La date de clôture des inscriptions aux concours est fixée au : 31 janvier 1992 à 17 heures.

36 16 EUROMES

ORC



Ingénieur industrie agro-alimentaire

Pau

De formation Ingénieur Agro-alimentaire, vous avez une première expérience réussie en milieu industriel. Après une formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre en charge la responsabilité de notre atelier de production Lait UHT (200 millions de litres/an).

***Mission :** rattaché au Directeur de l'établissement,*
- *Vous animerez une équipe de 50 personnes, travaillant en 3 x 8, en développant nos projets prioritaires :*
  - *Qualité Totale,*
  - *Gestion Prévisionnelle de l'Emploi.*
- *Votre action sera déterminante dans l'amélioration de la productivité.*
- *Vous assurerez la supervision de la cellule GPAO.*

Vos capacités à être leader dans les actions de changement sont les atouts majeurs de votre réussite.

Nous vous remercions d'envoyer un dossier complet de candidature à André Astre, Direction des Relations Sociales et de la Communication, 3 A, 183 avenue des Etats-Unis, 31016 Toulouse Cedex.

MEDIA-SYSTEM



Le centre technique des industries mécaniques

Organisme pluridisciplinaire internationalement reconnu avec 700 personnes à la pointe des nouvelles technologies, notre vocation est d'améliorer la compétitivité des entreprises de la mécanique. En partenariat avec elles, nous intervenons dans 3 activités complémentaires : l'analyse des besoins, la recherche et le développement, le transfert des connaissances.

Ingénieur

ESSAIS - MESURES

Ingénieur Mécanicien débutant ou première expérience, vous avez de bonnes connaissances en électronique et informatique.

Au sein d'une équipe spécialisée dans l'expérimentation et l'expertise de machines et structures, vous serez chargé de mettre en œuvre des systèmes de mesures, de conduire des essais et d'analyser les résultats.

Pour ce poste basé à Senlis dans un cadre particulièrement agréable à 45 km de Paris, merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à CETIM - Personnel et Relations Sociales - BP 67 - 60304 SENLIS CEDEX.

CONTESSE

CABINET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

recherche

dans le cadre de son expansion
pour son service de Recherche Appliquée :

4 CHARGÉS DE MISSION

(hommes)

en innovation industrielle

Vous serez chargé, en liaison avec votre hiérarchie, de créer un dynamisme pour favoriser l'exploitation et la valorisation de la recherche des PME-PMI et d'assurer le suivi des projets de recherche communautaire auprès de notre clientèle.

Vous avez 30/35 ans environ, une culture scientifique, un bon esprit de synthèse, des capacités rédactionnelles (indispensables), beaucoup d'imagination et de bon sens. Anglais *apprécié*.

Vous avez la volonté de faire profiter de vos compétences vos employeurs dans un minimum de temps d'adaptation pour justifier une rémunération annuelle de 180 à 250 KF.

Lettre manuscrite + CV + photographie indispensable.
Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.

Réf. nº 8463
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15

CEGELEC
CGA

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

Filiale de CGA, CAMP développe son savoir-faire électronique sur le marché des transports urbains et interurbains, distribution automatique des titres de transports, gestion automatisée des recettes, aide à l'exploitation.

Autant de projets en pleine expansion.

Pour participer à ces développements CAMP renforce sa cellule ETUDES située à PARIS et recherche un :

Ingénieur diplômé avec 2 ans d'expérience minimum, vous développerez des sous-ensembles électroniques et les composants spécifiques associés dans des terminaux électro-mécaniques appliqués à la monétique transport.

Vous participerez au renforcement des compétences techniques de cette cellule. Ce poste évoluera vers des responsabilités élargies pour un candidat de bon potentiel.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, en mentionant votre rémunération actuelle, s/réf. 409 C à Caroline DEVISCH
EUROSELECTION
98, route de la Reine,
92513 Boulogne cx.
Tél : 47 12 51 51
Fax : 47 12 51 60.



ORC. DESSEIN

